This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381189

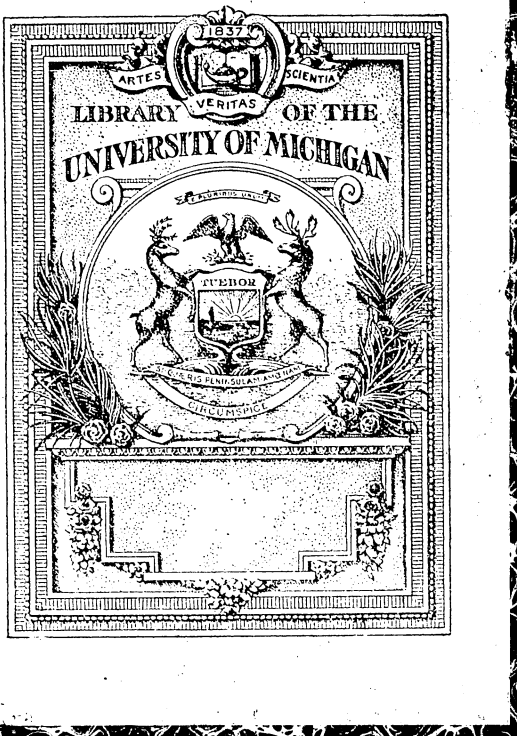
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TRENTE DEUXIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XXVIII

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON, 45

1900

Hosted by Google

Hosted by Google

LE ROMAN HISTORIQUE

Il s'est produit dans l'histoire littéraire de ces dernières années un phénomène assez curieux et intéressant à plus d'un titre. Des écrivains de bonne volonté ont semblé prendre à tâche de ressusciter un genre à peu près mort depuis assez longtemps, et qui peut-être n'avait autrefois qu'à demi vécu. Romanciers distingués, historiens pénétrants, publicistes intelligents et avisés, ils ont concerté leurs efforts et se sont mis à l'œuvre. Une importante maison de librairie favorisait l'entreprise, et il s'est ainsi rapidement constitué une *Bibliothèque de romans historiques*. Autant qu'on puisse en juger, la tentative n'a pas été complètement heureuse. Elle a produit des œuvres agréables, séduisantes ou même fortes. Mais le courant qu'elle rêvait évidemment de créer ne s'est formé qu'à peine. Le grand public ne s'est point pris de passion pour une entreprise d'art cependant originale, et Alexandre Dumas attend encore un successeur.

Pourquoi cet essai de résurrection ne pouvait guère que rester infructueux, on le verra peut-être à la fin de cette étude; quant aux raisons qui l'ont rendu possible, on peut en distinguer quelques-unes avec assez de netteté.

Il en est aujourd'hui de la littérature, et surtout du roman, un peu comme de la mode. On a vite fait de se lasser de la même forme et, presque autant que la coquetterie des femmes, le goût des lecteurs se plaît au changement. Mais l'imagination humaine n'ayant que des facultés

383962

Hosted by Google

d'invention assez restreintes, force lui est bien de reprendre les antiques modèles. Ceux-ci d'ailleurs paraîtront d'autant plus nouveaux qu'on les aura oubliés depuis plus longtemps. Une infaillible garantie du retour d'une jupe ou d'une coiffure est justement d'être démodée pour l'heure. De même l'abandon prolongé du roman historique était le meilleur signe de sa renaissance prochaine. La hâter volontairement ne faisait qu'aider l'œuvre de la nature et presser un renouveau fatal.

Aussi bien le roman lui-même semblait-il s'obstiner à expliquer les caprices ordinaires des lecteurs et à justifier leurs fantaisies changeantes. L'école naturaliste allait se déshonorant par ses propres excès, et, sous prétexte d'en donner une image plus ressemblante, mutilait impitoyablement la nature, avec le même parti pris d'ignorance et la même impudeur cruelle. Le spectacle de la fatuité sotte peut amuser un instant; mais on se révolte vite contre des platitudes et des obscénités perpétuelles; le dégoût et le mépris arrivent même avant l'ennui. Quoi? Ce sont les conséquences de votre conception scientifique de l'art, comme vous dites, et voilà les résultats de votre laborieuse enquête? Il n'y a dans l'homme que bestialité et instincts pervers, concupiscence et grossiers appétits? Et c'est le terme de tous les efforts de l'humanité, depuis qu'il existe des civilisations, d'avoir fait de chacun de nous une brute un peu moins digne d'intérêt que les autres, parce qu'elle est consciente? Votre conclusion est d'une simplicité hardie, mais elle ne saurait nous satisfaire et nous ne l'acceptons pas.

Le roman d'analyse, de son côté, ne réalisait pas les espérances que tout d'abord il avait pu faire concevoir. Le jeune écrivain qui en était le restaurateur et le chef donnait des études toujours plus pénétrantes et plus compréhensives; sa manière s'assouplissait en même temps que sa matière s'humanisait davantage, pour ainsi dire. Mais il ne faisait pas souche abondante et, sans qu'il soit besoin d'en rechercher ici les motifs, il ne se constituait pas

Hosted by Google

autour de lui une véritable école. D'ailleurs, les sujets que traite cette espèce de roman semblaient toujours devoir garder quelque chose de trop spécial et, défaut plus redoutable encore, l'exécution n'en allait pas sans quelque subtilité ou même quelque sécheresse. La place était donc toute prête pour une forme nouvelle. Et pourquoi le roman historique ne revendiquerait-il pas l'honneur de l'occuper? Sa nature même le protège des défauts inhérents au roman naturaliste et au roman d'analyse. S'il connaît des misères et des petitesses de l'homme, il doit connaître aussi de sa noblesse et de sa grandeur : l'histoire a ses scélérats et ses coquins, elle a aussi ses héros et ses martyrs. Dans le roman historique encore, l'analyse et la psychologie ont leur place toute marquée; elles pourront même y dominer, au gré de l'écrivain, mais sans pouvoir dégénérer jamais en raffinements subtils ou en inutiles curiosités, la peinture de la passion ne pouvant être ici la préoccupation exclusive ou principale. Tout au contraire, il sera d'une nécessité presque fatale que le récit entraîne avec lui du mouvement, de la verve et de l'intérêt. Mais voici des avantages autrement appréciables. Le présent nous écœure, et les peintures qu'on en fait passer sous nos yeux ne sont pas pour nous inspirer une bien haute idée de nous-mêmes et des autres, parce que les autres sans doute nous ressemblent : s'il est impuissant à nous les faire complètement oublier, un voyage dans le passé sera toujours une diversion puissante à nos misères. Nous sommes quelquefois malades d'un excès de repos et nous souffrons comme d'une paralysie de la volonté : dans le roman historique en général, l'action est exaltée et vigoureuse et nous y pouvons purger, comme dit l'autre, notre besoin d'activité et d'effort. Que de motifs probables, pour ne pas dire de garanties sûres, de succès! Et s'il nous restait encore des doutes sur la fortune de notre tentative, la faveur marquée dont jouissent toujours à la scène les pièces historiques ne serait-elle pas capable de les faire évanouir?

Ainsi ont dû raisonner, semble-t-il, les promoteurs de

Hosted by Google

l'entreprise, et quoique, dans l'espèce, raisonnement et réalité ne se soient pas trouvés de tous points conformes, on ne peut pas accuser la déduction de manquer de justesse. Pourquoi donc l'événement n'a-t-il pas justifié les prévisions? Le roman historique aurait-il définitivement fait son temps, comme la tragédie et l'épopée, puisque enfin des œuvres de talent l'ont à peine galvanisé, bien loin de lui donner une vie nouvelle? Et des tentatives comme celle que nous venons de voir se produire sont-elles condamnées d'avance à n'être qu'impuissantes et stériles? Quelle que puisse être d'ailleurs la réponse à ces diverses questions — à supposer bien entendu qu'une réponse soit possible —, l'occasion n'est-elle pas excellente d'étudier d'un peu près la nature du roman historique, d'en essayer une théorie un peu moins incomplète, et, avec l'aide justement des explications fragmentaires et des vues de détail qui en ont été données jusqu'ici, d'en tenter même comme une Poétique? C'est du moins ce que nous avons pensé, un peu ambitieusement peut-être, et ce que nous voudrions nous efforcer d'établir.

I

Il y a de par le monde certaines gens qui ont le malheur de vivre sur la première impression qu'ils ont donnée d'eux-mêmes — surtout quand elle ne leur a pas été favorable — et sur la réputation qu'ils se sont faite ainsi tout d'abord. Ils ont beau se consumer dans la suite en efforts désespérés pour secouer cette tyrannie de l'opinion, s'amender au point d'en devenir tout autres et protester de tout leur présent contre leur malencontreux passé : étiquetés ils sont, étiquetés ils restent. On ne veut point changer d'avis sur leur compte, et cela dérouterait trop que de modifier la formule qui les a caractérisés une fois pour toutes. Pareille mésaventure est arrivée, et arrive encore au roman historique. C'est un poids bien lourd que quelque deux cents ans, et plus, de critiques violentes ou

Hosted by Google

railleuses, et il doit être bien difficile de vaincre des préjugés si profondément enracinés. Aussi, jusqu'ici du moins, ne les a-t-il guère vaincus. Il est né déconsidéré, pourrait-on dire, et jamais il n'est arrivé à complète réhabilitation. Qui essayerait de plaider pour lui serait donc l'avocat d'une cause compromise, peut-être perdue d'avance. Et il faut convenir que le rôle serait séduisant et capable de tenter, s'il était prouvé que le roman historique, bien compris, a besoin d'avocat, et s'il n'était pas de force à se défendre lui-même et victorieusement.

Il sera prudent, pour ne pas donner tout de suite au système une base trop fragile, de refuser toute créance, ou à peu près, aux premiers théoriciens du genre; leurs apologies mêmes — ils en ont fait, naturellement, — il conviendra de ne les accepter que sous bénéfice d'inventaire. Voltaire, dit-on, adressait quelquefois au Ciel cette prière: « Mon Dieu, délivrez-moi de mes amis. » Les anciens amis du roman historique ont été les plus maladroits des défenseurs. Pour quelques bonnes raisons, noyées, perdues dans leurs insipides écrits, que de considérations fausses, que d'arguments détestables, capables de ruiner ce qu'ils prétendent établir! En vain allèguera-t-on qu'ils sont venus trop tôt, qu'il leur était impossible de donner la Poétique d'un genre qui devait attendre encore cent cinquante ans son premier chef-d'œuvre. Au temps précis où la littérature s'organisait en élevant entre ses manifestations diverses des barrières infranchissables, était-il donc si difficile de respecter ce principe d'organisation intérieure, et ne pouvait-on pas apprendre de l'époque elle-même, et par le seul spectacle de la tragédie et de la comédie, que la première condition d'existence pour un genre littéraire est de se déterminer, de prendre conscience de lui-même, de vouloir exister enfin? Leur premier soin, au contraire, a été de tout brouiller, de tout confondre, de tout faire retomber dans l'indétermination et le chaos. A la rigueur, le roman historique pouvait naître au XVII^e^ siècle, et, avec de bons guides, essayer ses

Hosted by Google

premiers pas; les critiques dont nous parlons n'ont pas eu l'honneur de l'égarer : ils avaient déjà goûté le plaisir d'en empêcher même, autant qu'il était en eux, la naissance.

Non que tout soit à dédaigner dans ce pêle-mêle et ce fatras. A côté des pires étrangetés et des folies, on a de temps à autre l'agréable surprise de découvrir quelque vue raisonnable et de bon sens. Les Valincour reposent et consolent des Scudéry et des La Calprenède.

C'était un homme d'esprit que l'auteur des *Lettres à M^me^ la Marquise *** sur le sujet de la Princesse de Clèves,* et rien n'est plus agréable, plus ingénieux ou d'une finesse plus piquante, que la plupart de ses critiques. Mais rien aussi n'est quelquefois plus pénétrant. On sourit de telle remarque malicieuse sur l'inutilité de certains épisodes du roman. M. de Nemours s'est égaré dans une forêt : « Cet égarement n'aboutit à rien qu'à le faire errer toute la nuit au milieu d'une forêt, où tout autre qu'un héros de roman se serait enrhumé pour plus de huit jours. » De même, la raillerie n'est-elle pas délicieuse dans la réflexion qui suit : « Ne trouvez-vous pas qu'il eût mieux fait d'aller, selon la coutume des amants, contant son bonheur à tous les arbres, à tous les rochers et à tous les oiseaux qu'il aurait rencontrés en son chemin et qui lui eussent gardé le silence, que d'en aller parler à M. le vidame de Chartres, qui lui fit dans la suite une si fâcheuse affaire?... » Mais il y a mieux que de l'esprit le plus aiguisé et le plus mordant, et les *Lettres à M^me^ la Marquise* témoignent d'une fermeté, d'une souplesse et d'une pénétration d'intelligence rares. Boileau se serait reconnu volontiers dans ces principes, que « la vraisemblance doit être observée en tout », même dans un roman, et que les seules règles qui soient dignes d'être appliquées à toutes les productions de l'esprit sont celles du « bon sens ». Nous enfin, pour le dessein particulier qui nous occupe, nous y pourrons faire une moisson relativement abondante.

Il y a, d'après Valincour, deux sortes de fictions : les

Hosted by Google

fictions pures et les fictions mêlées de vérité. « C'est ainsi que se font les tragédies, les poèmes épiques, et ces sortes de romans que l'on a faits dans ces derniers temps et à qui l'on donne l'air d'histoire, comme sont : *Cyrus, Cléopâtre, Clélie.* » Dans les ouvrages de cette nature, ajoute-t-il fort judicieusement, « l'auteur n'est pas entièrement maître de ses inventions » sinon « dans les circonstances ». Ce sera donc un grand défaut d'y introduire « des personnes qui n'ont jamais été, lorsque ces personnes sont remarquables », car « tous ces changements qui choquent directement l'histoire sont insupportables ». Qu'il fût excellent que ces déclarations, du bon sens le plus vulgaire, fussent faites cependant à cette époque, il n'est pas nécessaire, pour en être complètement convaincu, d'avoir lu d'un bout à l'autre les interminables *Faramond* et les *Cléopâtre* plus interminables encore. Et quel fondement solide Valincour sait trouver à ces règles! Comme il montre bien, par l'évidence même, qu'elles s'imposent! « Vous ne connaissez pas la fierté de l'esprit humain. Il ne peut souffrir que l'on prétende le surprendre en lui donnant pour vrai ce qui est effectivement faux. Il est tellement né pour la vérité qu'il en veut toujours voir l'image. » On ne saurait mieux dire, ni d'une manière plus classique. — Mais ces principes ne vont-ils pas directement à ruiner le roman historique, ou plutôt à le rendre complètement impossible? — Non, répond l'auteur des *Lettres*, avec autant de hardiesse que de raison; il lui reste même un vaste champ d'exercice : on n'a qu'à « prendre un siècle fameux par de grands événements et célèbre par les personnes illustres, choisir ceux de ces grands événements qui auraient le plus éclaté et dont les histoires ne nous auraient point laissé le détail ni les circonstances » ; on pourra même « en inventer » et si bien « surprendre » les lecteurs que le roman leur semblera ne contenir « que ce que les historiens auraient oublié d'écrire ou négligé pour ne pas être longs ». Dès lors, il y aura partout « un tel air de vérité » que le livre donnera l'impression de n'être

Hosted by Google

autre chose que l'histoire secrète de ce siècle-là, et personne ne pourra « prouver la fausseté » de ce qu'aura avancé l'auteur.

Nous voilà bien loin des fastueuses déclarations et des emphatiques niaiseries d'*Ibrahim* ou de *Polexandre,* et, du même coup, bien près de la théorie véritable du roman historique. Avec une lumineuse netteté, Valincour indiquait le terrain solide où le genre nouveau pouvait librement se déployer sans que de redoutables voisins vinssent gêner son mouvement d'expansion, et il ne sera que juste de nous souvenir plus tard de ce judicieux aperçu. Malheureusement, pas plus que les genres littéraires eux-mêmes, les explications qu'on en donne n'arrivent de prime abord à être satisfaisantes et complètes; mais critiques et auteurs tâtonnent ou s'égarent : trois lignes plus loin Valincour emmêle ce qu'il a si nettement distingué et ruine complètement ce qu'il vient d'établir.

Un des interlocuteurs — cette partie de la *Lettre* est en dialogue — objecte que comprendre ainsi le roman historique, c'est le réduire considérablement et l'enserrer dans des limites bien étroites. Erreur! riposte l'autre tout aussitôt. « L'on pourrait donner aux princes des passions qu'ils n'ont jamais eues, leur faire penser mille choses qu'ils n'ont jamais pensées... pourvu que cela ne fût point directement opposé à la vérité de l'histoire. » On croit rêver. Est-ce Valincour qui parle ainsi? ou un de ces romanciers confus et brouillons qu'il n'aimait guère? Il nous donnait donc le change tout à l'heure avec ses détails secrets et ses circonstances inédites? Ou peut-être nous étions-nous simplement mépris sur sa véritable pensée? Quoi qu'il en soit, voilà le roman historique et la tragédie encore une fois confondus. Tous deux travaillent sur la même matière, et à la différence près du dialogue, de la poésie, et surtout du génie, Corneille et Calprenède, Racine et M^lle^ de Scudéry s'efforcent vers le même but. Les moyens et l'habileté d'exécution diffèrent seuls : le fond reste invariable. A l'imitation du théâtre, le roman

Hosted by Google

donnera aux princes des passions qu'ils n'ont jamais eues. Pyrrhus soupire pour Andromaque ; pourquoi Pharamond ne soupirerait-il pas pour l'incomparable Rosemonde? Cela est-il donc tellement « opposé à la vérité de l'histoire »? Cyrus, Cléopâtre, Horatius Coclès penseront des choses qu'ils n'ont jamais pensées, toujours comme leurs frères de la tragédie : qui donc oserait crier à l'invraisemblance? N'est-il pas évident, au contraire, que le genre nouveau sera ainsi de plus en plus fidèle à son titre, parce que, selon toute apparence, il y aurait pour lui danger trop grave à suivre l'histoire avec trop d'exactitude et de respect? En vérité, l'abbé de Charnes n'avait pas besoin de répondre aux *Lettres à M^me^ la Marquise* par ses *Conversations sur la critique de la Princesse de Clèves,* et Valincour, après s'être élevé bien au-dessus, retombait au niveau des théoriciens ordinaires du roman historique.

Eux aussi parlent de détails inconnus et de circonstances inventées. Mais on comprend tout de suite ce qu'ils veulent dire; ils ne font pas mystère de la recette. Elle est d'ailleurs fort simple. Dans les histoires galantes, ou le sujet est imaginé de toutes pièces, « ou l'on en prend un qui ne soit pas universellement connu, et on l'orne de plusieurs traits d'histoire, qui en appuient la vraisemblance et réveillent la curiosité et l'attention du lecteur ». Rien d'étonnant alors si les romans paraissent « des copies simples et fidèles de la véritable histoire, souvent si ressemblantes qu'on les prend pour l'histoire même ». Bien mieux, ils seront supérieurs à l'histoire, plus complets, plus riches, plus explicatifs surtout; car les actions qu'ils contiennent, on peut souvent les considérer « comme les ressorts secrets des événements mémorables » dont la véritable histoire, en grande dame qu'elle est, réservée et discrète, ne saurait entretenir les lecteurs. Le roman remédiera à ce défaut et comblera une lacune dont il est impossible de ne pas convenir qu'elle ne soit fort fâcheuse. « L'histoire n'est pas toujours régulière, particulièrement à l'égard des princes qui ne sont pas du sang

Hosted by Google

royal. » Il faut les venger de cette injustice : tout comme les autres n'ont-ils pas eu leurs aventures? Pourquoi ne les ferait-on pas connaître? Croit-on que ces révélations, toujours piquantes, ne seront pas une source de plaisirs très vifs? « Leurs galanteries ne sont pas si publiques que tout le monde ne les puisse ignorer. » Et si quelque Valincour, scrupuleux et chagrin, proteste contre cette altération de la vérité et blâme ces imaginations mensongères, que d'autorités illustres à lui opposer! « Car enfin, il est peu d'historiens fleuris ou un peu étendus qui n'aient pris dans leur invention la plupart des circonstances dont ils ont revêtu les actions des grands. Les harangues de Tite-Live, les motifs politiques de Tacite, et cent particularités qu'ils nous racontent, sont des productions de leur esprit. » Ces raisons, cependant, peuvent ne pas être décisives : en voici une qui emportera toutes les convictions. « Les traits d'histoire qu'on y trouve excitent la curiosité de ceux qui les lisent et leur donnent une envie de voir les choses dans les originaux, qu'ils n'auraient peut-être jamais eue sans cela. » Il ne faudrait pas beaucoup presser, croyons-nous, ces fougueux apologistes, pour leur faire avouer que le roman a toujours été le défenseur le plus vigilant, en même temps que le promoteur le plus actif, des études historiques, et que c'est dans la lecture du *Faramond* où de la *Clélie* que Mézeray a senti s'éveiller sa vocation d'historien.

Ces raisonnements de l'abbé de Charnes, dont nous venons de résumer les *Conversations,* on les a répétés à satiété au XVII^e^ siècle, et bien longtemps après. Il y a là réunis, en effet, et avec toute la netteté désirable, tous les arguments qu'on se croyait alors le droit de faire valoir en faveur du roman historique. Nous en avons trop longuement parlé ailleurs (1) pour en faire une fois de plus la critique détaillée. Nous nous contenterons d'une remarque : aussi bien peut-elle tenir lieu de toutes les

(1) *Le roman historique à l'époque romantique. — Essai sur l'influence de Walter Scott.* Hachette, 1898.

Hosted by Google

autres. L'erreur naïve de tous ces pauvres écrivains, qu'ils s'appellent La Calprenède ou Mlle de Scudéry, Marmontel ou Mlle de Lussan, Mme Catherine Bédacier Durand ou Mme de Genlis, a été de croire qu'il suffisait, pour avoir le droit d'investir le plus invraisemblable roman du titre d' « historique », d'y introduire un personnage ou d'y rappeler un événement dont parle l'histoire. Pourvu que certaine vérité, extérieure pour ainsi dire, soit assez bien respectée — exactitude des faits, des noms, des dates, vérité grossière en somme, — il suffit, le reste n'importe guère. Je veux vous peindre un Peau-Rouge ou un Chinois. A la première page, je vous déclare que l'un s'appelle Œil-de-Lynx ou Jambe-de-Cerf, et l'autre Iu-Kiao-Li ou Ha-Minh-Lu; je les fais naître dans les pampas de l'Amérique ou derrière la Grande Muraille, et ma conscience d'historien véridique des mœurs est satisfaite. Vous m'objecterez qu'Œil-de-Lynx n'est pas tatoué et que Jambe-de-Cerf n'a pas une ceinture de chevelures scalpées; que vous ne voyez pas la robe flottante de Iu-Kiao-Li bariolée d'illustrations bizarres, et qu'Ha-Minh-Lu ne porte pas dans le dos une queue de cheveux qui ondule comme un long serpent : ne vous ai-je pas affirmé que mes héros étaient Chinois ou Peaux-Rouges? — Mais chez eux tout est à la française, actions, idées, coutumes, etc.! — Je vous répète à nouveau qu'ils sont nés dans l'Amérique ou en Chine. Compteriez vous par hasard beaucoup de Jambe-de-Cerf ou de Iu-Kiao-Li parmi vos relations ordinaires? Convenez donc que mes héros sont exotiques. Les lecteurs de toutes les *Annales galantes* et de toutes les *Histoires secrètes* l'auraient reconnu sans difficulté. Il y a exactement la même qualité et la même quantité d'histoire, dans les *Histoires secrètes* et dans les *Annales galantes* des XVIIe et XVIIIe siècles, que d'exotisme dans le roman chinois ou peau-rouge que j'imagine, et l'ordinaire des critiques, comme l'ordinaire des lecteurs, n'en demandait pas davantage.

Enfin parut Walter Scott. Il créa le roman historique,

Hosted by Google

c'est-à-dire qu'il combina d'une manière nouvelle les éléments qui doivent le constituer, et le genre produisit au moins un chef-d'œuvre. Eut-il désormais plus nettement conscience de sa véritable nature? Et puisqu'il était enfin venu à la lumière, prit-il une connaissance plus exacte de ses conditions et de ses moyens d'existence? Il ne le semble pas, et l'œuvre de Walter Scott lui-même en est la preuve. Nous ne serions pas embarrassé, si c'en était le lieu, de démontrer que, *Ivanhoe* mis à part, toutes les productions de l'illustre enchanteur ont dû leur succès, et doivent encore leur intérêt, à de tout autres qualités qu'à la fidélité historique et à l'exacte reconstitution du milieu, et qu'*Ivanhoe* est une exception, glorieuse tant qu'on voudra, mais une exception quand même, dans la longue série des « Waverley Novels ». N'est-il pas étrange, et surtout singulièrement significatif, que le plus authentique chef-d'œuvre d'un écrivain ne paraisse qu'un accident, une rencontre heureuse, puisque enfin, en pleine possession de son génie, il n'a eu le bonheur ni d'une nouvelle rencontre ni d'un second accident? Si Walter Scott avait embrassé d'une vue plus nette, et pénétré d'une réflexion plus profonde, la nature même du genre qu'il croyait sans doute avoir cultivé toute sa vie, n'aurait-il pas donné plus de frères à *Ivanhoe,* et un peu moins prodigué les *Monastères,* les *Peverils du Pic* ou même les *Châteaux de Kenilworth?* Mais il s'est fait de son art une idée si imprécise, si changeante, si fuyante, qu'après avoir rapidement approché de la perfection, il s'en est toujours éloigné davantage, pour finir dans les vains bavardages et les complications banales d'*Anne de Geierstein* ou de *Robert, comte de Paris.* Et s'il en fallait une preuve décisive, serait-il donc si difficile de l'extraire de ses préfaces? Toutes, elles renferment des confidences intéressantes sur la manière du romancier : de leur ensemble on ne saurait tirer une théorie complète, surtout exacte, du roman historique (1). Ce merveilleux

(1) Voir en tête d'*Ivanhoe*, l'*Épître dédicatoire au Dr Dryadust* et l'*Introduction* des *Aventures de Nigel.*

Hosted by Google

évocateur de Cédric et des franklins-saxons raisonne de son art comme en pouvait raisonner la foule de ses maladroits ou stupides imitateurs. Il écrit *Ivanhoe* et en disserte, comme l'abbé de Charnes et Valincour, dans ses mauvais moments, dissertaient sur la *Princesse de Clèves*. L'originalité du romancier n'a d'égale que l'insuffisance du critique. Aucune vue nouvelle ou même simplement intéressante. Avec plus de brio et d'humour que les autres, il redit les mêmes inexactitudes et réédite les mêmes erreurs. Nous les connaissons déjà; il est donc inutile d'insister davantage, et puisque aussi bien rien n'obligeait l'auteur d'*Ivanhoe* à nous laisser un traité théorique de son art, peut-être y aurait-il quelque indélicatesse à abuser plus longtemps contre Walter Scott de Walter Scott lui-même.

Nous n'inquiéterons pas non plus Alfred de Vigny sur la préface de son *Cinq-Mars*. Malgré l'allure ambitieuse et prétentieuse de certains passages, il n'y a point là d'exposition systématique d'un genre. Mais Manzoni ne saurait bénéficier de la même excuse, et puisqu'il a fait une dissertation en règle sur le roman historique, nous devons lui faire l'honneur de l'exposer et surtout de la discuter. Nous passerons ainsi tout naturellement à d'autres théories qui nous paraissent plus voisines de la vérité et dont nous ferons les fondements mêmes de notre explication.

Le premier reproche qu'on adresse au roman historique, dit Manzoni, est de mêler arbitrairement la vérité et la fiction et de manquer ainsi un de ses principaux effets, la représentation vraie de l'histoire. Que se propose-t-on, en effet, dans ce genre, sinon de mettre sous les yeux du lecteur « une histoire plus riche, plus variée, plus complète que celle qu'on trouve dans les ouvrages ordinaires d'histoire » ainsi appelés par ironie sans doute? Coutumes, opinions générales et particulières à telle et telle classe d'hommes, effets privés des grands événements publics, d'un mot, tout ce qu'a offert de plus caractéristique, à tous égards, une société donnée à une époque

Hosted by Google

donnée, voilà exactement ce que le romancier s'attache à faire connaître, dans la mesure où il est arrivé à le connaître lui-même. Or, le moyen de distinguer ce fond historique des détails imaginaires que l'intrigue entraîne nécessairement avec elle? Et l'étrange procédé, pour discerner plus exactement, que de commencer par tout confondre! A chaque instant le lecteur se demandera s'il doit donner sa confiance ou la réserver, et la peur d'être dupe lui enlèvera toute espèce de plaisir, comme cette incertitude perpétuelle sur la vérité ou la fiction dans les événements lui ôtera jusqu'à la velléité même de se laisser instruire. De tout côté donc, le roman historique manque son but.

Autre objection plus grave encore et qui va plus loin. Rien n'est essentiel à l'œuvre d'art comme l'unité : or, l'unité est absolument impossible dans le roman historique. Certains détails n'y sont-ils pas présentés comme vrais, d'autres au contraire comme de pures inventions de l'écrivain? Comment échapper à cette contradiction intime? De toutes ses forces le narrateur cherche à produire l'illusion, et, en distinguant ce qu'il emprunte à l'histoire de ce qu'il doit à sa seule imagination, il démolit de ses propres mains son édifice. « L'illusion qui est l'effort et le prix de l'art, cette illusion si difficile à faire naître et à maintenir, » il la fait évanouir nécessairement lui-même. On ne saurait élever rien de solide sur d'aussi ruineux fondements.

A ces critiques, qu'il formule avec une netteté et une vigueur remarquables, Manzoni laisse clairement entendre qu'il n'y a pas de réponse sérieuse à opposer. Forcer, par exemple, le romancier à distinguer le vrai du fictif, c'est lui prescrire l'impossible, c'est l'obliger, les deux éléments étant de par la nature même du genre intimement liés, à avertir son lecteur presque à chaque page que tel détail est positif, tel autre imaginaire. Une composition de cette sorte, bien loin de mériter le nom de roman, ne saurait même se concevoir. Et pour ce qui est de l'unité néces-

Hosted by Google

saire à toute œuvre d'art, il n'y a pas lieu de se plaindre qu'elle soit détruite ici, puisqu'elle n'a pu exister à aucun moment. Le lecteur d'un roman historique sait parfaitement bien qu'il y trouvera *facta atque infecta,* du réel et de l'inventé, des faits authentiques et des imaginations, et il doit être résigné d'avance aux effets naturels et logiques du genre, le mensonge et le doute, *l'inganno o il dubbio.* S'il se laisse aller à tout croire, c'est de l'auteur qu'il est la dupe; s'il se tient toujours sur la réserve et qu'il se méfie constamment, c'est de lui-même qu'il devient la propre victime. Beau résultat, en vérité, dans un cas comme dans l'autre! Le seul objet de l'art étant le vrai, et le vrai seul étant capable de produire le beau, le roman historique a tort et aura tort toujours. Il est condamné, et il mourra bientôt, parce qu'il n'est pas né viable. Les deux éléments qui le composent sont irréductibles l'un à l'autre et contradictoires. Déjà même on peut prévoir le moment où il aura complètement achevé de disparaître. Il aura duré une trentaine d'années, et qu'est-ce que trente ans pour une forme d'art qui réellement aurait été capable de vivre?

La prophétie est sinistre, et force est bien de reconnaître que l'événement l'a en partie réalisée. Manzoni n'avait peut-être pas tout à fait tort de mener le deuil du roman historique; mais a-t-il bien diagnostiqué les causes de sa mort? Nous ne le pensons pas, et sans aller, pour le besoin de notre cause, emprunter des arguments à l'histoire littéraire, nous essaierons de garder à la discussion son caractère métaphysique. Les déductions de Manzoni ne manquent ni de vigueur ni d'éclat; mais ce sont les principes mêmes d'où il les tire qui pourraient bien manquer de solidité. Il est vraiment par trop facile de conclure à la mort prochaine d'un genre, quand on a commencé par introduire dans sa constitution même les germes de mort les plus infaillibles. Si le roman historique était le bizarre mélange que Manzoni s'imagine, ce dont il faudrait s'étonner, ce n'est pas de le voir dispa-

Hosted by Google

raître après trente ans, c'est que, ces trente ans même, il ait pu les vivre. C'est une question en littérature de savoir s'il existe des genres faux : au moins pour ce qui est du roman historique, la question ainsi posée serait résolue d'avance. Mais justement est-ce bien ainsi qu'il convient de la poser? Et que deviendraient les déductions brillantes et les spéculations ingénieuses de notre critique, si nous allions nous aviser de lui chercher noise sur les principes qui lui servent d'appui? Est-il bien sûr qu'un roman historique ne soit qu'un composé, ou mieux, un artificieux dosage de roman et d'histoire? Qu'il s'en rencontre — et il s'en rencontre beaucoup, malheureusement, — d'exécutés sur ce modèle et de bâtis avec ces procédés; que ces misérables productions aient même réussi, qu'importe à la vérité et qu'en saurait-on conclure pour ou contre le genre lui-même? Est-ce là la formule d'*Ivanhoe?* Mérimée a-t-il suivi ce système dans sa *Chronique de Charles IX?* et vous-même, vous y êtes-vous scrupuleusement conformé dans vos immortels *Fiancés?* Vous établissez avec force qu'il y a au fond du roman historique une véritable antinomie; mais cette antinomie serait-elle irréductible? Ce qui fera sa faiblesse éternelle, dites-vous, c'est la nécessité d'empiéter perpétuellement sur un terrain défendu, celui de l'histoire; mais s'il avait son terrain propre, bien délimité et bien spécial? N'éviterait-il pas ainsi les incidents les plus dangereux et les plus terribles, les incidents de frontière? Et, par une conséquence nécessaire, ne pourrait-il pas vivre en paix, nous disons bien, vivre, et grandir même, et prospérer? Car enfin, il en va dans la littérature comme dans la nature elle-même, où nous voyons qu'une des premières conditions de l'existence est la différenciation et la détermination. Le roman historique peut-il se déterminer? Vous avez répondu d'avance. Coutumes, opinions générales et particulières à telle et telle classe d'hommes, effets privés des grands événements publics, d'un mot, tout ce qu'a offert de plus caractéristique, à tous égards, une société donnée à une époque

Hosted by Google

donnée, voilà exactement, avez-vous dit, la matière de notre genre. Mais n'est-ce pas marquer, et très nettement, qu'il se distinguera et se distingue en effet de l'histoire? Tous ces domaines que l'histoire laisse inexplorés, soit qu'elle ne veuille pas, soit qu'elle ne puisse pas les connaître, lui appartiennent, pourrait-on dire, par droit de conquête. Tant qu'il se contiendra dans ces limites, son existence ne sera pas seulement possible, elle sera encore légitime. Le « mensonge » et le « doute » ne seront plus ses fruits ordinaires, et il pourra nous donner à la fois agrément et profit. Vienne seulement un génie pour le doter d'un chef-d'œuvre, et au lieu de toujours végéter dans une condition misérable et fausse, et comme dans l'ombre que daigneront bien par pitié lui accorder les autres genres, nous le verrons affirmer hautement ses droits à l'existence et conquérir sa place en plein soleil.

Il était peut-être réservé à Walter Scott d'en écrire le premier chef-d'œuvre, mais c'est à deux Français (1), à deux contemporains de Walter Scott, que devait revenir l'honneur de découvrir les principes essentiels du roman historique, et d'en formuler, sinon une théorie complète, au moins un commencement d'explication exacte. Il suffira de coordonner leurs vues et d'en dégager les conséquences, pour que du même coup la Poétique du genre, au moins dans ses grandes lignes, s'en trouve à peu près établie.

II

« Tout héros a deux existences », remarque judicieusement Frédéric Soulié dans l'introduction de ses *Romans*

(1) Aux noms de Mérimée et de Soulié on peut joindre à la rigueur celui de Balzac. Cf. *Illusions perdues*. — On consultera avec fruit sur cette question, Montégut, *Nos morts contemporains*, 1re série ; G. Deschamps, *La vie et les livres*, I; Faguet, *Flaubert;* Masson, *British Novelists and their Styles;* Hazlitt, *Criticisms and Dramatic Essays on the English Stage;* Bagehot, *Literary Studies;* Hutton, *Sir Walter Scott*, dans la collection *English men of Letters;* Leslie Steppen, *Hours in a Library*, vol. II, et, *passim*, les périodiques, *Quarterly Review, North American Review, Blackwood's Edinburgh Magazine* et *Fraser's Magazine*.

Hosted by Google

historiques du Languedoc, une existence publique et une existence privée. La première appartient à l'histoire, et ce sont les Mémoires qui nous renseignent sur la seconde. Il en est des nations comme des héros. Leur vie publique, nous la connaissons par les historiens ; mais qui nous dira leur vie privée? Car, à l'inverse des héros cette fois, les nations n'écrivent pas leurs Mémoires. « Il faut donc se résoudre à ignorer cet aspect de la vie d'un peuple, ou il faut permettre de le représenter par des personnages qui concentrent en eux les intérêts, les passions, les mœurs, les préjugés d'une époque, qui deviennent les types de toutes les classes sociales et l'image conventionnelle de leurs physionomies. Il faut admettre le roman historique » lequel ne sera rien autre chose que « les Mémoires d'une nation ». On ne saurait mieux dire, et rien n'est plus aisé que de faire sortir de ces lignes la Poétique presque complète du genre qui nous occupe.

Pour être moins explicite et surtout moins dogmatique, la préface de la *Chronique du règne de Charles IX* est tout aussi nette et intéressante. « Je venais de lire un assez grand nombre de mémoires et de pamphlets relatifs à la fin du XVI^e^ siècle. J'ai voulu faire un extrait de mes lectures. » Mérimée et Soulié assignent au roman historique le même champ d'exercice et la même matière, et l'auteur de la *Chronique*, tout en paraissant nous faire confidence de ses goûts personnels, n'en détermine qu'avec plus de clarté quel est et quel doit être le fond même du genre. « Je n'aime dans l'histoire que les anecdotes, et parmi les anecdotes je préfère celles où j'imagine trouver *une peinture vraie des mœurs et des caractères à une époque donnée*... Je donnerais volontiers Thucydide pour des mémoires authentiques d'Aspasie ou d'un esclave de Périclès; car les mémoires... fournissent seuls ces portraits de l'*homme* qui m'amusent et qui m'intéressent. Ce n'est point dans Mézeray, mais dans Montluc, Brantôme, d'Aubigné, Tavannes, La Noue, etc., que l'on se fait une idée du *Français* au XVI^e^ siècle. » Il n'existe pas de meilleure recette du roman

Hosted by Google

historique, et c'est bien le plus caractéristique de ses traits qui vient d'être mis en lumière. Dès maintenant même, il serait possible d'en hasarder une définition.

Ce qui est certain du moins, c'est la possibilité pour lui d'être, au même titre que tant d'autres formes littéraires. Il a un état civil, quoi qu'on ait dit et quoi qu'on puisse dire; ce n'est pas un bâtard. Et même ne pourrait-il pas revendiquer comme des lettres de noblesse? N'est-il donc pas assez visible qu'il touche par quelque côté aux plus grands genres reconnus, et que, à le bien prendre, il est de la même famille que l'épopée, la tragédie et l'histoire ? Tous les chants épiques et tous les gestes de toutes les nations ne sont-ils pas à leur manière d'admirables romans historiques? Les mœurs, les coutumes, les sentiments distinctifs de la race à une époque primitive ou lointaine de son histoire, ne s'y incarnent-ils pas dans des types, comme nous verrons que doivent être justement les personnages du roman historique? De même, n'explique-t-il pas comme la tragédie les circonstances détaillées des révolutions politiques? Et l'histoire, pour se compléter et se rendre plus vivante, n'a-t-elle pas en lui le meilleur, le plus sûr auxiliaire? Mieux encore que les productions de La Calprenède, *Ivanhoe* rappellera la tragédie de Corneille; un grand historien français en pourra tirer confirmation de sa théorie de la conquête en Angleterre, et ce ne sera pas un paradoxe de dire que, par-dessus trente siècles de littérature, c'est à Homère lui-même que Walter Scott donne la main. Peut-être alors le roman historique ne mérite-t-il pas toutes les plaisanteries et tous les sarcasmes que les Jules Janin et les Théophile Gautier, se rencontrant ici — et c'est leur punition — avec les Jouy et les Genlis, lui ont décochés sans trêve. Et nous, ne serions-nous pas autorisés aujourd'hui à traiter leurs critiques de passionnées et d'aveugles, nous n'osons pas dire d'inintelligentes?

Un genre littéraire qui a la prétention d'être, doit avoir

Hosted by Google

une matière et une manière propres, exclusives. Quelle est donc la matière du roman historique ?

Nous le savons déjà : c'est la peinture de mœurs historiques. Tout ainsi que l'objet de ce que nous appelons le roman de mœurs est la peinture des mœurs contemporaines, le roman historique s'attache à la représentation exacte et aussi complète que possible des sociétés disparues, et par cela même devenues historiques. Il est, à la lettre, le roman de mœurs s'appliquant au passé. Videz les grands romans de Balzac de ce qu'ils contiennent de substance moderne, et, en leur conservant la fidélité, la vérité et la profondeur de l'observation, emplissez-les de matière archaïque — Renaissance, moyen âge ou temps encore plus reculés — et vous aurez le roman historique idéal. Le romancier devra donc devenir le contemporain de l'époque qu'il aura choisie, en pratiquer les coutumes, se laisser pénétrer de ses sentiments et de ses idées, en épouser les engouements ou les colères, se faire son chroniqueur ou son journaliste, d'un mot vivre véritablement sa vie tout entière. Le présent est de l'histoire qui se fait : pour notre écrivain, l'époque de son roman, quelle qu'elle soit, devra être et sera toujours du présent. Il nous donnera ainsi la sensation de l'histoire, *au moment même où elle se passe*, et à le lire nous devons éprouver, tumultueuses, violentes, contradictoires, mais toujours vives et saisissantes, les impressions qui se dégageraient des journaux mêmes du temps, si le temps avait eu des journaux. Le *substratum* du roman historique qui se passerait en 1850 est dans les feuilles quotidiennes d'il y a cinquante ans. Elles ont enregistré, à la façon du cinématographe, tous les mouvements et toutes les expressions de la vie d'alors, et c'est justement ce mouvement et cette vie que notre genre a pour objet direct de reproduire. Toutes choses devront y être reconstituées, non pas ainsi qu'il arrive trop souvent dans l'histoire, épurées, figées, glacées, mais tout au contraire grouillantes, bouillonnantes, en pleine agitation et en pleine lave. Comme si nous étions réellement présents au

Hosted by Google

spectacle, nous assisterons au conflit des idées et au choc des passions, et rien ne nous échappera du froissement et de la lutte éternelle des créatures par où se manifeste toute vie, et, avec une énergie plus particulière, la vie humaine. Mais ce qui nous intéressera le plus dans notre cinématographe littéraire, nous lecteurs du XX^e siècle, et dans ce que devra reproduire le roman historique avec le plus de scrupuleuse fidélité, c'est ce qui distingue le passé du présent, ce par quoi les hommes d'autrefois diffèrent si profondément des hommes d'aujourd'hui, nous voulons dire les mœurs. Elles sont ce qu'il y a de plus variable, de plus inconstant et souvent de moins logique dans l'homme : c'est à la peinture des mœurs historiques que notre genre doit uniquement se consacrer. Plus il y apportera d'exactitude et de précision, et plus aussi il représentera des variétés et des différences. C'est ce qu'on appelle la couleur locale. Elle n'est pas seulement nécessaire dans le roman historique : on doit commencer à entrevoir qu'elle pourrait bien être à elle seule le roman historique lui-même, et tout entier.

Puisque le genre n'a d'autre objet que la reconstitution exacte des mœurs, il est de toute évidence qu'il devra descendre dans l'âme populaire, s'y établir en plein centre et faire du peuple son héros principal. Où trouver une expression plus parfaite des mœurs d'une époque que dans les myriades sans nom qui s'en sont imprégnées et les ont toujours subies sans jamais réagir? Les foules seules sont éminemment représentatives par la bonne raison qu'elles ne sauraient être individuelles. Ce sera donc un devoir rigoureux pour le romancier de ne point admettre dans son œuvre les personnalités énergiques, d'un relief nettement accusé et qui se détacheraient avec trop de vigueur sur le fond commun, à moins cependant que ces personnalités ne soient une expression plus complète de leur temps et qu'elles ne l'incarnent pour ainsi dire. Le même motif lui fera impitoyablement exclure les personnages historiques. Leur défaut est d'avoir existé : c'est un défaut

Hosted by Google

rédhibitoire. D'ailleurs, l'histoire ne les revendique-t-elle pas pour son compte? Ils ne sauraient avoir le don d'ubiquité. Le roman historique les laissera donc à l'histoire. Tout au plus leur demandera-t-il, par une indication rapide, une brève évocation, de situer le récit dans le temps; ils seront des utilités chronologiques, pas davantage, et leur valeur sera exactement celle des décors qui encadrent la scène et jusqu'à un certain point contribuent à l'illusion nécessaire au spectacle.

Si le roman historique confine à l'histoire, on voit maintenant qu'il s'en distingue au point qu'il ne se peut rien de plus dissemblable, et que de l'un à l'autre la concurrence n'est pas à redouter. Ils se limitent mutuellement : où l'un finit, l'autre commence. Ce que l'histoire ne peut donner que par brèves indications générales, le roman historique en fait sa matière ordinaire et exclusive. Préoccupée de montrer l'enchaînement des faits, d'en rechercher les causes et d'en contrôler les conséquences, l'histoire ne peut guère s'arrêter dans ces bas-fonds obscurs où s'agitent les foules; l'homme social ou politique l'intéresse seul, et elle néglige volontiers l'homme en lui-même. Comment à de certaines époques a-t-on vécu, pensé, senti, aimé, souffert, elle n'en a cure. Le roman historique, au contraire, n'a pas d'autre préoccupation. Ce qu'il veut connaître, c'est l'homme, et toutes les facultés qui caractérisent essentiellement l'homme, à quelque période que ce soit de sa longue histoire. L'idée que les générations successives se sont faite du monde, comment elles ont compris et manifesté les sentiments principaux de l'intelligence et du cœur humains, les passions qui les ont agitées, les croyances qui les ont soutenues ou leurrées, les vertus ou les vices particuliers que leur ont donnés les siècles, voilà ce qui relève de lui au premier chef. Ce que l'historien expédie en rapides synthèses dans les chapitres de « Considérations générales » ou de « Réflexions sur les mœurs », le romancier en fait l'analyse détaillée et patiente. C'est ainsi que, du fond ténébreux où dans l'histoire on les

Hosted by Google

sentait se mouvoir confusément, le roman attirera et fera venir sous la pleine lumière de la rampe les humbles et les petits, les pauvres et les dédaignés, comparses autrefois-méprisés, et qui vont devenir les héros et les protagonistes de l'œuvre. Les rôles seront renversés, et nous aurons l'envers, ou mieux, le dessous de l'histoire. Tout ce troupeau humain, dont jusqu'alors on avait à peine entendu le sourd piétinement, nous sera longuement présenté et minutieusement décrit. On nous dira ses pensées et ses actions, on nous contera ses joies et ses souffrances, et, au lieu du spectacle brillant et quelquefois sommaire auquel l'histoire nous a habitués — intelligences politiques ou génies de conquérants organisant ou bouleversant le monde —, nous aurons le plaisir de voir s'agiter sur la scène des hommes comme nous, nos vrais ancêtres et nos frères. Tandis que Napoléon « flamboiera comme un phare », nous serons avec les mères qui le maudissent — ou avec les fils que sa gloire a grisés et qui ne rêvent que d'exhausser encore avec leurs propres corps son piédestal.

Le tableau sera d'autant plus intéressant qu'il sera plus exact, et il ne sera exact qu'à condition de respecter la couleur locale, dans les détails extérieurs sans doute, mais surtout dans les mœurs et dans les sentiments. Le pittoresque extérieur, ameublements, costumes, etc., n'est pas fort difficile à obtenir, et il est fort séduisant. On sait l'importance et le succès que lui ont faits les romantiques. On sait aussi la tyrannie que de bonne heure il a exercée sur la nouvelle école, comment il en est venu à lui faire oublier l'objet même de l'art littéraire, et qu'il est enfin descendu jusqu'à ne plus être qu'une manière de bric à brac. Il faut se défier du pittoresque extérieur ; son emploi n'est pas sans danger. Des décors exacts sont nécessaires pour fixer le lieu de la scène, et il est vrai qu'on les regarde avec beaucoup d'attention, cependant que le rideau se lève avec une lenteur plus ou moins majestueuse. Aux premières répliques du dialogue, pour peu

Hosted by Google

que l'auteur ait du talent, on les a déjà oubliés. Il en est de même dans le roman. Cottes de mailles, cuirasses, casques et manteaux de velours que la lumière caresse ou fait étinceler, pourront exciter un instant ma curiosité. Mais si ce sont mes yeux seuls qu'on a voulu intéresser, et si derrière le casque éblouissant ou l'armure splendide je ne distingue pas une intelligence ou un cœur d'homme, autant vaut contempler la panoplie dont on aurait affublé un mannequin.

C'est l'effort — et la gloire — du roman historique de nous présenter des âmes qui, tout en ressemblant aux nôtres par les traits généraux et universels de l'humanité, s'en distinguent néanmoins avec assez de netteté pour que ces différences, à elles seules, soient une source profonde d'intérêt. Les Français du XV^e^ siècle ont été des hommes comme nous, et des Français comme nous : n'est-t-il pas vrai pourtant que leur être intime n'est guère semblable au nôtre, pas plus que nos costumes ne rappellent leurs costumes? Saisir ces différences particulières dans les ressemblances générales, les bien mettre en lumière et les faire comprendre, autrement dit, ressusciter dans toute la vérité complexe de ses idées, de ses mœurs, de ses sentiments, une société complètement disparue, une société morte, quelle redoutable entreprise! A l'essayer seulement on mérite le respect, y réussir doit forcer l'admiration. On y a réussi quelquefois, et nous ne serions pas en peine d'en tirer les preuves de la *Bibliothèque de romans historiques* dont nous parlions au commencement de cette étude. On nous pardonnera cependant de prendre nos exemples plus haut — bien entendu il ne peut s'agir ici que de chronologie. Nous ne les emprunterons pas non plus à Walter Scott. Ce n'est pas qu'il ne puisse en fournir; mais ses plus intrépides admirateurs sont bien forcés d'avouer que la fidélité des mœurs n'est pas chez lui qualité ordinaire et éminente. Relisez, à défaut des *Récits Mérovingiens* d'Augustin Thierry, les *Romans historiques du Languedoc*, de Soulié, et particulièrement les deux épi-

Hosted by Google

sodes, *les Romains* et *les Chrétiens*, et voyez comme l'évêque Saturnin, les saintes Puelles, Valérie et Sidonie, sont des expressions saisissantes de la pureté, de la simplicité, de l'ardeur mystique des premiers fidèles de l'Église. Ou plus simplement encore, et plus à portée de la main, ouvrez la *Chronique de Charles IX*. La préface avertit que l'auteur aime les anecdotes et que c'est au moyen d'anecdotes qu'il « refait » dans son esprit et « ressuscite » un caractère : vous jugerez que nombre de caractères ne sont pas trop maladroitement refaits et qu'on les a assez bien ressuscités. C'est d'abord la cour aux mœurs brillantes et frivoles, gaie, étourdie, turbulente et tapageuse. Un courtisan de Charles IX doit être insouciant, léger, railleur, galant : Comminges, Bernard, Vaudreuil, Rheincy ont tous ces défauts — ou toutes ces qualités. Mais, plus que tout encore, nos aimables espiègles seront *raffinés*. « Un raffiné est un homme qui se bat quand le manteau d'un autre touche le sien, quand on crache à quatre pas de lui, ou pour tout autre motif aussi légitime. » Jamais gentilshommes n'eurent l'épiderme aussi chatouilleux. La comtesse de Turgis laisse tomber un gant devant Mergy; pour le ramasser, Comminges pousse assez rudement le jeune huguenot. C'est un prétexte suffisant pour une rencontre : Comminges et Bernard iront sur le terrain. Et quelle manière admirable de comprendre et de pratiquer leur religion! La belle pièce que ce Vaudreuil avec sa macaronique prière qu'il récite toujours « à voix basse et les yeux fermés... *Laus Deo*, *pax vivis*, *salutem defunctis*, etc. ! » Et la vivante et caractéristique figure que celle de frère Lubin! Voilà certes des physionomies bien de leur temps et merveilleusement empreintes de couleur locale. Elles pâlissent cependant devant la vigueur de ton de la comtesse Diane de Turgis. C'est, et de beaucoup, la création la plus originale et la plus vraie du livre. Il y a chez elle une naïveté d'inconscience, une candeur d'immoralité vraiment admirables. Elle voudrait sauver Bernard des dangers éternels auxquels elle croit que sa

Hosted by Google

religion l'expose. « Est-ce que l'amour que vous auriez pour une femme d'une autre religion que la vôtre, est-ce que cet amour ne vous ferait pas changer? Dieu se sert de toute sorte de moyens. » A plus forte raison ne les négligera-t-elle pas elle-même. Elle commence par les prodiguer. Mais, en dépit de tant de générosité, la conversion du jeune homme se fait bien attendre, et ces retards mettent à la torture une âme naturellement charitable et dévouée jusqu'au plus complet sacrifice. « Si je pouvais te sauver, que je serais heureuse! Oui, si je pouvais sauver ton âme, tous mes péchés me seraient remis; tous ceux que nous avons commis ensemble, tous ceux que nous pourrons commettre encore, tout cela nous serait remis. Que dis-je? Nos péchés auraient été l'instrument de notre salut! — En parlant ainsi, elle le serrait dans ses bras de toute sa force. » La situation est d'un comique profond qu'en vrai *dilettante* de l'ironie, Mérimée savoure à longs traits et délicieusement, et dont il fait bien goûter au lecteur la saveur singulière. Mais la figure n'est pas seulement vivante : Diane a dû exister réellement, et il est certain que l'époque de Charles IX a connu de ces étranges sœurs d'Eloa qui commencent par leur propre chute l'œuvre de rédemption.

C'est ainsi que l'exacte reconstitution des mœurs fait, et exclusivement, tout l'intérêt de la *Chronique*, comme elle avait fait déjà celui des *Chouans* de Balzac. Toute une société y revit dans la multiplicité de ses détails individuels et de ses traits caractéristiques. Ce sont des créatures humaines qui agissent devant nous, mais des créatures d'un autre temps, et de mœurs différentes. L'impression dernière est celle d'un cinématographe qui aurait enregistré des vues du XVI^e^ siècle — des vues psychologiques s'entend. Cela est tout simplement admirable, malgré quelques excès et quelques faiblesses. Hugo ne nous fera pas éprouver ce plaisir; voilà pourquoi il faut, quoi qu'on en ait, si l'on se place au point de vue du roman historique, mettre la *Chronique* bien au-dessus de *Notre-Dame*.

Hosted by Google

de Paris (1), d'une imagination et d'une fantaisie prestigieuses sans nul doute, mais d'une faiblesse et d'une insuffisance singulières dans la peinture des mœurs du XVe siècle. Ce n'est évidemment pas de Victor Hugo que le roman historique pouvait attendre des chefs-d'œuvre. Mais les amateurs du genre ont peut-être raison de regretter que Mérimée et Balzac n'aient pas donné de pendants à leur tableau des *Chouans* et de la *Chronique*. La France n'aurait eu rien à envier à l'Angleterre, et les imitateurs de Walter Scott, de ce côté du détroit, eussent fait oublier l'original — en le dépassant.

C'est à d'autres qualités, en effet, beaucoup plus accessibles, précieuses cependant, que Walter Scott doit sa gloire. Il n'a point laissé, selon nous, de peinture complète des mœurs d'une époque. *Ivanhoe, Quentin Durward, Kenilworth* ont des touches heureuses et des détails bien observés : le tableau reste à faire. Mais on peut toujours donner l'impression fort nette d'un siècle par l'évocation de ses mœurs politiques. Ce ne sera jamais qu'un coin du tableau : si le dessin en est fidèle, l'intérêt peut encore être grand. C'est la nouveauté charmante et forte des « Waverley Novels », que les intérêts généraux et, si l'on peut ainsi parler, les passions publiques y ont le pas sur les intérêts et les passions exclusivement privés. Par là, bien plus encore, nous le savons maintenant, que par l'emploi des personnages historiques, les romans de l'illustre Écossais méritent d'être regardés comme les premières productions dignes du genre dont ils assurèrent la vogue. Il s'agit bien des amours de Waverley et de Rosa Bradwardine ! C'est l'Écosse elle-même qui est en scène, avec les divisions intestines qui la travaillent, ses crises régulières de loyalisme et ses révolutions périodiques pour le rétablissement des Stuarts. Et qu'est-ce que le mariage de Quentin et d'Isabelle, en regard des intrigues politiques de Louis XI ? Désormais le roman ne

(1) Pour plus ample démonstration de ce point de vue qui peut en effet surprendre, voir dans notre livre déjà cité le chapitre sur *Notre-Dame de Paris*.

Hosted by Google

considère plus exclusivement les personnages en eux-mêmes et pour eux-mêmes, mais plutôt comme en fonction de la société ou de l'époque à laquelle ils appartiennent. Ce ne sont plus leurs sentiments ou leurs pensées propres qu'il nous décrit, mais ceux de la foule obscure qu'ils représentent ou qu'ils résument. On conçoit dès lors que la partialité et la passion trouvent place dans la peinture. Les divers partis seront évoqués sous nos yeux avec leur cortège ordinaire de violences et d'injustices. C'est à l'histoire de faire le départ entre la vérité et l'erfeur, et, en présence de certains débordements, d'éprouver des scrupules. Le roman historique, au contraire, accueillera tous les excès, parce qu'il n'y a pas d'excès qui ne soit significatif de la passion, c'est-à-dire de la vie en pleine intensité et en pleine force. Ses principaux personnages d'ailleurs, gens du vulgaire, nous l'avons vu, ne raisonnent guère leurs sentiments et se jetteront presque toujours dans les extrêmes. « Si vous me montrez un républicain sincère en 93, je veux qu'il verse de vraies larmes sur la vertu de Maximilien et qu'il exècre la femme Capet pour avoir souillé l'innocence de son propre enfant. (1) » Ce n'est peut-être point là une vérité générale, et l'historien n'enregistrera le fait que pour le déplorer ou en sourire. Le romancier au contraire, sûr d'y voir l'expression d'un « état d'âme », s'empressera de l'accueillir et de le mettre en bonne lumière. De même, il est bien possible que le Cédric d'*Ivanhoe* soit faux au jugement de l'histoire, et que la conquête de l'Angleterre se soit produite autrement que ne l'ont rêvé Walter Scott et Augustin Thierry, et pourquoi, en vérité, irions-nous nous en préoccuper? Le seul point qui nous intéresse est de savoir si un Franklin du XII^e^ siècle a pu voir d'un œil indifférent son pays envahi par l'étranger, ses droits diminués et ses libertés réduites,

(1) Ces expressions sont de M. Augustin Filon, dans une lettre où il mettait généreusement à notre service son expérience personnelle de tout ce qui a trait au roman historique et nous confirmait dans quelques idées de tout ce passage. C'est un plaisir pour nous de l'en remercier ici bien vivement.

Hosted by Google

et s'il n'a pas gardé aux spoliateurs une haine d'autant plus intraitable qu'elle se sent impuissante. Or, Cédric doit avoir existé, tout autant que Front-de-Bœuf, Brian de Bois-Guilbert, le prieur Aymer, Gurth et Wamba, et l'inoubliable Tuck, et le brave Locksley. Sans doute nous n'avons pas sur leurs mœurs des renseignements bien profonds ni bien complets ; mais ils nous font connaître la catégorie de la société à laquelle ils appartiennent ; ce sont des représentations sociales, donc historiques ; il suffit pour que *Ivanhoe* soit un chef-d'œuvre.

Parfaitement distinct des autres genres par sa matière et son objet, le roman historique aura une façon particulière, originale, de mettre cette matière en œuvre : tout autant que le fond, sa forme et ses moyens lui seront personnels.

A tout roman une intrigue est nécessaire : nous en aurons une, mais aussi réduite que possible. Elle sera simplement le lien léger qui unira les unes aux autres les scènes de mœurs pour lesquelles seules l'œuvre est faite. C'est l'espèce d'intrigue du *Misanthrope*. Quel est le vrai sujet de la *Chronique de Charles IX?* Le massacre de la Saint-Barthélemy? L'ouvrage alors serait bien mal composé. Les amours de Diane et de Mergy? A peine savons-nous comment elles finissent. Il est visible que pour Mérimée la fable ne compte guère. A y regarder de bien près, est-elle plus importante dans *Ivanhoe*, *Quentin Durward* ou l'*Abbé?* Et malgré leurs apparentes complications, les *Chouans* sont-ils plus soignés de ce côté? Pas plus que le roman de mœurs, le roman historique ne peut aimer l'intrigue ; il la traitera comme un moyen, et, sans la sacrifier complètement, il ne la tiendra jamais qu'en médiocre estime.

Pour lui être ordinaire, le procédé n'a rien de bien rare. Notre genre aura plus d'originalité dans la conception de ses personnages. C'est même ici sa particularité la plus saisissante. S'ils veulent être justes et ressemblants, ses héros doivent n'avoir jamais existé. L'affirmation paraît

Hosted by Google

d'abord paradoxale : elle n'a rien que de très logique et de très simple. Quel est donc l'objet immédiat, l'objet unique du roman historique? L'exacte représentation des mœurs du passé. Or, quel personnage réel sera jamais assez représentatif de son temps ? Son individualité même fera nécessairement limite et obstacle à sa généralité, et le moyen de donner une sensation nette des mœurs d'une époque que par des types généraux qui en incarneront les divers caractères et réaliseront excellemment les traits différents de sa physionomie? A procéder ainsi, on n'évite pas seulement tout démêlé avec l'histoire — qui sortira toujours victorieuse du conflit, on se donne encore la liberté de distribuer en autant de types qu'il sera nécessaire les idées et les faits qu'auront amassés une observation profonde et une étude judicieuse. Les moindres détails caractéristiques d'une société pourront s'exprimer chacun par un personnage dont la fonction essentielle sera justement de mettre ce détail en pleine lumière. L'œuvre y gagnera de la netteté et un singulier relief. Ce sont les moyens mêmes de l'art classique, et Molière n'en a jamais connu d'autres. C'est ainsi qu'il a fait son *Misanthrope*, son *Avare* et ses *Femmes savantes,* et de la même façon Balzac a réalisé les types immortels de sa *Comédie humaine*. Alceste, Harpagon, Chrysale, Grandet, le père Goriot et le baron Hulot n'ont pas plus existé que Cédric, Mergy, Diane de Turgis, Marche-à-Terre ou le recteur Gudin, et c'est justement ce qui fait, nous ne disons pas seulement leur beauté, mais leur vérité même. Tous dépassent la réalité et la complètent, sans jamais la dénaturer d'aucune sorte, et ils ne sont tous, si l'on peut ainsi dire, que des individualités collectives. En eux se résument les milliers de créatures d'où l'écrivain les a précisément dégagés. De là leur vie et leur force. Cédric, c'est toute la race des vieux franklins-saxons, aigris par la perte de l'indépendance nationale. Le catholicisme breton et l'indicible horreur que font éprouver les nouveautés républicaines à un pays invinciblement monarchique respirent de façon saisissante

Hosted by Google

dans l'horrible Marche-à-Terre et l'intrépide recteur Gudin, comme Diane et Mergy expriment assez bien, et tels qu'ont dû les éprouver des foules d'âmes au XVI^e^ siècle, l'une les conflits quelquefois douloureux de la passion et des croyances religieuses, l'autre la pitié dédaigneuse pour la pratique d'un culte purement formaliste. Tous, tant qu'ils sont, ils ne sont pas simplement animés d'une vie individuelle, laquelle est toujours étroite et précaire par quelque endroit; mais ils vivent de la vie générale et collective du groupe qu'ils représentent et que donc ils ressuscitent. Tous sont des types, et des types historiques puisqu'ils appartiennent au passé, et par eux l'objet même du roman se trouve réalisé dans toute sa vérité et sa plénitude.

Ce principe est l'exclusion définitive des personnages historiques que nous avions déjà entrevu, qui serait un des traits caractéristiques de la Poétique du genre. Ils ne seront admis que dans la mesure où ils ressembleront aux types généraux dont nous venons de parler, et qu'ils seront représentatifs de leur époque. Mais il sera prudent au romancier, et pour toute espèce de raisons, de ne pas se complaire trop longtemps dans leur compagnie; c'est une fréquentation dangereuse. Aussi bien, puisqu'il est parfaitement établi qu'ils ne sauraient plus être les protagonistes, les rôles étant désormais renversé et la première place n'appartenant qu'à quiconque sera *unus ex multis*, le plus sûr est encore de les laisser dans l'ombre, ou de les réduire au rôle de grandes utilités, à moins qu'on ne se contente de leur demander des indications chronologiques et qu'on ne les oblige à n'être plus que des dates concrètes, pour ainsi dire, et d'autant plus faciles à retenir. Quoi qu'il en soit, leur règne est bien fini. C'est même uniquement pour l'avoir laissé durer trop longtemps et pour en avoir subi trop docilement le despotisme, que le roman historique, pendant de si longues années, a langui si misérablement. Comme toute la littérature à cette époque, il avait besoin de faire sa révolution, et, pour parler

Hosted by Google

comme on parlait vers 1830, le triomphe, dans son sein, de l'esprit démocratique lui assurait la vie en le mettant en liberté.

III

Malheureusement la possibilité d'exister n'implique pas nécessairement la facilité d'existence. Il est de certaines plantes d'une nature si particulière qu'elles parviennent assez rarement à floraison, sans que les fleurs en aient plus de beauté ou plus de parfum. Le roman historique pourrait bien être une de ces plantes peu favorisées.

Le roman est — par définition, pourrait-on dire, — une œuvre qui passionne ou du moins qui amuse. En dépit des prétentions de quelques romanciers, ce n'est pas une instruction sérieuse qu'on s'avise de demander à cette sorte d'ouvrages. Des observations exactes, de fines analyses, dans un récit attachant et que l'écrivain fera sagement de ne jamais négliger, voilà les meilleures qualités qu'on en exige. L'intrigue amoureuse sera encore la source d'intérêt la plus abondante et la plus sûre. C'est ce qui soutient, anime, échauffe. C'est justement aussi l'espèce d'intrigue qu'il sera prudent au roman historique de ne pas développer pour elle-même. Son objet, nous l'avons assez dit, n'est pas l'étude des passions de l'amour. Le voilà donc privé d'un moyen d'émotion aussi facile qu'infaillible, et en danger de se laisser envahir par la froideur. Le *Misanthrope* n'est pas, que l'on sache, une comédie palpitante, et il y a des romans plus dramatiques que certaines études de mœurs de Balzac. Sans doute, pour peu qu'il soit avisé et d'une certaine culture, le lecteur ne s'en plaindra guère. Mais il est assez dans l'habitude des romanciers de désirer les suffrages de la foule. Et le lecteur avisé lui-même remarquera bien vite que, pour écrire le *Misanthrope* ou les *Illusions perdues*, il faut s'appeler Molière ou Balzac, que le génie seul peut avoir de ces témérités et que le roman historique, n'étant qu'un

Hosted by Google

tableau de mœurs, impose, et sans cesse, de pareilles audaces.

Ce n'est point, à la rigueur, une infériorité tellement considérable, pour un genre, que d'être condamné à ne jamais être ni bien passionnant ni donc bien populaire. Mais le roman historique, tel au moins que nous l'entendons, a encore contre lui le désavantage de ne point présenter d'intérêt assez immédiat ou assez général. Ce n'est pas son fait que l'étude de l'homme dans ce qu'il a de plus permanent, de plus universel, de plus humain en un mot. Au contraire, tout ce que des hommes d'époques ou de pays différents ont pu sentir et penser de plus particulier, de plus local, de plus topique, en d'autres termes, les modifications que l'espace et le temps ont apportées aux sentiments les plus généraux, voilà, et exclusivement, son domaine. Or, si personne, en notre siècle surtout, ne saurait nier la séduction du pittoresque et de l'exotisme, il n'est personne aussi qui ne convienne qu'exotisme et pittoresque ont vite fait de lasser, qu'il n'est qu'un sujet dont jamais on ne se rebute, et dont au surplus toute la littérature ne doit être que l'expression, et c'est l'homme, c'est nous-mêmes, c'est-à-dire précisément le seul objet dont l'étude générale soit à peu près interdite au roman historique.

Que de difficultés, d'ailleurs, pour y réussir ! et quel labeur de bénédictin pour arriver à une connaissance précise et complète de l'époque qu'on veut faire revivre ! Car il ne suffit pas d'en savoir ce qu'en savent les historiens. Il faut ici plus de pénétration et en même temps plus de finesse. A travers les actions ou les faits par où elles se manifestent, c'est une nécessité absolue de parvenir jusqu'aux âmes mêmes, d'en démêler les pensées, d'en distinguer les sentiments, et dans ce qu'ils ont de plus particulier, de plus caractéristique de l'époque. Il faut tout connaître par l'intérieur, pour ainsi dire, et, mieux encore, par le dessous. D'un mot, les hommes du passé doivent, pour notre romancier, redevenir des con-

Hosted by Google

temporains. Tâche immense, bien faite pour épouvanter un écrivain — et pour lui attirer l'admiration, s'il n'y est pas trop inférieur! On conçoit cependant qu'à force de recherches, d'études et de divination, il puisse donner un chef-d'œuvre : le temps lui manquera, nous ne disons pas pour en écrire, mais pour en préparer plusieurs, et la perspective sans doute est assez peu attrayante.

Aussi bien est-il parfaitement sûr d'intéresser même des lecteurs d'élite? Et de quelque souplesse de sympathie que nous nous targuions aujourd'hui, quelle que soit notre facilité à pénétrer et à comprendre des âmes tout à fait différentes des nôtres, n'y a-t-il pas des sujets qu'il serait téméraire d'aborder et que le talent le plus prestigieux ne saurait nous faire admettre? Essayez de représenter des mœurs par trop primitives, et par exemple le sacrifice d'Iphigénie : ou vous serez horrible, ou vous ne serez pas compris. De toutes ses forces notre cœur protestera contre notre intelligence, et il est bien à craindre que le roman ne fasse les frais du conflit.

A supposer même que nous comprenions toujours complètement, il nous restera encore bien des inquiétudes et bien des malaises. Toutes les mœurs décrites par le roman historique appartiennent nécessairement au passé, et donc ont disparu avec les sociétés qui les ont pratiquées. Où prendre alors un moyen de vérification et de contrôle? Comment éprouver la vérité ou même la vraisemblance de toutes ces pensées et de tous ces sentiments qui, par définition, ne doivent pas être les nôtres? Et quel dommage vraiment que les fameux procédés du « Roman expérimental » soient si aventureux, si hypothétiques, si impossibles! Nous entrerions plus aisément dans l'état d'âme de Salammbô et nous comprendrions tout de suite comment la prêtresse de Tânit peut languir si longtemps après le Zaïmph. Mais la vérité est que toute cette psychologie est par trop aventureuse ; nous sommes obligés d'en croire aveuglément l'écrivain, sans examen ni critique, et cette abdication complète est le dernier

Hosted by Google

sacrifice qu'on fasse volontiers. Là est le vice originel, et comme la tare du roman historique. En vain m'affirme-t-on à grands renforts de citations et de textes qu'il n'y a pas un détail de l'œuvre qui ne soit d'une exactitude bien et dûment contrôlée, que l'auteur se serait fait scrupule de rien inventer et qu'il s'est contenté d'être un interprète rigoureux, détaché, impersonnel. C'est possible, mais là n'est pas la question. Il est d'une vérité universellement reconnue, d'une vérité irréfragable, d'une vérité certaine, que Brutus a présidé en personne à l'exécution de ses fils : en entrerai-je mieux dans les sentiments de cette brute héroïque? Et croyez-vous qu'une sympathie bien profonde m'attache jamais à une âme avec qui je ne me sens rien, absolument rien de commun, et qui pour un peu d'admiration me fait éprouver beaucoup d'horreur? Le jeune Horace aussi est d'une belle vérité poétique, sinon historique; mais est-ce ma faute à moi si les déclarations furibondes de cet énergumène me touchent aussi peu que possible, et si je réserve toute ma tendresse pour Curiace, parce que je retrouve en lui un semblable et un frère? Trop de Brutus, d'Horaces et pas assez de Curiaces, c'est l'inconvénient et le danger perpétuels du roman historique. Il n'en saurait exister de plus graves.

Enfin, la tentation, malgré ses dangers, peut s'offrir, ou la nécessité s'imposer, d'introduire dans l'œuvre des personnages historiques. C'est ici que l'auteur devra redoubler de précaution et de vigilance. Pour rester fidèle à la tonalité générale du récit, il évitera de les montrer dans des scènes historiques et de leur prêter des mots historiques. C'est affaire à l'histoire. Mais le redoutable péril, de les produire dans des situations toutes simples et privées, et au niveau même des protagonistes dont nous savons qu'en général la nature ne saurait être bien délicate, ni la condition bien relevée! S'ils allaient se vulgariser de toute la vulgarité qui les environne et où ils baignent, pour ainsi dire! On les a si souvent déshabillés devant nous! De prétendus adeptes du roman historique

Hosted by Google

ont pris un plaisir si vif à nous étaler leurs petitesses ou leurs misères, et à nous faire convenir qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre ! La constatation est si flatteuse pour le lecteur qui se croit grandi de toute leur humiliation ! La tragédie idéalise ses héros : quel est le personnage qui n'est pas sorti diminué d'un roman historique, et dont la conduite ne rappelle celle des acteurs du *Verre d'eau* de Scribe ? Il faudra donc rester à égale distance des deux extrêmes, éviter une noblesse de convention emphatique et ridicule et se garder d'une trivialité grossière et indécente.

Le chemin est glissant et pénible à tenir. Raison de plus pour mettre tous ses soins à se préserver des chutes.

Ce sont là difficultés intrinsèques sérieuses, sinon insurmontables. Il y a encore des causes extrinsèques de faiblesse ou d'erreur qui, pour être moins dangereuses, n'en ont pas moins leur importance.

Quelles que soient l'étendue de son savoir et la sûreté de son érudition, un auteur de romans historiques n'est jamais sûr d'avoir touché la vérité et fait une œuvre immuable. Ses livres seront toujours à la merci, faut-il dire des fluctuations ? mettons plutôt des progrès de l'histoire, et il est de notoriété suffisante que celle-ci s'achemine vers la possession de la vérité éternelle par des chemins souvent fort détournés et coupés de bien des voies de traverse. Il suffira d'une étude plus profonde, de la plus mince découverte, quelquefois même du simple triomphe momentané d'une théorie, pour ruiner de fond en comble des œuvres jusque-là réputées solides et fortes. *Ivanhoe* en est un assez bel exemple. Pour la science contemporaine, c'est une conception fausse que celle qui fait le fondement de l'ouvrage. Il est vrai que l'*Histoire de la Conquête* se trouve du même coup irrémédiablement compromise — jusqu'à ce qu'un système nouveau lui rende peut-être son ancien prestige. C'est l'éternel amusement, et, qui sait ? une des raisons d'être de l'histoire comme de la philosophie, que ce perpétuel flux et reflux d'opinions

Hosted by Google

contradictoires. Elles démolissent, rebâtissent, pour démolir encore et rebâtir sans cesse, à l'infini. Et à cela il n'y a rien à redire, puisque c'est tout leur objet. Mais ce n'est pas celui du roman historique, et il sera le premier à pâtir cruellement de toutes ces incertitudes.

Quelquefois même sa situation sera plus précaire encore et il y a de certaines erreurs historiques auxquelles il sera obligé de se soumettre, sous peine d'insuccès. Toutes les légendes, les caractères convenus, les jugements établis qui s'attachent encore aujourd'hui à des parties de notre histoire nationale, il semble bien difficile, même si l'histoire en a fait justice, que le roman historique ne les respecte pas comme malgré lui. Ainsi, bien loin de contribuer pour sa part à la diffusion et à l'établissement de la vérité, c'est l'explication inexacte ou l'opinion légendaire qu'il contribuera, autant qu'il est en lui, à propager. Qu'on essaie de calculer le nombre d'idées fausses que les prétendus romans historiques d'Alexandre Dumas ont accréditées auprès de certains lecteurs ! On dira que l'exemple est aussi mal choisi que possible, et que l'auteur d'*Isabel de Bavière* et des *Trois Mousquetaires* est trop sujet à caution. Mais c'est qu'il y a et qu'il y aura longtemps encore des sujets qui pourraient bien transformer, en dépit d'eux et quoi qu'ils en aient, les plus scrupuleux romanciers du monde en des façons d'Alexandre Dumas ! Quel est le roman historique qui osera affirmer que la prise de la Bastille, par exemple, n'a pas l'importance matérielle que l'imagination populaire y a très rapidement attachée, et que, dans la demi-douzaine de prisonniers enfermés dans l'horrible forteresse, symbole du pouvoir tyrannique et de la force arbitraire, il n'y avait guère que des criminels de droit commun ? Il est plaisant, en vérité, ce Daniel d'Arthez des *Illusions perdues*, avec ses conseils d'une si naïve audace à Lucien de Rubempré. « Vous avez un moyen d'être original — dit-il ingénument à l'apprenti disciple de Walter Scott — en relevant les erreurs populaires qui défigurent la plupart de nos rois. Osez, dans votre

Hosted by Google

première œuvre, rétablir la grande et magnifique figure de Catherine que vous avez sacrifiée aux préjugés qui planent encore sur elle. Enfin, peignez Charles IX comme il était et non comme l'ont fait les écrivains protestants. Au bout de dix ans de persistance, vous aurez gloire et fortune. » Rien n'est plus douteux, ou plutôt c'est le contraire qui est la vérité même. Comme si c'était le rôle du roman historique de redresser « les erreurs populaires », et que le don quichottisme pût être un seul instant son fait ! Mais à quoi s'occuperait donc la froide, sereine et impartiale histoire ? C'est à elle de corriger les jugements du public en faisant la lumière égale sur toutes choses. Alors, mais alors seulement, le roman historique pourra commencer son œuvre. Pour certaines périodes de notre histoire, ce moment arrivera — dans quelques siècles.

Voilà peut-être d'assez bonnes raisons de croire que le vrai roman historique ne sera jamais populaire, ni probablement jamais largement cultivé, — et voilà une condamnation, bien inattendue, d'Alexandre Dumas et de tous ceux qui lui ressemblent. — Il y faut trop de qualités, trop de lenteur, trop de patience, et pour des résultats qui resteront toujours assez minces en somme. Pareil labeur et pareil désintéressement ne se rencontrent guère chez un romancier, et comme à Manzoni, mais pour d'autres motifs, l'avenir du genre nous paraît assez triste. Sa brillante, son éblouissante reprise dans le premier tiers du XIX^e^ siècle, ou pour parler plus exactement, ses vrais débuts pouvaient cependant faire illusion sur sa vitalité réelle. Puisqu'il avait eu un tel éclat vers 1830, pourquoi la fortune, après l'avoir un instant délaissé, ne lui rendrait-elle pas un peu de son antique splendeur ? Au surplus, ne voyons-nous pas toutes les formes du roman se succéder de nos jours avec une régularité mathématique ? Le roman historique devait donc à son tour réapparaître, comme les autres. Le raisonnement est plus spécieux que juste : les choses elles-mêmes en ont fait la preuve. La prodigieuse floraison du genre, de 1826 à 1830, s'explique

Hosted by Google

par des circonstances uniques, exceptionnelles. C'est la période d'assaut des vieilles bastilles littéraires. Tous les jours, de jeunes révoltés, enthousiastes et chevelus, poussent plus haut leur cri de guerre : « Le classicisme, voilà l'ennemi ! » Mort aux classiques décolorés, froids, sans vie, à leurs fantoches tragiques si lamentables, et vivent le pittoresque, l'exotisme, la couleur, les donjons et les cathédrales ! Mais toutes ces nouveautés, le roman historique les renferme, et en abondance. Qu'est-il donc autre chose que pittoresque, exotisme, couleur ? Et ne déroule-t-il pas de préférence ses scènes au milieu de châteaux et d'églises gothiques ? On devait faire fête au roman historique. Et ce fut en effet, quelques années durant, une véritable fureur. Au moins les fougueux révolutionnaires cultivaient-ils le genre, non pas certes tel que nous avons essayé de le définir, mais tel à peu près que l'avait pratiqué Walter Scott ? Ils le croyaient peut-être. En réalité, Mérimée et Balzac mis à part, ils faisaient tantôt du romantisme à outrance, tantôt et plus simplement ils purgeaient leur avidité de bariolage, leur besoin de sensations violentes, de « truanderies en hoquetons et en hennins », témoins ce licencieux Régnier-Destourbet, cet obscène Roger de Beauvoir et cet immonde bibliophile Jacob. Le roman historique n'était qu'un prétexte et un moyen. En vérité, c'est bien de reconstitution exacte du milieu qu'ils se souciaient, et de vérité des mœurs qu'ils avaient cure ! La cause est plus générale et c'est le romantisme lui-même qui est en jeu ; c'est lui qu'ils cultivent, lui qu'ils développent, lui dont ils préparent l'établissement définitif et le triomphe, avant d'en hâter la ruine. N'est-il donc pas assez évident que rien ne servait la cause de la nouvelle école comme le genre cher à Walter Scott ? Le roman historique n'a pas fait le romantisme, c'est par trop incontestable ; il ne lui a donné ni sa forme, ni son esprit, et c'est fort heureux en vérité : mais le roman historique étant à ce moment le plus romantique des genres, il devait contribuer plus activement, plus vigou-

Hosted by Google

reusement qu'un autre, à propager le romantisme, à lui faire obtenir partout gain de cause, et donc à hâter l'explosion finale. Bien loin d'être hardie, la conclusion nous paraît d'une banalité presque humiliante. Une assez forte preuve d'ailleurs de la relation intime entre le développement du roman historique et la cause même du romantisme, c'est l'oubli profond dans lequel le genre n'a pas manqué de tomber dès après 1830. — Mais *Salammbô?* et le *Capitaine Fracasse?* et le *Roman de la Momie?* — A cela nous répondrons que la tragédie n'est pas morte, qu'elle est au contraire en pleine renaissance : le moyen d'en douter après *Severo Torelli* et la *Fille de Roland ?*

Puisqu'il a fallu au roman historique des circonstances spéciales pour se développer, il était à prévoir que, ces circonstances disparues, il perdrait, ou à peu près, toute sa vigueur première. L'essai de restauration qui a été tenté n'a pas donné les résultats qu'on avait eu le tort d'en attendre. Est-ce à dire que le genre soit condamné à disparaître ? Nullement ; mais il faudrait le retour de circonstances spéciales — lesquelles pourraient fort bien ne pas être les mêmes qu'en 1830 — pour lui rendre sa vogue d'antan. Sinon, il végétera, portera de temps à autre quelque fruit — notre époque en a produit de fort savoureux — mais plus d'abondantes, de luxuriantes moissons. Quoique de nature essentiellement démocratique, il ne sera jamais populaire. Ici encore, il convient de ne pas se laisser abuser par le regain d'« actualité » du drame, de la pièce historiques. Ce sont là choses différentes qu'il est toujours dangereux de comparer. Le même public peut fort bien s'ennuyer dans un livre et l'applaudir au théâtre : il y en a des exemples. Le prestige des décors, la réalisation ou l'incarnation par un acteur favori de tel personnage historique, le mouvement trépidant et fiévreux du dialogue et de l'action, tout cela explique fort bien l'illusion et le plaisir. Une figure historique est une convention de moins dans une pièce ; dans un roman c'est souvent une vérité de trop. Puis on apporte moins de scrupules

Hosted by Google

au théâtre, et on ne songe plus du tout, à moins d'avoir l'humeur bien chagrine, aux fâcheux moyens de vérification. Que le personnage soit logique, qu'il se tienne, il suffit. Je serais à la rigueur capable de supporter un Louis XIV modeste et constitutionnel, un Louis XVI énergique jusqu'à la dureté, et un Louis XV doué de toutes les qualités civiques ou pratiquant toutes les vertus de famille. On n'accorde pas au romancier les libertés presque illimitées qu'on passe au dramaturge.

Enfin on ne se prête pas, on ne se *donne* pas dans un roman comme au théâtre, et surtout — nous demandons pardon du mot — comme on y est moins « snob » ! Fait-on bien attention, dans la plus stricte intimité, à la qualité et à la valeur sociales de ses amis? Pense-t-on au lustre que peut faire rejaillir sur nous leur distinction personnelle? Il n'en va pas de même en public, et, pour peu qu'on soit naïf ou vaniteux, le plaisir d'être vu avec des hommes de marque, distingués, titrés, peut emplir le cœur d'une satisfaction profonde. Cette sotte satisfaction, que le roman ne peut pas donner, la pièce historique la fera toujours éprouver à la foule qui ne peut pas ne pas être naïve et vaniteuse à la fois; chaque spectateur se saura gré d'être vu en si bonne compagnie — et d'en être jugé digne, puisqu'il a l'air de s'y complaire. Le roman historique ne se contente pas de refuser ces contentements puérils à ses lecteurs : il pourrait bien ne leur offrir que des plaisirs austères. Ce sont des dispositions presque sérieuses qu'il leur demande, et par exemple le désir d'être instruits plus encore qu'amusés. Ce qu'on lui rêve comme clientèle, ce sont de bons élèves, très appliqués et très diligents, qui viendraient y chercher un supplément d'illustration aux cours de leurs professeurs d'histoire, ou mieux encore, des hommes savants, un peu sur le retour, très apaisés et très doux, curieux de choses exactes, et point ennemis de l'imagination, qui s'y délasseraient de leurs études — en les continuant, mais d'une façon un peu détendue d'où ne seraient exclus ni la grâce ni le sourire. Sylvestre

Hosted by Google

Bonnard en ferait d'abord ses habituelles délices; peut-être même quelque jour se laisserait-il aller à en écrire, sans oser les signer pourtant, en regrettant — tout bas et par peur de hasarder un blasphème — que le genre n'ait jamais tenté quelque grand historien d'imagination ardente et forte, et en convenant de bonne grâce qu'un Augustin Thierry et un Michelet, par exemple, y auraient été excellents.

LOUIS MAIGRON.

Hosted by Google

L'ÉVOLUTION DE LA MUSIQUE

EN ANGLETERRE

Si on compare l'époque actuelle avec ce qui se passait dans la première moitié de ce siècle, il est une constatation qui s'impose rigoureusement à nous : c'est l'intérêt toujours croissant que le public, aussi bien que la science, porte à l'étude du passé. Et cela est aussi vrai dans le domaine archéologique — où on multiplie les fouilles, à la découverte de vieilles poteries, d'ossements blanchis, de tombes antiques, de silex, etc. —, que dans le domaine des arts et de la littérature, qu'il s'agisse de manuscrits, de vieux livres, de tableaux, de sculptures et même d'instruments de musique; l'étude des choses anciennes est poursuivie par un plus grand nombre de personnes qu'elle ne l'a jamais été auparavant.

Et, vraiment, il y a lieu de s'en féliciter. Car, de toutes les sciences, l'archéologie n'est certes pas la moins passionnante. Elle parle aux instincts supérieurs de l'homme ; elle le rattache au passé et lui rappelle, sous la fragilité de son enveloppe, la noblesse de ses pensées et la grandeur de son rôle en ce monde. De là ce pieux empressement à recueillir les vestiges les plus modestes et les plus lointains. Nous voyons donc les musées du monde entier se remplir des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture, aussi bien que des anciennes mosaïques, des faïences et des poteries trouvées dans des caves, dans des greniers, où elles gisaient, oubliées et à demi moisies. Ne possédons-nous pas aussi de superbes collections

Hosted by Google

d'instruments de musique anciens, et, parmi ces collections, en est-il une plus remarquable que celle du South Kensington Museum, à Londres ?

Parmi les disciplines qui relèvent de l'archéologie, l'étude de la musique ancienne peut être classée en tout premier lieu ; elle est à la fois l'une des plus absorbantes et l'une des plus malaisées ; de toutes, elle est, peut-être, en raison même de ce charme redoutable qu'elle possède, celle qui a le plus passionné les savants.

L'étude des anciens maîtres date d'un temps éloigné. Déjà au commencement de ce siècle et à la fin du siècle passé, nous notons au passage toute une nomenclature de noms très importants de musicologues : Coussemaker, Burney, Hawkins, etc. Ces savants, et d'autres encore, que je nommerai en temps utile, ont fait des travaux très remarquables sur l'évolution de l'art musical en Italie, en France, dans les Pays-Bas et en Angleterre. Mais s'il est un champ resté quasi en friche, c'est certainement celui de l'art anglais du passé. Pourquoi ? Qui le saura jamais ? On peut émettre des opinions spéculatives et plus ou moins probables sur ce phénomène ; on peut rechercher les causes ; mais il sera difficile de jamais connaître la vérité.

Cette infériorité de l'Angleterre est regrettable, car nous verrons bientôt que l'ancienne littérature musicale de ce pays est tout aussi importante que celle des autres peuples. Nous constaterons que les anciens musiciens anglais avaient même devancé leurs confrères du continent à certaines époques ; à d'autres, ils avaient apporté à l'art des perfectionnements que leurs contemporains d'outre-mer n'ont mis à profit que longtemps après ; nous constaterons encore qu'à un certain moment, ce sont les compositeurs anglais qui exercent une influence sur les écoles du continent, particulièrement sur l'école flamande. C'est dans la grande île que nous trouverons le manuscrit le plus ancien d'une chanson à parties qui existe au monde. Nous verrons que l'authenticité en est inconstestable et que nous avons des preuves décisives à l'appui de cette affirmation.

Hosted by Google

Il est d'autant plus regrettable que les musicologues n'aient pas jusqu'ici étudié de près l'ancienne musique anglaise, car malgré les soins apportés à la conservation des manuscrits et, en général, des objets de valeur que détiennent nos musées et les collections privées, la fatalité veut que, de temps à autre, toute une bibliothèque, toute une collection disparaisse, soit qu'elle ait été livrée aux flammes, soit qu'elle ait souffert des ravages du temps ou de l'incurie des hommes. Nous avons un douloureux exemple de cette disparition des documents du passé ; il nous est fourni par la première école anglaise. Que nous reste-t-il de cette école? Rien que le manuscrit de Reading, contenant la fameuse *Rota* : « Sumer is icumen in », que nous discuterons plus tard.

L'indifférence de la critique n'a pas été moins funeste à ces vestiges anciens ; ils sont bien rares les musicologues du continent qui se sont occupés de l'ancienne musique anglaise ; nous avons à cet égard un premier et décisif témoignage, celui de l'un des savants les plus autorisés du siècle en matière musicale ; voici son opinion, qui rend plutôt une impression générale qu'un sentiment propre : Ambros, l'historien allemand de la musique, définit l'Angleterre « un pays qui, depuis l'origine de son histoire jusqu'au jour actuel, fut avant tout dépourvu de sens musical » (1).

Mais il ne manque pas d'autres preuves de l'indifférence qui règne sur le continent au sujet du passé musical de l'Angleterre ; les spécialistes me sauront gré de leur en apporter une qui a bien sa signification : Eitner, dans son catalogue de « Réimpressions d'ancienne musique » (2), n'accorde même pas une mention à des œuvres telles que la « Sélection de musique religieuse » de Barnard ; la « Musique de cathédrale » de Boyce; à « Fitzwilliam Music » de Novello ; à la « Bibliothèque de chansons à parties, etc. », de Hullah ; à la « Musique de cathédrale », de Arnold. Dans son catalogue

(1) AMBROS (1816-1876) *Geschichte der Musik*, t. III, p. 440. Voici le texte allemand : « Vom Anebginn der Dinge bis auf den heutigen Tag ein durch und durch unmusikalisches Land »

(2) Berlin, 1871.

Hosted by Google

d'œuvres musicales publiées pendant les XVI[e] et XVII[e] siècles (Berlin 1877), je constate avec stupeur qu'il ignore absolument et Tallis et Gibbons.

Pourtant, cette musique si dédaignée a joui d'un grand renom, et pas seulement en Angleterre, mais aussi dans les pays étrangers ; je citerai, entre autres, le témoignage de l'ambassadeur vénitien à la cour de Henri VIII d'Angleterre (3). « Nous assistâmes, dit-il, à la grand'messe qui fut chantée par l'évêque de Durham, accompagnée d'un bien noble chœur de chantres. » Et encore : « La messe fut chantée par les choristes de Sa Majesté, dont les voix sont plutôt célestes qu'humaines. Ils ne chantèrent pas comme des hommes, mais semblèrent glorifier comme des anges. Je ne crois pas que les graves voix de basse aient leurs égales ailleurs. »

Un pareil témoignage est d'une immense valeur, et ce n'est pas parce qu'il émane d'un homme de cour, porté, dira-t-on, à louer plutôt qu'à abaisser ce qui se rattachait de quelque façon à la pompe monarchique ; non, certes, quoique ce jugement, destiné à rester ignoré en Angleterre et porté en pareille matière, puisse être taxé d'indépendant, comme une foule d'autres, et de bien plus graves, qui sont inclus dans les relations des ambassadeurs vénitiens. Mais ce qui lui donne sa portée, c'est qu'il émane du citoyen d'une république qui était alors au plus haut degré de la civilisation et la reine des arts.

Or, je suis forcé d'avouer qu'il ne faut pas trop en vouloir aux musicologues du continent s'ils sont restés dans le mépris ou l'ignorance de l'ancienne musique anglaise. Il y a bien aussi de la faute de mes compatriotes, qui se sont fort désintéressés de cette branche du savoir humain. Nous possédons de merveilleux trésors en fait de musique religieuse ; mais on les exécute rarement et on leur préfère des œuvres moins difficiles à produire et à interpréter, sans compter le rôle que probablement joue la camaraderie dans les choix fixés par la mode ; il n'est que juste d'ajouter que les mêmes errements se consta-

(3) GROVE, T. III, p. 277.

Hosted by Google

tent en Belgique et en Allemagne; c'est ainsi qu'il est de coutume de jouer un *Te Deum* à l'occasion de l'anniversaire du roi Léopold, ainsi qu'à différentes occasions, où l'on célèbre des dates intéressant la dynastie ou l'histoire nationale en Belgique. Dans toutes nos cathédrales on exécute alors des compositions comportant beaucoup de voix, beaucoup de cordes, des trompettes stridentes, bref, beaucoup de bruit. Ce bruit est censé symboliser la joie... religieuse. Personnellement — et je me suis assuré que mon avis était partagé par bien des musiciens avec qui j'ai discuté la question —, j'estime que cette musique éveille en moi des sensations absolument opposées. Je la trouve bassement sensuelle et l'effet qu'elle produit sur moi est celui de la tristesse. Je veux bien admettre qu'il y ait de bonnes raisons pour ressusciter cette musique, mais j'attends toujours qu'on me les fasse connaître. Provisoirement, je reste convaincu qu'on ferait meilleure besogne en faisant entendre, à la place de ces accords tapageurs, une belle œuvre aux lignes austères, s'accordant avec le caractère solennel de la cérémonie et sa signification, dût-on, pour corriger cette austérité, tolérer un accompagnement de violons, de trompettes, de cymbales et tout ce qui constitue généralement le cortège forain de ces commémorations. Je voudrais entendre, au lieu de ces *Te Deum*, une œuvre possédant la pure essence religieuse, capable de produire un effet tout différent de l'espèce d'éveil sensuel, que ne manque pas de provoquer la musique mondaine à laquelle, en semblable circonstance, on nous a accoutumés.

Cette fausse conception domine en Angleterre aussi bien que sur le continent, et, je le répète, si les musiciens du continent ignorent les perles de l'ancienne musique religieuse anglaise, les Anglais n'ont pas trop le droit de s'en plaindre.

* * *

C'est surtout sous la dynastie des Tudor que la musique revêtit un caractère vraiment national en Angleterre, grâce à la protection des souverains. Nous avons la preuve irréfutable que Henri VIII fut musicien érudit et que la reine Elisabeth

Hosted by Google

joua du clavecin rectangulaire. Nous savons également que cette reine admit dans son entourage plusieurs savants musiciens et qu'elle supportait même de la part d'un de ceux-ci, qui jouissait d'une faveur particulière, bien des traits d'humour qui auraient valu une intime connaissance avec la Tour de Londres à des courtisans simplement titrés.

Mais la musique anglaise ne date pas des derniers Tudor. Même avant l'an 886, il a dû exister une école de musique dans l'île, sans doute à Oxford, car, en cette année, Alfred le Grand conféra le titre de « professeur de musique » à un membre du corps enseignant de cette cité. Nous savons qu'en 604 des chantres romains furent envoyés en Angleterre, et qu'en 660 des moines y allèrent enseigner le chant grégorien (1).

Dès le XIII^e^ siècle, nous rencontrons des mentions individuelles de musiciens dans l'histoire d'Angleterre. Ce sont ceux de John of Salisbury, l'ami de Thomas A. Becket; d'Adam de l'abbaye de Dore, dans le comté de Hereford, qui vécut sous le règne du roi Jean (1199-1216); de Gregory of Bridlington, qui écrivit le traité *De Arte musices*, en 1217; de Walter Odington, un moine de Evesham, qui vécut au XIII^e^ siècle et qui écrivit un ou plusieurs ouvrages sur la mesure dans la musique (2); de Simon Tunsted, né à Norwich, vers l'an 1300, mort à Bruisyard, dans le comté de Suffolk, en 1369, et qui est l'auteur du traité *De musica continua et discreta*. Enfin, il serait injuste d'omettre le roi Richard Cœur de Lion, dont nous avons conservé quelques poésies, qu'il chantait probablement sur des airs de sa composition.

Si, à côté de ces faits, nous plaçons les dates principales qui marquèrent le commencement de l'ère musicale sur le continent, nous constaterons que les premières écoles de l'Angleterre furent même antérieures à celles du continent.

Le premier musicien du continent sur lequel nous avons des renseignements authentiques fut le trouvère Adam de la Halle,

(1) HENDERSON, *The development of Music*, p. 9.

(2) Certains écrivains prétendent même qu'il est l'inventeur de la *minima* (blanche).

Hosted by Google

mort en 1265 à Naples. Même de Jean de Muris, décédé en 1370, l'écrivain de *Speculum musicæ*, en sept tomes, on ne saurait préciser la nationalité. D'après les uns, il naquit en Angleterre, d'après d'autres ce fut en Normandie. Sans doute, il y eut, dès le XII^e^ siècle et vraisemblablement plus tôt, des compositions musicales; les *lais* bretons, notamment, étaient chantés sur la *rote* avant 1150; mais nous manquons de détails sur l'individualité des compositeurs de cette date, et de ces lais nous n'avons pas conservé un seul, pas plus que de l'accompagnement des chansons de geste.

Mais ce n'est pas uniquement au point de vue de son ancienneté que l'ancienne musique anglaise offre de la valeur. Trouver une chose bonne parce qu'elle est vieille serait une présomption bien faible. Certes, le fait qu'une chose remonte à des temps lointains nous inspire toujours un respect relatif; mais il faut autre chose que l'âge pour qu'on la trouve intéressante.

Un des mérites les plus essentiels, dans la musique vocale (et celui qui préoccupe les compositeurs sérieux depuis deux siècles), est le mariage parfait entre texte et musique. Il n'est pas nécessaire de consacrer à ce point beaucoup d'attention pour se rendre compte de l'importance capitale et même de la nécessité qu'il y a d'adjoindre aux paroles, chantées par une ou plusieurs voix, de la musique exprimant les mêmes sentiments. Il est oiseux d'entrer dans de longues explications à ce sujet.

Pourtant il a fallu des siècles pour qu'on s'aperçût de cette convenance et de sa nécessité, et ce n'est qu'au XVI^e^ siècle que le premier essai qu'on connaît a été fait. L'honneur de cet essai revient à William Byrd, dont je m'occuperai plus loin. Dans la *Collection de Boyce* (1760), nous trouvons le motet anglais de Byrd *Bow Thine ear*. Le caractère de la musique est remarquable à cause de son intime liaison avec les paroles. Cette antienne est une adaptation d'un motet latin : *Civitas sancti tua*. Dans les deux textes le sentiment est bien le même (1). On est donc en droit de supposer que nous sommes

(1) BARRETT, *English Church Composers*.

Hosted by Google

ici en présence d'un fait intentionnel et non pas d'une simple coïncidence.

Nous noterons aussi une œuvre remarquable, une chanson à parties pour quarante voix, du XVI[e] siècle, composée par Tallis (mort en 1585) et écrite fort probablement pour répondre à celle écrite pour trente-six voix par Ockeghem.

Avant d'aborder l'histoire détaillée de l'ancienne musique anglaise, qu'on me permette de citer une anecdote qui a survécu dans la tradition et qui nous reporte tout au début du XVII[e] siècle. Outre sa vérité particulière, elle a une valeur symbolique, qui n'est pas négligeable: elle prouve de quel juste orgueil les compositeurs anglais font parade lorqu'ils s'opposent à leurs confrères du continent, mieux traités par la postérité.

Il s'agit cette fois du D[r] John Bull (1562-1628). En 1601, Bull entreprit, pour des raisons de santé, un voyage sur le continent. Il visita l'Allemagne et la France. Au cours de ses pérégrinations, il arriva à Saint-Omer. Dans cette ville habitait un célèbre musicien, chez qui Bull se présenta incognito, dans le but de se renseigner sur son talent et de voir ses ouvrages. Ce musicien lui montra une chanson à quarante parties et défia avec jactance qui que ce fût d'y ajouter encore une seule partie. A la demande de Bull, on laissa celui-ci seul avec la partition, et il y ajouta quarante autres parties de voix. Là-dessus le musicien célèbre de s'extasier et de déclarer que la personne devant lui était soit le diable ou le D[r] John Bull. De pareille manière Thomas More salua, un jour, Erasme, qui venait d'accomplir devant lui un tour de force d'érudition : « *Aut tu es Erasmus, aut diabolus,* » lui dit-il (ou tu es Erasme, ou sinon le diable).

***

Je reviens, après les généralités et les remarques préalables, à la petite esquisse de l'histoire de la musique en Angleterre, que j'ai promise à mes lecteurs. Afin que cette étude puisse être comprise de tous, je me permettrai de m'écarter de mon

(1) BARRETT, *English Church Composers.*

Hosted by Google

sujet strict de temps à autre et je donnerai, comme en marge, différentes explications et définitions. Car, si au moyen âge la musique anglaise s'est assez nettement isolée de la musique contemporaine du continent — et cela surtout sous le règne des Tudor —, le principe de cet art, tel qu'on le trouve formulé en Angleterre, devait fatalement venir de la même source que celle qui donna naissance à la musique sur le continent, c'est-à-dire l'Église romaine.

C'est par les formes les plus simples que l'art musical débuta. Elle débuta par le chant. Non pas le chant tel que nous le comprenons et pratiquons aujourd'hui, le chant à mélodie variée, riche de rythme, de symétrie, de modulations, soutenu par des accords, par des accompagnements ingénieux; mais l'émission vocale, conduite par le *plain-chant*, c'est-à-dire par une intonation presque monorythmée, dépendant du gré et du talent du chantre. Les accords étaient inconnus comme tels et tout se chantait à l'unisson. Même plus tard, quand on se servit de l'orgue pour accompagner le chant, l'instrument jouait les mêmes notes que celles qui étaient chantées. Voilà dans quelle indigence naquit l'art aujourd'hui si riche et si varié.

Je ne puis pas analyser ici l'œuvre de Hucbald, de Guy d'Arezzo, de Franco de Cologne, de Muris et tous les travaux concernant la musique, faits à l'université de Paris au XII^e^ siècle. Cela m'éloignerait trop de mon sujet. Qu'il suffise de noter que l'université de Paris fut le centre des études savantes au commencement du XII^e^ siècle, et que vers cette époque il s'y développa une école de compositeurs nationaux. Cette école prospéra jusque vers l'an 1370 et nous possédons des documents relatifs à presque cinq cents compositeurs.

Certains termes musicaux ont subi des changements de portée de leurs définitions à travers les âges. Un de ceux-ci est le mot « contrepoint ». Il est bon de savoir ce que le mot veut dire actuellement et ce que ce même mot voulait dire au début de son emploi. Nous comprenons aujourd'hui par le mot contrepoint (dérivé du latin *punctum contra punctum*), l'art de construire deux ou plusieurs mélodies qui peuvent être

Hosted by Google

chantées ou jouées simultanément, sans qu'on dérange les règles de l'harmonie. Mais originairement, ce fut l'art d'ajouter d'autres parties supérieures ou inférieures à une partie (voire à un chant) déjà choisie. Son origine se trouve dans les usages des récitants ou chanteurs. Une partie improvisée par un chantre s'appelle *contrapunctus a mente*, tandis qu'une partie ajoutée par le compositeur s'intitula *contrapunctus a penna*.

C'est sur cet art — le contrepoint — qu'est basé le développement de la musique vocale et instrumentale, sinon entièrement, en tout cas en grande partie. La polyphonie est le développement *direct* du contrepoint. La monophonie ou le style monodique en est le résultat indirect.

Je devrai nécessairement me servir du terme « polyphonie » à maintes reprises dans le cours de ces articles et je crois qu'une petite explication de ce mot avec sa signification actuelle vient à propos. Ce mot est d'origine grecque et veut dire littéralement « plusieurs sons ». Mais sa signification a une plus grande portée aujourd'hui et les historiens de la musique entendent par ce terme la musique vocale *a capella*, c'est-à-dire sans accompagnement instrumental et dans laquelle chaque voix conserve sa propre mélodie. Le but de la polyphonie est de faire reprendre à chaque voix ou partie un même sujet et d'aider à son développement, comme dans la fugue et le canon, suivant le caractère des paroles.

Je sais que ce même style polyphonique s'employa également à l'usage des instruments, tels que violes, luths, etc. ; mais au début de l'ère polyphonique, n'ayant pas de musique spéciale instrumentale, on se servit indistinctement des compositions et pour les voix et pour les instruments. Parfois, on mélangeait les uns et les autres, c'est-à-dire qu'on faisait exécuter une ou plusieurs parties vocales par des instruments, et, dans les chœurs d'église, on se servait souvent d'instruments pour renforcer les voix quand celles-ci étaient trop peu nombreuses. Nous voyons même cette habitude persister jusque vers la fin du XVII^e^ siècle. Lors de la restauration des Stuart, Charles II (1660-1685) réorganisa le chœur de la chapelle

Hosted by Google

royale. Mais après Cromwell, il n'était pas chose aisée de se procurer un nombre suffisant de chanteurs. Les voix furent donc simplement renforcées par des violes, des sacquebutes, etc.

L'antithèse de polyphonie est « monodie ». Dans le style monodique la mélodie est limitée à une *seule* voix ou partie, soit vocale, soit instrumentale, avec un accompagnement d'accords dans les autres parties.

Je trouve dans une histoire de la musique quelques lignes fort intéressantes sur l'origine de ce style, et je crois qu'une traduction de ce texte éclaircira la situation parfaitement (1). Les artistes-musiciens de l'époque (le XVI^e^ siècle) avaient suivi les méthodes du drame religieux... et ils se rendirent graduellement compte du fait que son style musical (le style polyphonique) était incapable de représenter les passions humaines ainsi que les émotions du drame laïc. Ce désaccord avec la tradition se fit jour, d'abord en 1579, lors d'une représentation de gala, avec musique de Claudio Merulo et Andrea Gabrieli, qui fut donnée en l'honneur du mariage de François I^er^, duc de Toscane, et de Bianca Capella de Venise. Le texte des chœurs débordait d'éloges riants sur la beauté de la mariée; la musique était en canon sévère à quatre voix et transformait ces chants nuptiaux en véritables chants funèbres. La noblesse artistique de Florence fut profondément mécontente, et c'est alors que le comte de Vernio et un cercle d'amis se firent un devoir d'étudier les moyens d'améliorer la musique dramatique.

Les amis et associés du comte de Vernio étaient tous des admirateurs enthousiastes de la littérature grecque, et pour eux les chefs-d'œuvre d'Eschyle et d'Euripide étaient des révélations. Ce fut leur plus chère ambition, de restaurer le drame grec. Mais ils apprirent bientôt que pour réaliser leur rêve il faudrait trouver quelque chose ressemblant à la musique employée dans ce drame. Ce fut au cours de telles recherches qu'ils trouvèrent le remplaçant tant désiré pour les chœurs polyphoniques.

(1) HENDERSON, *id.* p. 237.

Hosted by Google

Le drame grec ressemblait à l'opéra plutôt qu'au drame actuel. La musique y avait une part importante. Les éléments dramatiques et lyriques y étaient inséparables, et les uns modifiaient les autres. L'esprit du texte fut réflété dans la musique aussi fidèlement qu'il était bien possible de le faire avec les moyens dont disposait la musique de cette époque. Nous possédons des preuves abondantes du fait que les écrivains grecs furent également des compositeurs. Un fragment d'un ouvrage théorique sur le rythme, par Aristoxène, est rempli de lamentations sur la décadence de la musique dramatique depuis l'époque d'Eschyle. L'auteur accuse des compositeurs contemporains de complaisance envers un goût public dépravé. Sophocle ne fut pas seulement poète et compositeur, mais encore acteur et chanteur. Dans son propre drame, *Thamyris*, il jouait le rôle d'un chanteur frappé de cécité par les muses. Les auteurs grecs font mention spéciale du fait qu'Euripide dut chercher l'aide d'un compositeur pour la musique d'une de ses pièces. Dans les représentations théâtrales grecques, les acteurs ne déclamaient pas leurs vers: ils les psalmodiaient. Les odes qui remplirent les intervalles entre les diverses parties de l'action dramatique étaient chantées par le chœur, qui dansait gravement autour d'un autel, situé entre le théâtre et l'auditoire. Ces chœurs étaient chantés *unisono* avec accompagnement d'instruments.

Voilà les notions qui servirent de base à la réforme du comte de Vierno et de ses compagnons. L'idée fondamentale du style monodique y était contenue.

SIDNEY VANTYN.

Hosted by Google

FRÉDÉRIQUE [1]

(Extrait des *Mémoires* de Jacob van Syrus, étudiant en théologie.)

Comme ces figures, assiégeant ma rêverie, prenaient un aspect inquiétant, presque hostile, j'entendis qu'on entrait dans le pavillon. C'était l'heure où la gouvernante venait s'informer de mes ordres. Je me sentis heureux de cette présence, qui me rendait à la sécurité parfaite et délicieuse de l'isolement — par contraste, sans doute.

Cependant, voici qu'un pas léger gravissait l'escalier de ma chambre. La porte s'ouvrit dans une traînée de poussière de soleil qui semblait tomber d'une poutre du plafond, et, sous cette vibration immobile, je vis s'arrêter la jeune fille du troisième jour, celle que j'avais regardée près de la cathédrale, pendant qu'elle sonnait pour qu'on vînt lui ouvrir.

Lorsque aujourd'hui je réfléchis à cette surprise, il me semble qu'il eût été naturel que je n'en éprouvasse point. Et cependant, certes, je fus surpris : surpris comme si les événements n'arrivaient qu'*aux autres*, surpris comme d'une logique étrange et nouvelle, surpris comme d'une chose si *véritable* qu'elle s'adressait à un *moi* différent de mon moi coutumier.

Cependant, je dois le noter — et c'est un grand bonheur —, je ne marquai mon étonnement par aucun cri, par aucun geste : seuls mes yeux dilatés et mon silence montrèrent sans doute ma joie de la reconnaître.

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique*, du 15 décembre 1899.

Hosted by Google

Doucement elle referma la porte derrière elle, sans bouger de sa place. Doucement, comme si elle eût voulu sceller sur ses lèvres l'envol de son âme, ou comme pour me montrer la route du silence, elle appuya l'index sur sa bouche; le bras gauche retombait, la paume de la main légèrement levée vers moi. Je ne saurais dire ce que j'éprouvais : peut-être déjà l'espoir irrésistible des plus belles fêtes de la terre parcourait-il cette minute de mon existence d'un feu subtil? Je ne la regardais qu'avec peine; lever les paupières devenait un geste cuisant.

Soudain j'allais parler. Ah! certes, il me serait plus impossible aujourd'hui de supposer ce que j'allais dire que d'oublier instantanément et pour jamais tous les objets de ma connaissance. J'allais parler; des mots confus et simples se pressaient sur mes lèvres. A ce moment précis un sourire indéfinissable, où il y avait un arrêt admiratif, de la joie, de la louange et une intuition moqueuse, se joua sur les lèvres de la nouvelle amie; subitement elle rouvrit la porte et s'enfuit en me disant, plus souriante encore : « Je vais revenir. »

Déjà je ne percevais plus l'étrange de la coïncidence qui avait été une des causes initiales de ma joie. J'étais heureux de ne plus éprouver d'étonnement d'une présence aussi naïve, parce qu'ainsi je sentais que je m'en rendais digne. J'étais tout entier à la surprise qu'une femme aussi belle existât.

Il m'apparaissait clairement qu'avant d'entrer dans ma chambre elle ne doutait pas de m'y trouver, et nul autre. L'expression de sa physionomie me l'avait fait sentir. Où donc m'avait-elle vu? — Près de la cathédrale, évidemment. Mais qu'elle sut que j'habitais dans ce jardin, dans ce pavillon isolé, cela me paraissait presque inexplicable, puisque je n'étais sorti qu'une fois et que je ne m'étais montré qu'à la vieille gouvernante.

Dans mon impatience, je regrettais vivement de ne pas avoir questionné celle-ci. Je m'étais attaché à savourer l'idée de ma solitude. Je savais que dans plusieurs pays d'Europe plusieurs personnes pensaient souvent à moi, avec de bons ou de mauvais sentiments : j'agissais donc sur le monde extérieur, que je

Hosted by Google

le voulusse ou non, aux endroits même où je ne me trouvais point. Ou plutôt, mon être s'étendait par ses ramifications nerveuses en plusieurs points de l'univers sensible; il était semblable à une atmosphère plus ou moins condensée selon les individus qui la respiraient, ou à un arbre dont les racines en forme de cerveau plongeaient dans la solitude de moi-même. A présent cette solitude était considérable et le centre de mon moi se trouvait comme dans une île. C'est en faveur de ce plaisir que j'avais volontairement négligé même de m'informer de l'existence des gens qui m'avaient loué ma demeure. Je ne savais rien d'eux et nul ne me savait nulle part.

Bientôt la gouvernante arriva.

Comme elle ouvrait la porte, je me recommandai mentalement de ne la questionner que d'un air d'indifférence, et aussitôt je lui demandai avec animation, avec une précipitation hésitante, chez qui j'habitais.

Elle ne me regarda pas sans esprit d'inquiétude.

« C'est-il Dieu possible! fit-elle; vous ne le saviez pas?

— Non, » dis-je. Et je laissai tomber ma question, sentant que la vanité engagerait la gouvernante à y répondre d'elle-même.

« Eh bien! c'est la maison de notre pasteur, le révérend docteur X., » reprit-elle d'un ton avantageux qu'elle aurait voulu rendre détaché.

Je compris alors pourquoi, dans un sourire aimable, elle avait murmuré : « Ah! théologie... » à l'inspection de mes papiers. Elle étendait jusqu'à moi une part de la bienveillance dans laquelle elle embrassait son maître et les gens de religion.

« Et le révérend docteur est célibataire? demandai-je.

— Il est veuf... *Mais* depuis longtemps, » s'empressa-t-elle d'ajouter, du ton dont elle aurait voulu assurer à son maître le bénéfice d'une vague prescription.

Par un effronté mensonge, je pris l'air de la distraction pour bredouiller :

« ... Célibataire... ah! non, veuf... Tiens! tiens! mais il

Hosted by Google

me semblait avoir vu une jeune dame traverser le jardin?

— C'est sans doute sa fille, M^lle Frédérique. Il n'a pas d'autre enfant. »

Si la gouvernante eut eu quelque perspicacité, elle eût remarqué qu'aussitôt que j'entendis ce nom je devins grave et plein de mutisme, comme par un grand plaisir. Auparavant qu'elle s'en allât, je demandai cependant encore :

« Alors, le jardin, il va jusque tout près de la cathédrale, et la maison du pasteur, elle est près de la cathédrale, et sa façade donne sur la grand'rue?

— Oui. Vous ne voyez pas la maison, parce qu'elle est derrière le rideau d'arbres du fond du jardin. »

* * *

La gouvernante partie, plusieurs heures s'écoulèrent dans l'attente. Mon anxieuse joie se transmutait en tristesse, puis en désespoir. Frédérique ne venait pas. Comme les flammes du foyer de ma chambre fiévreuse, ma confiance mourait, noyée dans l'ubiquité du soir flou qui déjà assourdissait ma demeure de ses ondes falotes. Au loin les vêpres sonnaient. Je me souvenais de toutes les rencontres de la vie où ma foi en l'instinct m'avait déçu. Je reconstituais des images de traîtrises intimes, je m'attardais aux carrefours douteux du moi. Je doutais de mes amis, je les aimais plus fort et je les haïssais. J'avais la manie de la persécution. Je supputais l'effet d'anciennes paroles. Les mystérieuses alchimies du cœur ne laissaient plus en moi que des scories.

A la vérité, ce n'était point de Frédérique que je doutais, mais de moi-même. Cependant, ne m'avait-elle pas dit : « Je reviens »? Pour quelque motif qu'elle ne revînt pas, il y avait de sa part, à ne pas revenir, de la faiblesse. Que cette faiblesse était attendrissante! J'en aimais davantage celle qui m'apparaissait voilée. Mais aussi je l'en haïssais, comme d'une chose destinée à me faire souffrir : car c'est la faiblesse qui développe et propage autour de nous les cercles des puissances regrettables.

Hosted by Google

Nous arguons les supériorités relatives des autres de leurs bonheurs, et la nôtre de nos souffrances. Mais j'ignorais si je ne devais point attribuer l'absence de Frédérique à quelque tort dans lequel je me serais laissé apparaître. Pourquoi mon enquête de concierge auprès de la gouvernante ? — Il est vrai que je savais maintenant que Frédérique m'avait sans doute reconnu un jour que je traversais le jardin sans la voir.

***

Ainsi, avant même que l'amie m'eût parlé, je souffrais par elle.

Ce n'est qu'à partir du jour qu'on a souffert par celle qui nous aime qu'on éprouve le désir de lui dire et qu'elle sache comment on l'aime. Le bonheur, même à deux, est muet. Les mots dans la langue ne s'appliquent qu'aux choses qui changent. Et le propre de la douleur est de déterminer le changement, comme il apparaît par la théorie darwinienne, qui montre que les animaux ne conservent la faculté de souffrir que parce qu'elle les avertit d'un état à fuir. Si la brûlure n'était pas douloureuse, l'animal brûlerait tout entier sans chercher à quitter la forêt incendiée.

C'est peut-être par ces raisons que, dès que je revis Frédérique, je lui parlai de choses lointaines.

***

Je m'étais endormi d'un sommeil torpide. Je ne sais combien d'heures il dura, un jour entier, je crois. Lorsque je rouvris les yeux, le front de l'amie était baigné de larmes et ses lèvres touchaient presque mon front. Elle me disait : « Est-ce vrai qu'il veut être mon ami ? » Puis le même sourire moqueur éclaira son visage et elle disait : « Tu... » en avançant le cou, le menton levé, les sourcils haussés, à peu près dans le geste des enfants lorsqu'ils veulent couper la parole en répétant plusieurs fois de suite et très vite le même mot.

Hosted by Google

Je disais dans la fièvre : « Où étiez-vous autrefois? C'est extraordinaire, Frédérique, comme tu es douce. Que faisiez-vous autrefois? M'attendiez-vous avant de me connaître? Pourquoi êtes-vous si belle? A quoi pensiez-vous autrefois? Vouliez-vous surtout vivre toujours, et si vous n'étiez triste de rien autre absolument que de ce que ce soit impossible? Je veux que vous soyez toute en vous, pour mieux vous avoir. Ah! tu es toute pleine de lumière dans la figure. Dis-tu parfois : ah! comme je voudrais être dix personnes! ou si tu souffres déjà d'en être une seule, et de ne pouvoir te donner encore plus à ton ami ? »

Les paumes de nos mains se touchaient, et nos fronts, et nous murmurions doucement. Des vols dorés d'abeilles tissaient l'air.

* * *

Ainsi Frédérique revint maintes fois et je connus son innocence. Ses paupières étaient lourdes et son langage plein de tournures enfantines. Elle était fiancée, allait se marier dans deux mois et ne me le cachait pas. Elle paraissait n'aimer pas son fiancé, malgré l'estime qu'elle lui vouait; elle n'avait d'ailleurs qu'une idée fort vague de l'état de mariage. Elle était cependant fine, pénétrante et sceptique avec ingénuité; son âme seule s'endormait dans le mysticisme. Je n'aurais point imaginé la possibilité d'attitudes si pures ni de tant de profondeur inconsciente. Des empires sous-jacents de son amour une fleur remontait parfois comme une onde. Elle avait des révélations inattendues, comme d'inexplicables déchirements de nues, et, en une seconde, toute l'éperdue et joyeuse gravité de ceux qui peuvent dormir avec grâce sous la face lactée du monde.

Je la quittai au bout d'un mois. J'eusse pu l'épouser : sans doute elle ni peut-être même son père ne s'y seraient refusés. Je la quittai pour poursuivre mes études philosophiques en Hollande, retenu de la prendre par je ne sais quel égoïsme,

Hosted by Google

quelle lâcheté informulée, quelle crainte de déranger ma vie, quel désir de ne pas intervenir dans un projet aussi avancé que le mariage dont elle m'avait appris l'approche.

Je partis. Sans doute elle m'aimait, ou du moins souhaitait-elle m'aimer complètement. Je ne sais quelle impression elle eut de mon départ. Souvent elle m'avait montré l'apparence de la froideur la plus désespérante, aux minutes mêmes où son âme participait avec le plus d'ivresse de la vie des cimes.

*
* *

Plusieurs années se passèrent. J'habitais Amsterdam, tout entier aux amères architectures de la théologie. Je pensais rarement à Frédérique, mais toujours avec regret. J'avais dépouillé mon primitif égoïsme, je nourrissais les sentiments de l'héroïsme le plus exaspéré, j'écartais jusqu'à la gloire elle-même, car tout ce qui n'est pas passionné, pensais-je, ne peut plus que m'incommoder. Mais une certaine tristesse s'étendait à toute ma vie. Jamais on ne triche impunément avec la destinée.

Je souffrais de ma vive amitié pour Voldemar. Il n'y répondait plus avec la même ardeur que jadis. Il avait plusieurs amis, peut-être aucun. Mon orgueil consumé souhaitait le danger ou l'amour.

Voldemar voyageait en Asie et en Afrique. Je le croyais amoureux. Une certaine gloire naissait autour de son nom, mais il haïssait la vie publique.

Tristan Lamboray était devenu directeur d'un journal fondé par de grands propriétaires russes pour soutenir la traite des blanches; le théosophe Jules de Hupperland, repoussé de diverses sociétés secrètes et devenu employé de tramways, consacrait sa charité envahissante à repêcher des noyés, à enseigner l'anglais à des veuves nécessiteuses et à rosser des épiciers falsificateurs; l'assyriologue J.-B. Outre était académicien; la gloire naissante de Bolsius venait d'être consacrée par un article d'Arsène Alexandre, et le prosateur Armand du

Hosted by Google

Fresne, objet d'une retentissante accusation de plagiat, atteignait ainsi à une notoriété éditée sous format Charpentier.

*
* *

Un jour, je reçus une lettre de Voldemar. Il revenait en Europe, et sa première visite serait pour moi. Il repartirait encore une fois et reviendrait définitivement. Je fus heureux de cette lettre de Voldemar. La dernière fois que je lui avais écrit (c'était de Venise, dans un nouveau voyage), par solitude ou par amour, j'avais eu envie de rompre avec lui. Il achevait en *post-scriptum :* « J'ai une femme pour toujours. Elle sera avec moi. »

Ils revinrent. Sœur éternelle, je ne prononcerai plus ton nom. Que dire qui ne soit pas la négation de moi-même ? Ma voix n'était-elle pas devenue indigne d'exprimer ce en quoi m'apparut la réalité de l'existence objective des sentiments de l'amour ? Ah ! certes, cependant, lorsque autrefois tu m'aimais, souvent j'avais pensé qu'il n'existait que cinq ou six femmes aussi belles que toi sur la terre.

Voldemar rayonnait de toutes les beautés d'un héroïsme qui ne fulgure parmi les hommes qu'au sommet des passions et des œuvres. Jamais il ne m'apparut si marqué par le destin pour les confirmations confondantes que la vie donne à la vie.

Mais elle, l'enfant, l'élue enfin réalisée, sœur de la beauté de l'ami suprême, ah ! qui dira son trouble, et les cieux défaillant sur ma vue, lorsque Voldemar nous ayant laissé seuls je parlai. En vain la surprise première de l'amie et l'ignorance de Voldemar m'imposaient le silence ou l'oubli.

« Dis-moi, ma sœur lointaine, dans quelle lumière, de quel soleil as-tu baigné ta face ?

« Car tu es semblable, par le bonheur que j'y lis, à une éternelle promesse d'amour.

« Et cependant lorsque je te parle, moi qui ai baisé ton front, tu restes froide, avec tes yeux froids comme le baiser d'astres brûlant trop loin.

Hosted by Google

« Tu restes froide, ô toi semblable à un végétal purement découpé, dont les racines baignent dans les eaux endormies du divin.

« Hélas! hélas! voici que la nuit rouge descend sur mes paupières sanglantes, voici que je déchire ma face, voici que c'est en vain que je me tourne vers les miroirs aveugles de ma chambre de prières.

« Car la bien-aimée est restée froide, car son amour — pardonnez-moi, Seigneur, de tant souffrir, — car son amour n'était pas semblable à mon amour.

« Honte sur moi qui n'ai pas su enseigner celle qui m'attendait.

« Honte sur moi qui n'ai pas su verser dans son corps, comme dans un beau vase, tous les parfums de la sagesse, tous les vœux de son âme.

« Pardonne-moi, ô toi qui t'étais donnée, de ne m'avoir plus aimé. Pardonne-moi, ô toi que j'aimerai toujours et que seule j'ai aimée, pardonne-moi cela, que tu ne m'aimes plus. »

*
* *

Lorsqu'elle fut partie pour toujours, avec un geste d'apaisement et d'éternel oubli, je restai les mains tremblantes. La clarté lente de ma lampe semait dans l'air des roses fanées. Je sentais ma vie perdue et mon amour plus vif en moi que les mouvements d'une danse.

Lentement, enfin affaissé, j'ouvris un tiroir dans lequel j'avais réuni une collection de quelques pierres précieuses. Je les caressai doucement, avec avarice.

Puis j'allai à ma fenêtre. Le ciel était si criblé d'étoiles que j'eus l'impression de le recevoir à la face comme un coup. Je m'accoudai longuement devant la nuit d'amère extase et je sentais le sel des futures palingénésies envahir mon lointain repentir. Alors, comme dans une prière, je dis par trois fois : « *Amor! Amor! laudabitur nomen tuum in sæcula sæculorum.* »

BECK DE DRUWEEN.

Hosted by Google

CHRONIQUE NÉERLANDAISE

L. VAN KEYMEULEN, *Esquisses flamandes et hollandaises* (Anvers, O. Forst. Prix : 3 fr.50 c.). — TH. COOPMAN et L. SCHARPÉ, *Geschiedenis der Vlaamsche letterkunde sedert* 1830 (Anvers, *De Nederlandsche Boekhandel*, 10 à 12 livr., à 1 fr.25 c.). — STYN STREUVELS, *Lenteleven* (Maldeghem, Victor de Lille, 1 franc). — Dr W. DE VREESE, *Gallicismen in het Zuidnederlandsch* (Gand, publié par l'Académie royale flamande. Prix : 6 francs). — KRAMERS-BONTE, *Algemeene Kunstwoordentolk* (4e édition, Gouda, G.-B. van Goor zonen, flor. 9.75); *idem*, *Kunstwoordentolk verkort* (12e édition, ibid., fl. 1.90). — R. FRUIN, *Tien Jaren uit den Tachtigjarigen Oorlog* (5e édition, la Haye, Mart. Nyhoff). — ROBERT FRUIN'S, *Verspreide Geschriften* (la Haye, Mart. Nyhoff, environ 60 livr., à flor. 0.60). — Prof. Dr JAN TEN BRINK, *Romans in proza* (Leide, Boekhandel en drukkerij voorheen E.-J. Brill, environ 10 livr. à flor. 0.75). — A. G. VAN HAMEL, *Het letterkundig Leven van Frankrijk, studiën en schetsen* (Amsterdam, P.-N. Van Kampen 2 volumes, fl. 4.90). — CD. BUSKEN-HUET, *Historische en romantische Werken en Reisherinneringen* (Harlem, H.-D. Tjeenk Willink en zoon; 13 volumes, à flor. 1.25). — DAVID S. MELDRUM, *Holland and the Hollanders* (Edimbourg, W. Blackwood and Sons).

Les articles bibliographiques que nous comptons dorénavant consacrer régulièrement aux pays de langue néerlandaise ne sauraient avoir la prétention d'offrir un tableau complet du mouvement intellectuel en Flandre et en Hollande. Notre but est bien plus modeste : nous devons nous borner à appeler l'attention sur quelques ouvrages qui méritent d'être signalés parmi le tas sans cesse plus formidable des publications nouvelles. Les nationalités puissantes absorbent de plus en plus toute l'attention de l'intellectuel. Les petits pays, peu accessibles à cause de leur langue, restent le plus souvent dans l'ombre. Nous essaierons donc de jeter un peu de lumière sur

Hosted by Google

ce qui se pense et s'écrit au sein de la nationalité à laquelle appartient, par la langue, une moitié de notre pays.

*
* *

A cet égard, les *Esquisses flamandes et hollandaises* de M. Van Keymeulen — ils sont la réimpression de quelques articles parus dans les grandes revues françaises — ont droit au plus vif éloge. Cet ouvrage fera apprécier mainte personnalité flamande et hollandaise qui mérite d'être connue au delà des frontières néerlandaises. M. Van Keymeulen s'y attache plus particulièrement à la poésie et au roman modernes. En Flandre, il s'occupe surtout de Pol de Mont et de Van Beers ; en Hollande, de Multatuli et de Couperus. Ce qui distingue ce critique, c'est sa vigueur, sa largeur de vue : il ne s'est pas renfermé dans la littérature de son pays ; il s'est formé le goût et le jugement par l'étude des littératures des grandes nations qui nous entourent. Rien d'étonnant, s'il a été jugé en Flandre un peu dur pour ses compatriotes. La fierté nationale en critique est mauvaise conseillère, et j'approuve fort la sévérité que montre M. Van Keymeulen. On lira avec beaucoup d'intérêt spécialement l'étude sur l'auteur du *Max Havelaar*, Douwes Dekker ou, d'après son pseudonyme, *Multatuli*, la figure la plus puissante de toute la littérature hollandaise au XIX^e^ siècle. Dans tout ce volume, M. Van Keymeulen se montre un critique très personnel, d'une grande profondeur et d'une justice irréprochable. Quoique Flamand, il manie admirablement le français.

Dans le domaine de l'histoire littéraire, la *Geschiedenis der Vlaamsche letterkunde van het jaar* 1830 *tot heden*, par MM. Coopman et Scharpé, promet de faire bonne figure. C'est un ouvrage de grand luxe, imprimé sur beau papier et enrichi de nombreux portraits et autographes — le pendant de la grande histoire de la littérature néerlandaise par Ten Brink. La littérature flamande avait été quelque peu laissée à l'arrière-plan par le professeur hollandais. MM. Coopman et Scharpé ont voulu combler ce qui leur semblait être une lacune pour la Belgique. Les deux livraisons parues jusqu'ici

Hosted by Google

nous font assister aux efforts de Jean-François Willems — le père du mouvement flamand — pour faire revivre en Flandre l'amour de la langue nationale. Les commencements de la renaissance littéraire flamande sont traités avec compétence et impartialité. Espérons que les auteurs ne se départiront pas de ces principes, lorsqu'il s'agira de juger des personnalités plus proches de nous. Nous reviendrons sur cet ouvrage.

La personnalité la plus proche de nous est certes Styn Streuvels, un jeune réaliste qui s'est récemment imposé avec force dans le monde des lettres néerlandaises. Styn Streuvels s'était fait connaître jusqu'ici par quelques petites nouvelles publiées dans *Van nu en straks*, la revue des jeunes, laquelle vient — je le crains — de succomber, faute d'être soutenue par le public : phénomène ordinaire en Belgique ! Il s'était révélé un beau talent, formé à l'école des réalistes français, de Guy de Maupassant entre autres, un observateur profond et objectif. Le petit recueil de nouvelles qu'il vient de publier sous le titre de *Lenteleven* lui conquiert d'emblée une place très honorable — sinon la place d'honneur — parmi les littérateurs flamands de notre époque. Je vous raconterais, cher lecteur, volontiers quelque chose sur sa personnalité ; mais s'entourant d'ombre, menant une vie affairée, dans quelque village de la West-Flandre, il a opposé à mes aimables avances un silence d'un réalisme beaucoup plus difficile à louer et même à qualifier, que celui de ses écrits. Serait-ce que le succès le grise ? Depuis quelques mois il a forcé l'entrée des grandes revues hollandaises, d'un accès si difficile et qui n'accueillent, en général, qu'avec défiance la collaboration d'auteurs flamands.

— La raison ?

— C'est que les Flamands, ordinairement, n'ont qu'une connaissance très restreinte du néerlandais littéraire. Il y a notamment une distance assez grande entre le néerlandais tel qu'il s'écrit dans le nord et dans le sud. En Flandre, si nous sommes si peu au courant de notre langue maternelle, cela tient avant tout à un enseignement médiocre, à la nécessité devant laquelle on place le Flamand de s'assimiler deux civili-

Hosted by Google

sation : celle de la France et celle de la Néerlande. Avec la superficialité qui caractérise le Belge, rien d'étonnant si le Flamand se contente d'une demi-science dans les deux. Rien d'étonnant non plus, si les sympathies des Flamands qui ont les moyens d'étudier vont — oh, combien souvent ! — à la langue qui leur ouvre les horizons les plus vastes, à la littérature qui leur offre le plus de jouissances esthétiques ; si tant d'intelligences se détournent du flamand ou du néerlandais, comme vous voudrez l'appeler. En somme, ceux qui dirigent l'opinion publique en Flandre, ce sont les 600,000 Belges renseignés comme « bilingues » dans les statistiques de la population, et ils traînent péniblement derrière eux les trois millions de monolingues qui ne connaissent que leur patois et ne reçoivent qu'un enseignement incomplet, châtré, conséquence néfaste des goûts français des classes dirigeantes. La vraie question flamande est là, non pas dans la question de savoir si nos billets de banque doivent porter comme inscription *Banque Nationale* ou *Nationale Bank.*

C'est le caractère bilingue de l'école primaire depuis la classe élémentaire, qui a produit la déplorable ignorance du peuple flamand ; c'est parce que l'école primaire flamande n'inspire pas l'amour de la langue maternelle au moyen d'une connaissance approfondie de cette langue, que le peuple n'a pas même conscience de son infériorité intellectuelle, que la bourgeoisie flamande fait en réalité si peu pour relever les classes inférieures. L'école primaire bilingue, enfin, est cause de cette médiocrité qui se laisse constater, au point de vue linguistique, chez nos littérateurs flamands en général.

Chez Styn Streuvels encore plus que chez d'autres, parce qu'il veut — c'est un système chez lui — écrire comme il l'entend. En réalité, il le fait « à la grosse morbleu ». Il n'y a pas d'autre qualification pour le sans-gêne avec lequel il traite la beauté de la forme, la pureté du langage. Il n'écrit ni le néerlandais littéraire du nord, ni le flamand factice qui s'est implanté en Flandre, ni même son patois west-flamand. Son style est un mélange des trois, tantôt l'un tantôt l'autre, mais ni l'un ni l'autre avec quelque conséquence. En Hollande on

Hosted by Google

prend ce méli-mélo pour du flamand « authentique ». N'importe : il est profondément regrettable qu'un auteur de son talent croie pouvoir se débarrasser à ce point de tout souci de la forme.

En refermant ce volume, on se surprend à penser à la déplorable licence qui règne dans le domaine littéraire flamand. Quelques jeunes, au courant des recherches philologiques, essaient actuellement de faire ce qu'ils appellent la « police du langage ». Besogne ingrate s'il en fût : c'est ce que vient d'éprouver M. De Vreese, l'auteur d'un gros volume d'expressions fautives, de gallicismes, glanés, non fauchés, dans les écrits des auteurs flamands de tout calibre. Six cent cinquante pages, grand in-8° ! Je vous laisse à penser s'il a froissé des amours-propres.

Les Flamands qui manient la plume ne se doutent guère de l'impureté de l'atmosphère dans laquelle ils vivent. Le néerlandais, n'ayant plus été cultivé chez eux depuis la domination espagnole, est descendu en Flandre au rang de patois, et les rapports intellectuels ont eu lieu en français. De là une foule de mots, d'expressions et de tournures françaises qui se sont introduits dans le flamand. Personne n'échappe à cette influence étrangère, et, malgré les améliorations réalisées depuis vingt ans environ, tous les auteurs flamands, sans en excepter les meilleurs, trahissent aussitôt leur origine.

Il s'est trouvé, dans les derniers temps, des hommes pour avouer cette défectuosité, et ils ont nettement posé la question. Puisque l'usage linguistique est faussé en Flandre, il est nécessaire d'apprendre le néerlandais dans les auteurs hollandais. Si tous les pays possèdent des patois, il y en a toujours un — heureusement — qui exerce l'hégémonie. C'est ce patois-là qui a été, le plus souvent grâce à des événements politiques, accepté comme véhicule de la pensée écrite, comme intermédiaire entre gens comme il faut, entre *Gebildete* comme disent les Allemands. Les Flamands sont loin d'être convertis à cette idée de la suprématie intellectuelle et linguistique de la Hollande. Beaucoup croient qu'en modelant leur langue sur le parler de la Hollande septentrionale, qui a su établir son

Hosted by Google

hégémonie intellectuelle dans toutes les provinces du nord, ils font le sacrifice de leur individualité. Se berçant de douces illusions, ils maintiennent donc leur flamand provincial et tendent même à accentuer la distance qui le sépare du hollandais.

Voilà les deux théories en présence en Flandre; mais les « particularistes » comme on a appelé les adversaires de l'hégémonie hollandaise, ont subi un rude échec au congrès néerlandais tenu en septembre dernier à Gand. Le congrès, composé en grande partie de Flamands, s'est prononcé à une forte majorité pour la Hollande. Il semblerait d'après cela que les Flamands commencent à avoir conscience de l'état de barbarie où se trouvent leurs différents patois par suite de l'infiltration française séculaire.

Le Dr De Vreese, de l'université de Gand, était l'homme qu'il fallait pour nettoyer cette écurie d'Augias. Il a séjourné quelques années en Hollande, comme co-rédacteur au grand dictionnaire néerlandais, conçu d'après celui de Grimm. Flamand de naissance, M. De Vreese connaissait les expressions flamandes traduites du français, auxquelles l'usage a permis de prendre racine, mais qui n'en doivent pas moins être proscrites. Le séjour en Hollande lui a fourni l'occasion de connaître l'usage linguistique hollandais et de mettre ainsi le correctif à côté de la faute. L'exposé qui sert d'introduction à ce gros livre doit être admiré comme un modèle de précision scientifique.

En étudiant la question d'une manière objective, on peut faire des constatations instructives. D'un côté, on voit que le français a envahi les dialectes flamands dans une mesure alarmante : la pensée en Flandre a revêtu pour ainsi dire une forme française. Cela ressort incontestablement de l'ouvrage de M. De Vreese. On sent d'un autre côté la réaction contre cet asservissement intellectuel. Dans le flamand écrit sévit la haine contre le mot étranger — lisez : français —, une tendance qui, sous couleur de purisme, veut exclure jusqu'aux termes français en usage partout, en usage depuis longtemps, en usage surtout parce qu'ils sont intraduisibles. Ces puristes

Hosted by Google

traduisent quand même et arrivent ainsi aux expressions les plus baroques, dont les Hollandais se moquent agréablement.

A côté des *Gallicismen* de M. De Vreese, il convient de placer le *Kunstwoordentolk* de Kramers, paru récemment en nouvelle édition. C'est un véritable dictionnaire des termes étrangers qu'on rencontre dans le parler ou dans les écrits hollandais. Au moyen de ce livre, on pourra faire le départ de ce qu'il faut accepter comme consacré par l'usage et de ce qu'il conviendra de rejeter. Le Flamand qui écrit, s'il veut éviter les intrus, y trouvera également l'expression néerlandaise équivalente, renseignée avec plus d'exactitude que ne le font les dictionnaires parus en Belgique (1).

***

Quittons le domaine de la philologie aux horizons chargés de nuées orageuses. Dans le domaine historique nous trouverons différentes publications importantes à signaler.

Nous devons nous occuper tout d'abord des écrits de Robert Fruin, de son vivant professeur à l'université de Leide. La maison Nyhoff de la Haye vient de donner une nouvelle édition de ses *Tien Jaren uit den Tachtigjarigen Oorlog*. C'est l'œuvre la plus populaire du grand historien, le livre classique là-bas sur la période comprise entre 1588 et 1598.

Quel désordre, quel chaos dans les Pays-Bas septentrionaux avant 1588! La mort du Taciturne avait livré le pays aux petites animosités provinciales, aux rivalités entre personnes, au point qu'il ne semblait rester à la nation, pour se tirer d'embarras, qu'à offrir le gouvernement à une puissance étrangère, la France ou l'Angleterre. Toutes deux reculèrent devant ce cadeau qu'il s'agissait de défendre contre l'Espagne. Seul, l'intérêt que l'Angleterre voyait, au point de vue de sa

(1) A propos de ces dictionnaires : on ne se rend pas compte du mal fait à la connaissance du néerlandais en Belgique par le dictionnaire néerlandais-français de Callewaert, le seul de l'espèce, notez bien, recommandé pour l'enseignement par le *Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen*. Il y a une belle philosophie à tirer de la « Liste officielle des ouvrages » autorisés ou recommandés par ce Conseil, tant au point de vue de sa compétence qu'à celui du souci que manifestent ses décisions d'élever le niveau des études en Belgique.

Hosted by Google

propre défense, à faire durer la guerre dans les Pays-Bas, engagea Elisabeth à leur envoyer Leicester avec une armée. Mais Leicester ne sut pas se maintenir : ses capacités militaires se trouvèrent insuffisantes vis-à-vis de l'Espagne, et il sut tout aussi peu gagner la confiance des farouches Bataves, si jaloux de leur indépendance. De guerre lasse, il jeta le manche après la cognée deux ans plus tard, laissant à lui-même cet « ingrat troupeau », comme il s'exprimait, et l'avenir se montrait pour les Pays-Bas encore plus sombre à son départ qu'à son arrivée. Le commencement de l'année 1588 trouva la république dans une anarchie pour ainsi dire complète.

Dix ans après, les Sept Provinces sont libres d'une manière définitive; elles ont établi leur domination sur la mer, réorganisé leur armée de terre, qui marche de victoire en victoire; il y a de l'ordre dans leurs finances, et les impôts affluent largement, volontairement fournis par leurs populations unies. L'Espagne, au contraire, ne peut plus dissimuler l'épuisement qui s'annonce toujours plus terrible et se voit forcée, pour ne pas perdre la totalité des Pays-Bas, de sacrifier le nord qui forma dès lors un État autonome. Ces dix années, que Fruin considère comme les plus glorieuses sinon les plus importantes dans toute l'histoire de la Néerlande, il les a racontées avec une science qui étonne par son étendue et par sa sûreté. Nul mieux que lui n'a condensé les documents contemporains du premier jusqu'au dernier ; nul n'a, mieux que lui, tiré parti de l'énorme masse de faits, pour en composer un tableau d'ensemble, où il ne s'occupe pas seulement de l'histoire militaire de l'époque, mais encore du développement des institutions, du commerce et de l'industrie, des progrès de la civilisation en général. Les *Tien jaren* sont un livre qui se lit comme un roman, grâce à son style d'une limpidité et d'une clarté merveilleuses, qui en font un des chefs-d'œuvre de la prose moderne en Hollande.

C'était depuis de longues années le vœu caressé par les admirateurs de Fruin, de voir l'illustre savant mettre la main à l'œuvre pour composer une histoire complète de son pays. Sa réputation, il l'avait assise sur son enseignement tout d'abord, ensuite sur les très nombreux articles et essais publiés un peu

Hosted by Google

partout dans les revues pendant quarante ans, travaux dont on se disputait les tirés à part dans les ventes. Fruin ne se décida jamais à condenser les résultats de ses études, et la mort vint le surprendre, en janvier 1899, au milieu de ses recherches. M. Nyhoff a eu l'idée heureuse de réunir les écrits éparpillés de Fruin et a confié la direction des *Verspreide Geschriften* à MM. Blok et P.-L. Muller, professeurs à Leide, et à M. S. Muller, archiviste du royaume. La liste des articles seule comprend 8 pages grand in-8°. Il y aura environ 60 livraisons de 80 pages. Il a paru jusqu'ici 3 livraisons, dont voici le contenu : *Le caractère du peuple hollandais — Les trois grandes époques de l'histoire hollandaise — Une ville hollandaise au moyen âge — Philippe de Leide et son ouvrage* : « *De cura reipublicæ et sorte principantis* »; puis une étude sur la question des origines de l'imprimerie, que l'auteur paraît disposé à trancher en faveur de Mayence. En raison de l'importance capitale des écrits de Fruin pour l'histoire des Pays-Bas, tant du sud que du nord, il faut espérer que nos amateurs d'histoire et bibliothèques publiques ne manqueront pas de souscrire à cette publication. Nous comptons y revenir après l'achèvement du premier volume.

***

Voici un autre ouvrage qui promet d'être d'un égal attrait scientifique. Il s'agit des *Romans in Proza* du professeur Ten Brink. Son but est de retracer l'origine et le développement du roman à travers les siècles et de montrer comment le roman moderne dérive du roman dans les siècles antérieurs, comment chaque époque a traité à sa manière des motifs connus. L'ouvrage en question sera donc une étude de littérature comparée ; il envisagera successivement les romans grecs et latins, les différentes formes du genre au moyen âge, le *Schelmenroman*, les romans héroïques, les Robinsonades, les romans dans les temps modernes : comme on voit, un « Dunlop » rajeuni, et nous n'en doutons pas, mis au point et corrigé. On sait depuis longtemps que le vieux Dunlop (*History of Fiction*), qui a encore beaucoup de mérites pour certaines

Hosted by Google

parties, est actuellement suranné pour d'autres, même dans l'édition que Wilson en a publiée en 1888. M. Ten Brink, très favorablement connu déjà par de nombreux travaux d'histoire littéraire, est l'homme tout indiqué pour mener à bonne fin la tâche entreprise. Il s'agira cependant de condenser énergiquement cette vaste matière : l'ouvrage ne comportera, d'après le prospectus, que 40 feuilles, grand in-8°. Comme il paraît en livraisons et qu'il n'en a paru jusqu'ici que deux, force nous est de nous borner pour aujourd'hui à cette simple annonce, sauf à en reparler dans quelque temps.

***

Il n'est peut-être pas d'homme en Hollande qui ait fait plus pour y répandre ou fortifier l'amour de la langue française que M. Van Hamel, professeur de philologie romane à l'université de Groningue. C'est lui qui peut, à juste titre, être considéré comme le guide actuel des études françaises dans son pays. Membre de la rédaction du *Gids*, il a donné par intervalles des études soit sur la littérature française contemporaine ou ancienne, soit sur le mouvement philologique. Il vient de réunir en volume quelques-uns de ses articles, sous le titre de *Het letterkundig Leven van Frankrijk* (la vie littéraire de la France). On doit s'en féliciter, étant donné que des articles de revue, même s'ils ont une valeur sérieuse, passent généralement très vite dans l'oubli. C'eût été doublement regrettable pour les fines études de M. Van Hamel, remplies de belles pages non seulement au point de vue de la forme extérieure, mais encore pour le fond. Car M. Van Hamel connaît la France, et il l'aime. Il l'aime comme le pays où il a sa nationalité intellectuelle. Il en subit le charme, il en saisit l'âme Qu'il nous parle d'une œuvre de Bourget, ou des sonnets de M. de Heredia, qu'il s'occupe de Molière ou du *Voyage de Charlemagne à Constantinople*, partout nous trouvons cette sympathie qui lui a permis de pénétrer si avant dans la psychologie de ses auteurs. On se demande ce qu'on doit admirer le plus chez lui : ou la finesse avec laquelle il comprend et interprète à sa façon la pensée d'une personnalité littéraire,

Hosted by Google

ou l'amour dont il enveloppe son sujet. L'étude qu'il a placée en tête de ce recueil, nous en donne quelque peu la clef.

M. Van Hamel — et ceci, il me semble, explique tout — est un disciple de Gaston Paris et il est de notoriété publique combien est puissante sur son auditoire la voix de l'illustre romaniste. Aucun de ses élèves étrangers n'est rentré dans son pays sans emporter dans son cœur la plus grande vénération pour le maître, la plus vive admiration, le plus profond amour pour la littérature française.

***

La France n'a, je crois, jamais compté d'ami plus chaleureux en Hollande que Conrad Busken Huet, dont il me reste à vous parler. Descendant d'une famille française qui s'était exilée en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, Huet, né à la Haye en 1826, devint en 1851 pasteur de l'Église wallone à Harlem. Il continua ainsi une tradition presque ininterrompue de famille. On sait que l'Église wallone en Hollande comprend les descendants des calvinistes français réfugiés, et que ses pasteurs ont maintenu l'habitude de prêcher en français. Huet choisit sans doute cette vocation moins par conviction religieuse que par attachement à la langue et au pays de ses ancêtres. En tout cas, ce dernier sentiment a seul subsisté et n'a fait que croître ; de sorte que, quand cet ancien ministre protestant, après s'être occupé de journalisme, en Hollande d'abord et puis à Java, alla se fixer définitivement à Paris, il ne fit que rentrer au sein de la nation dont le sang coulait, presque pur, dans ses veines. Il ne sut se plier à l'étroitesse d'idées qu'il reprochait à la Hollande, et, en fait, il n'y était pas compris. A Paris, il se sentait chez lui, et il est probable qu'à cette époque il n'eût plus même voulu échanger sa petite chambre d'étude dans la capitale française contre une chaire d'université en Hollande — c'est-à-dire contre un rêve qu'il avait caressé un certain temps. Huet était, en somme, un Français égaré en Hollande et il avait du Français cet esprit vif et caustique qui le mit si souvent, constamment pour ainsi dire, en opposition avec ses compatriotes d'adoption. Mais il portait en même

Hosted by Google

temps l'empreinte de l'austère Hollande : il combinait la vivacité d'un méridional avec la profondeur, le sérieux d'un Germain. Le fait d'avoir pour grand'mère Jacoba Adriana Busken, qui à l'âge de 14 ans déjà, remporta un prix de latin au gymnase de Flessingue, n'était pas resté sans influence sur lui.

S'il avait, dès 1857, scandalisé l'orthodoxie par ses *Brieven over den Bijbel* (lettres sur la Bible), qui le firent du coup le Strauss et le Voltaire de la Hollande, Huet révolta le public bien pensant par son roman *Lidewijde* en 1868. Cette histoire de femme infidèle, où Huet s'est inspiré de Flaubert, constituait, de ce temps-là, un thème littéraire très extraordinairement osé, et il choqua fort la société hollandaise. On s'émut même tellement qu'on oublia d'admirer le style de l'œuvre. C'était, il y a trente ans, à dix années de distance du procès intenté à Flaubert à propos de *Madame Bovary*, à Paris même. La génération actuelle a rendu justice à Huet ; il est vrai que Daudet et Zola ont changé quelque peu le goût du public lisant.

Huet ne se risqua plus dans le domaine du roman. Il avait plutôt l'esprit critique, et tout en dirigeant à Batavia un journal, il trouva le temps d'écrire ses beaux essais littéraires, qu'il publia sous le titre de *Litterarische Fantasiën*. Il revint en Europe en 1876, et, devenu de plus en plus étranger à la Hollande, il se fixa à Paris. Il avait ainsi un double but : il voulait tout d'abord rendre son fils à sa nationalité d'origine ; puis, pour lui-même, il désirait une « casemate à l'abri des balles » (*een bomvrije kazemat*). « Peut-on, dit-il dans une lettre à un ami, écrire des critiques de gens chez qui l'on a dîné? » Cela caractérise Huet comme critique. Il aimait son franc-parler et en a toujours usé largement. Ce retour en Europe nous valut *Van Napels naar Amsterdam* (de Naples à Amsterdam), en apparence une histoire de voyage, en réalité une histoire de l'art en Italie. C'est à Paris qu'il produisit *Parijs en omstreken* (Paris et environs), ainsi que *Het land van Rubens* (le pays de Rubens), un hommage à la Belgique, que Huet enviait à cause de ses deux langues. Son œuvre capitale reste *Het land van Rembrand* (le pays de Rembrand), une histoire de la

Hosted by Google

civilisation en Hollande, considérée dans la période de sa plus grande floraison, dans le temps où ce petit pays occupait une grande place, sinon la place d'honneur, en Europe, à cause de son amour de la liberté, de l'éclat de sa science et de la hardiesse de sa politique coloniale, dans le temps où elle pouvait se glorifier d'un Thomas a Kempis, d'un Érasme, d'un Guillaume d'Orange, d'un Hugo Grotius, d'un Rembrand surtout. C'est à cet homme-là, le premier critique, le premier styliste hollandais du siècle, que l'éditeur Tjeenk Willink de Harlem rend un nouvel hommage par une édition populaire de ses œuvres historiques et romantiques.

Nous ne clôturerons pas cette chronique sans dire encore un mot de *Holland and the Hollanders*, par David S. Meldrum. L'auteur, un des rédacteurs du *Blackwood Magazine*, prouve par cet ouvrage qu'il connaît la Hollande comme peu d'étrangers et mieux que plus d'un Hollandais même. Je n'exagère pas en déclarant que ce livre est le meilleur qui ait paru sur la Hollande de la main d'un étranger. M. Meldrum est chez lui non seulement à Amsterdam et dans les villes importantes ; il a parcouru également les différentes provinces, et il en a vu les curiosités et les particularités, encore nombreuses, comme on sait, dans ce pays si proche et si ignoré de nous. Ce caractère d'isolement s'est conservé dans une certaine mesure un peu partout, mais plus particulièrement dans les provinces éloignées du centre, la Frise et surtout la Zélande, que notre De Coster nous a décrite dans le temps. Meldrum s'occupe non seulement de l'ethnographie de la Hollande, si je puis m'exprimer ainsi, mais aussi des institutions, dans le domaine desquelles il signale beaucoup de choses qui méritent d'être appréciées.

Le livre est bien exécuté — éloge peut-être banal quand il s'agit d'une publication anglaise. Ce qui le distingue en outre, ce sont les jolies et nombreuses illustrations, souvent des reproductions des œuvres de maîtres contemporains tels que Israëls, Mauve, Maris, Bosboom, de sorte qu'on a, rien qu'en feuilletant ce livre, des notions passablement complètes déjà sur l'art hollandais et sur ce qu'il a produit de plus remarquable à notre époque.

AUG. GITTÉE.

Hosted by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Le Salon d'art religieux. — L'atelier de M. Charles Samuel. — M. Maurice Blieck au Cercle artistique.

Le Salon d'art religieux, ouvert au Musée moderne par la revue catholique *Durendal*, a passé, il faut l'avouer, presque inaperçu. Les organisateurs espéraient pourtant un grand résultat, s'il faut en croire la profession de foi qui préfaçait leur catalogue :

« Réunir, sans aucun exclusivisme de nationalités, de formules ou d'écoles, des œuvres d'art nées du sentiment religieux ou appliquées aux choses du culte ; — ouvrir aux artistes qui ne songent pas ou qui hésitent à s'y engager le plus beau des domaines où puisse se déployer leur génie, domaine dont la fécondité s'affirma jadis par d'immortels chefs-d'œuvre et qui semble livré aujourd'hui, en dépit de quelques vaillants efforts, à la médiocrité et au mercantilisme ; — en même temps apprendre à la foule et au clergé qu'il existe des peintres, des sculpteurs, des imagiers, des ferronniers, des ciseleurs, capables de réagir, pour peu que l'occasion leur en soit fournie, contre une décadence que chacun constate et que chacun déplore : — telle est la raison d'être supérieure et tel est l'avantage immédiat d'une manifestation artistique à laquelle nous avons voulu assurer le concours de tous les servants de la Beauté.

« Pourquoi tant d'excellents artistes, que leur intelligence et parfois leurs goûts sembleraient devoir pousser vers l'art religieux, négligent-ils une source d'inspiration aussi pure ?

Hosted by Google

Pourquoi reste-t-il à l'état de rêve, ce souhait souvent formulé de voir tant de maîtres contemporains, dont le pinceau et le ciseau ont pourtant une âme, populariser ces drames sacrés ou ces légendes, qui sont de tous les temps et de tous les pays, et dont l'interprétation artistique réveillerait, au fond des âmes les plus humbles et les plus frustes, les émotions essentielles de l'humanité ? »

Pourquoi ? C'est que l'art, comme toutes les expressions de la pensée humaine, suit son évolution, et il n'est guère à supposer que des expositions comme celles de *Durendal*, quand même elles deviendraient périodiques, opéreront le miracle d'en changer le cours. « Qui n'est pas de son temps n'est pas de l'éternité. » Instinct, contagion ou raisonnement, tous les artistes dignes de ce nom se conforment, quoiqu'ils en aient, à cette maxime d'une incontestable vérité. Nous sommes loin du siècle où peindre, c'était prier : il n'est au pouvoir de personne de nous y ramener. Notre temps a fait descendre l'idéal du ciel sur la terre. A part l'exception des Flandrin, des Victor Orsel, de quelques autres, ce n'est plus pour l'église, mais pour la démocratie que travaillent les artistes que leur inspiration aurait poussés autrefois à célébrer en poèmes de marbre ou de toile peinte le dogme chrétien. Ceux qui exaltent les âmes d'aujourd'hui et révèlent l'humanité à elle-même, c'est Millet, l'introducteur du peuple dans l'art, c'est Charles Degroux, c'est Constantin Meunier, qui fait pleurer le bronze où il modèle ses tâcherons abrutis par des besognes surhumaines, c'est Léon Frédéric, le chantre apitoyé des miséreux qui s'épuisent, résignés, sans rien demander ni à Dieu ni aux hommes, mais qui « verront un jour le lever du soleil » sur la terre sanctifiée par leurs humbles travaux.

Il n'y a pas plus d'art chrétien dans ces chasubles aux tons criards, ces enluminures patiemment imitées des miniatures des évangéliaires du moyen âge, ces vitraux, ces tapis d'autel, ces bannières qui font à l'ensemble de l'exposition le déplaisant décor d'un magasin d'objet liturgique, que dans les nombreux tableaux envoyés par les fournisseurs habituels des fabriques d'église. On peut négliger ces fastidieuses ressucées de

Hosted by Google

l'art gothique. C'est le latin de cuisine de l'esthétique, balbutié sans conviction et sans foi.

Pour des raisons différentes, les œuvres de haute valeur — il y en a — prêtées aux organisateurs du Salon, ne sont guère plus probantes. Pour avoir modelé cet éloquent *Saint Jean-Baptiste* brûlé de prosélytisme, où il n'a vu sans doute qu'un homme exalté par un idéal, Rodin ne demeure pas moins, avant tout, le sculpteur des *Bourgeois de Calais* et des *Portes de l'enfer;* les parrains de l'exposition repousseraient avec horreur les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de sa production. Est-ce à Puvis de Chavanne qu'on demandera des inspirations orthodoxes ? Peut-être n'y a-t-il pas eu de notre temps génie plus païen ; ce n'est que par accident qu'il lui est arrivé d'exprimer l'idée chrétienne, dont son radieux symbolisme est le contrepied. Aussi faut-il admirer comme une œuvre d'un art parfait et non comme une œuvre de foi la *Décollation de saint Jean-Baptiste :* tout le monde connaît, au moins par la reproduction, cette composition d'un style impeccable et d'une ordonnance hiératique dans sa triple division : au centre, le saint, agenouillé, les mains ouvertes, l'auréole au front, attendant, rigide, impassible et consentant, le coup mortel ; à gauche, le bourreau, vêtu d'une étoffe orientale, s'élançant, avec au bout ce corps dont le mouvement est l'image même de la force brutale, le glaive brandi; à droite, la pose oblique et farouche de Salomé.

Nous aurons épuisé — déjà ! — la liste des envois de premier ordre, si, après avoir signalé l'*Ecce Homo* de M. Constantin Meunier, nous nous arrêtons devant le *Christ outragé* de M. Gaston Le Touche, placé en face du Puvis de Chavanne auquel il s'oppose comme un contraste absolu. Le pathétique que Puvis de Chavanne concentre dans la rigueur des lignes et les colorations étouffées, M. La Touche l'exprime par la fougue passionnée, par le prestige tout puissant de la lumière et des ombres. L'un s'est refait byzantin, l'autre évoque Rembrandt et les romantiques. Un drame grandiose se joue dans ce cadre où « celui qui mourut sur l'arbre de la croix pour la mondation de nos consciences », s'avance couronné d'une

Hosted by Google

clarté éblouissante, surnaturelle, qui fulgure à travers les ténèbres et se brise en reflets sur les contorsions, les faces hurlantes, les poings crispés d'une foule ivre d'exécrations et de blasphèmes.

Entre ces pages dominantes et les cartons de MM. Eugène Grasset et Walter Crane, il y a toute la distance qui sépare l'inspiration et la virtuosité. On ne saurait souhaiter à ces dessins pour vitraux une plus prodigieuse habileté, un style plus savant, une manière de composer plus proche de celle des anciens : il n'y manque qu'une toute petite chose: la naïveté qui fait le prix de la moindre décoration des « vitriers » d'autrefois.

M. Frédéric von Uhde qui, lui, a su retrouver et moderniser le sentiment religieux, n'a envoyé qu'une simple carte de visite, esquisse hâtive où l'on devine à peine le magistral interprète des paraboles de l'Évangile.

Pour le reste, les peintures et sculptures dignes d'être mentionnées ne sont pas inédites. Nous les avons déjà appréciées ici, en faisant le compte rendu des diverses expositions où elles parurent pour la première fois.

***

On attendait avec curiosité le *Frère-Orban* de M. Charles Samuel. C'était, certes, un rare honneur pour le jeune statuaire d'être sorti victorieux d'un concours où il ne se mesurait qu'avec des aînés, et qui ont fait leurs preuves de maîtrise. Mais ce n'est rien encore, ou presque rien, de présenter un projet heureux. Le monstre qu'il faut dompter, c'est l'exécution : que d'hésitations, que de découragements, que de terreurs devant ce gigantesque bloc de marbre d'où il s'agit de faire jaillir un personnage en costume moderne, auprès de qui tout est aisé en sculpture ! Ajoutez que, pour Frère-Orban, il ne pouvait être question des subterfuges coutumiers : pas d'accessoires, pas d'attributs, pas un bout de toge qui se drape, pas même le pittoresque d'une redingote soulevée par le vent. Il fallait représenter dans le banal costume des bourgeois le plus grand ministre qu'ait eu notre bourgeoisie, res-

Hosted by Google

pecter, tout en l'adaptant à l'optique de la rue, l'exactitude d'une ressemblance qui est dans toutes les mémoires, et par le seul caractère, par le style, traduire non seulement sur le visage, mais jusque dans la coupe de ces habits, qui sont ceux de tout le monde, la flamme géniale, l'impétuosité contenue, l'austère élégance du Guizot belge. Nous n'oserions affirmer que, parmi tant d'excellents sculpteurs, nous en possédons un seul qui soit à même d'accomplir sans défaillance ce redoutable programme. M. Samuel doit être loué pour s'y être attaqué et l'avoir réalisé dans une grande mesure. Il a représenté l'illustre homme d'État debout devant la tribune parlementaire, sobrement indiquée; les bras croisés avec force, le haut du corps légèrement rejeté en arrière : pose de défi et de triomphe qui était familière à l'orateur; il vient de lancer l'apostrophe, de fulminer l'anathème : il attend et provoque l'interruption, sûr de sa réplique. L'attitude, presque autant que le visage, extrêmement vivant, d'une très juste expression, à la fois dédaigneuse et enthousiaste, synthèse des traits nerveux de la jeunesse et de la physionomie plus empâtée que la plupart d'entre nous ont seule connue, tout semble incarner et répéter la profession de foi inscrite sur le socle : « Je combattrai jusqu'à mon dernier souffle pour la liberté ! » Si la partie inférieure du corps avait plus d'individualité et d'élégance, il n'y aurait rien à critiquer.

Deux figures drapées à l'antique, l'Histoire et l'Abolition des octrois, animent le piédestal, aux lignes pures et classiques, et, en donnant de la pondération à l'ensemble, conduisent tout naturellement le regard vers la statue proprement dite. Il est à présumer que ce monument, d'une intelligente composition, d'une exécution distinguée, fera le meilleur effet lorsque, émergeant des verdures, il se détachera au fond de la rue Guimard, sur l'harmonieuse architecture de l'hôtel d'Assche.

D'autres œuvres, que M. Samuel avait réunies, avec celle-là, dans son atelier de la rue Washington, donnent peut-être une idée plus exacte de son art à mi-côte, également éloigné de la mièvrerie des fantaisies d'étagère et des boursoufflures à

Hosted by Google

prétentions philosophiques, d'une facture si souvent lamentable. Il ne cherche à donner le change ni par une profondeur affectée de conception, ni par la puérile recherche du nouveau quand même. Humble devant la nature, il juge que c'est assez de s'évertuer à l'exprimer dans sa force, dans sa vérité, dans sa grâce. Ainsi pensèrent d'autres, et non des moindres. En face du modèle vivant, il s'efforce d'oublier ce qu'ils ont fait, pour ne plus chercher qu'à rendre, avec toute la perfection qui est en lui, sa vision d'artiste. Cette esthétique, que certains trouveront simplette, lui a valu de signer quelques morceaux remarquables, d'une plastique vigoureuse ou délicate. Nous pensons surtout à ses bustes. Celui de la mère de l'artiste restera. L'extrême et intime ressemblance, la vie respirante de chacun des plis du visage, la distinction, la dignité qui l'imprègnent sont presque les moindres mérites de cette belle effigie : on y devine, et c'est d'où vient son charme, la piété du sculpteur s'appliquant tout entier, pendant qu'il était temps encore, à douer de l'éternité du marbre les traits vénérés, où déjà s'accusait, en subtiles nuances, le passage de la maturité à la vieillesse. Les autres portraits ne disent pas à un moindre degré, par la variété de la mise en œuvre, toujours appropriée au modèle, la sincérité de M. Samuel : celui de M. Félix Delhaye, un bronze robuste traité par grands plans simplifiés ; le masque, à la finesse sémitique, du collectionneur des Gustave Moreau, M. Charles Hayem ; la tête de *Diane;* la frimousse, ingénue et charmante, de la *Neele* du monument à Charles De Coster.

Le geste, à la fois si naturel et si séduisant qui, dans le motif central de ce monument, penche vers Uylenspiegel la jeune paysanne personnifiant l'âme de la Flandre, ne pouvait avoir été trouvé que par un artiste épris des souplesses et des grâces féminines. Des trouvailles tout aussi ravissantes font le prix de quelques figurines de moindre dimension : l'Ophélie taillée dans l'ivoire, la jeune femme portant des fleurs, et cette aimable *Fortune*, qui vole, légère et enivrée, sur la roue ailée. L'étude et le sentiment de la nature gardent à ces petits sujets cent fois ressassés toute la fraîcheur de la nouveauté.

Hosted by Google

M. Samuel exposait aussi trois allégories qui lui ont été commandées par la ville de Bruxelles pour orner l'attique de la maison du Cygne, Grand'Place. Il s'agissait non plus de faire œuvre personnelle, mais de se conformer au style de l'époque. Qui peut le plus, peut le moins : M. Samuel s'est approprié à merveille le large aspect décoratif, le goût fastueux et redondant que les artistes du XVII^e^ siècle savaient donner à leurs cariatides et aux figures destinées à servir de complément à l'architecture. Pour peu qu'il omette de signer en lettres bien apparentes, un archéologue ne manquera pas, d'ici deux cents ans, de se livrer à de patientes recherches, et exhumera à l'aide de déductions irréfutables le nom, jusqu'alors ignoré, du maître tailleur de pierres qui, vers l'an 1700, sculpta pour la maison du Cygne les trois superbes figures auxquelles M. Samuel vient de mettre la dernière main.

* * *

Parmi nos jeunes artistes, il en est peu qui sachent établir un terrain ou camper un personnage avec une vigueur pareille à celle de M. Maurice Blieck. Ses portraits, brossés avec une sombre énergie, remplissent bien la toile, et l'on sent qu'il ne lui coûte guère d'étendre au couteau à palette de vastes ciels chatoyants, sous lesquels s'agglomèrent copieusement les routes, les rochers, les maisons, les villages et les grands arbres aux rameaux musculeux, supportant un dôme de frondaisons vertes ou rousses. Tout cela, d'une couleur solide et somptueuse, étalée à pleins tubes. La force, qui est sans contredit l'une des qualités les plus précieuses, abonde chez M. Blieck. Ce qui manque encore, c'est le sentiment de la nuance, dans le dessin, dans la touche, dans la couleur.

On souhaiterait la fraîcheur d'un air plus libre sous ces verdures à la sève pléthorique. La souplesse fait trop souvent défaut à ce pinceau emporté jusqu'à la brutalité, et qui au ton juste préfère parfois la couleur pour la couleur. Par bonheur, M. Blieck n'a pas toujours l'air ainsi d'un cavalier galopant à travers tout, enivré par sa vigueur... ou entraîné par celle de

Hosted by Google

sa monture. Il sait, quand il lui plaît, s'appliquer à pénétrer le caractère d'un paysage et donner à chacun des éléments qui le composent la qualité voulue. C'est le cas pour la *Roche au crépuscule :* les chevelures délicates des arbres et la profondeur légère du ciel opalisé font poétiquement tableau avec la masse abrupte du granit, au-dessus de laquelle s'élève lentement la lune à son premier quartier. Il y a plus de finesse encore dans le tertre de la *Campine :* le ciel gris, le fond sablonneux du terrain, les silhouettes des arbres tordus par le vent, chacun des détails est saisi avec justesse, et, quant à la coloration, l'on sent que le peintre s'est préoccupé cette fois de faire vrai plutôt que d'accumuler sur la toile toutes les richesses de sa palette.

Nous ignorons si ce tableau est la plus récente production de M. Blieck. Nous l'espérons, car il atteste un sensible progrès.

MAURICE SULZBERGER.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

Ce mois serait plutôt incolore sans les choix nouveaux d'échevins auxquels il fallait procéder. La loi veut, en effet, qu'au 1er janvier qui suit les élections communales, on soumette à réélection les échevins sortants, qui ont été pourvus d'un nouveau mandat de conseiller.

Dans bien des communes, cela se fait sans éclat et de commun accord. Mais il est peu de grandes villes où il n'y ait eu du tirage. A l'heure où j'écris, Bruxelles et ses faubourgs ont vu naître toute sorte de compétitions, qui étaient d'ailleurs prévues ; il n'y a guère eu que l'élection de M. Leurs dans la capitale, qui a causé quelque désarroi. A Anvers, les socialistes, qui ont coopéré au triomphe majoritaire d'octobre, n'ont pas encore la griffe assez longue pour réclamer leur part du gâteau; ailleurs, par exemple à Verviers, ils gardent un échevinat ; à Saint-Gilles, il leur en fallait deux, et voilà la guerre allumée. Pour peu que leur appétit croisse, ils arriveront à réclamer les trois quarts ou même la totalité des sièges scabinaux, et ce n'est pas leur faute s'ils n'ont pas un seul bourgmestre, mais bien celle du gouvernement qui s'obstine à leur refuser l'écharpe.

En somme, à part Liége, où la situation est critique, d'après les on-dit, rien de bien nouveau, sinon qu'à Malines la majorité cléricale a repris toute chaude la place des libéraux évincés et qu'à Verviers on a exclu du collége M. Poswick. L'homogénéité est de nouveau réalisée dans la ville des draps, grâce à la triplice. Tout est bien dans le meilleur des mondes.

On s'était, grâce à la complicité ingénieuse de la presse bruxelloise, habitué à l'idée que M. Lemonnier succéderait à M. Demot. Pourquoi? Je n'en sais rien. Il y a, comme cela, de petits arrangements qui vont tout seuls, qui se chaussent,

Hosted by Google

comme des bottes très souples, du premier coup. On se disait qu'il y avait eu alliance aux élections, qu'en conséquence, il devait y avoir mixture échevinale. La conséquence n'est pas bien rigoureuse, je l'accorde ; car, jusqu'ici, tous nos collèges de grande ville ont été rigoureusement purs de tout mélange radical, et il n'avait pas été question de partage d'échevinat lors des élections ; on affirme même, et on aurait bien fait de le dire plus tôt, qu'il avait été stipulé, que le pacte, lorsqu'il fut conclu, excluait un partage. Dès lors, M. Lemonnier savait à quoi s'en tenir et il devait étrangler tous ces jolis canards, aux ailes azurées, qui ont voleté partout à Bruxelles.

N'empêche qu'il y a eu des étonnements très accentués, des dépits très vifs et des grincements de dents. Même dans le camp libéral tout court, on n'était nullement d'accord sur l'attitude de la gauche du conseil communal bruxellois. Je pourrais citer des noms et des propos qui feraient ouvrir de grands yeux ; d'autres, moins circonspects, n'ont pas gardé pour eux les confidences amères qu'ils avaient recueillies, et cela a même valu à la *Flandre libérale* toute une hottée de protestations. Celle de M. Lepage, imprimée l'autre jour, m'a paru très caractéristique ; il se défend avec vivacité d'avoir fait assaut de coquetteries avec le groupe clérical. Vraiment, nous n'en avons jamais douté, nous qui le connaissons depuis des années et savons quels services il a rendu à l'enseignement primaire à Bruxelles. S'il pouvait, en quelque point particulièrement sensible, déplaire aux droitiers du conseil, c'était bien en montant la garde avec autant d'énergie devant nos bâtiments scolaires, qui sont des forteresses abhorrées de ces messieurs et dont la démolition leur sourirait fort. Or, nul ne conteste que M. Lepage ait été la correction même comme échevin de l'instruction publique, et ce n'est pas un brevet banal. Qu'après cela il ait certaines allures un peu « doctrinaires », la parole blanche et le port glacé, c'est incontestable et il n'est pas le seul à qui on puisse reprocher ces dehors d'un puritanisme antarctique. M. Leo Gérard, à Liége, est bien le même homme, correct et froid, d'une irréprochable conscience et d'une décourageante raideur dans le strict accomplissement

Hosted by Google

d'une tâche malaisée. Le libéralisme a toujours été riche en ces natures distantes, gourmées et supérieures à la fois ; je les préfère, quant à moi, à l'exubérance facile d'autres natures, où le cabotinage des sourires gratuits et des mains tendues trace lentement le sillon de la popularité.

Mais, M. Lepage étant hors cause, la question reste de savoir s'il valait mieux élire M. Leurs ou M. Lemonnier. Elle ne pourra être utilement discutée que lorsque l'on saura ce qui fut convenu le jour où l'alliance se conclut en vue des élections communales. Jusque-là, on ne fera que des hypothèses gratuites et des soupesages de personne, d'une délicatesse et d'une justesse également douteuses.

Le départ de M. Buls n'a pas eu, d'ailleurs, que ce fâcheux contre-coup d'un réveil d'animosités sommeillantes entre les deux groupes libéraux du conseil ; il a créé un autre embarras, et ce n'est pas le moindre.

M. Demot a été nommé bourgmestre, et on est généralement satisfait du choix. Mais cette satisfaction ne signifie pas grand'chose, et tout reste à faire au nouveau maïeur pour conquérir les sympathies de ses administrés. C'est, à chaque élection de premier magistrat communal, une sorte de reconquête, lente et laborieuse, et qui ne s'accomplit pas toujours. Quel joli thème à dissertation que celui-là ! Comment la grande popularité alla-t-elle à M. Buls aussi bien qu'à M. Anspach ? Fût-il deux hommes (et si je compte M. De Brouckere, trois hommes) plus dissemblables ? M. Buls, lui aussi, avait quelque chose de réfrigérant au premier toucher, une de ces affabilités qui vous mettent mal à l'aise, malgré qu'elles soient sincères et entières. Pourtant il a plu ; il a vaincu, et dans toutes les sphères, l'espèce de résistance passive qui se dresse devant les initiatives quasi quotidiennes, actes et discours, d'un chef de commune. Il est vrai qu'il avait cette qualité éminente d'être un artiste, — j'entends un homme ouvert à toutes les manifestations du beau et qui, épris de sa ville natale, ayant grandi et mûri au milieu des transformations qui la rajeunissaient, tandis qu'il vieillissait un peu lui-même, reportait en quelque sorte sur cette fille

Hosted by Google

de son âme les coquetteries que l'âge lui faisait déposer.

Et de fait, M. Buls, d'ailleurs bien secondé et par l'administration, et par le roi, et par la presse, a contribué pour une belle part à faire de Bruxelles une des plus délicieuses cités d'Europe. Je ne connais pas une seule capitale (sauf Berlin, et la comparaison est tout à notre avantage) qui ait fait peau neuve avec autant de prestesse que Bruxelles depuis vingt ans. A mesure qu'on éventrait de vieux faubourgs, élargissait les voies de grande circulation, multipliait les innovations architectoniques des Hankar et des Horta, on voyait, d'autre part, nos vieux monuments se dépouiller de leur platras, rejeter les souillures et les gibbosités des derniers siècles et même de celui-ci, se refaire une jeunesse authentique et sans bâtardise ; de la sorte s'instauraient, par une double opération, en sens inverse, une restitution du passé et une affirmation du présent, également attrayantes et instructives. La chaîne des siècles se renouait de plus en plus, comme par l'action d'une force invincible et invisible, mais chaque chaînon apparaissait d'un métal pur, éclatant, sans la rouille et la moisissure que l'indifférence d'un goût dévoyé avait, pendant longtemps, laissé s'accumuler. M. WILMOTTE.

P. S. — Au moment où s'impriment ces pages, m'arrive le résultat des élections scabinales à Liége. Elles confirment ce que j'avais écrit au sujet de M. Lepage et du gros chagrin que cause partout aux catholiques un échevin de l'instruction publique anticlérical. A M. Hanssens, dont l'attitude, à mille égards, n'avait point nos sympathies, devait succéder M. Robert, dont on ne suspecta jamais les tendances. Le groupe catholique lui a opposé un des siens et le groupe socialiste M. Micha, qui fut jadis échevin de l'instruction publique et laissa de déplaisants souvenirs. C'est M. Micha qui l'a emporté, entraînant la très légitime démission du collège. Après cela, que l'*Express* s'étonne de ne pas voir celui-ci subir certains acoquinements, c'est son affaire. Quand on vit de la complaisance politique d'un plus fort que soi, comme le font les radicaux liégeois, on n'a pas le droit d'être fier. M. W.

Hosted by Google

CHRONIQUE DES LIVRES

Notre chronique est de plus en plus délestée par la répartition des tâches dans la REVUE; les livres de littérature française publiés à Paris et chez nous, les livres néerlandais de Hollande et de Belgique, les travaux de sociologie ont déjà leur critique spécial. A partir de cette année M. S. Vantyn fera ici la critique régulière des œuvres musicales publiées tant à Bruxelles qu'à Londres, Berlin, Leipzig, Munich et Paris.

Il ne reste vraiment plus à signaler que les ouvrages de politique générale, les récits de voyage, les mémoires et les œuvres historiques, les écrits de polémique philosophique et religieuse; il est vrai que c'est déjà très suffisant pour alimenter une chronique bibliographique

*

L'Académie royale a publié récemment, dans ses *Mémoires in-8°* (tome LIX), une très remarquable étude de M. Michel Huisman, *Essai sur le règne du prince-évêque de Liége Maximilien-Henri de Bavière.* Il en sera rendu bientôt un compte détaillé dans la REVUE; le même érudit publie dans le *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire* (tome LXVIII) l'inventaire des nouveaux manuscrits concernant la Belgique, acquis par la Bibliothèque royale de Berlin. On lira, avec un égal intérêt, dans ce même tome LXVIII, une édition de l'*Antigraphum* de Lambert Le Bègue et des documents concernant le fameux réformateur d'après le manuscrit de Glasgow. L'auteur de cette publication, M. Arnold Fayen, dresse également la nomenclature des cartulaires concernant la Belgique, conservés au *British Museum*, à Londres. Enfin, M. Hubert, dans *Les finances des Pays-Bas à l'avènement de Joseph II*, communique d'intéressants renseignements sur la constitution du budget impérial en 1780.

Aux publications académiques se rattache encore le dernier fascicule paru de la *Biographie nationale* (XV, 2e fascicule). Parmi les articles les plus intéressants signalons ceux de M. Eugène Duchesne sur (*Van der*) *Noot* et sur *Napoléon* dans ses rapports avec la Belgique; ce sont de véritables pages d'histoire; signalons aussi la notice de M. Kurth sur *Notger* et celle de M. de Borchgrave sur *Jean-Baptiste Nothomb.*

*

La REVUE a reçu du ministère du travail un beau volume consacré à une série d'enquêtes sur les industries à domicile; il en sera parlé

Hosted by Google

en février, dans notre *Chronique sociale,* ainsi que des *Rapports annuels de l'Inspection du travail* (4e année, 1898) et de l'*Annuaire de la législation du travail* (2e année).

*

Parmi les récits de voyage signalons *Suédois et Norvégiens chez eux*, par M. Quillardet, un volume in-18 (Paris, Colin). Le récit est plutôt une sorte de tableau d'apparence systématique, dont l'auteur nous dépeint successivement la vie mondaine, les classes sociales, l'agriculture, le commerce, la vie religieuse et intellectuelle, la littérature, la femme et la politique dans les pays scandinaves. Chacun de ces chapitres a son genre d'attrait, non seulement pour le curieux de mœurs et de sensations exotiques, mais pour nous-mêmes qui vivons aujourd'hui de la vie universelle et que l'internationalisme a saisis si fortement de son étreinte. Ne sommes-nous pas tributaires de la Norvège, par exemple, pour ses poètes et ses dramaturges, ses imitateurs pour les lois sociales? Ne lui envions-nous pas sa guerre à l'alcool? Toutefois, ne cherchons pas dans *Suédois et Norvégiens chez eux* des renseignements bien circonstanciés sur les points qui touchent à l'orientation économique d'un petit peuple, calme, sage et progressif. M. Quillardet a surtout voulu nous distraire; les historiques, les anecdotes, les extraits bien choisis égaient et varient son exposé, où se sent le journaliste expert et disert; de sociologue, point.

*

De la Norvège au Japon il y a loin. Grâce à un livre qui a servi de thèse à l'université de Bruxelles, nous sommes renseignés sur le *Système représentatif* de ce dernier pays. L'auteur est de là-bas, M. Hisatuna Furuya; il nous fait l'historique du parlementarisme chez ses compatriotes, nous initie à sa constitution actuelle : deux Chambres, l'une des pairs, qui est l'émanation de la classe seigneuriale et de la volonté de l'empereur; l'autre, celle des députés, élus dans 257 circonscriptions, la plupart uninominales, au suffrage censitaire d'électeurs âgés d'au moins 25 ans. Vient ensuite l'étude du fonctionnement de ces deux Chambres ; enfin, l'auteur, dans sa conclusion, fait la critique du système représentatif dans son pays. Après avoir constaté qu'il a donné à celui-ci une liberté relative de la presse, des finances mieux régies, une armée et une flotte dignes de celles d'un tat européen et tout un arsenal de lois nouvelles, M. Furuya indique les améliorations possibles, notamment l'abaissement du cens qui est trop élevé.

*

Dans l'ordre politique et moral, nous aurons à revenir sur deux livres qui, à des titres bien différents, nous intéressent particulièrement. L'un est dû à notre défunt collaborateur M. Emile Banning, sous le titre discret de *Réflexions* (Bruxelles, libraire Spineux); il renferme la quintessence de toute une vie de labeur intellectuel, bien employée au service de la patrie. Une préface du général Brialmont rehausse encore cette publication de haut intérêt que nous devons à la piété clairvoyante d'un ami du défunt, M. E. Gossaert, qui, ici-

Hosted by Google

même, écrivit des pages émues sur l'éminent penseur belge. L'autre livre est dû aussi à un collaborateur de la REVUE, M. J.-G. Fréson. Il est intitulé: *Progrès moral et social*, et sous-intitulé: « Un simple essai sur l'amélioration de la condition du peuple » (Bruxelles, Weissenbruch, in-8°). Il en sera fait plus complète mention dans notre prochain MOIS POLITIQUE, ainsi que des articles que M. Gaston Deschamps a réunis sous ce titre significatif : *Le malaise de la démocratie* (Paris, Colin, in-12).

*

M. Paul Lafargue vient de publier *Pamphlets socialistes*, une série de tracts vifs, verveux et passionnés comme nul de son parti, Gohier excepté, ne sait les écrire. Sur le fond on comprendra que nous fassions les plus expresses réserves, quand on saura que ces pamphlets s'intitulent : *Le droit à la paresse*, *La religion du capital*, *L'appétit vendu*, *Pie IX au paradis* (Paris, Giard et Brière, in-18).

*

M. Pirenne a été chargé de prononcer le discours d'usage à la distribution des prix du concours général de l'enseignement moyen. Occasion excellente de dire, et aux plus hautes autorités, et à une élite jeune et enthousiaste, quelques utiles vérités. M. Pirenne n'a rien voulu révolutionner ; mais, après son beau livre sur l'histoire de Belgique jusqu'au XIV^e^ siècle il se devait et nous devait des vues concrètes et systématisées sur le passé, il les a exposées dans son discours avec une grande netteté ; elles se résument en cette affirmation, qu'il y a bel et bien une histoire nationale chez nous comme en France ou en Allemagne et que l'opinion courante, qui nie cela, est fausse et injuste. Sans doute notre civilisation est « une civilisation de frontière » et, comme M. Pirenne le dit dans sa *Geschichte Belgiens*, notre patrie est faite d'un morceau de France et d'un morceau d'Allemagne. Mais cette agglutination reçoit tôt un souffle de vie propre et acquiert une conscience distincte, et la diversité même des races et des cerveaux ne fera que contribuer à l'originalité plus complète du mélange obtenu : « par-dessus cette diversité un esprit commun s'est créé, une civilisation commune s'est élaborée ». Ainsi s'explique l'œuvre des ducs de Bourgogne : quoique inspirée par un pur intérêt dynastique, elle était dans le sens de nos traditions ; nous leur devons nos institutions centrales et le développement de nos arts ; après trois siècles de crépuscule, le réveil a sonné pour la Belgique, enfin reconstituée sur des bases historiques.

Voilà la thèse, séduisante et en très grande partie acceptable, du professeur de Gand.

*

Nous avons reçu le premier numéro d'un nouveau périodique, CHINE ET SIBÉRIE, paraissant deux fois par mois, sous la direction de M. Georges Brabant, qui est le rédacteur bien connu du BULLETIN publié par le Comité central du travail industriel.

On ne peut que souhaiter bon succès et longue vie à cette publication, qui atteste l'importance acquise par l'industrie belge dans l'Extrême-Orient et dans l'empire des tzars. Plus nous exporterons

Hosted by Google

des hommes, des marchandises et des idées, plus nous serons grands. Après le Congo, nous voici en relations d'intérêts avec les races jaunes, et, de même que M. Rolin-Jaequemyns au Siam, nos ingénieurs semblent devoir affirmer en Chine la supériorité de notre civilisation et les aptitudes de notre race.

Ce premier numéro de CHINE ET SIBÉRIE renferme, entre autres articles, une analyse illustrée du livre de M. Verstraete sur *l'Oural*, une lettre de Shang-Haï, enfin le commencement de la traduction française d'une notice officielle sur le Transsibérien et les pays qu'il traverse.

*

La faculté de philosophie et lettres de l'université de Liége a publié une *Bibliothèque*, dont cinq fascicules ont paru. Le plus récent (catalogué VI, le n° V étant sous presse) est de M. le professeur Chauvin et a pour sujet *La récension égyptienne des Mille et une nuits*. L'auteur s'efforce d'y prouver que la partie égyptienne de la fameuse collection est l'œuvre de deux auteurs, dont l'un, « original et spiri- « tuel, a écrit de petits romans, qu'il a peut-être publiés séparément « et sans songer à les insérer dans le recueil des *Mille et une nuits*, » tandis que l'autre, vulgaire compilateur, semble être un juif converti à l'islamisme ; peut-être ce juif n'est-il autre que le pseudo Maïmonide. Une série d'appendices constituent autant de petites dissertations d'une érudition facile et agréable : les folkloristes ne pourront s'en passer.

*

De Gand nous arrivent deux brochures de M. Bley, qui nous initient à une polémique virulente, en certains points digne du XVI^e^ siècle, engagée entre ce professeur de langues et littératures germaniques et un ancien étudiant de Liége, professeur au collège de Bouillon, M. Wagner. La polémique n'a pas été peu envenimée par l'intervention des anciens maîtres de M. Wagner, qui ont pris fait et cause pour lui et traité fort durement leur collègue de Gand, qui, de son côté, avait, dans un article d'ailleurs impersonnel, jugé sévèrement le disciple de notre autre *Alma Mater* officielle. Voilà le conflit; ses détails n'intéressent pas nos lecteurs ; ils ne sont d'ailleurs édifiants pour personne.

Hosted by Google

LES DÉBUTS

DU

MOUVEMENT PROPORTIONNALISTE

EN BELGIQUE

« Le principe que je défends n'est ni tory, ni whig, ni radical; il mérite de figurer au programme de tous les partis qui préfèrent à une série de succès fortuits un triomphe toujours basé sur les principes de la justice. »

(STUART MILL.)

Au moment où la représentation proportionnelle va fonctionner pour la première fois dans nos élections législatives, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de donner un aperçu du mouvement qui a conduit le pays à cette réforme.

Quand on réfléchit aux obstacles qu'il a fallu surmonter, on ne peut s'étonner que la campagne ait duré près de trente-cinq ans. De ceux qui en ont été les promoteurs, la plupart sont partis pour un monde où, — espérons-le du moins —, les droits des minorités n'ont plus besoin d'être défendus. Certains — en petit, fort petit nombre, — ont abandonné à mi-côte leurs aspirations d'antan. D'autres, toujours sur la brèche, ont eu la rare fortune de voir se réaliser le rêve de leur jeunesse. C'est à eux tous, morts ou vivants, inconstants ou fidèles, que je dédie ces pages.

Les recrues de la R. P., assez restreintes pendant les premières années, se distinguèrent longtemps par la qualité

Hosted by Google

plus que par la quantité. C'est seulement en 1881 que les proportionnalistes purent se constituer en association. Dix ans d'efforts collectifs, de modestes collaborations et d'adhésions retentissantes, de manifestations publiques et d'obscurs dévouements amenèrent la cause de la réforme à faire sa trouée dans la presse et dans les partis. Restait à conquérir la majorité du Parlement, et on n'y parvint qu'au prix de crises politiques où furent mises en péril les bases mêmes de nos institutions.

Sans doute, le triomphe final était inévitable devant l'impuissance de trouver une autre issue à l'impasse où s'était engagée la nation du jour où elle avait introduit un troisième parti dans un organisme représentatif créé pour deux. Mais ce n'est pas une raison pour oublier le rôle de ceux qui ont préparé la solution par une longue et active propagande, aux temps où catholiques et libéraux pesaient seuls dans les plateaux de la balance électorale. Il convient aussi d'exposer comment, depuis la revision de la Constitution, cette question est devenue un facteur permanent de toutes nos complications intérieures; ce sera une occasion de revenir sur quelques-uns des incidents politiques les plus marquants des dernières années.

J'ajouterai que pareille étude ne sera peut-être pas inutile à ceux mêmes qui, par principe, persistent à regretter le régime majoritaire. Il n'est jamais sans profit de se rendre compte de la façon dont une idée nouvelle, d'abord restreinte à quelques novateurs aventureux, après avoir fait lentement son chemin en dépit des dédains, des railleries, des indifférences et des oppositions, se transforme en un courant qui finit par renverser toutes les barrières.

Personnellement, je ne cherche pas à dissimuler mes sympathies pour cette transformation de notre régime électoral, pas plus que je n'essaye de me dérober à une part de responsabilité dans les efforts tentés pour implanter en Belgique un régime dont l'épreuve est encore à faire. Mais je me suis efforcé également de rendre justice à ceux qui ont soutenu la thèse contraire; je me suis

Hosted by Google

surtout attaché à éviter qu'on puisse m'accuser d'avoir dénaturé leurs pensées ou tronqué leurs arguments.

Si je n'ai pas la prétention d'avoir écrit une page d'histoire, j'ai du moins tâché de rassembler les matériaux qui serviront à l'écrire un jour, quand les événements, dont cet essai offre l'écho, apparaîtront dans le recul nécessaire pour garantir à l'observateur désintéressé la plénitude de sa vision et l'impartialité de son jugement (1).

Les premiers défenseurs de la R. P.

C'est vers 1863, sous l'influence directe ou indirecte des théories parlementaires formulées par Stuart-Mill, que commença à se répandre en Belgique la préoccupation d'assurer une représentation aux minorités. La première trace que j'en ai relevée, figure dans les procès-verbaux d'une parlotte organisée à Bruxelles, sous le nom de *Cercle littéraire*, par des jeunes gens qui, pour la plupart, devaient conquérir un nom dans le barreau, l'enseignement ou la politique. Ils se réunissaient, à l'Université, chaque semaine, pendant l'hiver, pour discuter des questions à l'ordre du jour. A la fin de février 1864, M. Charles Buls y avait déposé la question suivante : *Quel est, dans un gouvernement représentatif, le meilleur mode d'élection des députés de la nation?*

Après avoir exposé la législation électorale des principaux pays constitutionnels, l'auteur de la question avait conclu en faveur du suffrage universel — ou plutôt, du suffrage attribué, sans distinction de sexe, à tous les majeurs sachant lire et écrire. — Dans la discussion qui

(1) Je laisserai de côté, ici, la théorie proprement dite de la représentation proportionnelle et l'exposé comparatif de ses différentes formules d'application. Les récents débats de nos Chambres ne nous ont que trop familiarisés, en Belgique, avec les données générales du problème. Je viens, du reste, de traiter ces aspects de la question dans un autre recueil (voir *La Représentation proportionnelle et le Gouvernement parlementaire* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1900).

Hosted by Google

s'ensuivit, M. Léon Vanderkindere insista particulièrement sur la nécessité de garantir la représentation des minorités ; il aurait voulu leur accorder le droit d'élire des députés spéciaux ayant seulement voix consultative ; il préconisait, en outre, l'introduction du vote plural en faveur de la capacité Un de ses camarades d'université, M. Émile Feron, lui répondit en condamnant le vote plural qu'il déclara conduire au despotisme d'une aristocratie intellectuelle ; d'autre part, il admettait également la représentation des minorités, mais il estimait qu'elle serait mieux assurée par l'organisation d'un collège unique, où les députés seraient élus à la majorité relative : ce qui devait permettre à tous les groupes sérieux d'obtenir au moins un mandataire. Il reconnaissait qu'avec ce système on risquait de voir les suffrages s'accumuler sur certains noms populaires ; néanmoins, il ne désespérait pas de trouver un remède à cet inconvénient (1).

Peut-être M. Feron faisait-il allusion au système Hare, que, vers la même époque, M. Charles Potvin exposait dans une conférence donnée au *Meeting libéral,* société où se réunissaient les éléments démocratiques du libéralisme bruxellois (2).

Les survivants de la génération que préoccupaient alors les réformes politiques ou sociales se souviennent de l'*Association internationale pour le progrès des sciences sociales* qui, fondée en majeure partie par des Belges, tint ses assises, de 1862 à 1867, dans différentes villes de la Belgique et des pays voisins. Elle avait inscrit, parmi les objets à discuter dans sa troisième session, qui s'ouvrit à Amsterdam en septembre 1864, la question suivante : *Quels sont, dans le gouvernement représentatif, les moyens les plus pratiques pour assurer la liberté des électeurs et la sincérité des élections ?*

(1) *Cercle littéraire.* Résumé des discussions. Brochure tirée à 50 exemplaires. Ch. Torfs, 1862-1865, pp. 88 à 105.

(2) Pour l'exposé du système Hare, voir les articles de M. G. Duchaine dans la *Revue de Belgique*, des 15 janvier et 15 février 1871.

Hosted by Google

Un jeune avocat de Gand, appelé dans la suite à de hautes destinées, M. G. Rolin-Jaequemyns, soutint que le meilleur moyen d'atteindre ce double but, c'était d'adopter le système Hare. Toutefois, il crut devoir user de certaines précautions oratoires : « Je dois prévenir l'assemblée, disait-il, contre l'impression première que j'ai éprouvée, quand j'ai lu l'exposé de ce système : une espèce de surprise et de défiance instinctive contre une nouveauté si grande. » Il n'en concluait pas moins que c'était là un procédé efficace pour introduire plus de justice dans les élections, écarter les inconvénients de l'esprit de parti et élever le niveau des assemblées parlementaires.

Ce discours provoqua un débat assez animé, où les appréciations de M. Rolin-Jaequemyns furent vivement critiquées par les uns et appuyées par d'autres. M. Charles Potvin, notamment, vint à la rescousse : « Selon moi, dit-il, la première nécessité du régime représentatif est que chaque électeur soit investi de sa part de souveraineté nationale. Il faut qu'il n'y ait point de parias, point d'ilotes... En second lieu, toute idée doit être représentée en proportion du nombre de ses adhérents. C'est encore un droit d'égalité; c'est aussi un grand intérêt social, car le pays a intérêt à ce que toute idée soit entendue par ceux qui doivent faire des lois (1). »

Le Congrès vota la nomination d'une commission, qui fut chargée de poursuivre l'étude de la question. Elle fut composée de MM. le comte de Kerchove, bourgmestre de Gand, Dognée-Devillers, Charles Potvin et Rolin-Jaequemyns, rapporteur. Quelques semaines plus tard, ce dernier développait et accentuait ses conclusions dans une brochure publiée à Bruxelles sous ce titre : *De la réforme électorale, examen des moyens à employer dans les gouvernements représentatifs pour assurer la liberté des électeurs et la sincérité des votes*. « Ainsi entendue, y faisait-il

(1) *Annales de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales*. Troisième session. Congrès d'Amsterdam. Bruxelles, 1865. 1er fascicule.

Hosted by Google

observer, la question est peut-être la plus importante et tout au moins la plus actuelle des questions de droit public interne chez la plupart des nations civilisées. »

Presque simultanément, un publiciste qui a laissé de vives sympathies dans le journalisme belge, Philippe Bourson, recommandait le système Hare dans la *Revue trimestrielle* de janvier 1865. « Quoi qu'on pense de ce système, ajoutait-il, on doit le considérer comme une acquisition pour la science politique et si son mécanisme ne paraît pas encore ce qu'il devrait être pour un fonctionnement facile (nous disons ceci à titre de concession bénévole), il n'en est pas moins vrai que les deux propositions sur lesquelles il repose, méritent d'être examinées de près : 1° donner à chaque vote ou du moins à l'immense majorité des votes une action effective et positive dans le résultat électoral; 2° donner entrée, dans l'assemblée législative, aux candidats de toutes les opinions, de toutes les doctrines, de tous les intérêts ; de manière que les minorités soient représentées régulièrement et dans leurs justes proportions (1).

Apparition de la R. P. à la tribune parlementaire.

Il y avait alors, sur les bancs de la droite parlementaire, un gentilhomme campagnard, entré assez jeune à la Chambre après de fortes études à l'université de Bruxelles, Jules de Smedt de Borman, dont le nom reviendra souvent dans ces pages. Pendant les huit premières années de son mandat, il n'était guère intervenu que dans des questions d'affaires et dans des débats d'intérêt local; mais, en 1865, un discours qu'il prononça dans la discussion du projet de loi sur les fraudes électorales, le révéla comme un esprit aux vues larges, ne reculant pas devant les nouveautés et sincèrement préoccupé de trouver un remède aux abus croissants de notre mode de votation. Un des

(1) PH. BOURSON, *Système électoral proposé par M. Thomas Hare*, étude politique. Bruxelles, broch. in-18 de 84 pages.

Hosted by Google

premiers, il proposa, dès lors, de substituer aux bulletins écrits à la main, des bulletins officiels imprimés par les soins de l'autorité publique, en vue de rendre la fraude moins facile. L'année suivante, quand la Chambre discuta la proposition d'Auguste Orts, tendant à augmenter la représentation de certains arrondissements où la population s'était accrue depuis le dernier recensement, il ne se joignit pas aux membres de son parti qui dénonçaient les dangers des grands arrondissements et protestaient contre l'augmentation illimitée des députations; mais il prit la question de plus haut et dans la séance du 21 mars il s'en prit au système majoritaire, que personne ne s'était jamais avisé d'attaquer au Parlement belge.

Il s'appliqua notamment à montrer que, partout, d'importantes minorités restaient exclues de la représentation nationale; que la minorité du corps électoral pouvait facilement obtenir la majorité dans les Chambres; enfin, que les électeurs étaient fréquemment placés dans l'alternative de perdre leur suffrage ou de voter pour des candidats qu'ils n'auraient pas choisis. Où cherchait-il le remède? « Le but que je veux atteindre, est celui ci : donner à toutes les opinions, quelles qu'elles soient, une représentation proportionnelle à leur importance numérique dans le pays. Je voudrais donc que l'on pût dire avec vérité que la Chambre est, si je puis m'exprimer ainsi, la photographie de l'état de l'opinion publique de la nation. Aujourd'hui, il y a des opinions considérables, qui sont privées de toute représentation, et cela n'est ni juste ni désirable. » Et, après avoir exposé la solution qu'avait trouvée Thomas Hare, il terminait son discours par ces paroles : « Je livre ces observations à l'examen et à l'appréciation de mes honorables collègues, persuadé que, s'ils sont convaincus, comme moi, du mal existant, ils chercheront consciencieusement le remède à appliquer à un état de choses que tout homme, jaloux de la sincérité, de la liberté et de la loyauté des institutions parlementaires, doit profondément déplorer. »

Hosted by Google

Nous ne savons quelle impression le discours de Jules de Smedt produisit sur les bancs de la droite, mais, dans les rangs ministériels, où l'on n'avait pas à se gêner avec un membre de l'opposition, il suscita des critiques acerbes : Eudore Pirmez, qui devait bientôt trouver son chemin de Damas, contesta les calculs du représentant de Furnes, en ajoutant que celui-ci « s'était laissé égarer par le désir d'innover ». — Louis Hymans y mit moins de façons : « Nous avons entendu hier, dit-il dans la séance du 22, l'honorable M. de Smedt soutenir des thèses extraordinaires, tellement bizarres, tellement dangereuses, qu'il est impossible de les laisser passer sans la plus énergique protestation... Que devient le gouvernement représentatif avec une pareille façon de raisonner ? » (1) — Et Bouvier, par une de ces interruptions qui lui étaient familières, ajoutait, en levant les bras au ciel : « Où allons-nous! » — Quant aux journaux, ils trouvèrent que c'était de la chinoiserie ; les plus polis parlèrent avec M. Hymans « d'horlogerie électorale ».

C'est également au cours de ce débat qu'on vit se produire la première proposition formelle de découper la Belgique en circonscriptions uninominales. Déposée par le député catholique d'Eecloo, Kervyn de Lettenhove, elle fut rejetée par assis et levé.

Le mouvement s'étend.

De 1866 à 1870, les esprits furent trop absorbés par les discussions relatives à l'extension du droit de suffrage, pour accorder une attention sérieuse aux vices du mode

(1) Louis Hymans, dans les dernières années de sa vie, devait également revenir de ses préventions. Le 8 mars 1884, il écrivait dans l'*Office de Publicité* que, tout en regardant la représentation proportionnelle comme un correctif insuffisant du suffrage universel, il lui voyait des avantages incontestables et la tenait même pour une nécessité absolue sous tous les régimes : « A moins qu'on ne supprime entièrement de la politique le droit de conscience individuelle, il faudra bien qu'une théorie de ce genre soit admise, à l'effet de modérer la lutte chaque jour plus ardente des opinions exclusives. »

Hosted by Google

de votation. Au commencement de 1870, M. Ch. Potvin soutint dans la *Revue de Belgique* que le régime majoritaire avait empêché le parti libéral d'obtenir, aux élections de 1864, 1866 et 1868, la part de sièges à laquelle il avait droit et il fit vivement ressortir les dangers d'un pareil système, qui, à un moment donné, pouvait livrer la majorité parlementaire à la minorité du corps électoral (1).

Cette éventualité se réalisait quelques semaines plus tard : le parti libéral était mis en minorité au renouvellement partiel de juin 1870, bien qu'il conservât la majorité dans le corps électoral — ce qui força le ministère à dissoudre la Chambre. — A l'élection générale qui s'ensuivit, les libéraux réunirent 42,058 suffrages; les catholiques, 35,501; cependant les catholiques obtinrent 72 sièges et les libéraux 52. Alors seulement, l'attention publique commença à être attirée sur la nécessité de chercher un meilleur compteur électoral.

Dès le mois de juillet un membre catholique du conseil provincial de Liège, M. Pety de Thozée, intervenant dans la discusssion d'un vœu pour l'extension du droit électoral, reprenait la thèse de Jules de Smedt et annonçait l'intention de saisir le conseil d'une motion en faveur de la représentation proportionnelle (2). Tandis que M. Potvin poursuivait, dans la *Revue de Belgique*, sa dénonciation des abus majoritaires, M. Gustave Duchaine exposait, dans le même recueil, la théorie de la représentation proportionnelle et examinait les divers moyens proposés pour la réaliser, sans se renfermer désormais dans les limites du système Hare (3).

De son côté, Jules de Smedt, à qui les électeurs de Furnes avaient retiré son mandat en 1868, adressa aux

(1) Articles de JEAN LÉGION (Ch. Potvin) dans la *Revue de Belgique* de février, juillet et août 1871.

(2) Mémorial administratif de la province de Liège. — Procès-verbaux, Liége, 1870, p. 199.

(3) G. DUCHAINE, *La réforme électorale en Belgique*, dans la *Revue de Belgique* de janvier et février 1871.

Hosted by Google

deux Chambres, le 3 mai 1871, une pétition réclamant l'abolition du système majoritaire. Cette communication fut naturellement jetée au panier. Mais l'idée de la réforme faisait son chemin dans le public intellectuel. La même année, la Conférence du jeune barreau de Bruxelles introduisait le système Hare dans l'élection de sa commission administrative et, en 1872, l'*Association libérale de Gand* en faisait autant pour l'élection de son comité central.

L'expérience tentée au jeune barreau de Bruxelles, ne donna guère de résultats décisifs, par suite du petit nombre de votants et de la dissémination des votes. Elle fit cependant l'objet d'un rapport très favorable, rédigé en 1873 par MM. Edmond Picard, Jules de Greef et Paul Ruelens. Ce document, après avoir minutieusement analysé le résultat des élections pendant les trois années où le système Hare avait été en vigueur, concluait en ces termes : « Ce sera un honneur pour la Conférence d'avoir été la première en Belgique à adopter le système de la représentation proportionnelle et d'avoir ainsi aidé à vulgariser un principe et un système d'élections dont on peut dire avec M. de Biencourt qu'ils constituent la question capitale de la politique moderne (1). »

A l'Association libérale de Gand, la réforme eut la vie plus longue, puisque le système Hare y fonctionne encore aujourd'hui, après vingt-huit ans de pratique, bien que, de temps à autre, il ait été pris assez vivement à partie pour avoir ouvert les portes du Comité à des représentants de minorités désagréables.

M. Georges Demarteau, chargé de prononcer, en 1872, le discours de rentrée à la Conférence du jeune barreau liégeois, avait choisi comme sujet : *la représentation des minorités*. Sa dissertation, qui renfermait un exposé com-

(1) Conférence du jeune barreau de Bruxelles. — *Système électoral de la représentation proportionnelle de la majorité et des minorités*. — Rapport de la Commission spéciale, par MM. Jules de Greef, Edmond Picard et Paul Ruelens.

Hosted by Google

plet et judicieux de la question, telle qu'elle se présentait en Belgique et à l'étranger, fit une certaine sensation. Comme moyen d'application pratique, c'est au système Hare qu'il donnait la préférence (1).

Jules de Smedt crut le moment opportun pour revenir à la charge et, en 1874, il publia une brochure : *De la représentation des minorités ou de la proportionnalité de l'élection*, où il se ralliait au système du *quotient*, proposé par l'Association réformiste de Genève. « Les grands progrès, écrivait-il prophétiquement dans l'Avant-propos, ont tous, sans exception, été longtemps et péniblement élaborés, débattus, contredits, dénigrés, bafoués même, avant de trouver grâce devant l'opinion publique et de passer dans le domaine de la pratique. Le vrai peut être momentanément obscurci et la justice étouffée, mais cet état de barbarie morale n'a jamais résisté à l'épreuve du temps. L'idée de la proportionnalité, appliquée à la représentation dans tout gouvernement constitutionnel, fera son chemin et finalement triomphera, comme a toujours triomphé toute idée juste et vraie. »

Il terminait par un appel chaleureux à toutes les bonnes volontés : « La grande idée dont je me suis constitué le trop insuffisant défenseur ne date que d'hier ; elle est encore peu connue, peu appliquée ; mais, là où elle s'est révélée, elle a séduit tout à coup les intelligences d'élite, je dirai même qu'elle les a passionnées. La vérité et la justice de cette réforme doivent, en effet, subjuguer toutes les natures droites et honnêtes, et provoquer le prosélytisme. Puissé-je avoir éveillé chez l'un ou l'autre, qui me feront l'honneur de me lire, le désir d'étudier cette réforme et de la propager ! »

Ce vœu fut exaucé. Plusieurs publicistes, appartenant à tous les partis, vinrent bientôt joindre leurs efforts à ceux de Jules de Smedt. Citons Pierre de Baets, le tribun catho-

(1) Le discours de M. Demarteau a été intégralement reproduit dans la *Belgique judiciaire* du 8 décembre 1872.

Hosted by Google

lique gantois, qui traduisit sa brochure en flamand; Émile de Laveleye, dont l'esprit généreux et pénétrant avait saisi de bonne heure la nécessité de garantir les droits des minorités dans le régime parlementaire (1); Henri Maréchal (2); M. Eugène Houbotte (3); enfin M. Victor d'Hondt, qui exposa en 1878, dans une brochure signée : *Un électeur,* une première forme du système auquel il devait attacher son nom.

La Loi pour assurer le secret du vote.

La corruption et l'intimidation avaient pris, à cette époque, un tel développement dans le corps électoral que le ministère clérical reconnut lui-même la nécessité d'un remède énergique. « Qui ne se rappelle — a écrit plus tard un témoin peu suspect, M. Limpens, sénateur catholique de Termonde — les scènes scandaleuses dont nous avons été témoins aux jours d'élection : les électeurs embrigadés, conduits militairement au scrutin, obligés de voter à billet ouvert, de montrer leur billet à un contrôleur avant de le déposer dans l'urne; puis la vengeance contre ceux qui avaient osé émettre librement le vote que leur dictait leur conscience? (4) »

Ces abus étaient inévitables, quand la conquête licite ou illicite de quelques voix pouvait changer le sort du gouvernement. On se borna à voter, au commencement de 1878, une loi destinée à mieux garantir le secret du vote et à réprimer plus sévèrement les fraudes. Cependant cette loi applanit indirectement quelques-uns des obstacles qui s'opposaient à la pratique de la représentation proportionnelle. D'une part, elle habitua l'électeur à voter avec des bulletins imprimés d'avance

(1) *Essai sur les formes du gouvernement.* 1 vol. Paris, 1872, Germer-Baillière p. 125.

(2) « La réforme électorale » dans la *Revue de Belgique* du 15 juillet 1876.

(3) « La représentation des minorités » dans la *Revue de Belgique*, avril 1877.

(4) Revue *La Représentation proportionnelle*, 1890, p. 3.

Hosted by Google

par les soins de l'autorité publique, ainsi que Jules de Smedt l'avait réclamé dès 1863. D'autre part, pour la première fois en Belgique, elle consacra officiellement l'intervention des partis politiques, en assignant sur le bulletin une colonne et une couleur spéciales à toute liste de candidats présentée par un certain nombre d'électeurs. Enfin, le nouveau mode de votation, qui impliquait la présence d'une case non seulement au-dessus de chaque liste, mais encore en regard du nom de chaque candidat, devait singulièrement faciliter l'introduction du double vote simultané, qui est à la base du système D'Hondt.

L'idée de la représentation proportionnelle reparut au Parlement, lorsque, peu après, on proposa à nouveau d'augmenter le nombre des sièges parlementaires, pour le mettre en rapport avec l'accroissement de la population. Cette fois, Eudore Pirmez reprit la thèse de Jules de Smedt, qu'il avait combattue, dans une circonstance analogue, douze années auparavant.

Dans la séance du 2 avril 1878, il fit ressortir que chez la plupart des peuples contemporains, le mode de votation laissait à désirer, mais que, nulle part, il ne produisait de plus mauvais résultats qu'en Belgique. Tout d'abord, l'inégalité des circonscriptions : « Nous avons des arrondissements qui nomment un député ! Nous allons en avoir un qui en nommera quinze. On ne me fera jamais croire que ce soit là de l'égalité électorale. » Il insistait, en second lieu, sur le fait qu'un déplacement de quelques voix dans les grands arrondissements produit un changement complet, non seulement dans la représentation de ces districts, mais encore dans la politique du pays : « Vingt-cinq cabaretiers et quinze officiers pensionnés s'avisent, en 1870, de passer d'un parti à un autre : la représentation nationale de Gand change et le ministère est renversé ! » — Il montrait ensuite que partout on trouvait d'énormes minorités sans aucun représentant, et qu'on marchait à cette situation périlleuse où les Flandres

Hosted by Google

auraient exclusivement des députés catholiques et le pays wallon des députés libéraux.

La discussion du projet tint huit séances. Une vingtaine d'orateurs prirent la parole. Trois seulement relevèrent comme en passant, les observations d'Eudoré Pirmez : M. Warnant, qui déclara que la représentation proportionnelle serait désastreuse pour les libéraux; M. Frère-Orban, qui se borna à affirmer son hostilité et M. Woeste, qui objecta que tous les systèmes exposés par M. Pirmez venaient se heurter à des situations acquises. L'honorable représentant d'Alost admettait néanmoins que la thèse de la représentation proportionnelle méritait d'être prise en considération. « Peut-être, ajoutait-il, il y aurait lieu de revenir, à cet égard, à l'idée émise par M. Malou dans une autre circonstance, lorsqu'il recommandait la nomination d'une commission parlementaire chargée d'apporter un remède à la situation électorale du pays. »

Les élections de 1878 vérifièrent une fois de plus, mais, en cette circonstance, au détriment des catholiques, quelques-unes des considérations reproduites par Pirmez à charge du régime majoritaire; en ce sens qu'une minorité des électeurs déplaça la majorité parlementaire au profit du parti libéral. Telle fut l'origine du dernier ministère Frère-Orban, qui entreprit aussitôt de réaliser le programme scolaire du libéralisme.

L'année suivante, le conseil provincial de la province de Liège, où M. Pety de Thozée avait été nommé gouverneur, adoptait une motion tendant à appeler l'attention du ministre de l'intérieur sur la nécessité d'introduire la représentation proportionnelle dans les élections.

Le ministre de l'intérieur était alors M. Rolin-Jaequemyns. Toutefois, la représentation proportionnelle ne pouvait plus guère compter sur son concours, à en juger par la réponse qu'il fit, le 30 mars 1881, à Jules Delecourt, sénateur libéral de Gand, lorsque celui-ci démontra, dans la discussion du budget de l'intérieur, que le régime majoritaire était en contradiction avec le principe de l'égalité

Hosted by Google

politique. « J'ai été moi-même, il y a bien des années, dit l'honorable ministre, un défenseur convaincu de la représentation des minorités. Je crois que l'idée est fort juste en principe, mais je crains que, comme mesure d'application générale, elle ne soit pas mûrie. »

L'Association réformiste belge.

Aux élections partielles de 1880, 22,222 libéraux obtinrent seulement 26 sièges, alors qu'avec 20,979 voix, les catholiques en remportèrent 40. Avec 1,240 voix de moins que les ministériels, l'opposition obtenait 14 députés de plus !

Des résultats de ce genre ne pouvaient que multiplier les adhésions à la propagande poursuivie par Jules de Smedt et Eudore Pirmez dans le monde politique. Sur ces entrefaites, quelques proportionnalistes songèrent à se grouper en une association d'étude et de propagande qui pût servir de centre au mouvement. Au mois de février 1881, MM. D'Hondt et Albert Nyssens, professeur à l'université de Louvain, se rendirent chez M. Jules de Smedt, pour lui demander d'accepter éventuellement la présidence d'une ligue à créer sur le modèle de l'Association réformiste qui existait à Genève depuis 1865 (1). Cette démarche réussit, et, le 4 mai, se constituait à Bruxelles l'*Association réformiste belge pour l'adoption de la représentation proportionnelle*, qui ne tarda pas à compter près de 400 membres. Aussitôt, le comité lança dans le pays le manifeste suivant, qui avait été tiré à 15,000 exemplaires :

Notre organisation politique repose toute entière sur le régime représentatif.

Elle suppose que les corps électifs chargés de délibérer sur les intérêts publics représentent fidèlement leurs électeurs.

Il suffit de jeter un regard sur le résultat des élections et sur la composition des assemblées délibérantes, pour avoir la conviction qu'il n'en est pas ainsi.

Les élections se font partout au scrutin de liste ; la moitié plus un des élec-

(1) Voir la revue *La Représentation proportionnelle*. 13e année, Bruxelles, 1894, p. 3.

Hosted by Google

teurs désigne les élus; cette majorité est donc seule représentée. La minorité, quelque importante qu'elle soit, est exclue de la participation aux affaires publiques et, par une étrange fiction, elle est représentée précisément par ceux dont elle repousse les idées, dont elle a combattu la nomination et qui n'exercent le pouvoir que dans des vues absolument opposées à celles de leurs prétendus mandants.

Ce système électoral qui répond si peu au principe et au but du système représentatif produit des résultats déplorables.

Dans les Chambres législatives, chaque arrondissement n'est représenté que par des hommes d'un même parti politique; des provinces entières n'ont pas un seul mandataire de la minorité; le contrôle parlementaire des affaires locales fait ainsi défaut. Et si, en fait, la minorité du pays est représentée à la Chambre et au Sénat, elle l'est sans juste proportion et seulement par l'effet du hasard. Notre système électoral peut même aboutir à cette conséquence inique et absurde de donner la majorité dans les Chambres à la minorité du corps électoral, et, dans les conditions actuelles des élections, on ne peut jamais affirmer qu'il n'en soit pas ainsi.

Le manifeste montrait ensuite que la situation était la même dans les conseils provinciaux et les conseils communaux, aggravée même, au sein de ces derniers, par l'unité du collège électoral.

Après avoir fait ressortir que le système majoritaire avait donné aux luttes des partis une vivacité extrême, engendré la violence et la fraude dans les mœurs électorales, le manifeste établissait que le remède consistait à faire des corps représentatifs une fidèle image des citoyens représentés; puis il ajoutait :

Les membres de l'Association n'ont en vue que le bien du pays. Ils désirent fonder l'exercice de la souveraineté nationale et des droits des citoyens sur les seules bases de justice et de liberté.

Il est contraire à la justice qu'une minorité renfermant peut-être plus de la moitié du corps électoral soit privée de représentants.

Il est contraire à la liberté des électeurs que, réunis en grand nombre dans un même sentiment, ils n'aient aucun moyen de poser une candidature sérieuse en dehors des deux listes des partis en présence.

L'Association a pour but d'éclairer l'opinion publique sur la nécessité d'une réforme électorale donnant à toutes les opinions électorales la représentation proportionnelle la plus exacte possible et inaugurant ainsi une représentation vraiment nationale.

Ce document, qui résume admirablement la thèse de la R. P., était signé par MM. Jules de Smedt, *président*, E. Delecourt, *vice-président*, Albert Nyssens et Jules

Hosted by Google

Carlier, *secrétaires*, E. Beernaert, D'Hondt, Émile de Laveleye, Doreye, ancien conseiller provincial de Liège, Eudore Pirmez, Alphonse Nothomb, S. Paternoster, représentant de Soignies, Surmont de Volsberghe, sénateur et Alphonse Dechamps. On voit que libéraux et catholiques étaient impartialement représentés dans le comité; cette juxtaposition, qui s'est maintenue pendant toute l'existence de l'Association et qui s'est même étendue aux dirigeants du parti socialiste, quand celui-ci s'est affirmé sur la scène politique, est restée un fait unique dans l'histoire de notre pays, où les divisions de partis n'ont fait que s'accentuer depuis plus d'un demi-siècle (1).

L'Association prit pour devise cette formule: *Le pouvoir à la majorité réelle du pays ; le contrôle aux minorités ; une représentation exacte de tous les éléments sérieux du corps électoral.* Le 8 janvier 1882, elle commençait la publication régulière d'un bulletin qui, sous le titre de *La Représentation proportionnelle*, devait renfermer, outre les actes de la société, une suite ininterrompue d'études consacrées tant à la pratique qu'à la théorie de la R. P., une bibliographie critique des publications relatives à la réforme, enfin un aperçu périodique des faits intéressant la R. P., tant à l'étranger qu'en Belgique. L'Association s'était, du reste, empressée d'entrer en relations avec les sociétés similaires qui défendaient déjà la même réforme en Suisse, en Italie, en Angleterre, ainsi qu'aux États-Unis.

Développement de la propagande.

Ce mouvement fut favorablement accueilli par quelques journaux appartenant aux deux partis : *Le National, L'Eu-*

(1) Parmi les adhérents qui figurent sur la première liste, on peut encore signaler les noms de MM. Cooreman, Carton de Wiart, Paul de Smet de Naeyer, Eeman, Heynen, L. Hanssens, Halbart, Soupart, Léon et Amédée Visart, Al. Braun, V. Begerem, Drion, H. De Baets, de Malander, de Bruyne, Descamps, J. de Vigne, Ligy, Th. Leger, Meyers, Osy, Edmond Picard, Pety de Thozée, Schaetzen, Snoy, Léon Théodor, Van Cleemputte, Jules Vanden Heuvel, Van Willighen, Vercruysse, Willems, qui tous ont fait partie de nos assemblées législatives.

Hosted by Google

rope, *La Paix*, *Le Journal de Liége*, *Le Perron* et presque toute la presse gantoise : *La Flandre libérale*, *Le Bien public*, *L'Impartial* et le *Volksbelang*. Mais les autres se montrèrent indifférent ou mêmes hostiles. Le comité organisa alors des conférences dans des cercles privés, ainsi que dans quelques associations politiques, avec le concours de MM. de Smedt, Beernaert, Lemaire, Nyssens, Carlier, Cantillon, etc., pendant que d'autres membres appuyaient le mouvement par des articles et des mémoires. — Alphonse Dechamps publiait sa brochure ; *La démocratie et la réforme électorale par la représentation proportionnelle* (1881), où il signalait le danger de faire coïncider la division des partis politiques avec celle des langues et des races, en laissant sans représentation les libéraux des Flandres et les Flamands de la Wallonnie. — Auguste Lemaire faisait ressortir dans une brochure intitulée : *La démocratie électorale par la représentation proportionnelle* (1882), la nécessité de la représentation proportionnelle, pour mettre fin à la fraude et à la corruption grandissantes dans le corps électoral. — M. D'Hondt lançait un nouveau mémoire : *Système pratique et raisonné de représentation proportionnelle* (1882), où, précisant son système, il abandonnait désormais l'application du quotient pour s'en référer au commun diviseur. — Enfin, Pirmez lui même donnait à la *Revue de Belgique* du 15 janvier 1883, un article sur *La représentation vraie*, où, à son tour, il exposait et discutait méthodiquement les divers systèmes mis en avant pour réaliser la R. P. — En même temps MM. Pirmez, D'Hondt, Carlier, Nyssens, se multipliaient pour traiter la question sous toutes ses faces et répondre à toutes les objections, dans la revue mensuelle de l'Association, où paraissaient également, de temps à autre, des articles inédits dus à la collaboration de proportionnalistes étrangers, MM. Ernest Naville, Pernolet, Maurice Vernes, Hagenbach-Bisschoff, etc.

Toute cette activité commençait à porter ses fruits. La Conférence du jeune barreau de Liège, sur un rapport substantiel de M. Nicolas Goblet, se prononça, en 1882,

Hosted by Google

pour l'application législative du système D'Hondt, que l'Association réformiste venait de soumettre à une expérience concluante, dans sa séance annuelle du mois de janvier. En juillet 1882, le conseil provincial du Limbourg émit à l'unanimité un vœu en faveur de la représentation des minorités (1), et à partir de cette époque il n'y eut plus de session parlementaire où la question ne reparut sporadiquement à la tribune du Parlement.

A la fin de 1882, un représentant de Bruxelles, depuis longtemps favorable au principe de la R. P., bien qu'il ne ne fît point partie de l'Association réformiste, avait proposé à la Chambre d'introduire le système de la représentation proportionnelle dans la nomination de ses commissions (2). A son tour, Eudore Pirmez demanda l'application du vote cumulatif, ou du vote limité, à l'élection de la commission générale du budget. Ces propositions furent repoussées surtout par des considérations d'opportunité : on craignait d'engager à cet égard des discussions trop prolongées.

Dans les derniers jours de la session, MM. Surmont de Volsberghe et Lammens profitèrent de la discussion sur les modifications à introduire dans la législation électorale de la province et de la commune, pour réclamer l'introduction de la représentation proportionnelle : « Je saluerai avec bonheur, disait M. Surmont au Sénat, le 18 août 1883, le jour où elle sera présentée, parce que je suis convaincu, avec beaucoup d'esprits, qu'elle amènera réellement une ère de paix et de tranquillité. Si, depuis longtemps, les opinions avaient été représentées proportionnellement dans les corps administratifs du pays, nous n'aurions pas vu cette acuité des luttes qui nous divisent, cette démarca-

(1) Ce même conseil provincial, à la fin de sa session de 1899, devait émettre avec le même empressement un vœu en faveur du scrutin uninominal. Dans la première circonstance, il avait été influencé par un proportionnaliste ardent qu siégeait alors sur ses bancs, M. Croonenberghs, de Hasselt; dans la seconde, sans aucun doute, par M. Helleputte, le député de Maeseyck.

(2) *La Représentation proportionnelle*, revue mensuelle, deuxième année (1883), p. 41.

Hosted by Google

tion si profonde qui existe jusque dans les plus petites communes et jusque dans les administrations qui devraient rester le plus indifférentes à la vie politique. »

Le 20 janvier 1884, l'Association tint une importante séance. Le rapport annuel, rédigé par M. Jules Carlier, constatait les progrès de l'idée proportionnaliste en Belgique et rencontrait l'accusation de ceux qui, dans des camps opposés, lui reprochaient d'être une manœuvre de parti: « Nous ne sommes, disait M. Carlier, ni catholiques ni libéraux, cherchant à nous leurrer les uns les autres; nous sommes les sincères et loyaux défenseurs de la vérité et de la justice, et la vérité et la justice ne sont pas à un seul: elles sont à tout le monde. » Le rapport faisait ensuite prévoir la création de cercles locaux et annonçait l'ouverture d'un concours pour la rédaction d'un *tract* destiné à populariser la doctrine de la R. P.

La préoccupation d'organiser le suffrage universel, dont on sentait la poussée à l'horizon, avait amené quatre membres de la gauche à déposer, dans la session de 1883-1884, un projet tendant à introduire la représentation des intérêts dans les élections communales et provinciales. Leur proposition ayant été écartée, un des signataires chercha à s'entendre avec Eudore Pirmez, pour proposer au moins l'introduction de la R. P. dans les élections communales. Quelques pourparlers avaient eu lieu, à cet effet, entre les proportionnalistes de la Chambre, lorsque les élections législatives de 1884 vinrent emporter l'idée, et bien d'autres choses encore (1).

Les élections de 1878, qui avaient donné le pouvoir au parti libéral, ont souvent été dépeintes comme un triomphe de la minorité sur la majorité. Les élections de 1884, qui ramenèrent le parti catholique au gouvernement, sont un exemple plus frappant encore des iniquités du système majoritaire. Dans les arrondissements où il y avait lutte, avec 27,930 voix, les catholiques obtenaient

(1) *La Représentation proportionnelle*, revue mensuelle, deuxième année (1883), p. 282.

Hosted by Google

50 sièges; avec 22,117, les libéraux n'en obtenaient que... 2! Le cabinet libéral donna sa démission; le premier acte de ses successeurs fut de dissoudre le Sénat qui, à son tour, passa aux catholiques, bien, que, dans certains arrondissements, comme Bruxelles, il se fût produit un revirement favorable aux libéraux. Bruxelles compta désormais 16 représentants de droite et 8 sénateurs de gauche. Ainsi, comme le fit ressortir M. Albert Nyssens dans la revue *La Représentation proportionnelle* du 15 juillet 1884, « le même arrondissement, à quelques jours de distance, chargeait ses élus au Sénat de détruire l'œuvre de ses élus à la Chambre. Et cette situation se produit grâce à une différence de cinq à six cents voix (sur 20,000 électeurs environ) dans un arrondissement où les forces des deux partis s'équilibrent à peu près. Quel imbroglio, quelles contradictions! Et ce serait là le régime de la représentation nationale! »

Les hasards de la journée avaient fait rentrer Jules de Smedt à la Chambre comme député indépendant de Bruxelles. La Fédération des Indépendants inscrivit, du reste, la R. P. à son programme électoral, dès l'année suivante.

La Conférence internationale d'Anvers.

A l'étranger, les années 1882, 1883 et 1884 avaient été marquées par une véritable poussée du proportionnalisme, en Suisse, en Italie, en Espagne, en Portugal, en France, en Danemark, en Angleterre, au Brésil, soit que les gouvernements eussent consenti à tenter une expérience partielle de la R. P., soit que tout se bornât à un énergique mouvement d'opinion en faveur de la réforme. Partout s'étaient fondées des associations proportionnalistes taillées sur le modèle de la Société genévoise et de l'Association belge. Cette dernière conçut, au commencement de 1885, l'idée de réunir à Anvers, pendant l'Exposition universelle, les délégués de toutes ces sociétés.

Hosted by Google

La *Conférence internationale pour la représentation proportionnelle* s'ouvrit le 7 août à l'hôtel de ville d'Anvers, sous la présidence d'honneur du bourgmestre Léopold De Wael. L'assemblée comptait environ cent cinquante assistants, parmi lesquels des Suisses, des Français, des Hollandais, des Italiens et des Allemands. Après trois jours de discussions, elle adopta à l'unanimité, sur la proposition de MM. Maurice Vernes et Hagenbach-Bisschoff — le premier qui représentait l'association réformiste française, le second, l'association réformiste bâloise — , la proposition suivante :

« La Conférence internationale décide :

« 1° Le système de la majorité absolue viole la liberté « de l'électeur, provoque la fraude et la corruption et peut « donner la majorité de la représentation à la minorité du « corps électoral ;

« 2° La représentation proportionnelle est le seul moyen « d'assurer le pouvoir à la majorité réelle du pays, le con- « trôle aux minorités, une représentation exacte de tous « les groupes sérieux du corps électoral ;

« 3° Réserves faites sur l'appréciation des nécessités de « chaque pays, le système D'Hondt de la concurrence des « listes avec chiffre répartiteur, adopté par l'Association « belge, marque un progrès considérable sur les systèmes « précédemment proposés et constitue un mode pratique « et rigoureux de réaliser la représentation proportion- « nelle. »

M. Herman Dumont avait proposé d'adjoindre le vote cumulatif au système D'Hondt. Sur les instances de M. Paul de Smet de Naeyer, il retira sa motion pour ne pas compromettre l'unanimité des décisions de l'assemblée.

Voici en quels termes M. Maurice Vernes appréciait, peu après, les résultats de la Conférence d'Anvers :

« L'impression qui est résultée de la Conférence, est que la question de la représentation proportionnelle est mûre pour l'application. La recherche théorique a été poussée aussi loin que possible; les procédés d'application ont été

Hosted by Google

discutés, pesés et vérifiés. Il dépend maintenant d'hommes convaincus et libéraux de les faire entrer dans la pratique. Nous souhaitons que l'honneur de ce succès complet revienne à la Belgique, comme elle a eu celui de grouper, depuis quelques années, en un faisceau, des bonnes volontés jusque-là dispersées (1). »

Le projet de loi de l'Association réformiste.

A la suite de la Conférence internationale, l'Association réformiste belge vit encore augmenter le nombre de ses membres. Ils furent bientôt plus de 800, parmi lesquels 39 membres de la Chambre (2). C'est alors que le chef du cabinet, M. Beernaert, au cours d'un banquet où ses amis politiques lui avaient offert son buste, exprima l'espoir de trouver bientôt dans le Parlement une majorité disposée à voter une loi électorale basée sur le principe de la représentation proportionnelle (3).

L'Association crut le moment arrivé de formuler ses idées dans un projet de loi, alors surtout que les élections du 8 juin 1886 venaient, une fois de plus, de démontrer le vice du régime majoritaire. Cette fois, dans l'ensemble des arrondissements où il y avait eu lutte, 17,046 électeurs catholiques n'avaient obtenu que 17 sièges, alors qu'un nombre d'électeurs libéraux à peu près équivalent, 17,997, en obtenait 28. C'était le renversement de la situation créée au profit des catholiques par les élections de 1884 dans l'autre moitié du pays; mais la compensation, due au hasard, restait insuffisante et elle ne faisait qu'accentuer les divagations successives de la balance électorale.

Le projet de loi préparé par les soins de l'Association réformiste visait à la fois les élections générales, provin-

(1) Rapport présenté par M. Maurice Vernes, en 1886, à la *Société* (française) *d'étude de la Représentation proportionnelle*, § 2.

(2) Revue *la Représentation proportionnelle*, 1886, p. 799.

(3) Id. p. 29.

Hosted by Google

ciales et communales, appliquait le système D'Hondt ou système du commun diviseur dans toute sa rigueur et procédait à un groupement des circonscriptions existantes, qui devait rendre partout possible le fonctionnement de la R. P. (1).

Diverses circonstances en retardèrent le dépôt qui eut lieu le 26 décembre 1887. Le projet était signé par le président de l'Association, Jules de Smedt de Borman, ainsi que par quatre de ses collègues : MM. Eudore Pirmez, Jules Carlier, de Moerman d'Harlebeke et Aug. Loslever.

« Le projet, disait Jules de Smedt dans les développements qu'il présenta à la Chambre le 24 janvier 1888, est l'œuvre collective, longuement étudiée, mûrie, d'hommes appartenant à nos deux grands partis politiques, désireux de substituer à la règle inique de l'omnipotence de la majorité et de l'écrasement des minorités dans chaque circonscription électorale, le principe équitable, juste, de la proportionnalité, qui seul peut assurer la représentation vraie (2). »

Dans le débat qui suivit, M. Beernaert, alors chef du cabinet, affirma une fois de plus son opinion que cette réforme aurait pour effet de consolider le régime parlementaire, d'assurer dans toutes les administrations un contrôle toujours indispensable, d'apaiser les passions politiques, sinon de supprimer les fraudes électorales. Mais il ajouta que la proposition de loi, à raison même de son importance et de sa complexité, devait faire l'objet d'un examen minutieux de la part de la Chambre et du gouvernement.

M. Woeste déclara qu'en aucun cas il n'admettrait l'application de la représentation proportionnelle aux élections communales, car ce serait introduire la lutte et la guerre dans des communes qui s'administrent sans

(1) Ce projet fut rédigé par une commission composée de MM. Jules de Smedt, Eudore Pirmez, Nothomb, Carlier, D'Hondt, Dechamps, Mommaerts, Dumont et Nyssens. L'exposé des motifs est l'œuvre personnelle de M. D'Hondt.

(2) *Documents parlementaires*, 1887-88, n° 69.

Hosted by Google

bruit, sans secousse et, en quelque sorte, paternellement. Le principe même ne lui plaisait guère, car il en estimait l'application impuissante à assurer la représentation exacte de toutes les nuances du corps électoral; cependant, il ajouta qu'il ne s'opposait pas à la prise en considération, quitte à justifier son opposition le jour où le projet reviendrait devant la Chambre (1).

MM. Carlier et Pirmez répliquèrent à M. Woeste et, après un discours de M. Bara, qui se borna à faire des réserves sur le principe de la proposition, cette dernière fut renvoyée aux sections, qui se réunirent à bref délai. Deux sections l'adoptèrent, une la rejeta. Dans les trois autres, les membres se partagèrent en deux fractions égales, mais élurent des rapporteurs favorables à la réforme. La section centrale se constitua sous la présidence du vice-président Van Wambeke et désigna comme rapporteur M. Begerem; mais là se bornèrent ses travaux.

En 1889, eut lieu, à la Chambre, une brillante passe d'armes entre les partisans et les adversaires de la R. P., à propos du projet sur l'organisation des conseils de prud'hommes. Le gouvernement proposait d'appliquer à l'élection de ces conseils les procédés ordinaires du système majoritaire. MM. Pirmez, Jules de Smedt et J. Carlier développèrent, dans la séance du 24 janvier, un amendement tendant à y introduire le vote cumulatif. Chaque électeur aurait disposé d'autant de suffrages qu'il y avait de membres à élire, avec faculté d'attribuer ces suffrages soit à un seul, soit à plusieurs candidats.

Cet amendement, énergiquement soutenu par ses signataires ainsi que par MM. Houzeau de Lehaie et Anspach-Puissant, fut repoussé par le Ministre des travaux publics,

(1) M. Woeste n'avait pas professé de tout temps cette hostilité absolue contre la R. P. Il écrivait dans la *Revue générale* de novembre 1886 : « Si l'on demande : n'est-il pas juste que la majorité et la minorité aient dans chaque arrondissement un nombre de sièges proportionné à leurs forces respectives, — il serait difficile de résoudre une telle question négativement. »

Hosted by Google

M. de Bruyn, et par le rapporteur du projet, M. de Borchgrave. Bien que proportionnalistes eux-mêmes, ils prétendirent qu'il serait dangereux de faire fonctionner dans des élections judiciaires un système impliquant la reconnaissance officielle de l'existence des partis, et, en outre, qu'il était peu séant d'emporter ainsi, par une voie détournée, l'adhésion de la Chambre au principe de la représentation proportionnelle, avant que celui-ci eût fait l'objet d'un débat approfondi. La Chambre se rangea à leur avis, en rejetant l'amendement, dans la séance du 1er février, par 49 voix contre 28.

Cependant, la section centrale, chargée d'examiner le projet de l'Association réformiste, continuait à ne pas donner signe de vie. Ayant perdu plusieurs de ses membres, elle fut réorganisée, en 1890, sur la proposition de M. Carlier et invitée à déposer son rapport avant la fin de la session. Par cinq voix et deux abstentions, elle résolut affirmativement la question de principe : *Y a-t-il lieu d'appliquer, en Belgique, le système de la représentation proportionnelle dans la législation électorale?* Toutefois, elle conseillait provisoirement de limiter cette application aux élections provinciales, sur le terrain où l'expérience lui semblait pouvoir se poursuivre avec le moins de danger. Enfin, elle se rallia à l'unanimité, pour cette application partielle, au système préconisé par l'Association réformiste. Le rapport, rédigé par M. Begerem en termes assez brefs, mais très formels, fut déposé sur le bureau de la Chambre, le 6 mai 1891. Il ne devait jamais être discuté.

GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

THYL UYLENSPIEGEL

I. — La légende.

Thyl Uylenspiegel est, par excellence, le farceur médiéval du Nord. Il a incarné l'esprit satirique et la gaîté bouffonne du moyen âge allemand. Sa légende date, en effet, du XIV^e^ siècle. C'était l'époque où la féodalité, la chevalerie et, leur émanation propre, la littérature courtoise agonisaient en Allemagne avec les derniers *Minnesinger*. Cette poésie brillante, illustrée par les grands noms de Henri de Veldeke et de Walther von der Vogelweide, faisait place peu à peu à une littérature plus populaire. La bourgeoisie grandissait dans l'ombre et sortait lentement de l'isolement où l'avaient laissée les poètes de la noblesse. Après l'idéalisme du *Minnegesang*, un réalisme souvent trivial et grossier allait prendre rang dans l'histoire des tendances littéraires et créer le genre satirique, exploité d'abord si habilement par les *Maîtres Chanteurs*.

Pendant la période du *Minnegesang*, le Bavarois Nithard avait déjà tenté une peinture des ridicules populaires dans son *Ennemi des paysans*. En 1276, apparut le *Livre des censures*, *Das Rügegedicht*, et ce genre fut définitivement consacré par les *Maîtres Chanteurs*. Parmi les principales œuvres enfantées par l'esprit satirique de l'époque, on peut citer le *Chant du mensonge*, de l'auteur connu sous le pseudonyme de « Muskatblut », puis le *Filet du diable*, où Satan entraînait successivement tous les grands du monde, à commencer par le pape lui-même, preuve du souffle d'irréligion qui passait souvent dans ces sati-

Hosted by Google

res médiévales. C'est vers cette époque que prit corps la légende de Thyl Uylenspiegel. Elle réunit en quelque sorte tous les traits semés dans les œuvres précédentes, comme le prêtre Amis, le curé de Kalenberg. Le joyeux bouffon se vit ainsi chargé de l'héritage de ses aînés, sans paraître plier sous le faix, car il promena, aussi hardiment qu'eux, sa bonne humeur et sa mordante raillerie à travers le monde, pénétrant dans tous les milieux de la société, mettant à nu l'imbécillité et la vanité bourgeoises, servant bientôt de porte-paroles aux réformateurs et sapant ainsi l'autorité religieuse de Rome par son esprit gouailleur et cynique.

Une pareille légende ne peut avoir été inventée de toutes pièces : elle doit avoir une base historique. On sait, en effet, qu'il exista, en Allemagne, au commencement du XIV^e^ siècle, un Thyl Uylenspiegel, ou plutôt un Till Eulenspiegel, d'après l'orthographe allemande, dont les farces avaient popularisé le nom jusqu'à l'étranger. Il serait né, dans la deuxième moitié du XIII^e^ siècle, d'un père appelé Claus et d'une mère ayant nom Anna Witteke. — Remarquons en passant la ressemblance entre le Claus de l'histoire et le Claes du roman de Charles De Coster. — Ce joyeux aventurier aurait mené une existence très libre et très vagabonde : errant d'abord en Westphalie et dans la basse Saxe, il aurait de là passé en Italie, puis en Pologne. Son métier, très précaire, consistait sans doute à délasser la foule, à amuser, durant quelques heures, les bourgeois fatigués de leur travail ou les nobles désœuvrés, et l'on se plaît à se figurer Uylenspiegel exténué, affamé, frappant à la porte d'un riche marchand et obtenant l'aumône du logis et de la nourriture, grâce à sa belle humeur et à sa spirituelle gaîté. Le hardi compère ne craignait pas non plus d'affronter la présence des grands : sa qualité de bouffon ne lui donnait-elle pas entrée en tous lieux ? L'histoire raconte même que, parvenu en Pologne, il lança un défi au fou attitré du roi Casimir, et soutint devant tous les courtisans un duel d'un nouveau genre, où les saillies et la gaîté de l'esprit remplaçaient avantageusement les éclairs des lourdes épées féodales. Cependant, après une vie errante et parfois orageuse, Uylen-

Hosted by Google

spiegel voulut terminer sa carrière au pays de ses premiers exploits et revint mourir en 1350 à Mollen, près de Lubeck. On peut y voir encore une pierre tumulaire portant, gravé, un hibou juché sur un miroir qui furent, dit-on, les armoiries, si l'on peut ainsi parler, du maître bouffon : son nom même rappelle d'ailleurs leur souvenir.

Maintenant qu'y a-t-il de certain dans cette vie mouvementée ? Il serait bien difficile de préciser exactement le lieu et la date de la naissance d'Uylenspiegel, autant que les étapes de sa carrière agitée. Seul, le lieu de sa mort semble pouvoir être fixé avec certitude, grâce à cette inscription tumulaire découverte à Mollen. La langue des premières rédactions de sa légende, écrites toutes en bas allemand, ensuite l'indication des diverses localités où s'exerça d'abord sa verve satirique prouvent l'origine westphalienne d'Uylenspiegel ; en effet, c'est en Westphalie et sur les bords du Rhin qu'il commença la longue série de ses joyeuses aventures. Pendant de nombreuses années, des doutes avaient plané sur l'endroit où s'élevait son tombeau, par suite de la découverte d'une pierre identique à celle de Mollen, devant l'église de Damme en Flandre. Mais des recherches postérieures ont démontré qu'elle appartenait à la tombe du poète Van Maerlant.

Tel est donc l'Uylenspiegel historique. Cette figure était merveilleusement destinée à incarner l'esprit satirique de cette époque. Aussi, à peine entrée dans le domaine de la tradition, la vie d'Uylenspiegel fut peu à peu chargée de légendes antérieures et perdit sa valeur biographique, tout en conservant cependant son caractère primitif. C'est ainsi qu'on y retrouve cette farce déjà introduite dans l'histoire du prêtre Amis, où le héros veut apprendre à lire à un âne en glissant secrètement de l'avoine entre les feuillets du volume. On pourrait rapprocher encore beaucoup d'autres épisodes communs à toutes ces œuvres des XIII^e^ et XIV^e^ siècles et montrer par là les multiples emprunts faits au passé pour donner à la vie d'Uylenspiegel le caractère de gaieté bouffonne et de mordante satire avec lequel elle est parvenue jusqu'à nous.

Hosted by Google

On ne possède plus l'original bas allemand de la légende. Et les premières rédactions ayant vite dépassé les frontières de ces exploits plus ou moins véridiques, pour se répandre en Flandre, en Angleterre, en France et même en Italie, la donnée primitive menaçait de s'altérer fatalement, car chaque peuple était naturellement porté à enrichir la vie du bouffon allemand de quelques-unes de ses propres farces légendaires. C'est au commencement du XVI[e] siècle, en 1519, qu'un moine franciscain, Thomas Murner, rédigea en haut allemand la légende d'Uylenspiegel. On était alors au milieu des violentes polémiques déchaînées par l'apparition des nouvelles doctrines de Martin Luther, et c'est à la légende qui nous occupe que le réformateur dut en grande partie le succès de la diffusion de ses idées dans les couches populaires. Après avoir satirisé les moines comme Sébastien Brandt dont il imita la *Nef des fous*, Thomas Murner n'osa pas se prononcer ouvertement pour les luthériens. Également odieux aux deux partis, il eut une vie très difficile et très orageuse et, après avoir édité en 1519 *la Vie d'Uylenspiegel* à tendances plutôt réformatrices, il écrivit en 1522 son livre intitulé *le Grand fou luthérien conjuré par le D[r] Murner*, en y mettant toute la grossièreté et toute la violence d'invectives particulières aux pamphlétaires de l'époque. Le thème de la légende fut repris, peu de temps après, par un poète absolument réformateur, Jean Fischart. Après s'être laissé aller à écrire des satires aussi virulentes que ses prédécesseurs, telles la *Querelle des fous* contre les moines, puis la *Légende du petit chapeau à quatre cornes* contre les jésuites, il rédigea la *Légende d'Uylenspiegel*, toujours dans le même esprit, mais sous une forme plus littéraire et surtout plus impartiale. Ainsi transformée, la légende ne resta pas confinée en Allemagne; elle recommença son tour d'Europe, faisant, en Flandre surtout, partie de l'invasion des brochures réformatrices. Et, phénomène curieux, preuve bien évidente de la popularité du héros, elle pénétra dans les pays demeurés fidèles à Rome pour y servir à la défense de la religion qu'elle ridiculisait dans les contrées conquises à Luther. Uylenspiegel n'était plus alors tout à fait le joyeux compère du siècle précédent : le bouffon

Hosted by Google

railleur, vivant au jour le jour aux dépens de la sottise d'autrui, était devenu un frondeur bataillant soit pour la cause catholique, soit pour la cause protestante et, dans son âme insouciante de bohème médiéval, avait passé l'âpre besoin de lutte déchaîné à cette époque par les querelles religieuses qui ensanglantaient l'Europe occidentale.

C'est cette dernière transformation de la figure d'Uylenspiegel qui séduisit notre grand romancier, Charles De Coster. Il s'est emparé du jovial Allemand pour en faire le héros, parfois sublime, de la lutte des Pays-Bas contre Philippe II. Une grande et patriotique pensée anime cette âme, occupée jusqu'alors à des bouffonneries souvent grossières ou à de vaines querelles religieuses. Ce qu'il veut maintenant, c'est défendre les libertés flamandes contre la domination religieuse et politique du potentat espagnol. Certes, il est resté le Thyl comique des vieilles légendes. Il saura encore à l'occasion dauber les bourgeois stupides et vaniteux, mais ses farces s'exerceront surtout aux dépens des oppresseurs étrangers ou de leurs alliés indigènes, et lorsqu'il parviendra à leur enlever quelques florins, ce ne sera plus pour les dépenser en joyeuses ripailles, mais pour envoyer sa faible obole au trésor de guerre du « Taiseux ».

C'est pour ce dernier qu'il voyage à travers les provinces révoltées, chargé des dépêches les plus compromettantes et usant des stratagèmes les plus imprévus pour parvenir à ses fins : telle, son entrée à Maestricht à travers les lignes d'investissement espagnoles.

Le mérite supérieur du romancier belge, c'est d'avoir ainsi ennobli l'âme du jovial bouffon médiéval et, tout en lui gardant sa physionomie primitive, d'avoir donné à sa vie errante et parfois peu scrupuleuse, le caractère de grandeur et même d'héroïsme que n'avait certes pas l'Uylenspiegel querelleur et satirique de Murner ou de Fischart.

FERNAND BLONDEAUX.

Hosted by Google

II. — L'opéra de J. Blockx.

Vers la mi-janvier, la direction du théâtre de la Monnaie a donné la première représentation d'un nouvel opéra d'un caractère entièrement national, si l'on ne regarde que la personnalité des auteurs, tant littéraires que musicaux; il ne m'appartient pas de décider si, comme certains folkloristes l'ont soutenu, la légende serait également d'origine flamande. On vient de lire à ce sujet d'intéressantes considérations de M. Blondeaux. En tout cas, sous sa forme actuelle, elle met en scène des Flamands et se déroule en Flandre.

Vous devinez bien qu'il s'agit de *Thyl Uylenspiegel*, dont le livret est de MM. Solvay et Cain et la musique de Jan Blockx, un enfant d'Anvers. L'opéra de Blockx est découpé en trois actes et quatre tableaux. Cette division est certainement discutable. Est-elle judicieuse? Et n'aurait-on pas bien fait de choisir dans le roman de Charles De Coster d'autres épisodes, ou un plus grand nombre, ou de les grouper différemment? Je ne prétends pas résoudre ces questions *ex cathedrâ*, mais je les pose, un peu tardivement il est vrai, aux auteurs, et uniquement dans l'intérêt de la pièce, qui n'est exempte ni de monotonie ni d'obscurité, et puisque j'ai émis un doute, je demande la permission de le justifier.

Pour pouvoir écrire un opéra il faut un livret, et pour la confection du livret il faut un sujet. MM. Solvay et Cain avaient arrêté leur choix sur la légende d'Uylenspiegel, et dans le volume compact de De Coster, si riche en incidents dramatiques et qui offre un si vaste champ aux librettistes, ils ont choisi un seul épisode, une portioncule de ce tout plantureux. N'en déplaise aux auteurs, mais je suis d'avis qu'ils auraient pu trouver mieux dans la légende; je pense, d'autre part, que s'il entrait dans leur dessein d'écrire une œuvre patriotique, une œuvre symbolique, dépeignant la lutte héroïque du peuple flamand contre les Espagnols au moyen âge, l'histoire aurait pu leur fournir des thèmes mille fois plus intéressants *en dehors* de Thyl Uylenspiegel. Il n'y avait qu'à

Hosted by Google

feuilleter l'immortel ouvrage de Motley, ou même le dernier manuel de l'histoire des provinces du nord ou du sud des Pays-Bas.

Mais je me laisse entraîner à de pures spéculations. L'œuvre de MM. Solvay, Cain et Blockx (1) existe, et c'est le devoir de tout critique non de se demander en long et en large ce qu'ils auraient *pu* faire, mais de rendre compte à ses lecteurs de ce qui *a été fait*.

Voici, en quelques mots, le résumé de la pièce :

Le père de Thyl Uylenspiegel, soupçonné de complicité avec les hérétiques, est condamné à être brûlé. Au lever du rideau, les amis et parents de l'accusé sont assemblés devant l'hôtel de ville de Damme, attendant anxieusement le jugement de l'Inquisition. Quand celui-ci est enfin connu, qu'on sait la peine cruelle et injuste à laquelle Claes est condamné, la rage de ces braves gens éclate ; elle n'est dominée que par la crainte de subir le même traitement que leur voisin et ami. Dans la foule se trouve Soetkin, la femme du pauvre condamné. Elle est affolée par la douleur de perdre son mari, et en même temps elle déplore l'absence de son fils Thyl, dont elle n'a, depuis trois ans, reçu aucune nouvelle. Peu à peu la foule se disperse et la scène se vide. A peine le bûcher a-t-il accompli son œuvre sinistre qu'on entend une chanson joyeuse à la cantonnade. C'est Thyl qui revient. Il admire la tranquillité des rues, il s'étonne de les voir si désertes. Un brave voisin, Lamme Goedzak, apprend au jeune homme les tristes

(1) J'ai emprunté quelques détails à une brochure récente, *Thyl Uylenspiegel*, par ROBERT PARVILLE (Georges Balat, éditeur, à Bruxelles) ; je n'insiste pas sur les renseignements que l'auteur a réunis sur la légende, puisqu'il est question de celle-ci ailleurs ; je ne discuterai pas non plus les appréciations littéraires et musicales de M. Parville ; il me pardonnera de relever seulement une petite inexactitude. Je lis à la page 32 : « Pas de *duos*, de trios et de quatuors *proprement dits* écrits dans un simple but de virtuosité, comme dans le vieil opéra. » Et je lis, page 55, cinquième ligne : « Le *thème* principal de ce *duo d'amour*... »

Le style de la brochure est intéressant et la lecture en est facile ; mais l'encens que l'auteur a versé abondamment sur l'œuvre de MM. Cain, Solvay et Blockx, pourrait faire à celle-ci plus de tort que de bien. De tout temps les « dévots » furent les gens les plus nuisibles aux divinités...

Hosted by Google

événements qui viennent de se passer. Il lui apprend aussi les iniquités des Espagnols, la tyrannie qu'ils font peser sur le malheureux peuple flamand. Pour Thyl, la secousse est vive; après un cri de rage et de désespoir, il semble qu'une révolution s'accomplisse en lui. Le sans-souci, le vaurien toujours gai, toujours prêt à se moquer du monde qu'il était, ce Thyl légendaire se transforme du coup en homme, en héros, dont l'unique but sera, dorénavant, de venger son père et son peuple en même temps. Il fait appel aux énergies latentes des habitants de Damme et se constitue leur chef. C'est lui qui ira de ville en ville et de village en village appeler ses frères aux armes, et quand le moment sera venu, c'est à la tête de cette armée que Thyl chassera les Espagnols. Voilà le résumé du premier acte.

Dans le deuxième acte — qui débute par un échange de propos plaisants entre Lamme Goedzak et quelques bûcheronnes —, nous voyons Thyl et son ami Lamme faire route à travers la forêt. Puis, dans un duo d'amour entre Thyl et sa fiancée Nelle, qui est venue de Damme le rejoindre, le héros donne libre cours aux sentiments exaltés qu'il éprouve et pour la jeune fille et pour sa patrie.

Le troisième acte se joue devant la ferme de Thomas, dont le fils, Hans, épouse sa nièce Clara. C'est une véritable fête de village flamand : danses, jeux, chansons, libations, tout y est décrit et tout s'y effectue des kermesses chères à Teniers et à Van Ostade. La joie bruyante et brutale de la race s'épanouit sans retenue. Cependant, il y a une note triste, qui vient troubler cette gaieté : c'est l'idée que les habitants de Maestricht, c'est-à-dire de la ville voisine, sont assiégés par les Espagnols et qu'ils capituleront bientôt. Bréderode leur apporte du secours; mais il est nécessaire de les prévenir, de les empêcher de capituler avant terme et de ranimer leur courage affaibli par la longueur et la dureté du siège. Pour cela, il faut franchir les lignes de l'ennemi. Qui oserait se charger de cette mission? A ce moment arrive Thyl, très opportunément. Il accepte cette mission dangereuse et il s'en tire, grâce à un stratagème. Ce stratagème, le voici : la noce qui est en train

Hosted by Google

de se célébrer servira son plan; lui-même personnifiera le marié. Qu'on amène les chariots, qu'on les fleurisse, qu'on les pavoise! On cachera les armes sous des fleurs; à côté de Clara et accompagné de la jeunesse du village, Thyl ira porter les nouvelles à Maestricht; il traversera ainsi le camp des Espagnols. Au moment où ils vont partir, Vargas, lieutenant du duc d'Albe, arrive avec ses soldats. Il soupçonne une ruse, et donne l'ordre à ses soldats de fouiller les chariots. Mais Lamme, qui a revêtu le froc d'un moine, bénit l'union des jeunes époux si naturellement, que Vargas, abusé, délivre un laissez-passer à Thyl et à ses compagnons. Quand les Espagnols découvrent la ruse, il est déjà trop tard; Thyl a franchi les lignes espagnoles.

Le quatrième tableau nous montre la défense de Maestricht. C'est le dernier effort des assiégés. Soldats et bourgeois courent aux remparts pour défendre leur ville. Encouragés par les bonnes nouvelles et les renforts apportés par Thyl, les Maestrichtois réussissent à mettre l'armée espagnole en déroute. Thyl réclame Nelle, qui, blessée mortellement, a disparu. On l'amène pourtant et, peu à peu, elle renaît à la vie : c'est l'âme de la Flandre, qui, dorénavant, restera étroitement unie à la liberté de la Flandre, symbolisée par Thyl.

Voici, aussi brièvement que j'ai pu le faire, un résumé du livret de l'opéra, l'œuvre de MM. Solvay et Cain; il me reste à parler du côté musical de l'œuvre. Il sera même intéressant, je le crois, de communiquer d'abord quelques notes concernant le compositeur Jan Blockx.

A défaut d'une biographie précise, nous avons, sur l'heureux compositeur, les renseignements des journaux; je n'y ai pu découvrir la date exacte de sa naissance, mais, d'après certains documents, il semble établi que Blockx est né vers 1851-52, à Anvers. Il fit ses premières études musicales en Belgique, et organisa, en 1876, dans sa ville natale, un concert dont le programme fut composé de ses propres œuvres. Peu de temps après, il remporta le premier prix, pour une ouverture à grand orchestre, au concours organisé par l'*Harmonie* d'Anvers, lors des fêtes commémoratives de P.-P. Rubens.

Hosted by Google

Puis il quitta le pays. En 1880, on exécuta un poème symphonique de lui, intitulé : *Kermesse*, à Leipzig, et, selon certains journaux, avec grand succès. Je n'insisterai pas sur la réussite de *Milenka*, son œuvre la plus populaire peut-être et qui fut exécutée à la Monnaie. Je sacrifierai les autres détails de sa carrière musicale et j'arriverai à l'opéra qui a vraiment établi la réputation de Blockx : c'est *Princesse d'Auberge*. Rarement on a vu une œuvre belge jouir d'un pareil succès. Blockx fit, avec elle, à travers l'Europe, une tournée triomphale, et si Paris ne l'a pas encore consacrée, Blockx a trouvé des admirateurs sur dix scènes françaises; dans les pays germaniques, *Princesse d'Auberge* est au répertoire courant, au même titre que *Carmen* ou *Manon*. Je ne puis mieux faire que de comparer le succès de *Princesse d'Auberge* à celui d'une autre œuvre de théâtre, *Cyrano de Bergerac*. Rostand va-t-il dans l'*Aiglon* nous donner, après *Cyrano*, si bien servi d'ailleurs par Coquelin, une autre œuvre aussi grandiloquente, d'un romantisme aussi charmant? Est-il rationnel de croire que, parce qu'un homme, qui n'est ni Shakspeare ni Wagner, parvient à mettre debout un morceau achevé, il en créera d'autres également parfaits, et à chaque coup? Non, certes non. Et je crois bien que c'est le cas pour Jan Blockx comme ce pourrait l'être pour Rostand. Il me semble que l'apogée de sa gloire est *Princesse d'Auberge*. Je puis me tromper; j'espère bien sincèrement que je me trompe; mais, en comparant *Princesse* avec *Thyl*, l'impression tout entière est en faveur du premier ouvrage. Je ne veux pourtant pas dire que *Thyl* soit une œuvre sans mérite. Pas du tout. Ce n'est qu'en la comparant avec *Princesse* que je la trouve moins belle, surtout moins forte.

Quand, il y a trois ans, j'assistais pour la première fois à une représentation de *Princesse d'Auberge*, je pensais à l'accueil historique de Schumann à Brahms, dont le sentiment s'exprimait par la phrase fameuse : *Das ist der, der kommen musste* (c'est celui qui devait venir), phrase écrite à Joachim. Je pensais que le peuple flamand pouvait dire aussi que son Messie musical était venu et accueillir en lui le restaurateur de l'art patrial, le fondateur, peut-être, d'une nouvelle école

Hosted by Google

nationale. J'avoue que cette musique de *Princesse d'Auberge* m'avait enthousiasmé ; non pas de la même façon, certes, que la musique de *Tristan et Yseult*, que l'*Or du Rhin*, ou les autres œuvres de Wagner, mais simplement par ses caractéristiques nettement flamandes, par sa belle allure, enfin, parce que cette musique était mâle et probe. Mais en écoutant *Thyl Uylenspiegel*, des doutes se sont éveillés en moi, et je me suis demandé si vraiment nous étions en présence d'une rénovation, bien effective, de la musique flamande.

Ici on me permettra une petite digression. Je sais qu'il ne manque pas de compositeurs nés dans les provinces de la Belgique où on parle le flamand. Mais l'œuvre de ces compositeurs, selon moi, n'est pas purement et distinctivement flamande, pas plus que les compositions de la généralité de compositeurs anglais ne sont purement et distinctivement anglaises. C'est de la musique plutôt *cosmopolite* que *nationale*. Dans *Thyl Uylenspiegel*, je trouve un mélange assez curieux des caractéristiques appartenant à différentes nationalités et à différents compositeurs. Il me semble que Blockx a échappé à l'influence si terriblement absorbante de Wagner, et ce fait seul prouverait en faveur de la robustesse de son individualité, car la plupart des modernes n'écrivent que dans un style wagnérien, style décoloré d'ailleurs, tandis que Blockx, qui fut un wagnérien fervent pendant les années passées à Leipzig, a su s'assimiler l'œuvre du maître, tout en gardant sa propre individualité. Mais il est une autre influence dont j'ai cru retrouver, par-ci par-là, les traces dans la musique de *Thyl Uylenspiegel* : c'est celle de Richard Strauss. Je voudrais m'expliquer, préciser, citer des thèmes ; mais je ne puis pas entrer ici dans les considérations qui m'ont amené à trouver certaines analogies entre l'opéra de J. Blockx et l'œuvre de Strauss ; toutefois, à ceux que des recherches après pareille analogie intéressent, je recommanderai surtout une étude de la composition des divers thèmes de *Uylenspiegel* et le traitement des *leitmotives* de part et d'autre.

C'est dans la note gaie que Blockx triomphe. Les meilleures pages de la partition sont ses kermesses flamandes et les effets

Hosted by Google

d'ensemble, produit par la production des masses chorales sur la scène. Ainsi dans *Uylenspiegel*, c'est surtout la fin du premier acte qui m'empoigne. Ici Blockx est grand, il est personnel. La musique rappelle peut-être un peu trop celle de *Princesse d'Auberge*, mais c'est le seul défaut qu'on puisse lui trouver. Par contre, la première scène du deuxième acte, dans sa jovialité un peu vulgaire, est interminable, et le duo d'amour qui la suit immédiatement pourrait être plus riche en mélodie.

Il y a lieu de féliciter la direction de la Monnaie pour la mise en scène de cet opéra, qui dépasse en splendeur et en précision du détail tout ce qu'elle avait fait, même dans l'*Or du Rhin* et la *Valkyrie*. Quant aux interprètes il n'est pas nécessaire d'en parler, le seul Gillibert est hors pair, parce qu'à la différence de Mme Ganne et de M. Imbart de la Tour, il a trouvé un rôle tout à fait à la convenance de sa voix et de son tempérament.

En somme, l'œuvre est intéressante, mais je n'oserais affirmer qu'elle aura le même succès et la même diffusion que *Princesse d'Auberge*.

SIDNEY VANTYN.

Hosted by Google

BRÈVE RENCONTRE

Sous le crépuscule, la mer roulait ses flots où se mirait sourdement le ciel. Une flaque de sang caillé, parmi le gris lourd des nuées, au ras des eaux lointaines, marquait où le soleil était mort. Et la retombée écumante des vagues faisait une rumeur éplorée dans le soir triste et l'immense solitude.

« Je ne comprends pas, dit, sur le banc à côté de moi, mon ami Albert Maurel, Jane devrait être ici. »

Une impatience irritée, une crainte aussi, toutes les chimères tragiques dont s'épouvantent les amants frémissaient dans sa voix.

Seules, sur la plage, erraient quelques ombres et parfois, devant nous, sur la digue où s'allumaient des lanternes, passaient des filles de pêcheurs, tout de noir, aux faces blanches et aux yeux de faïence avec leurs plaques d'or couvrant les cheveux sous leur bonnet de dentelles.

Maurel se leva et nous allâmes le long de la digue. Sur la terrasse du Kursaal s'entendait une fanfare dont le vent par rafales apportait les lambeaux.

Parfois nous nous hâtions, déçus bientôt, ayant cru voir les deux dames qui nous devaient rejoindre. L'attente faisait l'heure lente et le soir désolé s'abaissait tandis que les flammes des lanternes avaient, dans l'isolement, l'air d'étoiles transies, de pauvres âmes anxieuses, de lumières flagelées et captives dans leur cage de verre.

« Albert! »

Hosted by Google

Presque enlacés, dans un émoi souriant, ils se contemplaient ; elle, petite, blonde, pendue à son bras, levait vers lui son front.

Et je me trouvais devant la dame qui accompagnait Jane et tous deux nous ressentions une même gêne.

Mon ami Albert Maurel, après un instant, nous présenta.

Elle se nommait Mme Van Rede et, dans l'ombre, frêle en sa robe d'été, elle me faisait songer, avec ses cheveux noirs et la lueur pensive de ses regards, à une image de jeune femme qui était dans un recueil de Gabriel Legouvé, paru sous l'empire, petit volume en basane à tranche dorée, image de jeune femme en d'amples voiles, accoudée sous un saule au bord d'un ruisseau et figurant la Mélancolie.

« Jane, dit-elle, partons d'ici, j'ai peur qu'on nous aperçoive.

— Où aller ? » demanda Albert Maurel, en souriant.

Mme Van Rede regardait, troublée et inquiète, les passants hostiles. Là-bas, sur la terrasse du Kursaal, dans le fouillis d'or de ses lumières, une foule se promenait pendant que le ciel devenait de ténèbres et que la mer gardait un éclat mat agité par les flots.

« Descendons sur la plage ; elle est déserte, dis-je. »

Je savais Mme Van Rede seule à la Haye, son mari étant en croisière dans les mers des Indes. Elle était contrainte à se surveiller scrupuleusement dans une ville où la petitesse d'âme et les préjugés de convenance aggravent la malveillance des propos, où nulle démarche ne se fait sans encourir des commentaires. Mme Van Rede avait invité son intime amie Jane à passer chez elle une semaine, stratagème aussi dont elle se faisait complice et par lequel Albert Maurel pouvait venir auprès de sa fiancée et la rencontrer à loisir. Tous deux à Bruxelles, où ils habitaient, se voyaient peu à cause de parents contraires à leurs amours, lui journaliste et pauvre, elle étant trop jeune. Ces jours qui les réunissaient étaient pour eux un ravissement, dans ce décor inconnu où leur tendresse s'émerveillait, où leurs regards et leurs baisers étaient un enchantement triom-

Hosted by Google

phal. Afin d'être plus seuls, Albert Maurel m'avait prié de l'accompagner pour que je restasse auprès de Mme Van Rede.

Nous descendions un escalier de pierre vers la mer qui était une ombre infinie. Je regardais, dans la nuit presque venue, la robe blanche de Mme Van Rede et son visage qui s'embellissait d'une pénétrante magie. Au jugement des hommes, nous étions criminels de nous trouver seuls par ce crépuscule, et cette faute chimérique dont le monde nous faisait coupable nouait déjà entre nous un lien occulte. C'était l'instant ambigu où les attraits se révèlent entre les âmes. J'ignorais les pensées de la jeune femme et pourtant dans ses regards, dans l'indécis de ses gestes, dans le feu intime qui se dégageait d'elle, je pressentais une confuse amitié pareille à une aube tendre qui se levait à la fois en elle et en moi. Surtout Mme Van Rede n'avait rien de l'allure empesée des Hollandaises, rien de leurs mouvements engainés, de leur démarche lourde. Sur la plage où nous étions descendus, trois chaloupiers se brimaient; l'un tomba dans le sable, cul sur tête, tandis que des pêcheuses, penchées sur les balustres de la digue, s'égayaient largement. Mme Van Rede se recula, son sourcil se fronça. A ce retrait, je devinai avec joie un esprit délicat qui s'insurge contre les choses triviales, car je professais qu'au rire, surtout chez la femme, se reconnaît l'intelligence : se divertir de l'inepte prouve de la petitesse, s'en irriter est signe de noblesse. De la sorte, durant le temps où nous descendions les degrés de pierre, sans même qu'un mot fût prononcé, pourtant les forces obscures qui font les destins agissaient à notre insu, pesaient sur nos âmes et les rapprochaient. Nos esprits se savaient de ceux qui, dans la vie, suivent des chemins fraternels.

« Je suis tout étonnée d'être ici, dit Mme Van Rede. Quelle étrange aventure! Personne ne nous a-t-il vus?

— Personne, dis-je, ne soyez pas inquiète.

— Eh! bien, Jane, fit-elle à son amie.

— O! moi, Henriette, je suis on ne peut plus heureuse. »

Ces mots frémissaient dans l'immense solitude.

Hosted by Google

« Que tu sois heureuse, cela me suffit, répondit Mme Van Rede.

— Je n'ai que deux jours à moi, ajouta Maurel; mon journal ne me laisse guère de répit. C'est pourquoi je souhaitais de voir Jane dès ce soir.

— J'y ai consenti, car je ne tenais ni à la décevoir ni à la contrarier. Suivons la mer jusqu'au phare et ne nous perdons pas. »

Le décor était un camaïeu majestueux où les lumières de la digue faisaient des points d'or. Le ciel se dégradait gris et noir, troué de bleu çà et là, d'un bleu de source, et la mer, sans éclat et vitreuse, grondait de sa voix désolée.

Nous marchâmes en avant, Mme Van Rede et moi, et je goûtais intensément ce qu'il y avait d'enchantements dans la présence de cette femme en cette heure obscure.

« Voici une étoile, » dit Mme Van Rede lentement.

Elle brillait comme noyée dans l'azur, et ce fond de pensées anciennes qui unit les astres au sort de nos tendresses ressurgit peut-être en tous deux pour rendre nos âmes plus intimes encore. Que dit-elle alors? Je ne sais. Il y a des paroles qui chantent et s'effacent comme la musique. On ne se souvient que du ravissement qu'elles laissèrent. Quels mots prononcai-je ? Je l'ignore aussi. Nous allions lentement sur le sable d'où la mer s'était retirée, et nos pas, dans le trouble inquiet et ravi de nos pensées, étaient parfois incertains. Nous étions des étrangers la veille et maintenant nous étions venus l'un vers l'autre, nous nous reconnaissions et, jugeant puérile la légende des âmes qui se sont aimées dans une autre terre et qui ici-bas se saluent au premier regard, pourtant l'étonnement de cette soudaine amitié nous surmontait tellement que nous admettions secrètement qu'un Dieu nous avait élus parmi les foules et que cette rencontre avait été prévue solennellement par les destins. La nuit sur les flots était grave, et l'immensité où se lamentaient des voix avait avec nos esprits d'obscures convenances; elle propageait en nous une tristesse féconde d'où naissaient des émois

Hosted by Google

rares et intimes. L'accord entre la jeune femme et moi m'apparaissait d'autant plus profond que, dans une sorte d'orgueil préconçu, je me prétendais un être peu commun pour qui la vie est une épreuve et le monde une solitude. Dès l'abord, des noms de poètes avaient révélé en nous un même choix dans la recherche de la splendeur et du rêve, un même frisson devant la beauté des tragédies et des fables. Avançant encore dans ce chemin où nos âmes s'émerveillaient de se reconnaître amies, nos paroles devinrent des confidences, des aveux sur les déboires et sur les joies, sur les mécomptes venus des hommes, puis — et ces pensées émanaient de la grande mer blémie d'écume à ses bords, sous le ciel sombrement nuageux — sur le mystère de la destinée et de la mort. Mais en nous pourtant, à cette heure austère, révolte de nos espérances accablées sous des présages redoutables, apparaissaient des mirages de joies nouvelles, de vagues chimères amoureuses; car l'âme est, malgré les orages, une plante vivace qui, jusqu'à la tombe, bourgeonne et fleurit quoique ses roses soient illusoires et promptes à se faner.

« Mais où est Jane? » interrompit Mme Van Rede soudain inquiète.

Nous nous retournâmes; au loin, Jane et Albert venaient à nous, ombres indécises. La terrasse du Kursaal, sur la haute digue, flamboyait de tous ses feux et sa lumière se reflétait sur nos visages étrangement pâles dans la grande nuit. A son insu, je regardais Mme Van Rede qu'enveloppaient d'une aurore toutes ces clartés.

Jane et Albert apparurent, riant de paroles qu'ils s'étaient dites; elle avec sa folle chevelure où jouait le vent et des lueurs heureuses sous les paupières un peu ivres. Parmi cette solitude, nous nous figurions tous quatre vivre dans un monde de songe et de poème, loin de la terre dont les servitudes étaient oubliées.

Et ce fut de nouveau la marche lente sur le sable si doux à nos pas. Souvent s'y écrasait un coquillage ou bien s'offrait

Hosted by Google

une flaque d'eau à enjamber ou à franchir, brefs intermèdes après lesquels reprenaient nos paroles intimes.

Elle demanda :

« Avez-vous foi dans le bonheur?

— Hélas non, dis-je. Nous avons, étant homme et dans un monde où rien n'est durable, un lot nécessairement vulgaire. Les poètes ont propagé des chimères qui nous déçoivent et nous inspirent des souhaits orgueilleux. Mais les désastres et les plus parfaites voluptés nous émeuvent peu. Nous sommes créés pour souffrir et pour souffrir médiocrement.

— ... Désespérant.

— Non, au contraire. Sachant que toute joie n'est qu'un instant, je sais dignement l'accueillir. J'épuise la jouissance que le moment m'apporte et je me défends de tout vœu outré. Jamais, en se comparant à mes rêves, l'heure qui m'enchante ne perd ses prestiges. Dédaigner l'espérance est un stratagème qui fait découvrir des extases profondes là où des présomptueux ne verraient que d'humbles contentements. Maintenant vous êtes là et je vous vois mieux qui si vous étiez dans le soleil, car votre âme à moi s'est entr'ouverte comme un coffret plein de trésors et de pierreries, la mer immensément frémit dans l'ombre et le vent m'apporte l'âcre odeur des écumes, cette heure est une heure infinie qui jamais ne reviendra et je m'enivre de ses splendeurs passagères sans attendre un lendemain plus radieux.

— D'une heure triste fera-t-elle jamais une heure heureuse, la sagesse?

— Oui, car elle rend la tristesse féconde. »

Nous étions sous la digue déserte et obscure. Près de nous, le phare se dressait et sa grosse lanterne abaissait de longs rayons qui allumaient la crête des flots.

« Souvent, dit-elle, je me suis demandé avec angoisse si chaque illusion qui s'effeuille est une perte qu'il faut regretter ou si mieux vaut s'enorgueillir du renforcement de sa raison. Mais la raison pour moi n'a jamais été que douloureuse. En sondant mon âme je n'y dissipais que des merveilles et je préfère

Hosted by Google

alors chérir mes erreurs. Je me souviens d'une heure étrange. Nous changions de demeure et les chambres familières où toutes choses avaient baigné dans une lumière discrète étaient désertes. Elles, si belles, si tièdes, si *gezellig* comme nous disons, étaient à l'abandon, montrant leur délabrement et leurs poussières. Dans la rue, les meubles eux-mêmes, prêts à être chargés dans une voiture, paraissaient laids et mornes. A cette vue, je me comparai à ces chambres vides et à ces meubles déparés quand, regardant au fond de moi, je dérange l'ordonnance si quiète de mes pensées. Alors aussi, tout me semble désolé, j'ai fait s'évanouir l'ombre heureuse où dormaient, enveloppés d'un charme inconnu, mes rêves. »

Lentement je dis :

« N'est-ce peut-être que nous avons tous deux une âme qui par des chemins divers atteint à ses joies ? La femme a des clartés infuses qui la mènent vers les cimes les plus hautaines, mais il faut qu'elle se livre aveuglément à ces clartés toutes puissantes. »

Après avoir disserté sur nous-mêmes, après nous être souvent contredits, car, en parlant du bonheur, la raison malgré qu'on l'invoque est toujours absente de nos lèvres, il y eut un long silence, un si long silence qu'à la fin il nous pesa.

Montrant sur les flots une lumière solitaire :

« Là-bas, voyez-vous un bateau de pêcheur? » dit-elle.

Nous sentions nos paroles déjouer les embûches qui nous environnaient.

Je contai alors mes travaux et mes espérances, les œuvres qui me hantaient, toute la ferveur mise en moi par la beauté et la gloire, et ce culte que je célébrais en moi-même sans jamais à personne l'avoir confié, craignant qu'aux yeux d'un impie il n'apparût dérisoire, à elle, j'en faisais l'aveu, car un abandon entier dénouait sur mes lèvres les paroles les plus secrètes.

Soudain elle demanda, s'arrêtant à me regarder :

« Croyez-vous à l'amitié ...à l'amitié entre nous? »

J'hésitai à répondre.

Hosted by Google

« Peut-être. Tout sentiment est possible du moment qu'il se conçoit; mais celui-ci requiert des âmes sans défaut ainsi que sans faiblesse. L'homme est petit d'esprit dans les affaires de cœur, la femme est vaniteuse et jalouse. J'admettrais l'amitié entre deux êtres probes qu'un abîme séparerait; mais encore l'amitié ne paraîtra-t-elle que le pis aller d'une tendresse plus entière et, si le pacte est scrupuleusement observé, l'un des amis ne pourra-t-il se livrer à un penchant inavoué et en souffrir. Mais, pour deux âmes hautaines et maîtresses d'elles-mêmes, un tel sentiment a des attraits : prendre de l'amour les joies pensives, les extases, les dévouements, les sollicitudes tendres, les réconforts, mais en écarter les déboires, tout ce qu'il y a de lie dans la satiété des baisers, d'odieux dans les servitudes charnelles... Je pourrais encore, repris-je, comparer notre cœur à un jardin : à seize ans, il est un buisson d'églantier où chantent éperdument des oiseaux de printemps, ensuite la plupart des hommes n'y laissent croître que des herbes folles, rare est la somptueuse et sanglante rose de l'amour. Mais pourquoi n'y ferait-on pas éclore aussi une fleur singulière : l'orchidée, qui est à la fois, comme l'amoureuse amitié, splendide, immortelle et stérile.

En parlant nous nous étions attardés, Jane et Albert nous rejoignirent. Ils riaient.

« Eh! bien, Jane, tu es heureuse? dit Mme Van Rede en enlaçant la taille de son amie d'enfance.

— Oui, Henriette, et grâce à toi; combien je t'en suis reconnaissante! Remercie-la aussi, Albert. »

Albert Maurel fit une révérence.

« Nous nous quitterons ici, » dit Mme Van Rede.

Mais, en place de nous quitter, nous remontâmes vers la digue. Devant nous, se dressait, sur la ligne onduleuse et sombre des dunes, le phare et la stèle de granit célébrant le retour d'un roi après un exil. A un moment, nos pas s'enfoncèrent dans le sable qui s'éboulait. Je tendis à Mme Van Rede la main qu'elle serra et je gravis le talus en l'attirant. Quand

Hosted by Google

nous nous fûmes arrêtés, très las, nous nous regardâmes ; elle, un peu rose de l'effort, souriante, rejetait une boucle que le vent avait défait de sa chevelure. Nos mains restaient unies et j'avais le sentiment que ce vague pacte dont nous avions parlé, cette amitié de nos deux âmes élues l'une par l'autre se scellait dans cette étreinte. Mais, comme Jane et Albert se donnaient un dernier baiser, un de ces baisers presque sanglotants qui s'échangent aux adieux, nous sentions tous deux, tant nos mains jointes propageaient en nous les mêmes émois, que nous enviions ces baisers interdits, et ainsi se levait dans notre chair un ferment qui déjà pervertissait nos purs propos.

A côté de nous, dans la petite gare de Scheveningue dont nous séparait une grille, un train fumait. Les fanaux et les lumières éclairaient lointainement les rubans luisants des rails. Nous tentions par des mots à retarder l'adieu.

« Demain ? fit Jane.

— Demain, répondit Albert, je dois me rendre à Rotterdam, chercher à voir et au besoin à entrevuer le trop fameux E... qui s'y trouve. C'est le prétexte qui, au journal, servit à mon voyage, mais ensuite jusqu'au surlendemain je serai libéré de tout souci. »

Madame Van Rede :

« Gardons-nous de toute imprudence, Jane, j'en tremble. »

Alors j'intervins :

« Demain, vers neuf heures, promenez-vous dans l'allée qui longe la vieille chaussée. Ne dépassez pas le buste de Huyghens, nous vous y rencontrerons. »

Jane battit des mains et M^me^ Van Rede consentit en ne disant mot.

Nous vîmes les deux jeunes femmes qui s'éloignaient devenir indécises dans l'ombre pleine de lueurs. Aux volants de leur robe traînait un peu de notre âme qu'elles emportaient, comme en notre âme demeuraient le mirage ébloui de leur sourire et l'enchantement plein de frissons de leur voix. Et l'heure que nous venions de vivre et où nos pensées s'étaient confondues

Hosted by Google

dans un même prestige avait passé comme un vol de cygnes, elle n'était plus que de la cendre, de lumière qu'elle fut, un peu de souvenir, restes éteints de notre joie. Jane et Mme Van Rede nous apparurent dans le cadre clair d'une portière. Elles regardaient vers nous. Lointaines, elles nous étaient plus chères. Après un salut discret de la main, elles disparurent, s'effacèrent au loin dans une échancrure des dunes. Parmi les fanaux immobiles, fuirent les lumières du train qui les emportait.

Et nous revînmes par le village dont la rue étroite aux boutiques violemment éclairées était encombrée d'une foule turbulente et un peu avinée : des hommes, le visage sauré par le hâle, barbus sous le menton avec des vareuses amples à boutons d'argent de Zélande et des sabots blancs; des femmes en jupes à cloche avec un corsage barbarement brodé; elles portaient autour du front maladivement pâle aux yeux bleus des plaques d'argent et d'or sous une coiffe de dentelle. Il flottait une odeur de saumure et de linge lavé à l'eau froide. Puis, parlant peu, nous arrivâmes à la vieille chaussée sous les arches centenaires de ses verdures.

(*A suivre.*) LÉON PASCHAL.

Hosted by Google

LA CRISE IMMINENTE

A la fin de l'année dernière, le monde des affaires s'est trouvé, à un moment donné, dans une situation des plus critiques : l'escompte avait atteint un taux extrêmement élevé, le numéraire ne suffisant plus aux besoins de la circulation. Des faillites se déclarèrent ; au *Stock Exchange* de Londres, on en compta quatorze en quatre jours. Bref, on fut à deux doigts d'un désastre financier. Depuis lors, la situation s'est légèrement améliorée ; on a pu ramener l'escompte à un taux moins exhorbitant, et l'on se ressent moins de la pénurie du numéraire, du « renchérissement des capitaux », selon l'expression favorite des hommes d'affaires.

S'ensuit-il que tout danger de crise soit écarté ? Peut-on dire que la vie économique, après avoir passé un moment de trouble, a repris son cours normal et que tout est rentré dans l'ordre ? En d'autres termes, peut-on considérer ces embarras commerciaux comme un phénomène passager sans importance ; ou bien, plutôt, ne faut-il pas y voir la résultante d'un ensemble de faits d'une importance primordiale, résultante dont les facteurs constitutifs se seraient préparés depuis plusieurs années ? C'est cette dernière interprétation qu'il faut adopter, croyons-nous. La situation dans laquelle on s'est trouvé à la fin de 1899 se rattache à des faits qui se sont préparés depuis 1895 et qui, subsistant encore à l'heure actuelle, maintiennent, pour ainsi dire, la crise à l'état latent.

Quels sont donc ces faits graves auxquels il faut attribuer la crise ?

Hosted by Google

Si l'on essaye de les découvrir, on s'aperçoit bien vite qu'on ne peut se contenter des interprétations aussi variées que nombreuses auxquelles s'arrêtent les hommes d'affaires, et qui, si elles peuvent indiquer à quelle occasion des embarras se sont produits spécialement dans tel ou tel cas déterminé, ne suffisent plus à expliquer une situation générale préparée depuis longtemps. Pour l'Allemagne, il ne suffit point d'attribuer les difficultés de la fin de l'année 1898 à la guerre hispano-américaine, tandis que, pour l'année suivante, on invoque le progrès de l'activité industrielle de ce pays, tandis qu'en France on insiste sur l'ouverture de nouveaux débouchés et qu'en Angleterre on désigne, comme cause de la crise, la guerre du Transvaal. Autant d'opinions émises, autant d'avis différents !

Certes, les diverses circonstances qu'on invoque ainsi ne sont point tout à fait négligeables, du moins en tant que causes accessoires, d'étincelles mettant le feu à la mine préalablement chargée, selon l'expression employée jadis par Juglar. A ce titre, il est une circonstance qui paraît avoir exercé une influence, passagère il est vrai, mais énergique, sur les embarras du mois de décembre dernier : la guerre du Transvaal.

D'abord, ce conflit eut pour conséquence d'augmenter subitement, et dans une forte mesure, la demande de numéraire, à cause des dépenses considérables qu'il ne pouvait manquer de susciter ; le 28 décembre, c'est-à-dire après moins de trois mois d'hostilités, on les évaluait à 40 millions de livres sterling ! Or, le capital engagé dans une guerre, si tant il est exact de parler ici d'un capital, ne se reproduit point, comme celui qu'on engage dans les affaires, au bout de peu de temps, parfois même avant que les effets de commerce qui le représentent soient échus, et il ne se reproduit point augmenté d'un surplus qui viendra s'ajouter à la richesse nationale. Les dépenses d'une guerre ne constituent pas une circulation de richesse immédiatement productive. Au contraire, c'est une destruction en masse de la fortune nationale, opération qui, si par hasard elle devient productive, ne pourra rapporter qu'au

Hosted by Google

bout de plusieurs dizaines d'années, au lieu des quelques mois qu'exige seulement une spéculation commerciale. En attendant, la guerre ouvre une large brèche dans la fortune nationale ; elle affecte la balance des échanges extérieurs dans un sens défavorable aux pays belligérants, et vient de la sorte grossir le nombre des causes déterminantes de l'exportation du métal précieux. La guerre du Transvaal n'a donc pu qu'augmenter la demande de numéraire sur le marché anglais.

Or, tandis qu'elle en accroissait ainsi la demande, elle en diminuait l'offre en tarissant l'un des courants de métal précieux les plus importants qui alimentent la circulation monétaire du monde. On évalue à 1,750,000 livres sterling la quantité d'or africain qui, par suite de la guerre, n'arrive plus chaque mois sur le marché de Londres. En admettant 2 millions comme chiffre de la diminution de la production totale, on voit que le déficit est énorme pour une circulation soutenue, en temps ordinaire, par une production mensuelle de 5 millions (1).

La guerre sud-africaine apparaît donc comme l'une des causes importantes qui ont pu, à un moment donné, accroître la pénurie d'or. Mais à elle seule, elle est impuissante à expliquer un défaut de monnaie qui a commencé à se faire sentir depuis longtemps, bien avant le début des hostilités, à une époque où l'on ne prévoyait même pas qu'un conflit sérieux éclaterait un jour entre le Transvaal et l'Angleterre, c'est-à-dire dès 1895. C'est à partir de cette date, en effet, qu'on voit se relever graduellement le taux de l'escompte.

La vérité est que la crise se rattache aux faits les plus généraux ne l'activité économique, consommation, production, circulation des richesses. La vie économique est loin de présenter toujours la même intensité. De même que, dans l'orga-

(1) En effet, l'on évalue à 60 millions de livres la production de l'or dans le monde, pour l'année 1898. La production annuelle qui, depuis 1853, avait fortement diminué jusqu'à la huitième et la neuvième décade, avait repris, pendant la dernière décade, un essor extraordinaire ; en 1893, elle atteignait de nouveau le chiffre de 1853, pour arriver à peu près au double en 1898.

Hosted by Google

nisme humain, il y a des instants de grande vitalité pendant lesquels les tissus s'usent et se reconstituent rapidement, où le sang circule violemment, lancé dans les vaisseaux par les battements accélérés du cœur, tandis qu'il en est d'autres pendant lesquels, la vitalité s'affaiblissant, les phénomènes qui l'accompagnent s'atténuent, de même, dans l'organisation sociale, il se présente des périodes de grande activité économique, auxquelles succèdent des périodes de marasme. L'activité économique, le mouvement des affaires, les conjonctures économiques — autant d'expressions que nous pouvons considérer ici comme équivalentes — passent donc successivement par diverses phases : stagnation, reprise ou inflation, crise, liquidation. A tel moment, les affaires languissent ; la production, la consommation, les échanges sont peu importants ; les capitaux, peu audacieux, cherchent des placements sûrs mais peu rémunérateurs, tels que les fonds d'État. Puis, peu à peu, l'esprit d'entreprise renaît, la vie économique devient plus intense, des sociétés se fondent, les capitaux reprennent le chemin de la spéculation commerciale et industrielle ; pour satisfaire aux besoins d'une circulation plus active, on fait appel au crédit, le portefeuille des banques se gonfle, tandis que leur encaisse diminue ; le taux de l'escompte s'élève ; les prix haussent. Mais aussi, le succès aidant, l'audace ne connaît bientôt plus de bornes et la confiance des capitalistes et des acheteurs devient aveugle ; des spéculations de plus en plus hasardeuses se nouent, une demande inconsidérée pousse les prix à un niveau excessif, auquel, tout à coup, l'on ne trouve plus d'acheteurs. Moment critique ! Impossible de vendre, impossible de recourir davantage au crédit. La crise éclate ; les faillites se déclarent ; les prix baissent. La liquidation commence : les capitaux, devenus plus prudents, se tournent de nouveau vers les placements sûrs, les entreprises commerciales et industrielles deviennent plus rares ; la circulation des effets de commerce diminue, et les banques voient de nouveau affluer le numéraire. On est ainsi revenu à la période de stagnation, pour recommencer bientôt un nouveau cycle identique.

Hosted by Google

Ces différentes phases se succèdent dans l'espace d'une dizaine d'années environ. Ainsi, dans la seconde moitié de ce siècle, nous voyons des crises éclater successivement en 1857, 1864, 1873, 1882 et 1890. Actuellement, on se trouverait donc aux approches d'une crise. Éclatera-t-elle ? Le contraire serait surprenant. En tout cas, elle est préparée. C'est ce que nous allons essayer de démontrer.

Et d'abord, faisons ce qu'on pourrait appeler la chronique de la dernière décade écoulée. Feuilletons ensemble, depuis 1890, date de la dernière crise, une revue financière, le *Moniteur des intérêts matériels*, par exemple. Le correspondant de Londres, jetant, au début de 1891, un coup d'œil sur l'année écoulée, lui faisait des « adieux sans regrets, car, disait-il, après la crise argentine, la débâcle Baring, les difficultés du marché américain et les grèves industrielles qui persistent encore, ces douze mois ne pourront laisser que des chagrins ». Et en effet, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique et en France, l'industrie avait été atteinte par la crise. Aux États-Unis, les embarras les plus graves avaient troublé la circulation monétaire; à New-York, au mois de décembre, il n'y avait pas « une place de quelque importance qui ne fût secouée par une catastrophe financière ou commerciale », et, dans l'intérieur, nombre d'usines avaient dû suspendre le travail. Dans la République Argentine, le gouvernement se trouvait dans l'incapacité de faire face à ses engagements financiers, et l'on assistait à des dissensions intestines. A Londres, la maison Baring, vieille de plus d'un siècle et l'une des plus puissantes, se trouvait fortement compromise par la débâcle argentine et réduite à la dure extrémité de suspendre ses payements.

Les années suivantes ne furent guère brillantes : « S'il faut déterminer le caractère dominant de notre place en 1893, écrivait-on de Paris, j'affirmerai sans crainte d'être démenti que c'est exactement celui de notre place en 1892 : l'inactivité. » En février 1894, « l'exercice qui commençait s'annonçait comme aussi stérile que celui qui finissait ». Le mois suivant, le correspondant, à court de copie devant le marasme des temps,

Hosted by Google

faisait des vers pour remplir sa chronique : « Les grands capitalistes restent fort tranquilles

En regardant le champ,
Assis sur la barrière ! »

Cependant, les gouvernements profitent de la dépression des cours pour procéder à la conversion de leurs emprunts. A ce moment, l'intérêt est descendu à sa dernière limite ; les capitaux cherchent en vain des placements rémunérateurs.

On arrive ainsi au second semestre de 1895. Maintenant, la situation va se modifier. Bientôt l'on rapporte que le public se laisse engager dans des émissions de valeurs peu sérieuses et cherche à compenser par des gains de bourse, la baisse de revenu résultant de la conversion des fonds publics. L'attention se tourne vers les mines d'or de l'Afrique australe, et les sociétés financières, d'abord hésitantes, ne tardent pas à s'y intéresser de plus en plus. C'est la reprise qui commence. Aussi l'année 1896 est-elle signalée comme meilleure que les précédentes, et l'année 1897, très satisfaisante, est caractérisée par « un progrès que tout a contrarié, mais sans jamais pouvoir l'arrêter ». Quant aux années suivantes, elles sont assez près de nous pour que nous les connaissions comme une période de prospérité générale.

Serrons maintenant les faits de plus près ; recourons à l'aide, si précieuse en cette matière, de la statistique, et observons, en particulier, les événements de la seconde partie de la décade. Nous allons voir qu'ils présentent bien cet ensemble de caractères qui distinguent les prodromes d'une crise : activité économique croissante, hausse des prix, multiplication des opérations d'escompte et augmentation de leur taux.

C'est bien à une reprise générale que nous assistons depuis 1895. La fortune mobilière augmente avec une rapidité extraordinaire. Suivant les évaluations du *Moniteur des intérêts matériels*, l'augmentation de la valeur des titres anciens et nouveaux inscrits à la cote de la Bourse de Bruxelles fut,

Hosted by Google

en 1894-1895 (de juillet à juillet), de 396 millions; en 1897, de 571 et en 1899, de 861 (1).

Les banques, qui reçoivent immédiatement le contrecoup des fluctuations de la marche générale des affaires, prospèrent de plus en plus depuis 1895. En ce qui concerne la Belgique, on a déjà fait allusion dans cette revue à la rentabilité extraordinaire de l'industrie bancaire pendant ces dernières années(1). En Allemagne, le dividende des banques d'émission, après s'être abaissé de 7 p. c. en 1890 à 5 p. c. en 1894 et 1895, se relève à 7 p. c. en 1897 et 1898. En Angleterre, les profits annuels des quatre compagnies commerciales de Londres, s'occupant exclusivement d'opérations de banque, avaient été réduits de 1 million de livres qu'ils comportaient en 1890, à 600,000 livres en 1894 et 1895; depuis lors, ils se sont accrus graduellement pour atteindre 1,100,000 livres en 1899.

Le mouvement du commerce extérieur présente des fluctuations analogues. Le commerce spécial de la France, après avoir été de 8,5 milliards en 1891, descend à 7 milliards en 1895; il augmente ensuite, pour s'élever à 7,8 milliards en

(1) Les conclusions auxquelles nous arrivions dans l'article publié l'année dernière sur l'expansion économique de la Belgique, en comparant les années 1897 et 1898, ne sont pas tout à fait correctes, ainsi qu'il ressort d'autres renseignements fournis sur cet objet par le *Moniteur des intérêts matériels*, et pour autant que nous nous rendions un compte bien exact de la base d'évaluation adoptée par l'auteur. Notamment, les 300 millions d'augmentation de l'année 1897 comprenaient seulement la valeur des titres nouveaux introduits pendant cette période, l'augmentation totale de valeur des capitaux étant de 571 millions, c'est-à-dire par conséquent légèrement supérieure à celle de l'année suivante. Voici d'ailleurs le tableau détaillé auquel nous aboutissons en réunissant les données fournies par le *Moniteur* depuis 1895.

Augmentation annuelle des valeurs figurant à la Bourse de Bruxelles.
(Millions de francs.)

ANNÉES.	Introductions.	Amplifications ou augmentation de valeur.	Total.
1894-1895	288	108	396
1897	300	271	571
1898	405	129	534
1899	754	107	861

(1) Voir notre article sur l'*Expansion économique de la Belgique* publié dans cette revue à la fin de l'année dernière.

Hosted by Google

1898. En Belgique, les exportations générales, qui étaient descendues à 2,4 milliards en 1894, remontent à 3 milliards en 1898 et, en tablant sur le mouvement commercial des neuf premiers mois, on peut évaluer à 3,1 milliards le chiffre de 1899.

Ce que nous savons des transports sur les chemins de fer belges permet de conclure à un accroissement considérable de l'activité. Suivant les rapports du ministère, le parcours productif des wagons de marchandises fut de 329 millions de kilomètres en 1896 et de 386 millions en 1898, tandis que le poids de houille consommé annuellement, qui avait diminué depuis 1891, n'a fait que s'accroître depuis 1894, passant d'environ 800,000 à 1,100,000 tonnes en 1898.

Le prix du charbon, cet aliment indispensable à presque toutes les industries modernes, est un indice précieux de l'activité économique. Or, d'après les chiffres produits aux conseils de l'industrie à l'occasion des dernières grèves charbonnières, le prix moyen par tonne dans le bassin de Charleroi, qui avait baissé de 14 francs (en 1891) à 11 francs (en 1894), est de nouveau remonté à près de 14 francs en 1899.

Si l'on veut recourir à un indice d'une signification plus générale, qu'on observe le mouvement des prix de l'ensemble des marchandises, tel qu'il apparaît dans le nombre indicateur de Sauerbeck qui, comme on sait, représente la résultante pour chaque année des prix de 45 marchandises choisies comme types. Or, le chiffre indicateur qui, de 72 en 1891, s'était abaissé graduellement jusqu'à 61 en 1896, s'est relevé de même pendant les années suivantes pour atteindre 68 en 1899.

Reste à examiner les phénomènes du crédit, si étroitement liés à la marche des affaires. Juglar, l'un des auteurs qui ont avec le plus de compétence étudié les crises commerciales, assigne au crédit un rôle des plus importants. Les chiffres et les diagrammes qu'il a réunis dans son volumineux ouvrage sur les crises, sont bien de nature à faire naître cette conviction qu'il existe une connexion étroite entre les variations de l'encaisse commerciale des banques, de leur portefeuille et du

Hosted by Google

taux de l'escompte d'une part et, d'autre part, les fluctuations des conjonctures économiques : stagnation, reprise, crise et liquidation. Reprenant cette théorie, et prolongeant l'observation des faits en ce qui concerne la France jusqu'à l'année 1899, M. Siegfried publiait dernièrement un diagramme qui, confirmant les observations précédemment faites par Juglar, entraînait cette conclusion que nous approchons actuellement d'une crise nouvelle.

Tel apparaît en effet l'aspect des phénomènes du crédit depuis 1895. Nous avons sous les yeux un tableau donnant le taux de l'escompte sur sept principaux marchés depuis 1890 ; or, sur chacun d'eux, l'escompte, après avoir baissé jusque vers 1895, se relève pendant la période suivante. Le taux moyen annuel fut successivement en :

	1890.	1895.	1899.
A Londres	de 4.5	2.0 et	3.7 p. c.
Paris	3.0	2.2	3.0 —
Berlin	4.3	3.1	4.9 —
Bruxelles	3.2	2.6	3.9 —
Vienne	4.5	4.3	5 0 —
Saint-Pétersbourg	5.8	5.0	5.5 —

Pendant la première quinzaine du mois de janvier 1900, il atteignit des niveaux bien plus élevés, 4.5 p. c. à Paris, 6 p. c. à Londres, 7 p. c. à Berlin et Saint-Pétersbourg.

Quant à l'importance des opérations d'escompte, on voit le portefeuille commercial de la Banque de France, après être descendu de 1,350 millions en 1891 à 350 millions en 1895, remonter à plus de 700 millions en 1899, tandis que l'encaisse, manifestant des variations inverses, se chiffrait successivement à ces mêmes dates à 2.4, 3.4 et 3 milliards.

L'examen des faits justifie donc bien cette appréciation que nous formulions au commencement de cet article : actuellement on se trouve aux approches d'une crise commerciale ; il serait surprenant qu'elle n'éclatât point. Puissent les événements démontrer que ces prévisions sont trop pessimistes, nous le souhaitons volontiers, dût la bonne réputation de la science économique en souffrir !

LAURENT DECHESNE.

Hosted by Google

LE ROI MILAN DE SERBIE [1]

La gloire d'un souverain consiste à être calomnié pour avoir fait le bien.
(CHRISTINE DE SUÈDE.)

Lorsque, dans une quarantaine d'années, on ouvrira une encyclopédie concise au mot « Milan Ier » — alors que le « recul », cette loi fatale des distances et des années, n'aura pas reproduit, dans la synthèse de ce règne, les petits défauts et les incidents d'une vie privée —, on y lira vraisemblablement en substance, pour l'époque qui nous occupe, la rédaction suivante :

« Proclamé majeur le 10 avril 1872, à l'âge de 18 ans, le jeune prince, quelque peu ambitieux, mais surtout conseillé et instigué par la Russie, déclare, en 1876, la guerre aux Turcs contre lesquels son armée, commandée par le général russe Tchernaïeff, ne réussit pas. Peu après, sur les instances du tzar, il se mêle à la célèbre guerre russo-turque et apporte à la Russie, dont les succès ne se décidaient pas, l'appoint de toutes ses troupes, victorieuses devant Ak Palanka, Vrania Nisch, et jusques au villayet de Kossow! Le laborieux congrès de Berlin de 1878, remaniant le traité de paix de San Stephano, reconnut à la Serbie, dans ses articles 31 à 39, l'indépendance entière, ainsi qu'un agrandissement de territoire. En mars 1882, à la

(1) Ces pages sont extraites d'un livre, qui va bientôt paraître et dont les auteurs, MM. J. Hogge et Lazard, s'efforcent de présenter sous un jour assez nouveau les hommes et les événements de Serbie. Nous n'avons pas à prendre parti entre radicaux de là-bas et partisans du roi Milan, à nous prononcer sur le rôle de la Russie et sur les sympathies de la presse française pour elle; mais il valait la peine de faire entendre cette cloche. (*Note de la rédaction.*)

Hosted by Google

suite d'un vote de la Skoupchtina, la principauté fut érigée en royaume. C'est alors que le nouveau roi — diront les dictionnaires comme ils l'écrivent d'ores et déjà —, prévoyant le péril d'une domination étrangère pour son pays et sa dynastie, résolut d'avoir une politique absolument nationale, complètement indépendante, libre de toute influence extérieure, résolution qui ne fut pas sans périls pour lui ; elle contribua également à amener dans la suite le divorce du roi et de la reine Nathalie, d'origine russe (1).

« Il entreprit également, en 1885, une guerre contre la Bulgarie que la conférence de Constantinople arrêta, en ne lui imposant aucun sacrifice, malgré les armes malheureuses de ses troupes, au début de la campagne.

« Il gouverna habilement et fermement le pays avec l'aide de ministères libéraux et progressistes, puis, de guerre lasse d'une opposition radicale, abdiqua subitement le 20 février 1889, après avoir accordé une nouvelle constitution dont il ne voulut pas la responsabilité et qui d'ailleurs fut abandonnée en 1894.

« Le roi Milan dota la Serbie de tout l'appareil des États modernes : il créa des chemins de fer, fonda l'Académie serbe des sciences et des arts, institua une banque nationale et réorganisa surtout l'armée, en la fortifiant considérablement. Ses plus beaux titres consistent certainement dans le caractère d'indépendance du peuple serbe qu'il incarnait et dont il ne se départit, malgré de nombreuses intrigues provoquées par la politique russe, ainsi que dans l'évolution de la Serbie, devenue une nation moderne de l'état patriarcal dans lequel elle vivait. »

C'est donc probablement en cette synthèse que les encyclopédies s'expliqueront plus tard sur le règne et la personnalité du roi Milan.

Les documents et les archives officielles ne leur feront certes pas défaut !

(1) La reine Nathalie est fille du colonel russe Kechko et de la princesse Stourdza.

Hosted by Google

L'attention des puissances européennes s'est portée maintes fois en ces dernières années sur la plupart des pays de la presqu'île des Balkans, sur les hommes d'État qui y détiennent le pouvoir, ainsi que sur leurs souverains et, d'autre part, la presse, la presse hebdomadaire surtout, nous en a servi de nombreux et variés aperçus.

Quel intérêt la diplomatie n'a-t-elle pas pris — et l'opinion publique autant que la diplomatie — au spectacle de ces pays si longtemps agités! Et l'on s'est surtout occupé des événements qui se sont déroulés en Serbie, des efforts que les divers partis, que les deux rois ont poursuivis, à travers les obstacles les plus dangereux, pour faire de l'ancienne province une nation qui vive par elle-même, qui n'ait rien à devoir aux autres, qui s'avance dans la voie du progrès, de la civilisation par ses seules forces.

Que dire de la vie du roi Milan que tout le monde ne connaisse? Sous quels travestissements n'a-t-on pas colporté ici et là des faits en eux-mêmes étranges, sans doute, mais qui ne sauraient cependant éveiller chez nous des sentiments méprisables.

Une légende s'est faite autour de l'homme privé, nous ne prendrons pas la peine de la combattre; elle est morte, on veut la ressusciter.

Mais les historiens ne s'arrêteront pas aux « gazettes du temps », comme on disait jadis, et feront fi de leurs « échos » boulevardiers sur quelques mois d'une vie privée dans le centre parisien.

Certes, le roi Milan, pour le juger sévèrement, eut des torts alors qu'il descendait des marches du trône, mais il est indéniable que seul, il eut à en souffrir, sans causer le moindre préjudice à son pays.

D'ailleurs, ces torts dont on a voulu faire toute une existence de scandale, se prêtaient-ils à l'attention publique? Le roi de Serbie vivait-il à Paris? S'agissait-il même d'un souverain voyageant incognito ou plutôt d'un homme, peut-être

Hosted by Google

ancien chef d'État, mais sorti de la vie publique, voulant désormais vivre sa vie, tel qu'il le jugeait bon, après l'énervement des intrigues tramées autour de sa couronne, après les soucis et les embûches politiques que l'on s'efforçait de lui rendre toujours plus âpres, toujours plus difficiles. La coupe d'amertume et de fiel débordait et le roi Milan, allant à Paris, ne s'y rendait pas, pensons-nous, en philosophe épicurien — la suite semble l'avoir montré — pour qui « s'amuser est ce qui existe de moins ennuyeux ». Et peut-être, dans son existence intime aussi, pourrait-on trouver d'autres causes à la subite direction que prit sa vie, au milieu des tentations de Paris, alors que cependant le silence le plus absolu fût gardé à ce sujet.

Et dans des faits... divers de Paris, on trouva une source intarissable de « potins », — qu'on nous passe le mot ! — d'historiettes dont on fit, et dont on refait (dix ans après !) toute une campagne de presse. Avec quels soins jaloux cependant, ces mêmes journaux, ces mêmes feuilles moralisatrices gardent un complaisant silence sur les frasques de souverains beaucoup plus en vue, ayant charge d'États de première grandeur, alors que l'immoralité flagrante entache leur conduite ! Pourquoi deux poids, deux mesures ? Quelle raison suffisante peut motiver cette animosité, ce véritable acharnement contre le roi Milan d'une part, cette tacite condescendance pour d'autres ? Faut-il à nouveau méditer « Les animaux malades de la peste » ou simplement se reporter, en une consciencieuse quoique facile investigation, aux suites de la politique uniquement indépendante, nationale, du roi Milan, cause de tout le mal ? La Russie continuait-elle la diplomatie néfaste que M. de Laveleye lui imputa dans ses belles études sur les États des Balkans ?

Toujours est-il que les calomnies et les basses injures étaient répandues à profusion dans de multiples organes. On ne s'arrêtait pas aux manifestations d'une vie élégante, on fouillait la vie privée du roi Milan dans ses plus subtils replis, on en retirait les éléments des mensonges les plus évidents, on en dénaturait les moindres faits. N'a-t-on pas écrit, pour en citer

Hosted by Google

un seul, que lors de son abdication, le roi Milan avait reçu d'une puissance étrangère un don de 2 millions en compensation de son exil, tandis qu'en réalité il s'agit d'un emprunt hypothécaire opéré à la Komska-Banka de Saint-Pétersbourg, emprunt dont l'amortissement se verse encore annuellement! Milan serait-il par hasard le premier souverain qui se serait adressé à un établissement financier?

Non, les biographies futures ne relateront pas ces incidents...

Elles considèreront qu'il est digne, lorsqu'on veut combattre un prince, un prince régnant, de ne s'attaquer qu'aux traits de caractère qui ont un rapport direct avec le gouvernement. La sincérité des convictions politiques, le bon sens et l'activité, voilà ce qui importe surtout aux destinées d'une nation.

Or, ces qualités qui pouvait les refuser au roi Milan, les méconnaître en lui? Il a, en toute occasion, pensé plus à son pays qu'à lui-même; on en a des preuves suffisantes. Rappelé par son fils, il a repris le pouvoir, comme il l'avait abandonné, croyant, dans un cas comme dans l'autre, agir pour le plus grand bien de la Serbie.

Ce ne fut évidemment pas l'avis de ses adversaires qui virent, dans son retour auprès du roi Alexandre, une cause prochaine de conflagration de l'Orient. Et c'est ainsi que, avant d'en arriver aux petits moyens de ces derniers temps, on donna libre cours, dans la presse française la plus sérieuse, aux notes de politique internationale les moins rassurantes, aux entrefilets les plus inquiétants pour le continent: la paix de l'Europe, menacée par la rentrée de Milan en Serbie, exigeait l'immédiate intervention des puissances! La terrible question d'Orient allait recommencer par la faute de cet ambitieux! Tantôt Milan était devenu le fidèle serviteur de l'Autriche, tantôt on le déclarait agent de l'Angleterre. Ses projets, à en croire les nouvelles, étaient vastes et... variés. Un jour, les bulletins de politique extérieure interprétaient la nouvelle réorganisation de l'armée sous le commandement de Milan, comme une prochaine et nouvelle déclaration de guerre à la Turquie... à moins que ce

Hosted by Google

ne fut à la Bulgarie — la revanche ! D'autres fois, on se demandait si les agissements de la Serbie n'avaient pas pour but, par la perturbation de la paix européenne, d'entraîner la Russie dans une guerre qui arrêterait ses succès en Extrême-Orient. Une catégorie d'organes — bien informés — soupçonnait une convention militaire passée avec l'Autriche, lui assurant, en toute occasion, le concours de l'armée serbe : Milan avait virtuellement vendu son pays.

Récemment, en juin dernier, les accusations allaient plus loin : un conflit de frontière s'étant produit par suite d'une incursion de soldats réguliers turcs et albanais sur le territoire serbe, on en attribua la paternité à Milan lui-même qui, subsidié par l'or britannique, voulait provoquer une guerre contre la Turquie ! Voilà ce qu'on disait de lui dans la *Gazette*... de Hollande, nous allions dire, pour rappeler la chanson.

Mais les faits, les inexorables faits vinrent démontrer en peu de temps la fausseté de toutes ces allégations aussi pessimistes que variées. Jamais, à aucune époque, les relations extérieures de la Serbie n'avaient été empreintes d'un tel caractère d'ordre et de paix, comme le roi Alexandre l'a constaté dans son discours du trône, cette année. Au grand désappointement des efforts sans cesse tentés pour provoquer la zizanie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Serbie, depuis que les radicaux ne sont plus au pouvoir, la marche des événements faisait crouler cet échafaudage d'inventions. Milan se rendait en personne à Sofia, aux funérailles de la princesse Marie de Bourbon, femme du prince Ferdinand, tandis que le ministre-président Vladau Georgévitch observait, malgré les instigations du dehors, la ligne de conduite la plus correcte vis-à-vis du gouvernement bulgare.

Au sud, les relations de la Serbie et de la Turquie se resserraient à l'occasion même de ce conflit de frontière, issu de causes purement locales. Cet incident donnait lieu à l'adoption de mesures communes pour prévenir le renouvellement de semblables troubles et provoquait, de part et d'autre, les pro-

Hosted by Google

testations d'amitiés les plus significatives, notamment par un échange des plus hautes décorations pour les hommes politiques en vue des deux pays : le général Tevfyk-Pacha, ambassadeur de la Porte à Berlin, recevait lui-même le grand cordon de l'Aigle blanc — cet ordre si rarement donné — tant on avait à cœur de le remercier avec éclat du tact et de l'esprit pacifique avec lesquels il avait rempli sa mission dans l'étude du conflit que le sultan lui avait confiée.

Ces temps derniers, des journaux de Vienne donnèrent aussi une preuve de ces bons rapports, lors du voyage du prince de Monténégro à Constantinople; ils rapportaient la triste réception (le dîner de gala décommandé, le yacht impérial resté amarré lors du retour) faite à Ildiz-Kiosk au prince Nicolas venu, disait-on, « pour savoir l'accueil que ferait le « Sultan à son appel éventuel au trône de Serbie. Il aurait « donné au sultan des nouvelles pessimistes sur la situation « de la Serbie ». Ces journaux n'étaient cependant pas acquis à la cause serbe.

C'était donc là les démentis les plus catégoriques infligés aux dires de la presse politique. Mais celle-ci devait épuiser, avant d'en venir aux dernières ressources des faits personnels, toute la lyre des imputations d'ordre politique.

Le régime financier serbe fut alors le nouveau but des attaques, dans les mêmes organes sérieux. On écrivait, en effet, que le peuple, mécontent du retour du roi Milan et du gouvernement, ne payait plus les impôts, qu'il s'y refusait par des moyens violents, que les caisses de l'État étaient vides, qu'enfin, la Serbie était à la veille non seulement d'une révolution, mais d'une situation inextricable.

La publication de la rentrée des impôts et du mouvement de la dette publique prouva tout le contraire. On ne désarma pas; le thème fut simplement changé et c'est alors que les journaux, toujours de France, s'attristèrent sur la malheureuse situation du peuple serbe, écrasé sous le poids des impositions de tous genres et sur le sort des paysans, poursuivis par les agents du

Hosted by Google

fisc et dépouillés de leurs habitations, de leurs champs, de leurs instruments aratoires. Or, c'était justement le contraire qui s'était produit avec la venue du cabinet neutre qui, tout en s'abstenant de créer un nouvel impôt, — comprenant que l'agriculture est la force d'un État — avait fait voter par la Skoupchtina une loi — que nos pays ne possèdent pas — assurant au cultivateur l'éternelle possession du foyer, en interdisant la vente, pour les dettes à l'État comme envers quiconque, de sa maison et de 20 ares de terre.

Il y avait donc dans ces attaques une incontestable mauvaise foi, un parti pris bien arrêté.

On a aussi clamé de toutes parts l'ingratitude de la Serbie, et en particulier du roi Milan, envers la Russie, qui pourtant s'était mise si souvent en cause pour lui. Il faut le reconnaître — et à ce propos nous en revenons encore aux vues si justes de l'éminent économiste belge —, en jetant un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire, on peut se demander si la Russie ne soignait pas ses propres intérêts lorsqu'elle prêtait, à certaines occasions, le concours de ses armes à ses frères du sud.

En Orient, la grande nation du Nord s'est toujours un peu inspirée jusqu'à présent de l'ambitieux *Divide ut imperes*, et, en instiguant les insurrections, en aidant les Serbes dans leur conquête de l'indépendance pour laquelle ceux-ci se battaient seuls, un contre cent, ne visait-elle pas plutôt l'affaiblissement progressif de la Sublime Porte que la création d'un nouvel État, qui, s'il avait compris, suivant de nombreux désirs, tous les peuples de la même race jugo-slave, eut pu être inquiétant dans la suite ?

On a dit que sans l'empire moscovite la Serbie n'existerait pas. C'est là, croyons-nous, une erreur confirmée par l'histoire. Lisons Saint René Taillandier, ce précis et sincère historien de la Serbie, et nous voyons combien le pays serbe a dû verser de son sang et produire de héros, en des luttes acharnées contre la barbarie turque, pour secouer le joug ottoman. Dans ces

Hosted by Google

insurrections, il est vrai, nous assistons parfois au spectacle de l'intervention du Slave du Nord, mais il suffit de se remémorer des faits tels que le traité de Bucharest, pour nous enlever toute illusion : les Turcs, en 1813, avaient repris l'offensive contre le libérateur Karageorges, soutenus par la Russie; Napoléon s'apprêtant à passer la Vistule, les Russes se hâtèrent de signer, avec le sultan que l'empereur croyait son allié, cette paix par laquelle « la Serbie était livrée aux Turcs avec la plus cruelle indifférence » (1)! La Russie, il est vrai, racheta un peu, en 1829, cette désertion par le traité d'Andrinople.

On a certes exagéré les faits au sujet de cette reconnaissance pour le Russe, que l'on voudrait voir dans l'âme jugo-slave. Les Serbes ont su acquérir eux-mêmes, pour ne pas dire arracher, leur indépendance et ils ne reçurent pas, comme les Bulgares au traité de San Stephano (1877), la liberté des mains des tsars. Les derniers événements de la guerre russo-turque nous documentent sur ce point : Milan, sur les instigations d'Alexandre II, avait déclaré la guerre à la Turquie. Pendant quatre mois, il soutint la campagne, perdant 40,000 hommes, se créant des dettes. Dès l'engagement de la guerre russo-turque, Milan, faisant un effort surhumain, unit son armée à la Russie et lui apporta des victoires, et à ce traité de San Stephano, la diplomatie russe ne s'occupa nullement des intérêts de ses alliés, tout entière à la création de la principauté de Bulgarie.

« Et c'est alors que le prince Milan Obrénovitch IV comprit que la politique extérieure, observée jusque-là par la Serbie, s'inspirait d'un sentimentalisme absolument dangereux, et il résolut de s'engager dans une voie nouvelle, de suivre une politique ayant pour unique mobile les intérêts du pays (2) »

Au congrès de Berlin où l'Europe remania les conditions de la paix, la Serbie ne dut son salut qu'à l'Autriche, appuyée par

(1) SAINT RENÉ TAILLANDIER, *La Serbie au XIX^e siècle*.

(2) « La Serbie au congrès de Berlin, » par le D^r VLAD. GEORGÉVITCH. Paris 1891. (Extrait de la *Revue d'histoire diplomatique*.)

Hosted by Google

la France, grâce à la politique du prince Milan, tandis que son gouvernement, et particulièrement son ministre libéral Grouïtch, risquaient de perdre, par leur attitude peu empressée, presque exigeante — alors que les intérêts serbes étaient opposés à ceux des Turcs, des Autrichiens et des Russes — le fruit de la protection diplomatique que le prince Milan avait su obtenir du comte Andrassy.

A ce sujet, il est très intéressant de lire la documentation réunie par le Dr Vladan Georgévitch, aujourd'hui ministre des affaires étrangères et président du conseil, sur les intérêts de « la Serbie au congrès de Berlin ». Il y publie notamment les rapports, la correspondance et les dépêches échangées entre M. Ristitch, alors ministre des affaires étrangères, envoyé à Berlin auprès des membres du congrès, le prince Milan et le gouvernement, et relatives aux délibérations du Congrès. Il en ressort qu'au point de vue, du moins, de l'agrandissement de territoire, réclamé par la Serbie qui s'était sacrifiée dans la guerre, alors qu'il dépendait uniquement de la Russie de lui assurer certains avantages ..., « c'était justement les plénipo-« tentiaires russes qui ne voulaient pas lui accorder ces avan-« tages, tandis que les représentants de toutes les autres puis-« sances étaient disposés à les concéder ». C'est le texte même d'une lettre de M. Ristitch.

Malgré la Russie, et grâce à l'Autriche appuyée par la France, la Serbie obtint donc une extension orientale de territoire, par l'annexion des importantes places de Nisch et de Pirot notamment, et ce n'est que sur la question de la capitalisation du tribut précédemment payé par la Serbie à la Turquie, que la cause serbe reçut un fort appui de la Russie : le prince Gortchakov et le comte Chouvlaow firent comprendre à la Porte et à lord Salisbury que la Serbie, de même que la Roumanie, n'achetait pas son indépendance, mais qu'elle l'avait acquise, les armes à la main.

Et lors de la conclusion de paix entre la Serbie et la Bulgarie, ce fut encore l'Autriche qui imposa la cessation des opérations,

Hosted by Google

sans conditions pour les Serbes, malheureux aux début de la campagne.

Mais si le prince Milan avait réfléchi depuis le traité de San Stéphano à sa politique extérieure, la diplomatie russe avait également compris l'esprit tenace d'indépendance qui animait le souverain aussi bien que le peuple serbe, et le danger pour elle de fortifier un jeune État, décidé, semblait-il, à prendre, sans la moindre tutelle de l'étranger, la première place au sein des nations balkaniques.

En Bulgarie, le même désir de se soustraire à l'ingérence extérieure existait et se manifesta; mais les Bulgares n'avaient pas ce sentiment suffisamment enraciné pour soutenir longtemps la lutte. Leur premier prince, Alexandre et son ministre Stambouloff firent cependant, bientôt et longtemps, subir plus d'un échec à la politique russe, lorsque l'abdication du prince Alexandre l'en consola un peu ! L'élection de Ferdinand de Saxe-Cobourg — élection secrètement préparée par le ministre patriote — n'améliora cependant pas les intérêts moscovites en Bulgarie, tant que Stambouloff fut là, terrorisant la puissante Russie, n'hésitant pas à faire fusiller des officiers compromis, ou Bulgares élevés en Russie, avec l'approbation de son prince dont la politique était d'ailleurs tout allemande. Mais les choses changent sous la fatalité des événements ! Stambouloff — cet attentat est à la mémoire de tous — fut assassiné, tandis que le prince Ferdinand était à Vienne, et, dès lors, le souverain, aujourd'hui vassal, dont les rêves sont, dit-on, de ceindre un jour une couronne impériale à Constantinople, comprit le bénéfice d'une alliance soumise avec une grande nation.

Les vœux du tsar étaient satisfaits, et, à ce sujet, il est possible que si la Serbie s'était trouvée sur le chemin de Constantinople, la politique du roi Milan aurait été patiemment tolérée, comme celle de Ferdinand du temps de Stambouloff, jusqu'à ce qu'on l'eût gagnée avec des procédés diplomatiques adroits et tout de ménagements.

Toute la politique russe en Orient tend vers la possession

Hosted by Google

future de Constantinople, possession à laquelle Pierre le Grand pensait déjà, comme son testament en fait foi.

Se rappelle-t-on l'attitude qu'affecta la Russie après l'écrasement de la Grèce par les Turcs, il y a deux ans? On se souvient que, dans une ostensible démonstration, elle prit, auprès des cabinets des grandes puissances, l'initiative d'une démarche commune tendant à obtenir de la Sublime Porte victorieuse, cette somptueuse île de Crète, d'une situation stratégique inestimable, pour la confier au gouvernement du prince Georges, sous la suzeraineté du sultan, c'est-à-dire pour la donner en réalité aux Grecs vaincus, car l'on sait ce que, de nos jours, le mot « vassalité » veut dire!

Certes, il y avait, dans cette action, un nouvel acheminement vers l'abaissement des Turcs, mais n'existe-t-il pas d'autres déductions moins perceptibles peut-être, mais aussi significatives, à tirer de la conduite du tsar, durant et après cette guerre, au début de laquelle les Hellènes avaient tenté des démarches à Saint-Pétersbourg? Cette action commune que la diplomatie russe organisa après la guerre, pourquoi ne l'avait-elle pas tentée avant les opérations, alors qu'elle eut ainsi épargné aux Grecs — pour qui, l'armistice signé, elle faisait montre de grande protection — le désastre de leur armée et les suites funestes d'une campagne si malheureuse? Quoique cette île de Crète, placée à égale distance des trois continents dominant le canal de Suez, enfin cette terre de prédilection des temps anciens, soit d'une importance extrême, on peut croire que, devant les instances collectives des États, les Turcs auraient cédé, par crainte d'une complication dont les suites auraient pu menacer leur existence en Europe; d'ailleurs, n'ont-ils pas consenti à cette cession, après leur victoire indiscutée? D'autre part, les Grecs, devant la pression des puissances, n'auraient-ils pas eu leur ardeur belliqueuse refroidie, et ne se seraient-ils pas estimés très heureux de la possession, sans coup férir, de ce superbe territoire?

Si donc la Russie n'a pas agi *ante bellum*, cette Russie qui

Hosted by Google

voit de si loin, elle avait ses raisons, et, à notre avis, il faut les rechercher dans cette politique qu'elle ne cesse de suivre en Orient et dont Constantinople avec ses importants détroits, le Bosphore et les Dardanelles, sont le but. La Russie, nous le savons tous, est comme un vaste et magnifique hôtel qui n'aurait pas de grand'porte centrale, c'est-à-dire une issue sur les grandes mers, lui donnant immédiatement accès dans la circulation. Sans doute, elle possède des ports dans la Baltique, en Sibérie et sur la mer Noire, mais « en dehors du chemin », et la grandeur future de l'empire du Nord dépend du percement d'une... porte en plein Centre.

La diplomatie russe, si habile avec son grand esprit de continuité, saura ne rien ménager auprès des grands États pour arriver à ses fins. Son attitude platonique, pendant la présente guerre anglo-transvalienne, n'est-elle peut-être déjà pas désintéressée par des promesses pour un avenir proche? *That is he question!* Certaine presse dit même à ce sujet que « la Russie « pourrait tirer parti des événements actuels pour prendre pos- « session d'une station de charbon sur la Méditerranée ou le « golfe Persique ou de quelque nouveau morceau de territoire « dans l'Asie centrale », seulement on ne la voit pas en tirer parti!

Mais il n'y a pas que les grands États de l'Europe centrale. La Turquie est entourée de nations qui, quoique petites, pourraient contrecarrer les combinaisons russes, par une action hostile ou tout au moins intempestive. De ces pays balkaniques, la Bulgarie et le Monténégro sont d'ores et déjà à la dévotion de la Russie, l'un depuis la nouvelle politique, remplie d'espoirs, de son prince, le second depuis longtemps, et surtout depuis les mariages par lesquels le tsar a mis en évidence la dynastie des Petrovitch-Niegoche. Là donc, les desseins de la Russie recevront certainement un chaleureux accueil, tandis qu'en Grèce et en Serbie, où les peuples ont un sentiment national et d'indépendance très développé et ne ressemblent pas en cela aux Bulgares ni aux Monténégrins, il n'est pas dit peut-être que

Hosted by Google

les vues d'extension en Orient de la politique moscovite rencontreraient le même enthousiasme.

Le rôle éventuel que pourraient jouer la Grèce et la Serbie était donc à amoindrir tout au moins; il fallait laisser enlever les ressources de l'une, arrêter les développements de l'autre, puisqu'elles ne veulent pas protagoniser l'œuvre. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait voulu réduire à l'impuissance, pour un certain nombre d'années, les Grecs dans leur complète défaite par les Turcs, et le cadeau de l'île de la Crète ne serait que la raison de sympathies qu'il était sage de retrouver auprès des Hellènes vaincus, peuple coréligionnaire de la grande Église d'Orient à laquelle préside le patriarche grec orthodoxe de Constantinople.

En résumé, la Turquie et la Grèce sortaient amoindries de l'aventure.

Quant à la Serbie et à son roi Milan, on sait, par le traité de San Stéfano et le Congrès de Berlin, les sentiments que professe officiellement à son égard la Russie. D'autre part, il n'est pas surprenant non plus, et pour cela même, que les prétentions des Karageorgevitch et du souverain de Cettigne au trône des Obrenovitch aient trouvé des échos répétés.

Néanmoins, le roi Milan, sans s'inquiéter directement de cette politique, ne s'est pas départi de sa ligne de conduite et a poursuivi le développement de son pays comme il poursuit actuellement la continuelle amélioration de l'armée serbe, à laquelle aujourd'hui il consacre, depuis son retour en Serbie, toutes ses heures, ne se reposant plus du travail que dans le plaisir de la chasse, faisant l'admiration de ses soldats. Il est même étonnant que la presse ne se soit pas écriée que Don Juan s'était fait moine!

Le roi Milan a donc réintégré le sol natal, ce dont les patriotes peuvent être heureux, car, si le roi Alexandre a hérité de son père le même noble attachement aux légitimes ambitions de la Serbie, l'intelligence, l'habilité, le tact politique et l'activité que le jeune prince apportait à la réalisation d'un idéal

Hosted by Google

longtemps caressé, n'auraient pu lui assurer le succès, à bref délai, sans le concours d'une expérience plus mûre, d'une autorité plus ancienne, cuirassée désormais contre les intrigues.

On ne juge une politique que d'après ses résultats ; que l'on songe à ce qu'était la Serbie sous la régence, que l'on compare la Serbie de 1900 à la Serbie d'alors et la conclusion s'impose. Quelle incohérence, pour ne pas dire quel chaos, dans la mêlée des partis, il y a six ans, et de quelle sûreté de tact n'était-il pas besoin pour se dégager de chacun d'eux et imposer à tous une politique, qui ne fut pas une politique de carte, mais une politique vraiment nationale ?

Le roi Milan y réussit ; il ne s'arrêta pas là. A l'exemple des grandes puissances occidentales, il provoqua par ses conseils l'adoption de tout un système de réformes qui embrasse en même temps l'armée, les finances et l'administration. On sait assez l'admiration que les attachés militaires étrangers n'ont pu s'empêcher de témoigner lorsqu'ils virent, à Kronchevatz, les troupes de la nouvelle armée manœuvrer avec un ensemble et une précision de mouvements impeccables.

Si les réformes financières du ministère Vladan Georgévitch étaient mieux connues dans nos pays, à coup sûr on ne leur ménagerait pas les éloges et on ne s'étonnerait plus de ce que les États du sud de l'Europe, sans exception, soient surpris et jaloux d'une situation économique excellente qui promet de devenir de plus en plus florissante.

Oui, on a quelque raison d'envier un pays qui ne se contente pas d'affirmer que la politique d'affaires, de réformes pratiques et nettement déterminées, est mille fois préférable aux intrigues troubles au milieu desquelles les politiciens de carrière, les partisans de « la politique générale » comme ils disent, se disputent une éphémère suprématie et énervent les forces d'un pays autant qu'ils se discréditent eux-mêmes.

La Serbie a choisi la meilleure part ; sa politique d'aujourd'hui fait moins de bruit et plus de besogne que la politique de maints autres États : aussi, par là-même, quel meilleur avenir lui

Hosted by Google

est réservé ! L'apaisement s'est fait grâce au gouvernement énergique du roi Alexandre, si utilement conseillé par son père, la nation serbe l'a reconnu et l'a fait voir aux dernières élections de la Skoupchtina ; on n'aurait pu souhaiter de meilleurs résultats, s'il était humainement possible de ne faire aucun mécontent.

Désormais le travail sérieux et fécond de l'assemblée politique est assuré ; l'ordre au dedans est rétabli et les tentatives du dehors ne parviendront pas à le troubler. Quant à la situation extérieure, elle se maintient excellente, en dépit des provocations sourdes qui émanent du dehors, de certains éléments politiques toujours aux aguets, et qu'une prudence aussi circonspecte gêne et irrite.

J. Hogge.

Hosted by Google

CHRONIQUE DES LIVRES

Variété, c'est ma devise.
(VOLTAIRE.)
... La critique tend peut-être à devenir simplement l'art de jouir des livres et d'enrichir et d'affiner par eux ses impressions...
(J LEMAITRE.)

Poésie. — Abbé HECTOR HOORNAERT, *D'après les maîtres espagnols. Étude et sonnets* (Société belge de librairie. O. Schepens et Cie, éditeurs, Bruxelles). — JACQUES DUCHANGE, *Hymne d'amour*, poème en II chants. Frontispice d'André des Gachons (Bibliothèque artistique et littéraire, Paris; Société anonyme *la Plume*, 31, rue Bonaparte, Paris). — LÉON WAUTHY, *En aimant*, poème (Surin, éditeur, Charleroi). — ÉMILE VERHAEREN, *Le cloître* (chez l'éditeur E. Deman, Bruxelles, 1900).

Histoire. — Mme E. QUINET, *Cinquante ans d'amitié*. Michelet-Quinet. 1825-1875 (A. Colin et Cie, éditeurs, Paris).

Le nom de l'abbé Hector Hoornaert, pensons-nous, n'est guère connu du grand public. Et cependant il mériterait de l'être, en notre pays surtout où l'on reproche à nos prêtres — et souvent avec raison — de se désintéresser des choses d'art, ou quand ils se mêlent d'afficher des prétentions artistiques, de faire preuve du plus mauvais goût, d'étaler une âme vulgaire, fermée aux divines splendeurs du Beau. Bien des curés, en fait d'art, ne connaissent que les écœurantes « bondieuseries » de Saint-Sulpice : statues outrageusement polychromées, aux figures idéalement béates et inexpressives, yeux bleus et lèvres roses, devant qui se pâme le peuple des vieilles dévotes, tableaux ou chromos généralement quelconques, meubles sans

Hosted by Google

caractères, produits d'une industrie banale et routinière. Nous en connaissons, de ces prêtres, braves gens d'ailleurs, qui ont fait enlever des murailles de leur église des toiles de toute beauté, signées de maîtres anciens, pour accrocher à la place d'horribles peinturlurages, beaucoup plus... « jolis ».

M. Hoornaert ne commettrait pas, certainement, pareil crime. L'étude qu'il consacre aux maîtres espagnols, montre assez qu'il a le sentiment du beau. Il s'est longuement arrêté, dans les salles du Prado, à Madrid, devant les œuvres merveilleuses des grands peintres d'Espagne et il a voulu, en quelques chapitres substantiels, analyser leur talent et résumer, à grands traits, l'histoire de la peinture espagnole depuis le XV^e^ siècle jusqu'à nos jours. Il nous fait connaître, entre autres, au XV^e^ siècle, Gallegos, Berruguete ; au XVI^e^, Juanes, Correa, Morales ; au XVII^e^, Ribera, Zurbaran, Velazquez (celui qu'il préfère entre tous), Murillo ; au XVIII^e^, Goya, envers qui il nous semble quelque peu sévère ; enfin, au XIX^e^ siècle, quelques noms seulement sont cités, sans que l'auteur y insiste, sinon pour marquer les influences subies.

Cette étude sert d'introduction et comme de portique à une galerie de sonnets où l'auteur s'est efforcé de refléter les diverses phases et les divers aspects de l'art espagnol. En chacun de ces cent et trente et quelques poèmes, il traduit l'impression qu'ont faite sur son âme de poète, les uns après les autres, les plus admirables parmi les tableaux que possède le musée de Madrid. Maint sonnet révèle un excellent artisan du vers, et les anthologies, bien souvent, livrent à l'admiration — forcée — des jeunes gens, bien des poésies qui ne valent, ni pour l'inspiration ni pour l'exécution, celles de l'abbé Hoornaert. Tel ce sonnet où il définit, très heureusement, Ribera :

Maître rude, à l'œil plein de tragiques couleurs,
Qui trempas tes pinceaux dans les larmes humaines,
Sous l'automne des jours, ployée au poids des peines,
Tu vis la caravane immense des douleurs.

Ta palette créa la gamme des pâleurs ;
Tu jetas son frisson sur de sanglantes scènes
Et dressas, au-dessus des illusions vaines,
Le visage et le torse rugueux des lutteurs.

Hosted by Google

Tu passas, sans les voir, près des mythologies;
Alors que les plus grands subissaient leurs magies,
Tu peignis l'homme au bord de son éternité.

Ton œuvre dédaigna la vulgaire beauté
Et choisit, repoussant tout ce qui se consume,
L'être définitif bronzé par l'amertume.

Voici encore — et nous le citons pour son charme aristocratique — un sonnet inspiré par le portrait équestre du prince Don Balthazar Carlos, fils de Philippe V, de Diego Velazquez :

L'air est doux; le matin argente les collines
Et baigne les taillis épars de sa fraîcheur;
Aussi le petit prince a fui son gouverneur
Et chevauche, étalant ses grâces enfantines.

Grave, déjà des cours il sait les disciplines;
Comme s'il entraînait une armée en vainqueur,
Il commande d'un air de naïve grandeur,
Et sa botte, au genou, déborde de malines.

Le spectateur s'amuse à voir le fier enfant,
En un joli galop sonnant sur la pelouse,
Pousser gaillardement sa jument andalouse.

Animé par la course, il se dresse, et le vent,
Qui veut le rehausser d'un peu d'apothéose,
Fait flotter le tissu de son écharpe rose.

Bien d'autres sonnets, tels les *Jeunes mendiants*, d'après Murillo, *la Mort du Christ*, d'après Velazquez, *Portrait de Charles II*, d'après Careno de Miranda, *Idylle*, d'après Fortuny, *Fusillade*, d'après Goya, etc., mériteraient d'être mis en vedette, mais ceux que nous avons transcrits montrent suffisamment, pensons-nous, en M. Hoornaert, un bon ouvrier du sonnet, ayant, à un haut degré, le sentiment des choses de l'art et sachant traduire, en le raccourci puissant de quatorze vers, l'esthétique frisson que lui ont donné les merveilleux tableaux harmonieusement groupés dans les galeries du Prado.

***

M. Léon Wauthy publie, chez Surin, éditeur à Charleroi, un cahier de vers : *En aimant*. L'impression, très nette et d'un

Hosted by Google

joli dessin artistique, est l'œuvre de M. Aug. Nicolet, imprimeur-lithographe à Verviers. Nous est avis que les vers d'amour ne perdent pas à nous être présentés en des pages fleuries, pour la joie des yeux, de délicats motifs décoratifs. Certes, cela ne leur donnera pas du prix, s'ils n'ont pas déjà leur beauté à eux; mais une liqueur ne vous semble-t-elle pas plus exquise, servie en un verre de forme rare et de matière précieuse? Ne disons pas avec Musset :

Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse!

Et vivent les belles éditions, pour qui les mains, en lisant, ont des douceurs de caresses.

M. Wauthy chante l'*amie* en une série de poèmes tendres ou passionnés, qui montent vers elle comme des adorations ou comme des appels éperdus. Il dit le désir troublant, le rêve fou, la furie du baiser, le cri de la chair. Nous préférons les strophes moins brutales, enveloppées de plus de douceur, que l'auteur, du reste, chante aussi bien, sinon mieux. Citons dans cette note, *Cantique gratial,* qui ouvre le poème :

Vois-tu, toi qui fus bonne et très douce pour moi,
Si tu n'as pas dit vrai quand tu m'as dit : « Je t'aime, »
Je te voue un merci vibrant et plein d'émoi,
Et j'en garde en mon cœur un souvenir, quand même!

Car tu m'as endormi dans tes bras, comme un fils,
En mettant sur mon front, mon front tristement pâle,
Les baisers que l'on met sur les fronts blancs d'amis,
Et qui furent un calme au sein d'une rafale;

Tu m'as fait croire encor que je pouvais aimer,
Et fort las, j'ai rêvé, la tête à ton épaule,
Qu'étaient morts à jamais sous ton souffle embaumé
Les jours où le malheur de son aile nous frôle!

Après toi, j'ai redit à tes genoux, ma chère,
Les cantiques d'amour que j'avais oubliés;
Tu me les rappelas, tendre comme une mère
Apprenant à son fils des mots balbutiés,

Et sous ta voix berceuse et peut-être inquiète,
Sous la caresse étrange et chaude de tes yeux,
Se réveilla soudain mon âme de poète
Qui t'écrivit ces vers qu'elle eût voulu soyeux.

Hosted by Google

(Nous n'aimons pas beaucoup ce dernier vers, long comme une cheville sans fin !)

M. Wauthy parcourt les étapes ordinaires du chemin d'amour. D'abord la joie d'aimer, puis les heures noires de l'abandon, l'oubli, avec parfois le désir de revivre les jours ensoleillés, tandis qu'on égrène le chapelet des souvenirs : promenades, lectures à deux, caresses... l'indifférence ou plutôt — et c'est de l'amour encore — la colère contre la perfide qui sut si bien mentir.

Voici encore trois strophes de *Maison nette,* qui valent par leur accent de sincérité émue :

Et j'ai fait maison nette, et j'ai brûlé, sans cœur,
Les souvenirs exquis dont ma chambre était pleine ;
Et le feu dévora de son rire moqueur
Les chiffons ors et blancs tout chauds de votre haleine.

Ça m'était triste et bon de voir ainsi partir
En le grand tourbillon de la flamme *encerclante*
Tout ce que votre main, trop habile à mentir,
Avait écrit jadis pour mon âme dolente.

Ça m'était triste et bon, et je pleurais, je crois,
En jetant dans le feu, sans pitié, par poignées,
Ces lettres que j'aimais à relire autrefois
Et dont j'avais baisé les pages chiffonnées...
. . . . . .
. . . . . .

M. Léon Wauthy a le sens de l'harmonie ; parfois, cependant, des mots détonnent, comme une fausse note. Nous voudrions aussi, de ci de là, plus de précision, plus de solidité dans la structure de tel ou tel poème. La poésie ne dispense pas d'être logique.

***

Hymne d'amour, que publie, à Paris, la Bibliothèque artistique et littéraire de *la Plume* (frontispice et cul-de-lampe d'André des Gachons), outre d'incontestables qualités de poète, révèle, en M. J. Duchange, une maturité de pensée qui donne souvent de la profondeur à ses vers d'amour. Le poème comprend onze chants, onze stations du pèlerinage sentimen-

Hosted by Google

tal que le poète fait faire, depuis l'aube jusqu'à la nuit, à travers les champs, au couple divin des amants.

Conception originale qui permet à l'auteur d'entremêler son cantique d'amour de visions rustiques, d'évocations du passé, d'échappées vers le rêve.

Dans le prologue, il nous dit le pouvoir de l'amour :

Les splendeurs de la Nature ne peuvent remplir le cœur...
Celui qui n'aime pas
Se sentira plus triste et plus seul et plus las...
« Où donc est le bonheur? »
Tout répond : « Vers l'amour! »

Et les amants s'acheminent vers l'Orient, vers les champs, tandis que tinte l'*Angelus* et que sourit le clair matin. Ils écoutent la chanson du moulin dont le rythme s'égrène allègre et vif, et la rustique chanson des faucheurs. Écoutez la chanson du moulin :

Aux coteaux riants de notre campagne,
Chante le moulin, parmi les moissons;
Tic, tac!
Le jeune meunier, de claires chansons,
Gaiement l'accompagne;

Car le vieux moulin est toujours debout...
Tic, tac!
C'est le blé qu'on moud!

Viens-t'en, chemineau qui crains la farine,
Le meunier est bon, frappe à son moulin :
Tic, tac!
Du sol au grenier, toujours il est plein
De blanche farine,

Viens, le vieux moulin est toujours debout,
Tic, tac!
C'est le blé qu'on moud!

Le long du moulin, des rayons de lune
Glissent lentement, quand descend la nuit,
Tic, tac!
Si les amoureux s'approchent, ce bruit
Ne les importune...

Et le dieu d'amour est toujours debout,
Tic, tac!
C'est le blé qu'on moud!

Hosted by Google

Dressé vers le ciel, antique fantôme,
Il chante aux échos des choses d'antan :
Tic, tac!
Il tourne sans cesse, et, depuis cent ans,
Jamais il ne chôme!

Car le vieux moulin est toujours debout :
Tic, tac!
C'est le blé qu'on moud!

Parfois, au lointain, la brise qui pleure
Redit du meunier les folles amours,
Tic, tac!...
Les amours s'en vont!... Le moulin toujours
Gémit et demeure!

Car le vieux moulin est encor debout!
Tic, tac!
C'est le blé qu'on moud!

L'amant convie son amie à chanter l'amour, comme le meunier, comme le faucheur.

Midi : heure du repos. « Reposons-nous au talus », dit l'amante.

Des aromes purs, légers,
Montent des mousses, des lierres...
... Les lézards verts, sur les pierres,
Ont des bruissements très doux...
Comme des chansons lointaines,
On entend, autour de nous,
Le murmure des fontaines...

Donne tes loyales mains
Si délicates, si pâles,
Aux tremblements incertains;
J'y mettrai mes mains d'opales.
Il me paraît, quand je tiens
Tes chères mains dans les miennes
Que, mes espoirs faits des tiens,
Ma joie est toute la tienne.

L'amant chante la troublante beauté de l'élue.

Ici, un beau tableau, où le poète célèbre la moisson, les vendanges. Détachons quelques vers :

Tandis que les faucheurs abattent la moisson,
Se courbant en cadence, au son d'une chanson,
Des femmes, aux cheveux flambants de roux superbes,
De leurs bras vigoureux, en assemblent les gerbes,
Sans plaintes, travaillant des aubes aux couchants.

Hosted by Google

Nouveau cantique, ardent comme un midi d'été.

Puis le poète dit la chanson du berger.

Maintenant, les amants montent vers les ruines d'un vieux château et suscitent le décor et la vie d'autrefois : ils s'émeuvent en songeant que là des êtres ont jadis aimé... Un moment troublés par un vol de corbeaux qui les fait penser au mal, ils quittent les ruines et descendent vers la forêt, pleine d'ombre et de chansons...

L'amant chante le bonheur de vivre, toujours, dans « les bois verts et profonds que le muguet parfume ». Chanson du bûcheron que de sa cognée abat les grands chênes jusqu'à ce qu'un jour l'abatte aussi la mort, bûcheron sinistre...

L'amante dit les mille harmonies des bois. Marchant toujours, enlacés, ils se mirent dans l'eau d'un étang

Où nul ne reverra le reflet de leurs yeux.

Cependant le soleil descend : c'est l'heure du crépuscule : des parfums montent de la terre et des bois, qu'ils respirent avec volupté.

O, l'exhalaison de la terre,
Du foin et du lierre !...
Approche, mignonne, je veux
Baiser tes cheveux !"

La brise a des senteurs grisantes
De roses mouvantes.
Tes cheveux ont l'arome doux
Des fleurs et des houx !

La brise a la perfide haleine
D'humide verveine ;
La brise a les parfums troublants
De tes beaux seins blancs !

C'est la nuit,

Heure de communion
Des amoureux, dont les fièvres
Sont faites de longs frissons...
Heure où passent des chansons
Et des plaintes sur les lèvres...
. . . . . .

Hosted by Google

Ils dormiront sous le grand ciel bleu. Et tandis qu'elle repose, dans ses bras, la tête lasse, il lui chante une berceuse douce.

> Mais en bas — tout au loin - - s'élevaient, dans la nuit,
> Des cris de déchirance et des plaintes d'ennui...

Et il voit, en une vision tragique, le long cortège douloureux de l'humanité misérable ou infâme. Passe aussi la troupe des amants : eux seuls sont heureux...

Alors, il la réveille et goûte, sur ses lèvres, l'ivresse d'aimer...

Maintenant, c'est l'automne. Et à présent que leurs désirs sont morts, mort leur espoir, mortes les fleurs, ils sentent en eux une tristesse qui s'apparie à la tristesse des choses, autour d'eux. Le chemin qu'ils suivaient, penchés l'un vers l'autre, jadis fleuri de rêves, aujourd'hui est jonché de feuilles mortes et d'ivresses ternies. Ils ne retrouveront plus le bonheur et, tristement, ils pleurent, en des rythmes désolés, la déroute de leurs cœurs assouvis. Chimère ! le bonheur qu'on croit trouver dans la réalisation du désir ! Il n'y a que le rêve et sa divine extase qui ne leurre pas...

Le poème s'achève sur cette conclusion mélancolique, hélas ! d'une vérité douloureuse.

Comme on le voit, *Hymne d'amour* n'est pas une œuvre banale, car son auteur a su, dans une forme bien personnelle et avec une grande variété de rythmes qui témoigne de la souplesse de son talent, chanter l'heure divine des fiançailles et l'écroulement des bonheurs humains, parmi l'éternelle jeunesse de la nature qui toujours reverdit.

* * *

Vient de paraître, chez l'éditeur Deman, à Bruxelles, en une très belle édition, un nouveau livre de M. Émile Verhaeren : *le Cloître*. C'est un drame de la vie claustrale, et l'on nous dit que l'auteur le destine à la scène. Nous ne savons quel accueil le public fera à cette œuvre forte et farouche ; en tout cas, puissante est l'impression laissée par la lecture.

Hosted by Google

Le sujet est empreint d'une sauvage grandeur : Balthazar, un moine fougueux, de la trempe et de la race des Savonarole, détesté par les autres pères pour la sombre énergie qu'ils lisent dans ses yeux et dans ses moindres gestes et dont ils ne veulent, à aucun prix, sentir un jour le joug et la crosse, au moment où le drame s'ouvre, montre une âme troublée étrangement : une tourmente a passé sur sa tête ravagée. Les autres moines n'y comprennent rien : c'est que Don Balthazar traverse une crise de conscience qui lui enlève tout repos : il est à l'heure la plus douloureuse de sa vie. Dans un entretien qu'il a avec le prieur, le mystère de cette âme s'éclaircit : il y a dix ans, dans un moment de folie, il a tué son père et, le le crime accompli et expié — mais par un autre, un innocent qu'il a laissé exécuter à sa place — il s'est réfugié dans un couvent où il a été absous par le prieur et par Rome aussi. Mais le souvenir du crime le tenaille les jours et les nuits et, aujourd'hui, il voudrait se livrer à la justice des hommes; mais le prieur, qui craint le scandale, le lui défend. Balthazar obtient de pouvoir se confesser en public, devant tout le chapitre rassemblé. Sa confession ne fait qu'aviver les rancunes, les rivalités, qui fermentent à l'ombre des murs du cloître ; le repentir du pécheur se heurte à des cœurs durs et haineux. Seul, un père qui l'aime et l'admire, Don Marc, le réconforte : il lui trace son devoir ; il faut que le parricide aille se dénoncer aux juges. Don Balthazar ira...

Cependant, il n'a pas la patience d'attendre que la pénitence, imposée par le prieur, soit achevée : le jour même, un dimanche, alors que la foule est là, venue pour la messe, le sombre moine, du haut de la tribune du chœur, derrière la grille où l'ordre du prieur l'a rélégué, comme indigne, il crie son crime à tous, clame sa détresse, l'aveu de sa rouge agonie. Le prieur proteste, fait enfoncer la porte de la cellule, et tandis que les autres moines accablent le malheureux d'injures, le prieur le voue à l'enfer, le frappe de sa crosse et le chasse.

Un seul, Dom Marc priera Dieu pour lui.

Il y a, dans ce drame, des scènes vigoureuses, où passent comme des flammes de bûchers, au milieu desquelles se tord

Hosted by Google

une âme pantelante et qui saigne sous le remords. Les moines qui jouent un rôle dans cette action ne sont pas des moines quelconques, sans caractère : on sent en eux le frisson de la vie : le prieur,

. . . . . dans ces âges veules et mous,
Le dernier grand prieur de la lignée autoritaire,

Dom Balthazar, qui a soif d'expiation et dont la souffrance est poignante ; — Dom Thomas, un ambitieux qui rêve d'aller crier la gloire de Dieu au monde, et qui rappelle les prêcheurs populaires du moyen âge ; — Dom Militien, le bon vieux moine qui hait la science et qui rêve le retour à la simplicité, à l'ignorance ; — Dom Marc, le pur, un lys parmi les fanges... Tous sont marqués de traits précis et évoquent l'effigie de ces durs moines, au profil farouche, couchés dans les églises, en leur camisole de pierre.

Voyez, par exemple, ce portrait de Balthazar. C'est Idesbald, un ambitieux, qui parle :

Comme nous sommes encore, nous autres, les clercs de la roture !

Balthazar,... comte d'Argonne et duc de Rispaire...
Certes, parmi nous tous,
Le moins armé de prévoyance
Et de vivante et batailleuse science,
C'est lui ! Jamais il n'aperçoit les éclairs fous
Qui balafrent, là-bas, au delà des murailles
De ce cloître, les vastes cieux tonnants.
Il n'entend rien de la bondissante bataille
Où Dieu même semble inquiet et frissonnant ;
Nos quatre murs cernent pour lui le monde,
Alors que l'univers entier est aujourd'hui
Si rugissant, sous les soleils ou par les nuits,
Que pour n'en point ouïr la révolte profonde,
Il faut être de roc ou bien n'exister pas !...
Vivre comme jadis, en un rêve ascétique
Et maintenir ce rêve intact et despotique
Contre nous tous, voilà ses seuls combats.
Il est de trois cents ans venu trop tard sur terre,
Un fanatisme étroit sèche son âme austère ;
Il ne sait rien, hors nos textes sacramentels,
Mais il sera prieur, parce qu'il s'affirme tel.

Hosted by Google

Les belles scènes ne se comptent pas : au premier acte, c'est une discussion entre les moines, où il entre de l'âpreté, de l'amertume, lourde de fiel ; c'est chez Dom Marc une protestation d'absolu dévouement à Balthazar, à qui il dit toute son adoration, et l'acte se termine par des paroles de paix et de sérénité.

Le troisième acte, tout entier, est rempli par la confession du coupable : on y voit les moines rués contre lui et, au-dessus d'eux, le prieur, qui les mate superbement et impose silence aux haines.....

Il faut citer, à l'acte suivant, la joie de Balthazar à qui Dom Marc conseille de se livrer aux juges : la scène a des élans lyriques où se traduit, magistralement, l'appétit du sacrifice :

Réjouis-toi, car tu donnes la vie
A mon âme ; ma rage inassouvie
Rôdait autour de moi, ne sachant où planter
Les dents de la douleur et de la cruauté.
Un nouveau champ de pénitence immense
S'ouvre devant mes yeux et mon salut commence,
Pour la première fois, à rayonner là-bas.
Enfin, j'ai redressé vers la gloire mon pas !
Je suis régénéré, depuis que ta lumière,
Belle comme les fleurs et leurs flammes trémières
Brûle mon triste front de sa claire ferveur.
Je sens dans ma poitrine arder l'or de mon cœur.
Ma conscience, au fond de moi, se transfigure.
Je ne redoute rien : les cris, les fouets, l'injure,
Le couperet, le sang, la mort me seront doux.
Je songerai que Jésus-Christ baisa ses clous
Et son gibet ; je songerai que tu écoutes
La voix de ma folie et de ma peine absoutes
Et que tu prieras Dieu, à l'heure où le bourreau
Garrottera mon corps meurtri, sur l'échafaud !
. . . . . .

Enfin, les dernières scènes, si mouvementées, laissent une impression d'un tragique intense, et vraiment l'on a pitié de ce maudit sur qui tous les moines s'acharnent brutalement et qui s'en va, vers son destin, sous les crachats, les injures, les coups...

Le drame est mêlé de prose et de vers : le vers apparaît aux moments passionnés, et cela est très original.

Hosted by Google

Il nous étonnerait beaucoup, si *le Cloître* ne réussissait pas à la scène.

***

Cinquante ans d'amitié est un nouveau livre que vient de publier, à la maison Colin et Cie, Mme Edgar Quinet, qui continue à veiller, fidèle gardienne, autour de la mémoire de Quinet, le grand patriote. Elle nous a donné, jusqu'ici, une dizaine de volumes qui montrent bien le culte ardent qu'elle a toujours voué, dès l'instant qu'elle le vit, à celui dont elle a tenu, héroïquement, à être la « compagne d'exil ».

Aujourd'hui, elle conte, en se servant de lettres pour la plupart inédites, la grande amitié qui unit Quinet à son frère d'armes, Michelet, pendant cinquante ans, de 1825 à 1875.

Ces pages font revivre pour nous une période agitée et fiévreuse de l'histoire de France, et nous prenons plaisir à voir comment ces deux hommes, historiens et poètes, qui jouèrent alors un si grand rôle, qui furent, même alors qu'on leur avait ôté leur chaire du Collège de France, les maîtres incontestés d'une jeunesse enthousiaste et passionnée de démocratie, jugent, au moment où ils se sont produits, les événements dont ils furent les témoins et quelquefois les acteurs.

La figure de Quinet, en ce livre, se détache sur un fond souvent tragique, avec quelque chose de sévère et qui impose le respect. Penseur un peu nébuleux, parfois, — est-ce fréquentation de l'Allemagne intellectuelle? — aimant d'un amour jaloux sa patrie, on le voit toujours épris de justice, de droit, de liberté. Il revêt par moments la grave beauté d'un héros de Plutarque.

Nous savions, depuis longtemps, la fraternité de cœur et de pensée qui unit les deux écrivains, mais les lettres que publie Mme Quinet nous font mieux pénétrer dans cette intimité de deux hommes qui, malgré de légères divergences inévitables, communièrent si longtemps ensemble, partageant tout : idées, travaux, livres. Elles nous font admirer le sérieux de leur vie, la conscience qu'ils apportent à tous leurs travaux.

On est frappé, quand on parcourt leur correspondance de

Hosted by Google

jeunesse, de la gravité de ces jeunes hommes, occupés, à un âge où la plupart ne songent qu'à s'amuser, de science, de philosophie, de littérature, de poésie, d'histoire. Leur vie nous offre un bel exemple de fierté morale et de grandeur : la jeunesse surtout pourrait leur demander des leçons d'énergie, et, en ces temps de veulerie politique et de relâchement des consciences, aurait l'occasion de raviver en elle l'amour des grands principes, de se réchauffer à la flamme de leurs idées, et, pourquoi pas? de leurs passions mêmes. Ce livre, nous n'en doutons pas, serait d'une bonne nourriture à nos âmes un peu lasses et désenchantées.

Qu'ont-ils voulu, en effet, ces puissants remueurs d'idées? Leur ambition était des plus hautes : arracher le peuple aux superstitions anciennes, affranchir les esprits, non pas seulement le corps social; éveiller plus que le sentiment de l'égalité; évoquer chez les Français le sentiment de cette souveraineté morale qui rend les citoyens capables de se gouverner eux-mêmes.

Ce livre qu'elle a écrit avec tant de piété et un souci constant de la vérité, fait honneur à Mme Quinet. Elle s'y montre femme intelligente, esprit de qualité supérieure, ouvert à toutes les belles pensées. C'est d'elle que Michelet disait, écrivant à Quinet : « Une grande part de votre gloire nouvelle lui reviendra. Les grands travaux de l'homme témoignent d'une femme accomplie, qui donne le repos du cœur, et dont la société est harmonique à toutes les grandes choses. »

Je voudrais détacher de son dernier livre une page, amusante comme une scène de comédie, qui conte une des premières entrevues des deux jeunes gens chez Cousin, leur maître, alors, et leur « patron ». C'est Quinet qui parle :

« M. Cousin nous accablait l'un et l'autre de compliments, d'éloges; il nous interrogeait sur nos travaux et nos projets. Lorsque nous lui eûmes exposé nos plans d'avenir, tous deux lancés dans la philosophie de l'histoire, Michelet par Vico, moi par Herder, M. Cousin prit un air grave, et avec sa solennité accoutumée, il nous fit un magnifique discours sur la beauté, la sainteté du sacrifice, la nécessité d'immoler nos

Hosted by Google

goûts, nos aspirations, l'avenir auquel nous nous croyions appelés. Selon M. Cousin, le devoir nous commandait des travaux obscurs, laborieux, fastidieux; il fallait nous y adonner, ensevelir dix années de notre jeunesse. Et s'exaltant par ses propres paroles, il atteignit le ton de la Pythie sur le trépied. Saisissant nos mains, il s'écria : « Oui, mes jeunes amis, « je ne vois pas d'avenir plus beau que celui dont je vais vous « tracer le plan. Vous, Quinet, vous allez entreprendre pen- « dant dix ans une traduction des commentaires d'Olympio- « dore. Et vous, Michelet, je vous réserve Saint-Bernard. « Voilà une mission digne de vous deux. Allez, mes amis, « mettez-vous immédiatement à l'œuvre, et vous m'en remer- « cierez un jour. »

« Là-dessus, il nous congédie. Lorsque nous fûmes dans l'escalier et dans la rue, nous nous regardâmes, Michelet et moi, au comble de l'étonnement.

« Eh bien! lui dis-je, que vous semble des conseils de « M. Cousin? Quant à moi, je ne suis pas disposé à les suivre. « Êtes-vous disposé à vous enterrer pendant dix ans dans les « œuvres de saint Bernard? — Jamais de la vie! s'écria « Michelet. Et vous, est-ce à Olympiodore que vous allez « consacrer votre existence? — Pour rien au monde! » répondis-je. Et nous fûmes quelque temps sans retourner chez M. Cousin. Il ne nous en reparla plus; il avait trop d'esprit, de finesse pour insister quand il voyait à qui il avait affaire. »

Et il fit bien. On frémit en pensant à la carrière qu'auraient courue les deux jeunes gens s'ils avaient suivi les conseils du philosophe.

J. V.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

La discussion du privilège de la Banque Nationale traîne en longueur; de temps en temps on la coupe, comme un vin trop épais, d'interpellations clarifiées ou de votes pressés; puis elle reprend, avec ces cahotements douloureux qui donnent à la machine parlementaire les allures d'une patache propice aux nausées et aux vertiges.... *Otia fecit*, comme dit le poète latin. Puisque le Parlement nous donne des loisirs, profitons-en aujourd'hui et parlons « idées » plutôt que « lois ».

Un livre récent, qui a trait aux choses politiques, a provoqué quelques étonnements, d'ailleurs mesurés, dans notre presse quotidienne. C'est celui qui contient les *Réflexions morales et politiques* d'Émile Banning. L'éminent défunt parle, en effet, une langue si dissemblable de celle à laquelle on nous accoutuma dans les sphères officielles; il a, sur les devoirs de l'homme public, sur l'intérêt des nations, sur l'avenir général, des doctrines si hautaines et si généreuses à la fois! Ce n'est pas sans quelque réserve ou quelque ironie qu'on a enregistré certaines maximes siennes; il s'y mêlait, il est vrai, l'indulgence qu'on professe envers celui qui n'est plus, qui ne recommencera pas... Et certes, il était trop naturel que les publicistes, dont l'élasticité morale est de plus en plus confirmée par le triste spectacle de nos assemblées et de nos partis, accueillissent avec un sourire les austères professions de foi de l'homme d'État que nous avons perdu.

Émile Banning, qui a été dépeint ici même par ce pieux ami, à qui nous devons la mise au jour des *Réflexions*(1), :

(1) Voyez le nº du 15 avril 1899; le livre, accompagné l'[illegible] général Brialmont, a paru en janvier, chez Spineux.

Hosted by Google

avant tout, une conscience; c'est ce qui le rendit si judicieux dans les conseils et si fort dans la disgrâce; c'était un « doctrinaire », non certes dans le sens mesquin et dépréciatif où on l'entend aujourd'hui, mais avec l'acception large et vigoureuse que les hommes de 1830 à 1840 attachaient à ce qui fut longtemps un titre d'orgueil. « Doctrinaire » désignait alors l'homme qui a une doctrine, un ensemble de principes s'appliquant aussi bien aux choses de la conscience qu'à celles de la vie, privée ou publique, c'est-à-dire au triple domaine politique, moral et religieux.

Le doctrinaire a donc des principes fermes et capables de diriger toutes les manifestations de son activité personnelle. Il est croyant dans l'ordre spirituel — croyant dégagé de certaines entraves dogmatiques, libre vis-à-vis de la tyrannie sacerdotale, rêvant au plus une reconstitution de la synthèse chrétienne, qui est déjà, mais d'un point de vue arrêté, dans les écrits de Bossuet et que M. Brunetière préconisait, l'autre jour, au Vatican —; dans l'ordre temporel, c'est au moins un idéaliste, et, à ce titre, un adversaire des politiciens de profession, des partis constitués dans l'État, un serviteur de celui-ci, reconnu comme un véritable organisme ayant ses fonctions supérieures, sa destination propre. Je ne connais pas de pages plus belles dans ce livre que celles où Banning défend les droits *spirituels* de l'État en face des prétentions exclusives de l'Église. Non seulement l'Église, à son sens, ne peut aspirer à un monopole d'influence qui conduirait à son intervention constante dans l'ordre civil; mais il y a péril « pour la liberté de l'esprit humain et l'indépendance du pouvoir civil... à voir l'État concéder à l'Église le monopole de la représentation dans le monde des idées morales et spiritualistes ».

Que nous sommes loin de ce point de vue! Le parti catholique est chez nous plus influent que jamais: il a quinze ans de pouvoir et la certitude de n'être pas détrôné demain; tout l'enseignement public est pénétré de ses doctrines et peuplé de ses fils assermentés; on a rétabli la religion d'État, à eine déguisée: dans l'école primaire, où le prêtre a ses

Hosted by Google

grandes et ses petites entrées; dans les athénées, où se récite le catéchisme; à l'armée, où l'aumônier gouverne, à l'Université, enfin; mieux encore, le seul foyer de diffusion scientifique, où la pensée libre s'était comme désigné à elle-même un refuge inviolable, est, dit-on, menacé par l'ardeur conquérante des fils de ses pires ennemis.

Si Émile Banning avait vu plus complètement ces affligeants spectacles, il eût peut-être conclu en termes plus pessimistes encore; déjà l'amertume l'envahissait au moment où il reconnaissait la vanité du grand effort d'émancipation, tenté par les libéraux ses amis; d'autre part, il ne dissimulait point les antipathies qu'éveillaient dans son esprit droit, épris de logique et de vérité, les fumeuses et banales déclamations de nos démagogues. L'éclipse du parti libéral et l'avènement du socialisme sont pour lui deux faits acquis; mais le troisième acte du drame, quel en serait le sujet? Après le triomphe éphémère des idées démocratiques, il croyait à une réaction monarchique et à l'établissement d'un pouvoir fort, appuyé sur une armée et que les éléments d'ordre et de calme appelleraient bientôt de tous leurs vœux.

Ce césarisme, qu'il n'a pas défini très clairement, est, selon lui, l'aboutissement logique de la voie où nous sommes engagés. Mais il n'est pas, on le conçoit, l'idéal que nous trace la main défaillante de cet austère penseur. Banning a beau s'être dépouillé de ses illusions sur le régime parlementaire: il lui reste fidèle et lui demande seulement un peu d'abnégation. A côté des Chambres, il voudrait tout un jeu de ressorts à la fois stables et indépendants : « le salut public commande la constitution d'un ensemble de conseils coordonnés entre eux, conseil d'État, conseil de justice, conseil de défense, conseil d'enseignement, conseil des intérêts économiques, indépendants du peuple souverain comme du chef de l'État et pourvoyant, d'après des règles fixes, aux intérêts permanents de la communauté. »

Reste à déterminer quel sera le mode de recrutement de ces conseils, si le roi ni le peuple, également suspects, ne collaborent à leur composition. Et qui fixera l'étendue de leurs

Hosted by Google

attributions? Sera-ce ces mêmes représentants élus par le S. U. et auxquels Émile Banning vient de dénier la clairvoyance et le désintéressement nécessaires pour assumer personnellement la tâche délicate dont les conseils organiques seront saisis?

Peut-être le caractère insoluble de cette difficulté, qu'il a d'ailleurs prévue, a-t-il contribué à ramener complaisamment l'éminent penseur vers des conceptions autoritaires qui, de ci de là, transparaissent dans cet écrit posthume. Il rappelle, à un endroit, cette institution antique des dictateurs temporaires « imposant silence aux passions déchaînées, bridant les appé- « tits féroces, arrêtant l'action délétère des partis, résolvant « les questions qui sont au-dessus de leur capacité ou de leur « moralité ».

Il y a là une incarnation de l'État, qui ne semble pas trop déplaire au goût spéculatif de l'auteur des *Réflexions* et qui sera, d'ailleurs, de plus en plus le refuge forcé de tous ceux qui sont moins frappés des nécessités présentes du régime démocratique que choqués de ses tares, de son illogisme et de ses insuffisances.

Est-ce trop dire que d'insinuer que M. Fréson [1] est de ces esprits, aristocratiques et indulgents à la fois? Chez lui, malgré la différence d'âge, d'humeur et de situation, apparaît la même soif d'idéal que chez Banning, et à la maturité et à l'achèvement de la forme près [2], on croirait entendre un

[1] *Progrès moral et social*, un simple essai sur l'amélioration de la condition du peuple, Bruxelles, Weissenbruch.

[2] Cette perfection d'un style si classique chez M. Émile Banning mériterait qu'on s'y arrêtât, si, au lieu d'une revue politique, j'avais entrepris ici une analyse de littérature. Voici, à titre de spécimen, quelques phrases, détachées ou par l'auteur ou par moi, et dont la concision épigraphique, unie à l'originalité d'une pensée rare et vraiment choisie, nous remet le XVIIe siècle en mémoire : « Le régime parlementaire est un régime de grands discours et de petits actes. » — « ... Le pouvoir est devenu un passe-temps d'avocats dont la fortune est faite. » — « La royauté, dans le gouvernement parlementaire, est un cadre éclatant autour d'une toile nue. » — « A l'heure où s'ouvre dans un pays parlementaire la campagne électorale, il faudrait voiler la statue de la patrie. » — « Tout passe en politique, tout revient en histoire. » — « On agit d'autant moins dans la vie qu'on s'y agite davantage. » — « Les rois sont souvent ingrats, les peuples le sont toujours. » — « Le cœur se resserre chez bien des gens à mesure que leur bourse s'enfle, » etc., etc.

Hosted by Google

autre écho des mêmes préoccupations, d'ailleurs si présentes.

Nos lecteurs connaissent cet essai, qui, chapitre par chapitre, a été écrit pour eux en première analyse; en deuxième analyse, il n'est tout de même, selon le vœu de l'auteur, destiné qu'à une publicité restreinte : M. Fréson le soumet à ses « amis » sous la forme, un peu négligée — d'un négligé galant — d'une rédaction rapide; il y a, en effet, quelques répétitions d'idées et quelques superfétations aussi. Chrétien et vaguement libéral, le distingué publiciste n'est pas tendre pour le libéralisme de la dernière génération et son christianisme n'est certes pas la soumission placide qu'on exige des bonnes ouailles ecclésiastiques. Il parle quelque part — et il entend une adhésion à la foi — d'un sacrifice de notre orgueil plutôt que de notre dignité. La réponse est simple : si c'est notre orgueil seul qui nous sépare du Dieu des chrétiens, la cloison est mince et de celles qu'il faut impitoyablement abattre. Mais si c'est une cloison solide, aux ais vigoureusement joints, aux matériaux « de premier choix », comme on dit toujours dans les cahiers des charges? Alors, sans doute, il ne pourra plus être question d'une adhésion immédiate, ni peut-être d'adhésion du tout.

Or, c'est ainsi que le problème est posé, et non comme le dit M. Fréson. Selon lui, le danger social et le « vague à l'âme » des intellectuels conspirent également en faveur d'un réveil des idées religieuses. Il faut savoir gré à l'auteur du *Progrès* de ne pas avoir tout bonnement servi une réédition de la vieille fanfare de la religion pour le peuple; il est, d'ailleurs, trop intelligent, de pensée trop complexe aussi, pour adopter cette explication simpliste. Il croit bien que cette sorte de religion est nécessaire (p. 50 et 75); mais il se hâte de spécifier que les éléments de mythologie et de merveilleux, qui chatouillent agréablement les fibres populaires, ne sont plus en faveur chez les êtres de réflexion et de vouloir plus conscient. Les légendes restent chères aux foules; eh bien, qu'elles les gardent! » Nous croyons que, parmi les légendes que l'imagination « a brodées, il importe de se tenir à celles qui sont admises « généralement. » Va donc pour la foi du charbonnier, à con-

Hosted by Google

dition qu'on soit charbonnier; mais pour nous? Allons-nous devoir accepter l'Immaculée Conception? Non certes : « ces « faits ne sont pas mensongers sans doute (il s'agit des inci- « dents merveilleux de la vie de Jésus), mais ils semblent « légendaires; ils portent l'empreinte d'une conception de « l'univers à présent dépassée. Ensuite, les textes qui les « apportent ne forment pas un bloc inattaquable, comme on « l'avait cru : quelques morceaux s'en effritent sous la critique. « Enfin, après le temps du Christ, l'Église a fait œuvre « terriblement mêlée, où l'absence de l'inspiration divine est « souvent manifeste (p. 75). ».

Bref, notre foi sera dépouillée de tous ces symboles, de toutes ces attaches matérielles. Elle donnera « pour foyer à la religion, la conscience » ; elle sera donc un acte individuel, et je ne sais par quoi d'essentiel la distinguer du protestantisme de M. de Laveleye, pour citer tout de suite un nom, d'ailleurs cher à M. Fréson, et pour fixer les idées.

Mais ne vous apercevez-vous pas, mon cher confrère, du tout petit chemin que vous avez fait? Votre *Essai* a 85 pages et, à la 77e, vous proclamez que c'est par nous-mêmes et en nous-mêmes que doit se faire cette conversion si urgente! D'autres l'ont proclamé aussi, notamment Victor Charbonnel, qui eût été rejeté de si brutale façon du sein de l'Église, s'il n'avait pris les devants et ne l'eût quittée lui-même. Comment donc votre idéalisme peut-il être souriant et de bonne complexion, lorsqu'en Belgique même, l'Église se montre de plus en plus intolérante et oppressive, qu'elle traque l'épée dans les reins les hommes de bonne foi et d'honnête conscience, qui ont la sincérité de leur doute? Et en France, en est-il autrement? La nécessité de l'anticléricalisme n'a-t-elle pas été mise hors de doute par la trop fameuse « affaire », où tricorne et képi voisinèrent sans cesse, et, hier encore, ne voyait-on pas des prêtres du clergé régulier subsidier un journal, faire campagne avec l'argent d'autrui et se borner à toutes les intrigues dont les jésuites du XVIIIe siècle cumulèrent si laborieusement les profits avec ceux de leur redoutable fonction de l'enseignement à tous les degrés?

Hosted by Google

Pourtant, s'il s'agit d'un acte de foi individuel, vous ne pouvez l'attendre que d'une petite minorité, et si c'est à une collectivité que s'adressent vos sages remontrances, vous serez d'accord que seule aura prise sur elle une foi bien positive, bien précise, convenablement canalisée, avec des dogmes, des cérémonies, des prières, des abstinences et des sacrements. Tel est donc le dilemme, que j'aurais voulu vous voir poser vous-même et qu'il faut résoudre, sous peine de ne résoudre rien du tout. Les progrès du protestantisme libéral sont quantité négligeable; ils le sont surtout là où ils constitueraient le baume social dont ont si grand besoin les plaies des petits, dans les régions industrielles, que vous connaissez mieux que moi. Et dès lors, à quoi bon le tableau, si vrai d'ailleurs, que vous tracez de l'anarchie morale des foules, puisque votre recette est inexistante pour elles!

Ne croyez donc pas à une reviviscence de la foi; n'invoquez ni ce retour si marqué qui, au début du XIX^e^ siècle, trouva en quelque sorte son incarnation triomphante dans les de Bonald, les Joseph de Maistre, les Chateaubriand et les Lamennais. Alors l'Église sortait d'une longue période d'épreuve, d'un siècle de philosophie athée et de plusieurs années de persécutions effroyables. Elle avait été fortement secouée au dehors et au dedans; elle avait été crucifiée pour la seconde fois en la personne de ses ministres. Tandis qu'au XIX^e^ siècle y a-t-il un seul triomphe qui lui ait manqué! Elle s'est refaite, elle a repris et par la dotation de l'État, et par les charités privées, et par l'enseignement et par la politique même, tout ce patrimoine qu'un ouragan terrible avait éparpillé aux quatre coins de la terre en 1789 et dans les années suivantes. L'Église est redevenue un État dans l'État, et plus redoutable que jadis, puisqu'il n'y a plus, en face d'elle, un homme pour dire: l'État c'est moi, et que la politique moderne à son égard a toujours été une politique d'hésitation et de demi-mesures.

Donc, n'établissons pas de dangereux parallèles entre 1800 et 1900, et ce qui prouve bien la différence des temps et des mœurs, c'est l'impuissance de cet effort de rénovation dont vous parlez, quoiqu'il fut encouragé par le pape lui-même.

Hosted by Google

Est-ce que l'encyclique *Rerum novarum* a rien empêché? A-t-elle sauvé M. Daens, M. Charbonnel, l'abbé Klein et sauvera-t-elle les prélats américains? La démocratie-chrétienne a-t-elle conquis ce haut de pavé qu'occupait et qu'occupe encore le capital soi-disant chrétien? Et pour rester dans les limites de l'individu, a-t-on vu se multiplier les adhésions, qu'annonçait le petit concert de MM. de Vogué, Desjardins et consorts? Les instruments de ce concert sonnent encore, parfois, un hallali discordant; mais les attroupements ont cessé autour; M. Bérenger a carrément écrit que c'était bien fini de badiner avec Notre Mère la Sainte-Église (1); M. Charbonnel s'est évadé, et d'autres avec lui; M. Anatole Leroy-Beaulieu ne signerait plus assurément telle page que M. Fréson lui emprunta, et M. Cornély avouait, pas plus loin qu'hier, sa déception profonde devant ce « peuple de crétins » et qu'on ne l'y reprendrait plus (2). L'exemple même des pays protestants, outre qu'il est inefficace, impuissant à vaincre les antinomies de climat, de tempérament et d'histoire, a ses contradicteurs non seulement dans le catholicisme, mais même chez les intellectuels qu'il faudrait pourtant rallier d'abord. M. Remy de Gourmont, qui est un peu le porte-voix du groupe si intéressant des jeunes écrivains dont le *Mercure de France* est la maison, imprimait l'autre jour une diatribe passionnée contre la foi de M. Monod, et il n'hésitait pas à signer cette phrase : « Si l'Italie et la France ont résisté à la réforme, c'est « qu'elles étaient parvenues à un degré supérieur de civilisation, » et cette autre que bien des esprits affinés contresigneraient : « Luther, plus qu'aucun pape de Rome, haïssait l'intel- « lectualisme et le libre examen dont on l'a fait le héros..., « c'est un apôtre grossier et brutal de la vérité révélée;... ses « calomnies contre la magnifique et dédaigneuse Rome « païenne représentent l'envie dévotieuse du cuistre de cou- « vent contre l'élégance épiscopale et la morgue cardina- « lesque. » C'est à cette Rome païenne, ou plutôt au paga-

(1) *Revue des Revues*, 15 janvier 1897.

(2) Voyez dans le *Mercure de France*, de décembre 1899, une série d'autres témoignages non moins édifiants (p. 781).

Hosted by Google

nisme spiritualisé et comme dépouillé de ses laideurs (esclavage, basse sensualité, cultes orientaux, et que sais-je encore), qu'un autre groupe d'artistes médite en ce moment de vouer son activité en une nouvelle revue. Ce sont là des signes des temps assez imprévus; pourtant ils devraient être attendus de notre observation; car le vide se fait chaque jour plus large entre le réalisme du peuple ouvrier et l'idéalisme indifférent et égoïste des lettrés (1), et parce que le régime parlementaire voue à l'impuissance ceux qui ont une pensée indépendante et à l'action ceux qui ne pensent pas du tout, il arrive que le divorce est double, à la fois politique et moral : voilà contre quoi vos démonstrations ne pourront rien.

M. WILMOTTE.

(1) Ce serait bien pis si, à côté des lettrés, détachés pour la plupart des joies du siècle et portant leur idéal en eux-mêmes, nous citions les « arrivistes », les « snobs », toutes ces catégories de dégénérés qui peuplent les professions libérales, l'administration, le journalisme, etc., et constituent une sorte d'aristocratie de rebut. Dans un curieux livre, d'allure anecdotique et impersonnelle qu'il faut lire, LE MALAISE DE LA DÉMOCRATIE, M. Gaston Deschamps leur consacre quelques pages très mordantes et d'une profonde vérité (voyez le chapitre intitulé : *Le malaise de la jeunesse*).

Hosted by Google

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

E. Bard, *Les Chinois chez eux*. — Paris, Arm. Colin et Cie, in-12, 1900.

Les événements de palais que le renouvellement de l'année chinoise a amenés ajoutent encore à l'intérêt de ce livre écrit par l'ex-président du conseil d'administration municipale de la concession française de Shanghaï. M. Bard a vécu quatre ans là-bas et, de par ses fonctions, de par une curiosité éclairée que de fréquents voyages, des conversations et des lectures ont contribué à alimenter, il s'est fait une idée très complète et, semble-t-il, très exacte de la vie, des mœurs, des religions et du gouvernement de ce vaste empire, ou du moins des grandes villes et de la région avoisinante. Ses peintures n'ont rien d'outré, et les fréquents extraits qu'il nous donne de la *Gazette de Pékin* sont peut-être les témoignages les plus significatifs de l'état de dissolution où en est arrivé un État jadis puissant et prospère. Les bizarreries des coutumes chinoises ne trouvent pas en M. Bard un critique facilement railleur ou peu compréhensif; il s'efforce de remettre les choses au point, d'en donner les raisons quand il les sait, et, dans la négative, il analyse sans juger. Sans doute il n'est pas tendre pour la paresse foncière et l'improbité commerciale du Chinois: il le montre rétif à ces formes, nombreuses et menues du progrès, qui nous tiennent à cœur; il n'hésite pas à dévoiler ses vices originels et acquis; mais, en revanche, il fait ressortir et apprécier son respect de la famille, sa moralité privée, son dédain

Hosted by Google

de l'hérédité nobiliaire, son sens du *self-government*, qui va jusqu'à la méconnaissance des droits de la communauté et qui s'affirme, en tout cas, par la préférence accordée à l'administration autonome des petits centres, par le soin que prennent les commerçants de protéger eux-mêmes leur trafic, par la responsabilité rigoureuse des fonctionnaires, etc.

Nous avons dit que M. Bard avait puisé des renseignements, non seulement dans sa propre expérience, mais aussi dans les œuvres d'autrui. Les sources anglaises et américaines lui ont été d'une utilité particulière. C'est ainsi qu'il a pris les éléments de son chapitre sur les finances de la Chine dans un rapport du consul Jamieson (publications du *Foreign Office*, 1897). Pour le côté pittoresque et d'observation intime, il cite fréquemment Chester Holcombe, *The Real Chinaman* (1895) et Arthur H. Smith, *Chinese characteristics*. Parmi les livres français qu'il a mis à profit, notons *Une autre Chine*, de Mgr Reynaud, celui du père Huc, *L'empire chinois*, dont la date (1862) est malheureusement déjà éloignée, mais qui garde, au sujet d'un peuple aussi foncièrement conservateur que celui de l'empire du Milieu, la valeur d'observation qu'il avait il y a bientôt quarante ans. Il n'a pu connaître le rapport de lord Charles Beresford, envoyé de la Fédération des chambres de commerce anglaises et qui a paru, en 1899, en un fort volume (chez Harper); il y aurait trouvé de quoi compléter ses très intéressants renseignements commerciaux, et au lieu de notes partielles, d'ailleurs appuyées de statistiques et de chiffres, de quoi tracer les grandes lignes d'un tableau général. Néanmoins, la centaine de pages consacrées par M. Bard au commerce de la Chine et à ses productions de toute nature seront lues avec grand profit par tous ceux — et ils sont nombreux en Belgique — qui sont en relation d'affaires avec l'Extrême-Orient. Le livre tout entier vaut qu'on le connaisse, et s'il y a un reproche à lui adresser, c'est de pêcher par un certain manque de cohésion, qui résulte de la disposition adoptée par l'auteur. Ainsi, page 305 et suivantes, on trouve un « Abrégé de l'histoire de la Chine » qui ferait bien meilleure figure en tête du volume. Le chapitre XXI *(Le péril jaune)* serait tout à fait à sa place en guise d'épilogue. Si, ce qu'il y a lieu d'espérer, *Les Chinois chez eux* ont les honneurs d'une seconde édition, l'auteur devra remanier tout cela, et, en s'aidant davantage des documents anglais, en recourant à ceux que publie, tous les quinze jours, notre excellente

Hosted by Google

revue *Chine et Sibérie*, il augmentera encore la dose d'intérêt de ce résumé de son expérience et de ses lectures. R.

*

Balzac ignoré, par le Dr Cabanès. — Paris, A. Charles.

M. le Dr Cabanès avait l'intention de révéler au public « un Balzac ignoré ». Après les innombrables documents publiés par le vicomte de Lovenjoul, on pouvait légitimement supposer que rien ne restait caché des alentours du grand homme. Mais la curiosité est toujours indiscrète, soupçonneuse et sceptique. On aurait voulu soulever le voile que Balzac avait jeté lui-même sur ses relations féminines; on aurait voulu connaître le secret de cette chasteté volontaire, si constamment affirmée. Et comme cette curiosité maligne était aiguisée par la vogue, c'était chose naturelle d'exploiter un caprice si fortement aiguillonné.

L'ouvrage est imprimé sur papier de luxe. L'éditeur nous apprend que le tirage est limité, que chaque exemplaire est numéroté et qu'il n'y aura pas de réimpression. Ce dernier avertissement ne semble pas bien nécessaire. Le travail de M. Cabanès deviendra donc une rareté; il l'est déjà par sa composition.

On n'a jamais fait un reproche aux érudits d'amasser des documents. Si même ils ne savent pas les utiliser, ils facilitent aux esprits plus rapides, plus brillants, plus spontanés dans la conception, une tâche dont l'aridité répugnerait à leur impatience. Si M. Cabanès avait apporté des matériaux enfouis dans un sol inexploré, on aurait applaudi. Mais il se fait que « le Balzac ignoré » dont il importune notre convoitise indiscrète, est le Balzac du domaine commun, le Balzac de l'anecdote, le Balzac en pantoufles, raconté, répété, ressassé par de multiples articles. Inutile de dire que le travail n'offre aucune espèce d'intérêt. Est-il écrit dans une langue originale ? Pas davantage. Peut-être y a-t-il une disposition nouvelle, une manière plus saisissante de rassembler des documents épars, une concentration des détails plus serrée autour des facultés dominantes? Je ne m'en rends pas compte. Alors, c'est un travail d'ensemble? Il n'y aura rien de nouveau, mais tout y sera : critique littéraire, psychologie de l'auteur, étude du milieu, histoire de sa vie?

Hosted by Google

C'est ce qui vous trompe. M. Cabanès s'est intéressé aux ascendants du romancier comme Edmond Biré, à ses voyages comme M. Taine, à son style comme Brunetière, à son hygiène comme Gautier, à ses personnages comme Cerfbeer et Christophe, à ses amours comme Lovenjoul, à ses projets comme Mme Surville, et de tous ces éléments il a fait un volume luxueusement imprimé, tiré à 500 exemplaires, sans réimpression.

Je ne voudrais pas affirmer que M. Cabanès connaît à fond son auteur, mais il a lu tous les critiques. Des citations nombreuses le prouvent à l'évidence. Et sa confiance est si ferme qu'il ne les discute jamais. Bien plus, s'il a besoin d'une opinion de Balzac, il ne recourt pas à l'auteur lui-même, il s'adresse aux biographes. Si le biographe en question ne donnait pas cet extrait, il est clair que M. Cabanès ne penserait pas à faire des recherches dans l'œuvre immense du romancier.

Le public pouvait s'attendre, de la part d'un médecin, à des recherches scientifiques sur le tempérament du grand réaliste. De fait, tout un chapitre est consacré à « Balzac occultiste et physiologiste », un autre, aux médecins de Balzac; mais n'y cherchez aucune opinion personnelle, ou plutôt n'y cherchez pas d'opinion. M. Cabanès se borne à l'exposition des idées; il a même besoin de Taine pour esquisser un vulgaire résumé.

Quelle est donc la part de travail fournie par M. Cabanès? Me voilà bien embarrassé. Imaginez un homme de goût, liseur, amateur d'art et de curiosités littéraires. Il s'est plongé dans une œuvre colossale; elle l'émeut, l'exalte, le transporte; il éprouve le besoin de connaître dans sa vie la plus intime le génie puissant qui a bâti ce massif édifice; il recherche les documents, furète, dépouille, analyse; il possède enfin cet esprit complexe! Quelle jouissance voluptueuse! C'est comme une création nouvelle. Balzac disait quelque part: « Celui qui comprend un artiste devient son frère intellectuel. »

Tout à coup l'enthousiasme latent dans la foule éclate comme un feu d'artifice. On fête Balzac, on lui élève une statue, des éloges dithyrambiques jaillissent de tous les journaux. Alors, on éprouve le besoin de crier à la foule: « Moi aussi, j'étais de ses admirateurs! » On n'a pas d'idées, peu importe, on prend celles celles des autres; l'intérêt se met de la partie et l'on publie un « Balzac ignoré ».

Quelqu'un me demandera: « N'y a-t-il plus rien à dire sur la

Hosted by Google

Comédie humaine? » Bien des questions sont encore agitées. Je dirai même : le travail définitif est encore à faire. Dans cette puissante intelligence, où fermentaient tant d'idées, il y avait comme une lutte confuse entre des principes contraires : l'idéalisme mystique et le réalisme le plus exubérant, la gaudriole rabelaisienne et la passion frémissante, des éblouissements d'imagination, des intuitions de génie, des raffinements de civilisé corrompu, tout un chaos qu'il faudrait éclairer. Malgré la puissante étude de Taine, l'analyse pénétrante de Faguet, les essais psychologiques de Paul Flat, il reste encore des compartiments inexplorés dans le cerveau du romancier. Mais il est bien plus facile de faire l'histoire anecdotique d'un homme que de disséquer son génie ! A. FRANCK.

*

DE ROODE ROOS, *Zinnespelen en andere tooneelstukken der* XVI*n eeuw*, voor het eerst naar het Hasseltsche handschrift uitgegeven door O. Van den Daele en F. Van Veerdeghem. (Mons, Dequesne, Masquillier et fils, 1899.)

MM. Van den Daele et Van Veerdeghem impriment, d'après un manuscrit provenant d'une chambre de rhétorique de Hasselt, une série de trois moralités datant de la fin du XVI*e* siècle. Ils y joignent des résumés et des extraits de sept drames bibliques contenus dans le même manuscrit, et, en supplément, l'analyse de trois drames inédits de J.-B. Houwaert.

Au milieu du déluge de dissertations critiques et contributions de toute sorte que produit l'érudition contemporaine, des publications de ce genre conservent une fraîcheur et un intérêt à part, en nous révélant la physionomie même des âges littéraires disparus, *ipsissima verba* des écrivains du passé. Les éditeurs ont eu la sagesse de respecter le texte de leur manuscrit; ils l'éclaircissent par des introductions et des notes savantes, sans le défigurer par des corrections fantaisistes. Les amateurs de vieille littérature liront, non sans plaisir, les mésaventures et les regrets du moine échappé du couvent, et les sermons naïfs auxquels donne lieu son escapade. Ils y trouveront ample matière à comparaisons, soit avec les pièces analogues des nations voisines, soit avec la comédie, qui fut, pendant les

Hosted by Google

générations suivantes, l'héritière de la moralité. Quant au drame biblique, il possède, dans toutes les littératures d'Europe, une importance considérable. Son histoire intéresse tous les admirateurs de Racine, de Vondel et de Milton, pour ne citer que des noms illustres.

Le public lettré a donc tout lieu de remercier MM. Van den Daele et Van Veerdeghem de leur consciencieux et intéressant travail. P. H.

*

Le Congrès d'histoire des religions à l'Exposition universelle de Paris.

Depuis un demi-siècle, il n'est aucune branche des sciences historiques qui ait autant progressé que l'histoire des religions. Le moment semble venu de mettre en rapport, sur ce terrain, les résultats des investigations qui ont fait revivre les civilisations éteintes de l'Égypte, de la Mésopotamie et de la Perse, reconstitué le passé de l'Inde, éclairci celui de la Chine et du Japon, ressuscité les empires disparus de l'Amérique précolombienne, éclairé d'un jour nouveau l'étude d'Israël et des autres populations sémitiques, renouvelé l'étude de la Grèce et de Rome, analysé et colligé les croyances de toutes les peuplades non civilisées éparses à la surface du globe et fait remonter à la surface la culture rudimentaire des populations préhistoriques.

On a déjà vu à Chicago les représentants des principales religions contemporaines exposer successivement de la même tribune les doctrines et les traditions de leurs Églises respectives. Mais jusqu'à présent on n'avait pas songé à réunir en un congrès les savants qui s'occupent spécialement d'étudier les religions tant mortes que vivantes au point de vue historique.

C'est la tâche que vient d'entreprendre un groupe d'érudits et d'orientalistes français en organisant à Paris pendant l'Exposition, du 3 au 9 septembre prochain, un congrès international d'histoire des religions.

Le comité organisateur est composé de MM. Albert Réville, président; Alex. Bertrand, Michel Bréal, Guimet, Maspero, Oppert et Sénart, vice-présidents; trésorier : Ph. Berger; trésorier adjoint : Toutain; secrétaires : Jean Réville et Léon Marillier.

Hosted by Google

Le programme prévoit, en dehors des séances générales, la subdivision du congrès et huit sections : 1. Religion des non-civilisés. Anciens Américains; 2. Extrême-Orient; 3. Égypte; 4. Sémites; 5. Inde et Perse; 6. Grèce et Rome; 7. Germains, Celtes et Slaves; 8. Christianisme.

La souscription, fixée à 10 francs, donne droit aux comptes rendus et aux publications, en outre des avantages matériels : entrées aux fêtes, réduction sur les billets de chemin de fer, etc.

Toutes les communications destinées au Congrès devront être envoyées aux secrétaires avant le 1er juillet 1900.

On est prié d'adresser les adhésions aux secrétaires du Congrès, à la Sorbonne, Paris. G.

Hosted by Google

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

A LA CONSTITUANTE (1).

Causes déterminantes de la revision constitutionnelle.

Le système majoritaire n'était pas le seul défaut du régime électoral qui prévalait encore, il y a dix ans, en Belgique. Il y avait plus de trente-quatre ans que le cens avait été abaissé au minimum de 20 florins exigé par l'article 47 de la Constitution. C'est tout au plus si, dans l'intervalle, la fraction avancée du parti libéral avait réussi à obtenir quelques extensions du droit de vote à la commune et à la province. Le corps électoral des Chambres belges était devenu le plus restreint d'Europe ; sur une population de 6 millions d'habitants, on ne comptait guère que 136,000 électeurs. La fraude et la corruption y fleurissaient d'autant mieux qu'il suffisait, comme on l'a vu plus haut, de déplacer quelques centaines de voix dans un ou deux grands arrondissements, pour changer le gouvernement du pays : « L'empire romain, écrivait Eudore Pirmez en 1883, n'a jamais été plus facile à acheter que le gouvernement de la Belgique ne l'est aujourd'hui (2). »

Les premières tentatives pour abaisser ou renverser

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 février 1900.

(2) « La Représentation vraie » dans la *Revue de Belgique* du 15 janvier 1883.

Hosted by Google

la barrière constitutionnelle de l'article 47 ne datent que de 1871. Elles se butèrent longtemps à l'indifférence intéressée du pays légal. Mais après la chute du dernier ministère libéral, deux faits importants vinrent favoriser la propagande revisionniste.

L'un est la formation du parti ouvrier socialiste qui, dès ses débuts, réclama le droit de suffrage au profit des masses; l'autre, le déclin progressif du libéralisme qui, à chaque élection, voyait diminuer son contingent parlementaire et qui commençait à désespérer de regagner la majorité dans le corps censitaire.

Les élections de 1888 produisirent un résultat plus inique et plus incohérent encore que celles de 1884 et de 1886. Les partis luttèrent pour 46 sièges : 24,165 électeurs catholiques en obtinrent quarante-quatre ; 23,484 libéraux, c'est-à-dire un chiffre presque égal de votants, en obtinrent... deux. Une différence de 681 voix sur 47,649 suffrages assurait à la droite 44 sièges sur 46! (1) Le parti libéral avait de bonnes raisons pour se révolter contre un pareil régime. Deux remèdes se présentaient : poursuivre la rectification du compteur qui falsifiait les volontés du corps électoral ou bien réclamer l'introduction de nouveaux électeurs qui modifieraient la balance des partis. La première voie conduisait à la représentation proportionnelle ; la seconde, à la revision de la Constitution.

La R. P. et les partis à la veille de la revision.

Au commencement de 1888, il s'était constitué, à Bruxelles, une *Ligue libérale pour la représentation proportionnelle*, sous la présidence de M. Anspach-Puissant. Après les élections de juin 1888, cette Ligue adressa à toutes les associations libérales une circulaire où, déplorant les défiances entretenues par de nombreux libéraux envers la réforme, elle montrait qu'à raison même de ses dissidences inévitables, le parti du libre examen était le

(1) Revue, *La représentation proportionnelle*, 1888, p. 145.

Hosted by Google

plus intéressé à l'introduction de la R. P. Elle ajoutait que cette réforme serait particulièrement utile au point de vue de la propagande libérale : « Alors que le parti catholique, riche d'argent et d'influences, présente des candidats dans toutes les circonscriptions électorales, il nous est, pour ainsi dire, impossible d'amener nos amis au scrutin dans un grand nombre d'arrondissements, où la victoire est, en quelque sorte, acquise d'avance à nos adversaires. L'abstention engendre le découragement et, tous les jours, nous perdons du terrain. » La circulaire laissait entendre que le parti libéral était, de toute façon, condamné, pour longtemps encore, au rôle de minorité. Dès lors, il devait être le premier à souhaiter un régime qui garantît les droits des minorités (1).

Mais tandis qu'à droite, la R. P. comptait ses partisans parmi les esprits modérés et transigeants, à gauche, par une étrange interversion, elle était surtout en faveur près des progressistes et des radicaux. Alors que la plupart des anciens chefs libéraux lui étaient hostiles, le congrès progressiste du 25 décembre 1890 l'inscrivit au programme du parti par 458 voix contre 10 et 11 abstentions. Toutefois, les radicaux poursuivaient, avec plus d'ardeur encore, la revision constitutionnelle, d'où ils espéraient faire jaillir la démocratie de leurs rêves et, sur ce terrain, ils trouvaient un concours actif dans les forces grandissantes du parti socialiste.

Les libéraux modérés se laissèrent entraîner par le mouvement revisionniste et cette tactique fut en apparence approuvée par le corps électoral, qui, en 1890, assura à la gauche 40 sièges contre 29 attribués à la droite. En réalité, ce n'était là qu'une nouvelle contradiction du régime majoritaire; les libéraux n'avaient obtenu, en effet, que 20,825 suffrages, alors que les catholiques en avaient reçu 21,505! Cette fois encore, c'était bien la minorité du corps électoral qui obtenait la majorité des sièges. Mais l'élan

(1) Revue, *La représentation proportionnelle*, 1888, p. 190.

Hosted by Google

était donné et les préoccupations de la campagne en faveur de la revision constitutionnelle rejetaient forcément à l'arrière-plan la propagande proportionnaliste qui, du reste, était restée confinée jusque-là dans un cercle assez restreint de savants et de politiciens.

La droite avait, en réalité, moins de motifs que le parti libéral pour redouter une large extension du droit de suffrage. Elle pouvait compter sur les masses profondes des électeurs ruraux ; tandis que le libéralisme ne dépassait guère les limites des classes éclairées et de la bourgeoisie urbaine. D'autre part, elle constatait que le mouvement en faveur de la revision prenait une intensité inquiétante ; n'était-il pas habile de prendre les devants et d'assurer ainsi au parti qui décréterait une revision, la gratitude des nouveaux électeurs ?

Le plan de M. Beernaert.

Ces raisons déterminèrent M. Beernaert non seulement à accepter la proposition de revision de l'article 47, qu'avait déposée M. Paul Janson, mais encore à demander la revision de plusieurs autres articles, afin que la Constituante pût aborder avec plus d'ampleur le problème des modifications à introduire dans l'organisation du Parlement. Le chef du cabinet souhaitait, notamment, que, tout en concédant une large extension du droit de suffrage, on cherchât des correctifs à l'avènement de la démocratie dans des mesures telles que : l'élection du Sénat à deux degrés, le referendum populaire, la représentation des intérêts et surtout la représentation proportionnelle.

« Le gouvernement — écrivait-il dans une note remise à la section centrale — estime qu'il conviendrait « d'introduire à tous les degrés le système juste et bien- « faisant de la représentation des minorités.

« Le régime actuel qui confère tous les mandats à la « majorité, si faible qu'elle soit, et qui repose d'ailleurs « sur des délimitations arbitraires et inégales, surexcite

Hosted by Google

« l'esprit de fraude, soulève des colères dangereuses pour « la paix publique et aboutit à des résultats contraires à « la nature même du régime représentatif ou, tout au plus, « à des compensations d'injustices » (1).

Le gouvernement n'indiquait pas le système nouveau qui avait ses préférences. Mais il conseillait de chercher « des bases analogues à celles en vigueur dans le royaume d'Italie, » — c'est-à-dire le vote limité. — De son côté, M. Paul de Smet de Naeyer, dans le rapport présenté au nom de la section centrale sur le projet de revision, s'abstint de conclure sur ce point, tout en recommandant, à son tour, un système mitigé de représentation proportionnelle qui aurait fait accorder, dans tous les arrondissements nommant au moins 6 représentants et 3 sénateurs, le tiers des mandats à la minorité, pourvu que celle-ci obtînt au moins le tiers des suffrages.

Ces divergences et ces tâtonnements de proportionnalistes avérés, succédant au projet si logique et si complet de l'Association réformiste, n'étaient pas de nature à rassurer les esprits indécis. Aussi les adversaires de la R. P. s'en donnèrent-ils à cœur joie, quand le gouvernement se fût décidé à saisir la Chambre d'une proposition tendant à reviser l'article 48 de la Constitution. Cet article, ainsi conçu : *Les élections se font par telles divisions de province et dans tels lieux que la loi détermine*, semblait faire obstacle à la création de collèges électoraux comprenant une province entière : « Si, comme le gouvernement l'espère — déclarait M. Beernaert — il est fait, dans la future représentation nationale, une place aux minorités, certaines provinces devraient, sans doute, ne constituer qu'un seul collège électoral, et, dès lors, la règle de l'article 48 devrait être autrement exprimée. »

On voit que cette proposition ne préjugeait en rien la question de savoir si la Constituante estimerait opportun d'introduire la représentation proportionnelle. Cependant, même avec ce commentaire donné par le gouvernement,

(1) *Documents parlementaires*, session de 1891-1892. Chambre, pp. 90-93.

Hosted by Google

elle ne trouva pas grâce devant la Chambre, qui la rejeta, le 10 mai, par 68 voix contre 55.

Alors intervint le Sénat. Quand les propositions de revision adoptées par la Chambre arrivèrent devant la haute assemblée, le comte Van der Burch reprit, dans la séance du 17 mai, la proposition de M. Beernaert relative à la revision de l'article 48 et il fut assez heureux pour la faire adopter par 47 voix contre 10. Elle revint donc devant la Chambre qui ratifia, cette fois, le vote du Sénat par 75 voix contre 22 et 12 abstentions. Il est vrai que, pour avoir raison de l'opposition, dirigée à droite, avec force âpreté par M. Woeste, M. Beernaert avait dû poser, au nom du cabinet, la question de confiance (1).

L'élection de la Constituante.

L'élection de la Constituante se fit le 14 juin 1892. — 52,198 libéraux obtinrent 34 sièges; 58,045 catholiques en obtinrent 68 (2). Comme, à Bruxelles, l'union des libéraux modérés et progressistes avait déplacé la majorité en faveur de leur liste commune, les dix-huit sièges de la députation bruxelloise passèrent aux mains du parti libéral; sans cet incident, les catholiques auraient fait entrer à la Constituante le contingent le plus formidable dont ils eussent jamais disposé dans le Parlement. Quoi qu'il en soit, ils avaient perdu la majorité des deux tiers qui leur eût permis d'accomplir la revision à leur guise et ils ne pouvaient, désormais, faire aboutir la mission de la Constituante qu'en s'entendant avec une partie de la gauche. Celle-ci, malheureusement, était profondément divisée; si bien que, de part et d'autre, on se trouvait embarqué dans une formidable aventure sans savoir où

(1) *Annales parlementaires*, séance du 20 mai 1891.

(2) Calculs faits par la revue *la Représentation proportionnelle*, 1892, p. 289. Il eût suffi d'obtenir un vote contraire de 325 électeurs, répartis dans diverses circonscriptions, pour que la majorité catholique eût été remplacée par une majorité libérale. (Discours de M. Beernaert à la Chambre. *Ann. parlem.*, 1893-1894, p. 1469-1470.)

Hosted by Google

l'on allait. Le gouvernement, qui avait, jusqu'à un certain point, la responsabilité de la situation, aurait dû, dès le début, engager des pourparlers avec l'opposition. Sans doute, l'attitude de celle-ci n'était pas fort engageante. Mais la gauche n'aurait pas osé refuser sa coopération, quel que fût son désir de laisser le ministère dans l'embarras. En attendant, chacun resta sur la réserve.

Il fut décidé que les deux Chambres nommeraient chacune une commission de 21 membres, chargée de préparer les textes nouveaux à introduire dans les articles soumis à revision. Il fut également entendu que, dans chacune de ces commissions, la droite et la gauche seraient représentées « proportionnellement au nombre de leurs membres » — ce qui était un hommage forcé au principe de la R. P.

Proposition d'inscrire la R. P. dans la Constitution.

Deux des nouveaux sénateurs de Bruxelles déposèrent, le 29 juillet, une proposition tendant à remplacer l'ancien texte de l'article 48 par la disposition suivante :

Les élections se font par telles divisions territoriales et dans tels lieux que la loi détermine.

La loi électorale consacre l'application du principe de la représentation proportionnelle (1).

Cette proposition vint en discussion, le 9 novembre, devant la commission sénatoriale de revision. Celle-ci, après un long débat, procéda au vote sur les deux points suivants :

1° *Y a-t-il lieu d'écarter de la Constitution tout obstacle à l'organisation éventuelle de la représentation proportionnelle?* Il y eut quatorze votes affirmatifs contre deux et une abstention;

2° *Inscrira-t-on dans la Constitution, le principe de la représentation proportionnelle pour le Sénat?* La question fut résolue affirmativement par 11 voix contre 3 et 3 abstentions.

(1) *Documents du Sénat*, session extraordinaire de 1892, p. 7. L'exposé des motifs a été reproduit dans la revue *la Représentation proportionnelle*, année 1892, p. 293.

Hosted by Google

Si les auteurs de la proposition n'avaient pas posé la même question à propos de la Chambre, c'est que, à cette époque, on semblait d'accord pour laisser à chaque branche de la législature, l'initiative des mesures concernant sa propre organisation.

Ce fut, du reste, un succès sans lendemain. La commission de la Chambre refusa d'entrer dans cette voie, même en ce qui concernait l'élection des sénateurs, et lorsque, le 31 décembre 1892, le gouvernement déposa ses propres projets de textes constitutionnels, il se borna à réclamer une modification de l'article 48 qui permît éventuellement l'introduction intégrale de la représentation proportionnelle. La Chambre se rangea à son avis et, par 80 voix contre 37 et 2 abstentions, vota, dans sa séance du 31 mai, le texte suivant proposé par M. de Smet de Naeyer :

La constitution des collèges électoraux est, pour chaque province, réglée par la loi.

Ce texte fut renvoyé au Sénat, qui le discuta à son tour dans la séance du 12 juillet. Il était inutile de songer à obtenir, dans chaque Chambre, la majorité des deux tiers nécessaire pour inscrire la R. P. dans la Constitution. Dans ces conditions, même les membres les plus dévoués à la réforme, tels que MM. les sénateurs Lammens et Surmont de Volsberghe, soutinrent la nécessité d'ajourner jusqu'à la prochaine discussion de la loi électorale toute tentative de faire prévaloir la R. P.; il devait suffire qu'on fît disparaître tout obstacle à son fonctionnement éventuel. Le texte nouveau fut donc admis à l'unanimité moins une abstention; il est devenu le § 1er de l'article 50 de la Constitution revisée.

Le suffrage plural et le vote obligatoire.

Je n'ai pas à faire ici l'histoire de la revision constitutionnelle dans son ensemble. La Chambre, impuissante à découvrir une solution transactionnelle pour fixer les bases

Hosted by Google

du droit électoral, se trouva irrémédiablement partagée entre la droite, qui cherchait ces bases dans l'occupation du sol combinée avec un cens fortement abaissé, et la gauche, qui voulait les mettre dans un certain degré d'instruction. La majorité finit, sous la pression populaire, par se rallier à l'expédient du vote plural, déjà esquissé, en 1890, par M. Nyssens [1] et accepté, à la dernière heure, par M. Émile Feron.

Cette pluralité de suffrages, conférée aux pères de famille, aux détenteurs d'une propriété rurale ou bâtie, aux petits rentiers, aux diplômés et aux fonctionnaires, constituait sans doute un contrepoids plus ou moins précaire au suffrage universel. Mais elle ne pouvait prévaloir contre le fait que le corps électoral allait être décuplé. Devant cette énorme invasion d'électeurs nouveaux, n'était-il pas de plus en plus nécessaire de chercher dans la représentation proportionnelle, quand il en était temps encore, une garantie contre l'abus du nombre et l'omnipotence des majorités?

De toutes les précautions suggérées par M. Beernaert, une seule avait été accueillie par la Constituante : le vote obligatoire. Mais cette obligation même impliquait la nécessité de fournir à l'électeur l'assurance que son vote aurait quelque utilité. Le contraindre à jeter dans l'urne un suffrage dont il connaîtrait d'avance l'inefficacité, ou le forcer à se prononcer entre deux candidats également déplaisants, c'était, sous le régime majoritaire, une absurdité et une injustice de plus.

Expérience proportionnaliste à Bruxelles.

Les modifications constitutionnelles furent promulgées le 7 septembre 1893. Le gouvernement avait promis le dépôt d'un projet de loi introduisant la représentation proportionnelle pour les élections législatives. Voulant

[1] A. NYSSENS. *Le suffrage universel tempéré*. Broch. de 16 pages, Bruxelles, 1890.

Hosted by Google

démontrer, par un exemple pratique, les mérites du système D'Hondt, l'Association réformiste conçut alors l'idée d'organiser à Bruxelles un simulacre d'élection proportionnelle.

Un comité d'hommes politiques appartenant à tous les groupes de la capitale, convoqua les électeurs pour le troisième dimanche de novembre, afin d'élire dix-huit représentants d'après le mode de votation exposé dans le projet électoral de l'Association réformiste. Six listes furent supposées en présence, chacune d'elles composée de personnages décédés qui avaient joué un rôle politique.

Il y eut plus de 12,000 votants. Ce furent surtout les nouveaux électeurs qui répondirent à la convocation et, parmi eux, en forte majorité, les adhérents du parti socialiste. Les opérations, contrôlées par le public et les représentants de la presse, se poursuivirent avec une facilité décisive. Les bulletins blancs ou nuls ne s'élevèrent qu'à 333. Le dépouillement donna 10 sièges aux socialistes, 4 aux progressistes, 2 aux démocrates flamands, 1 aux catholiques et 1 aux libéraux modérés. Dans chaque liste, ce furent les candidats les plus importants qui arrivèrent en premier ordre, grâce aux suffrages de préférence (1).

L'expérience était donc concluante, comme le comité organisateur le fit valoir dans la circulaire qu'il publia, quelques jours plus tard, pour remercier les électeurs qui avaient répondu à son appel : « C'est la première fois, y disait-on, qu'un essai est tenté sur des bases aussi larges. La grande expérience réalisée à Genève, en 1891, n'a pas, à beaucoup près, attiré autant de votants et n'a pas été couronnée d'un pareil succès. Et, cependant, c'est elle qui a entraîné l'adoption de la représentation proportionnelle pour les élections du canton de Genève... Nous concluons donc que la représentation proportionnelle est parfaite-

(1) *Adresse aux Chambres législatives ; compte rendu de l'élection du* 19 *novembre* 1893. Broch. Bruxelles, Polleunis, 1893.

Hosted by Google

ment réalisable en Belgique, au point de vue technique, et que nos législateurs peuvent entrer sans arrière-pensée dans la voie de la justice électorale (1). »

Huit jours après, le 26 novembre, l'Association conservatrice de Bruxelles émettait, par 80 voix contre 5, le vœu que le gouvernement adoptât la représentation proportionnelle pour les élections législatives.

Le gouvernement était de plus en plus décidé à entrer dans cette voie. M. Woeste, se sentant impuissant à l'arrêter, écrivit, le 12 janvier 1894, au *Courrier de Bruxelles,* une lettre où, après avoir attaqué avec véhémence la représentation proportionnelle, il prenait à parti M. Beernaert et réclamait sa démission de ministre. Comme il est arrivé fréquemment au député d'Alost, l'acrimonie de son langage provoqua un mouvement en sens contraire. La grande majorité de la presse catholique, nombre d'associations électorales, particulièrement les cercles d'ouvriers catholiques, affirmèrent leur confiance en M. Beernaert et se prononcèrent ouvertement en faveur de la R. P. C'était plus que n'en pouvait supporter M. Woeste. Il essaya donc d'arracher un désaveu du programme ministériel aux droites de la Chambre et du Sénat réunies en séance privée le 15 janvier 1894. M. Beernaert fit alors savoir que si les droites déclaraient s'opposer d'avance à la présentation de tout projet relatif à l'introduction de la représentation proportionnelle, le cabinet entier offrirait sa démission Une partie de la droite n'aurait pas reculé devant cette éventualité, mais l'assemblée, par 84 voix contre 25 et 11 abstentions, accepta un ordre du jour de M. Lammens, portant que la R. P. devait faire l'objet d'un débat parlementaire « où, dégagés de tout engagement antérieur, le gouvernement, les partisans et les adversaires du système pourront exprimer leur opinion en s'inspirant

(1) Cette circulaire était signée par MM. Anspach-Puissant, Louis Bertrand, Aug. Couvreur, Alphonse Dechamps, De Smedt de Borman, H. Dumont, P. de Haulleville, Ém. Feron, Goblet d'Alviella, Th. Heyvaert et H. Lafontaine.

Hosted by Google

uniquement des intérêts du pays » (1). M. Beernaert s'était formellement réservé le droit de poser la question de cabinet devant la Chambre.

Ce n'était un mystère pour personne que les sympathies de la couronne étaient alors acquises à la réforme. Le 1er janvier 1895, le roi, répondant aux vœux que lui exprimait le président du Sénat, avait émis l'espoir que les Chambres adopteraient une loi « sagement représentative ».

Le projet de loi Beernaert.

Le 6 mars 1895, le ministère réalisait ses intentions en présentant un projet de loi qui se donnait pour objet « de faire une place aux minorités dans les élections législatives ».

La représentation proportionnelle était appliquée à tous les arrondissements qui élisent au moins deux députés. Le régime majoritaire n'était maintenu que dans les neuf arrondissements uninominaux. Quant au Sénat, il n'y avait plus qu'un collège par province. C'est au système D'Hondt qu'on s'adressait pour faire la part de chaque parti ; seulement, on exigeait que les minorités, pour être admises à la répartition, réunissent deux cinquièmes des voix dans les collèges bi-nominaux, un tiers dans les collèges à 3 sièges, un quart dans ceux de 4 à 6 membres, un cinquième dans ceux de 7 à 12, un sixième dans ceux de 13 et au delà. L'ordre de préférence entre les candidats était déterminé par le rang que leur avaient assigné les signataires de l'acte de présentation ; cet ordre pouvait être renversé par les électeurs au profit d'un ou de plusieurs candidats, mais seulement dans le cas où les suffrages de préférence dépasseraient le total des bulletins de liste qui acceptaient ou étaient censés accepter l'ordre établi par les parrains. — Enfin, à côté des députés

(1) Procès-verbal communiqué à la presse. Voir *Journal de Bruxelles* du 16 janvier 1894.

Hosted by Google

effectifs, les électeurs étaient invités à désigner des suppléants, en vue d'abolir la nécessité des élections partielles.

L'exposé des motifs, signé par tous les membres du cabinet (1), commençait par montrer l'illogisme et l'injustice de l'organisation électorale en vigueur, il faisait ressortir l'erreur de ceux qui cherchent le remède dans la généralisation du scrutin uninominal et il insistait sur le droit qu'ont les opinions d'être représentées dans chaque collège, dès qu'elles constituent des groupes quelque peu nombreux et compacts. Il s'efforçait ensuite de justifier les tempéraments qu'on avait cru devoir apporter à ce dernier principe, en maintenant, pour les élections à la Chambre, tous les arrondissements existants et en subordonnant la représentation des minorités à l'obtention d'un *quorum*. Il expliquait que le meilleur système proposé jusqu'ici pour la répartition proportionnelle des sièges, était l'application du commun diviseur, imaginé par M. D'Hondt. « Sans doute, y était-il dit, ce système lui-même n'aboutit pas à la proportionnalité absolue, et, s'agissant de choses indivisibles, il serait impossible qu'il en fût autrement. Mais on peut affirmer qu'avec aucun autre procédé, on n'approche davantage de la vérité des faits. » Il s'attachait enfin à réfuter les principales objections dirigées contre le principe de la représentation proportionnelle, énumerait les avantages que le pays pouvait attendre de ce nouveau régime et terminait par cette citation de Montaigne : « Cecy est une œuvre de bonne foi. »

Ce projet fut, en général, favorablement accueilli par la presse. Cependant nombre de proportionnalistes lui reprochèrent de maintenir le régime majoritaire dans neuf arrondissements et de fausser, par l'introduction d'un *quorum*, le fonctionnement du système D'Hondt. Il faut ajouter que ces tempéraments ne désarmèrent nullement les adver-

(1) MM. Beernaert, Le Jeune, de Burlet, de Bruyn, de Mérode-Westerloo, Brassine et Vandenpeereboom.

Hosted by Google

saires de la R. P. — M. Woeste revint à la charge avec plus de chances de succès, maintenant que la réforme avait pris corps et que nombre de ses collègues se sentaient directement menacés dans la possession de leur mandat. Il est si facile de persuader aux hommes politiques que l'intérêt de leur pays se confond avec celui de leur parti, et l'intérêt de leur parti avec celui de leur personne!

Vœu des associations libérales flamandes.

A gauche, le projet n'était guère mieux accueilli par les libéraux groupés autour de M. Frère-Orban. C'est en vain que, dès le 17 décembre 1893, vingt-quatre associations libérales flamandes avaient adressé à la gauche libérale, par l'intermédiaire de leurs délégués réunis à Gand, une supplique ainsi conçue :

La représentation des minorités pourra seule conserver la vie politique dans la plus grande partie du pays.

Il est, en effet, trop à prévoir que, sous le régime nouveau appelant aux urnes l'universalité des citoyens, les élections révéleront dans beaucoup d'arrondissements et dans la plupart des communes, une prépondérance énorme d'un parti sur l'autre.

Il en sera certainement ainsi dans le pays flamand presque entier. Il en sera de même dans une foule de localités du pays wallon. Il peut en être de même encore dans quelques centres industriels, où les ouvriers, enrégimentés sous le drapeau socialiste, forment la grande majorité...

C'est, messieurs, au nom de la minorité du pays flamand, menacée dans sa vitalité politique, que nous nous adressons à vous.

Notre attachement au libéralisme nous fait appréhender avec angoisse le jour où ce parti, désespérant de faire élire aucun des siens, soit à la Chambre, soit à la commune, en arriverait à se confiner dans une inaction aussi fatale au pays qu'à lui-même. Et notre attachement au pays nous fait redouter le jour où la division des races viendrait à s'aigrir et à s'irriter de toute l'âpreté de nos dissensions politiques.

Nous remplissons un devoir envers notre parti et envers notre pays en vous signalant ce double danger, dont nous sommes à même de mesurer toute la gravité (1).

Les représentants du libéralisme modéré, encore sous le coup d'une revision constitutionnelle opérée sans eux

(1) *Adresse des associations libérales du pays flamand aux membres de la gauche parlementaire.* Brochure de 14 pages, Gand, 1893.

Hosted by Google

et malgré eux, ne se rendaient pas suffisamment compte que, pris, comme dans un étau, entre les masses formidables du cléricalisme rural et du socialisme industriel, leur parti allait tomber partout à l'état de minorité. Ils se préoccupaient surtout des perturbations que la R. P. leur paraissait devoir apporter dans la discipline des partis et dans la cohésion des majorités. S'ils souhaitaient de modifier le régime existant, c'est en faveur du scrutin uninominal, qu'ils croyaient plus apte à faire la part de leurs influences personnelles et locales.

M. Frère-Orban lui-même prit la plume pour combattre les doctrines proportionnalistes avec cette vigueur d'argumentation et cette élégance de langage qui ont défié les années. Sa principale objection était que la représentation proportionnelle rendrait tout gouvernement impossible, en favorisant le fractionnement à l'infini du personnel parlementaire. Il la proclamait moins nécessaire que jamais sous un régime de suffrage universel, puisque celui-ci devait déjà assurer à l'excès la représentation des minorités. Il prétendait mettre les proportionnalistes en contradiction avec eux-mêmes, aussi longtemps qu'ils ne réclamaient pas l'application de la réforme à la formation du pouvoir exécutif. Sans la loi des majorités, ajoutait-il, le gouvernement de la société est impossible dans les pays libres. Enfin, il faisait valoir que les élections se faisant, en général, sur une question déterminée (comme par exemple, l'organisation de l'enseignement public ou du droit de suffrage), les majorités et les minorités ne représenteraient plus l'opinion, lorsque, au cours de la législature, d'autres questions viendraient à surgir et à passionner le public (1).

Cette brochure eut un grand retentissement. Elle trouva, parmi les publicistes libéraux, des contradicteurs qui, avec toute la déférence due aux idées de l'éminent

(1) FRÈRE ORBAN, *La revision constitutionnelle en Belgique et ses conséquences*. Broch. Bruxelles, 1893.

Hosted by Google

homme d'État, lui reprochèrent de n'avoir compris ni la nature ni le rôle de la représentation proportionnelle, surtout sous un régime démocratique dont la tendance naturelle serait d'écarter les nuances intermédiaires au profit des partis extrêmes. L'autorité de M. Frère n'en contribua pas moins à grossir le nombre des libéraux qui se préparaient à repousser le projet du gouvernement.

Retraite de M. Beernaert.

M. Beernaert avait cru habile de laisser entendre que, si son projet échouait en sections, il pourrait bien se retirer du gouvernement sans attendre le débat public. C'était faire la partie belle à M. Woeste, qui ne pouvait laisser échapper une pareille occasion d'étrangler son adversaire dans les coulisses. Le député d'Alost se livra aussitôt à une propagande effrénée qui porta ses fruits (1). Le projet fut rejeté dans l'ensemble des sections par 75 voix contre 49. Dix-huit libéraux s'étaient joints aux opposants de droite, alors que vingt-deux, tant modérés qu'avancés, avaient voté avec le gouvernement (2).

(1) Dans la séance du 18 mai, un membre de la droite, M. Loslever, reprocha à ses collègues de la majorité d'avoir voulu étrangler la question, et comme on protestait autour de lui, il reprit :

« Je maintiens le mot. Est-ce que l'honorable M. Woeste niera, par hasard, qu'il ait fait des démarches incessantes auprès de ses collègues pour qu'on fût tous en nombre en section. Nierez-vous que vous aviez décidé de ne pas envoyer en section centrale un seul rapporteur favorable à la représentation proportionnelle?

« A-t-on jamais vu composer une section centrale de cette façon? Niera-t-on que l'honorable M. Woeste ait si bien pris ses mesures qu'à une voix près il connaissait le résultat d'avance? Si ce n'est pas là un étranglement, c'est un massacre. »

M. Woeste ne nia rien; il se borna à répondre :

« J'ai engagé mes collègues à faire leur devoir en se rendant dans les sections pour y discuter un projet de loi important. C'était mon droit, c'était mon devoir et je les revendique. » (*Annales parlementaires*, Chambre, 1893-1894, p. 1503.)

(2) Cf. la revue : *La représentation proportionnelle*, 1894, p. 130.

Hosted by Google

M. Beernaert aurait pu poser la question de cabinet, et il y a quelque probabilité que, s'il s'y était résolu, il l'aurait emporté une fois encore. Mais il perdit courage et préféra se retirer. Le 20 mars, il justifiait ainsi cette décision devant la Chambre :

« Une forte majorité s'est prononcée contre nos propositions; elle les a condamnées, pour ainsi dire sans discussion, mais non assurément sans les avoir étudiées, et, chose remarquable, cette majorité se composait presque en proportion égale de membres appartenant aux divers groupes de la Chambre, comme si tous avaient également à se plaindre.

« Peut-être cependant ces considérations ne nous auraient-elles pas paru suffisantes pour renoncer à un débat public. On ne s'est pas attaché, pendant vingt ans, à une idée qu'on croit juste, bonne, sagement conservatrice, sans désirer faire un suprême effort pour tenter d'en assurer le succès. Et puis, n'avais-je pas, dès les premiers débats relatifs à la revision de la Constitution, marqué l'importance que j'attachais à ce qu'une place fût désormais faite aux minorités dans la représentation nationale ?

« Mais d'autres motifs nous ont paru déterminants. Le rejet ou le retrait de nos propositions entraîne nécessairement un nouveau projet de loi, et, avant qu'il soit fait, examiné, rapporté, discuté et voté, il se passera plusieurs semaines, qui nous rapprocheront encore de la date à laquelle le gouvernement estime qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des Chambres (1). »

Le Congrès libéral de 1894.

Si M. Beernaert avait attendu quelques jours de plus, il eût assisté à une importante manifestation de l'opinion libérale qui eût peut-être modifié l'attitude de certains libéraux modérés à la Chambre.

(1) *Annales parlementaires*. Chambre, 1893-1894, p. 867.

Hosted by Google

Le second Congrès du parti libéral s'ouvrit le 8 avril, après un intervalle de presque un demi-siècle. L'assemblée était nombreuse et enthousiaste; il y régnait un vif désir d'union, qui se traduisit non seulement par les discours des principaux délégués, mais encore par la rédaction d'un avant-projet de plate-forme, donnant satisfaction à la plupart des réformes démocratiques réclamées par l'élément progressiste. Seule la R. P. n'y figurait pas. Mais M. Alphonse Meynne, de Bruges, proposa aussitôt de l'y inscrire et, malgré la résistance de M. Bara, sa proposition fut votée à l'unanimité moins dix voix. Par égard pour les députés libéraux qui venaient de combattre la R. P. à la Chambre, M. Meynne avait consenti à supprimer le passage de sa proposition qui proclamait la poursuite de cette réforme un principe *essentiel* du parti libéral. C'est de cette concession que s'autorisèrent, dans la suite, les libéraux qui devaient continuer à soutenir la thèse majoritaire du scrutin uninominal ou bi-nominal. Le programme arrêté par le Congrès n'en portait pas moins : « Les élections pour les Chambres, les Conseils provin- « et communaux auront lieu d'après le principe de la « représentation proportionnelle (1). »

La proposition Feron.

Les collègues de M. Beernaert, à part M. Le Jeune, n'avaient pas cru devoir le suivre dans sa retraite; ils remplacèrent même les démissionnaires par deux proportionnalistes, MM. de Smet de Naeyer et Begerem. Ce fut M. de Burlet qui assuma la présidence du cabinet, en continuant à affirmer ses sympathies pour la réforme. Un de ses premiers actes n'en fut pas moins le retrait du projet de loi et la présentation d'un projet nouveau qui organisait les élections législatives exclusivement d'après le principe majoritaire.

(1) *Compte rendu du Congrès libéral, tenu à Bruxelles, les 8 et 9 avril* 1894, 1 vol. in-8° de 254 pages. Bruxelles, Weissenbruch, 1894.

Hosted by Google

« La nécessité constitutionnelle d'assurer le renouvellement des Chambres avant l'époque de leur prochaine réunion ordinaire — disait l'exposé des motifs — doit primer toute autre considération; elle commande d'ajourner l'examen des systèmes nouveaux (1). »

Dès le lendemain, l'Association réformiste votait, à une forte majorité, l'ordre du jour suivant :

« L'Association belge pour la représentation proportionnelle regrette l'échec que le principe de la R. P. a subi devant les sections de la Chambre et, tout en réservant la liberté des membres de la législature qui font partie de l'Association, émet le vœu que le principe de cette réforme, qui est ratifiée par l'immense majorité des citoyens belges, soit inscrit dans la loi dès la session actuelle. »

MM. Feron et Hanrez reprirent alors à la Chambre le projet de M. Beernaert, mais en y supprimant les concessions que celui-ci avait cru devoir faire aux partisans d'une transition, notamment l'admission du *quorum* et le maintien des circonscriptions uninominales; ils exigeaient, en outre, sur chaque bulletin, l'émission d'un vote de préférence, en faveur d'un candidat au moins, et ils interdisaient le panachage sous peine de nullité.

Cette nouvelle proposition, rejetée par la section centrale, fut l'objet d'un rapport extrêmement défavorable de M. Delbeke : Celui-ci soutenait que la R. P. aboutirait à la destruction du régime parlementaire; seulement, cette fois, l'argument sur lequel il insistait avec le plus de force, c'était que l'affaiblissement des partis pourrait conduire à la prépondérance exagérée du gouvernement, et, en fin de compte, au pouvoir personnel. M. Loslever s'efforça de réfuter cette thèse dans une note insérée à la suite du rapport : « Jamais, disait il en terminant, la responsabilité des Chambres n'a été plus gravement engagée, si l'on en excepte la revision de l'article 47 de la Constitution, revi-

(1) *Documents parlementaires*. Chambre, séance du 10 avril 1894.

Hosted by Google

sion à laquelle la proposition actuelle se rattache d'ailleurs intimement (1). »

Dans une seconde annexe au rapport, un autre membre de la section centrale, M. Broquet, tout en déclarant qu'il ne voterait pas contre la proposition de M. Feron, « par déférence pour les vœux adoptés dans les deux Congrès libéraux », proposait, pour le cas où ce projet serait rejeté, de diviser toutes les provinces en circonscriptions élisant chacune deux représentantants et un sénateur.

Le débat s'ouvrit le 15 mai; il prit six séances, malgré l'encombrement de l'ordre du jour et la proximité de la dissolution.

C'était la première fois que le Parlement belge discuta la question avec quelque ampleur.

Depuis que la croisade des proportionnalistes avait réussi à secouer l'indifférence de l'opinion, la R. P. avait donné naissance à un nombre croissant de publications. Un écrivain qui portait un nom illustre dans les fastes du libéralisme, Arthur d'Hoffschmidt, s'était surtout fait remarquer par l'habileté et l'âpreté des attaques qu'il n'avait cessé de diriger contre le principe et l'application de la R. P. D'autre part, de nombreux publicistes, tout en se montrant favorables au principe de la réforme, avaient imaginé ou renouvelé différents modes de répartition en opposition avec le système D'Hondt. Je ne puis que mentionner à cet égard les noms de MM. Tibbaut, Rosseels, Massau, Folie, de Maere-Limnander, Dumonceau, Pierre Willems, Grosfils, Claes, Van de Walle, Guillaume van der Burch, etc. — Arthur d'Hoffschmidt les opposait les uns aux autres, faisant état de ces divergences pour affirmer le caractère chimérique et dangereux de la réforme (2).

(1) *Documents parlementaires.* Chambre. Séance du 2 mai 1894.

(2) *Effets nuisibles de la représentation proportionnelle.* Broch. Bruxelles, 1891. — *La représentation proportionnelle et la revision de la Constitution.* Broch. Bruxelles 1893.

Hosted by Google

Les partisans du commun diviseur, et, en première ligne, M. D'Hondt lui-même, ne s'étaient pas laissé démonter par ces tentatives, mais avaient riposté, dans l'organe de l'Association, ainsi que dans des articles et des brochures trop nombreuses pour être rappelées ici. Je ne ferai d'exception que pour les deux traités de M. Mommaert, *La représentation vraie* (Bruxelles, 1891) et *La sincérité du régime représentatif en Belgique* (Bruxelles, 1894). La première de ces brochures était complétée par un *Questionnaire résumé de la représentation proportionnelle* qui, reproduit à part, fit l'objet d'une distribution abondante et servit considérablement à vulgariser le système D'Hondt.

En même temps, la représentation proportionnelle donnait lieu à des débats approfondis dans plusieurs conseils provinciaux et communaux, à la *Conférence du jeune barreau de Bruxelles,* où le système D'Hondt était l'objet d'expériences pratiques, à la *Société d'études sociales et politiques* où M. Rolin-Jaequemyns se déclarait, cette fois sans ambages, convaincu « par la réflexion et l'expérience » que la R. P., « malgré ses apparences séduisantes », produirait, si on l'appliquait à la composition des Chambres législatives, « plus de mal que de bien » (1).

Enfin la presse ne cessait plus, pour ainsi dire, d'agiter la question. Aux journaux qui, dès les débuts de l'Association réformiste, avaient épousé la cause de la R. P., il fallait joindre, désormais, toute la presse libérale des Flandres; un nombre croissant d'organes appartenant au libéralisme wallon; à Bruxelles même, *L'Étoile belge*, *L'Indépendance*, le *Journal de Bruxelles*, *Le Patriote*, *La Réforme*, *Le Peuple;* alors que les organes franchement hostiles au proportionnalisme, tels que le *Courrier de Bruxelles*, *La Chronique* ou l'*Opinion d'Anvers* devenaient chaque jour plus clairsemés.

Les membres de la Chambre n'avaient qu'à puiser

(1) *La Revision de la Constitution belge*, délibérations de la section de législation comparée de la Société d'études sociales et politiques. Broch. Bruxelles, 1892, p. 66.

Hosted by Google

dans toute cette littérature favorable ou hostile à la R. P., pour trouver les éléments de leurs discours. Le principe de la mesure et son mode d'application par le système du commun diviseur, furent vivement pris à partie par MM. Rosseuw, Helleputte, Woeste, Delbeke, Graux, Vanderkindere, et défendus, avec non moins d'énergie, par MM. Beernaert, Nyssens, Loslever, à droite; Feron, Janson, Hanssens, Houzeau, Bergé, à gauche. MM. Beernaert et Loslever soulevèrent de violents orages, en soutenant que les associations politiques du parti catholique, leurs comités, leurs chefs, leurs journaux, la majorité du barreau, de la magistature, du corps universitaire étaient acquis à la réforme. MM. Broquet et Struye profitèrent de l'occasion, le premier pour reproduire son amendement tendant à diviser la Belgique en arrondissements bi-nominaux, le second pour développer le système de répartition des mandats, que le ministère Vandenpeereboom devait introduire dans son projet de 1899 (1).

Tout en défendant la représentation proportionnelle et le système du commun diviseur, les proportionnalistes de droite déclaraient se refuser à voter la proposition de M. Feron, les uns parce qu'ils ne la trouvaient pas transactionnelle, les autres parce qu'ils la regardaient comme « un coup d'épée dans l'eau ». Quant au gouvernement, il soutint, par l'organe de M. de Burlet, que, comme il n'y avait de majorité dans la Chambre en faveur d'aucun système nouveau, le mieux était de s'en tenir au *statu quo,* en laissant à la prochaine législature le soin de réformer la législation électorale.

La proposition de M. Feron fut rejetée, le 23 mai, par 61 voix (51 de droite et 10 de gauche) contre 31 (toutes de gauche) et 37 abstentions. La proposition de M. Broquet subit le même sort par 65 voix contre 26 et 32 abstentions.

Dernière tentative au Sénat.

Quelques jours plus tard, deux sénateurs libéraux firent

(1) *Annales parlementaires*, 1893-94, Chambre p. 1408 à 1560.

Hosted by Google

au Sénat une tentative *in extremis*, pour introduire au moins le principe de la R. P. dans la loi électorale. Ils proposaient de supprimer le rouage le plus vicieux du régime majoritaire : les ballottages, en décidant que, si le premier tour n'avait pas donné de majorité absolue, il y aurait lieu de répartir les sièges entre les candidats proportionnellement à leur chiffre respectif de suffrages. C'était le système qui devait prévaloir, l'année suivante, pour les élections communales. Afin d'accentuer encore le caractère transactionnel de cette motion, ses auteurs acceptaient, comme mode de répartition, le système du quotient, en attribuant à la liste la plus favorisée les sièges non répartis par l'opération. Cette fois encore, le gouvernement opposa une fin de non-recevoir, basée sur l'impossibilité absolue de faire prévaloir, dans l'autre Chambre, une modification quelconque d'un régime électoral si laborieusement édifié. La proposition, présentée sous forme d'un amendement au code électoral, ne réunit que 17 voix (toutes de gauche) contre 36 et 4 abstentions (1).

Quatre mois après, la parole était, pour la première fois en Belgique, au suffrage universel, introduit dans les vieux cadres du régime majoritaire.

GOBLET D'ALVIELLA.

(1) *Annales parlementaires*, 1893-94. Sénat, séance du 26 juin 1894, pp. 604 à 609.

Hosted by Google

BRÈVE RENCONTRE[1]

Le lendemain, au soir, dans les mêmes allées nous errions. Maurel me racontait les incidents de son voyage. Le crépuscule était comme repu des splendeurs du soleil, ivre des senteurs mouillées des bois et des fleurs. La terre était accablée d'une lassante volupté et le ciel tout d'or rutilait entre les immobiles feuillages; ses reflets sur le sol et le tronc des arbres se mêlaient suavement au soir sous les ombrages. Nos amies tarderaient encore longuement à venir et nous nous assîmes sur un banc, regardant les pêcheuses qui passaient, toutes se ressemblant avec leurs sabots peints et leur pas qui balançait de larges jupes. Avec la nuit qui encendrait le ciel et faisait sous les allées plus noires, étinceler les lanternes, notre attente grandit. Je me surprenais d'être ému, troublé par un frisson qui émanait de l'inconnu de la forêt et du crépuscule. Viendrait-elle ? et j'étais inquiet. La voici! et j'éprouvais une angoisse où je me sentais pâlir; mais l'ardeur de mes souhaits avait abusé mon esprit et ce n'était pas elle. Soudain elles furent là. Jane accourait vers son fiancé et moi je m'avançais vers M^me^ Van Rede qui souriait dans un grand manteau sombre dont elle s'était revêtue. J'étais heureux comme d'un événement fervemment attendu et toutefois inespéré. Je pouvais à peine contraindre ma joie et

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 février 1900.

Hosted by Google

l'empêcher de déborder sur mes lèvres. Elle se taisait et, pareille aux âmes un peu romanesques, elle jouissait peut-être intimement de ses émois. Jane et Albert se disaient toute leur existence depuis la veille, tout jusqu'à leurs pensées instant par instant, car, de même que la volupté qui confond dans ses étreintes les lèvres et les chairs, ainsi la tendresse veut confondre les âmes et les destins et, après cette absence où ils furent en peine l'un de l'autre, les amants tentaient de revivre en commun ces heures, et c'étaient des mots, des confidences, des demandes inquiètes, graves à la fois et puériles. Nous nous taisions, Mme Van Rede et moi, puis nous eûmes des paroles indifférentes sur la belle ensoleillée de ce jour, sur le soir radieux et calme. Parfois, lents et enlacés, nous croisaient des amants. Et des invites d'amour rôdaient autour de nous : c'étaient Albert et Jane, d'une voix basse où se mêlaient des rires, se confiant ces mille riens dont la bouche qui les prononce fait des trésors; l'amour flottait, impalpable ivresse où s'effaçait la pensée; il creusait devant moi ses abîmes de magnificence et de vertige et, entre les verdures, là-haut, dans le ciel aux sombres splendeurs, brillaient, à la fois larmes et clartés, de grandes étoiles. L'amour rampait comme une liane fleurie où trébuchaient mes pas et le visage de mon amie, doucement pensif, m'apparaissait baigné d' ne lueur surnaturelle. Mon rêve était plein d'agenouillements et de baisers. Elle prononça un mot. Je revins à moi comme un homme dont la pensée a été enchantée. Les mirages se dissipèrent et je dus banalement répondre. Je cherchais en vain comment reprendre les intimes paroles de la veille, et je renonçais d'avance à ces tentatives dont je pressentais la maladresse. Mme Van Rede, après un silence, fit avec une douce gravité :

« J'ai beaucoup réfléchi à ce que nous nous sommes dit hier. »

Mais Jane demanda :

« Où allons-nous ? »

Nous suivions une allée étroite. Au-dessus de nos fronts, les feuillages se mêlaient avec le ciel et les étoiles. Un grillon chan-

Hosted by Google

tait et nous nous tûmes pour écouter sa voix dans le grand calme de l'heure obscure.

« Je sais, dis-je, non loin d'ici, un banc de marbre d'où s'admire un décor merveilleux.

— Oui, oui, s'écria Mme Van Rede, allons là.

— Moi de même, repris-je quand nous fûmes l'un à côté de l'autre seuls, j'ai pensé à ces instants d'entière confiance, et, comme ils étaient lointains déjà, mes regrets accroissaient leurs prestiges. Quelle joie précieuse dans cette fraternité ! J'attendais avec impatience l'heure de vous revoir que les lenteurs du temps retardaient trop à mon gré : mais maintenant vous êtes là et je suis auprès de vous. »

Enchantement des paroles dans la nuit ! magies confuses qui font venir les aveux sur les lèvres ! rumeurs de sa robe qui, sur le chemin, traînait des feuilles mortes ! parfums qui flottiez autour d'elle !

« ... et je me dis qu'il y a deux jours je ne vous connaissais pas.

— Deux jours seulement, répétais-je après elle, c'est vrai ! »

Et cependant, pensais-je secrètement, en ces journées j'ai vécu une existence nouvelle, une âme pleine d'astres inconnus m'est née, Sans vous, il eût existé dans le monde une sorte de tendresse qui me fût demeurée étrangère.

Peut-être aussi se disait-elle à elle-même de ces mots incertains qui s'évanouissent avant de venir jusqu'aux lèvres mais que l'âme épelle à voix basse, mots qu'un intime frisson révèle à celui qui ne doit pas les entendre, mots occultes qui font si émouvants le silence des amants.

Un trouble profond et solennel comme la nuit nous surmontait et nous comprenions que toute phrase indifférente devait être bannie de nos bouches.

Ces paroles obscures qui étaient écloses dans nos âmes maintenant s'imposaient. Elles voulaient, par une force qui nous dominait, venir à nos lèvres ; nous avions besoin de les dire : mais cet acte était si lourd, dans ces paroles gisait une puissance

Hosted by Google

capable de changer tout un destin et un vague effroi nous arrêtait. N'était-ce pas aussi peut-être la forêt et ses ténèbres qui nous accablaient ?

Au clair des astres, nous apparut un étang d'un bleu sombre où le croissant qui s'était levé au-dessus des dunes lointaines mirait des reflets qui se brisaient dans les flots.

« Où est-il donc votre banc ? dit Mme Van Rede d'un ton feintement plaisant.

— Ici, répondis-je.

— Vous y venez lire les poètes ?

— Oui, mais j'y viendrai désormais penser à vous. »

Elle me prit la main et m'attira doucement jusqu'à la berge de gazon qui descend vers l'étang et nous restâmes à contempler le merveilleux spectacle. Le ciel était une arche immense, si sereine que nos regards à la contempler se figuraient des béatitudes surhumaines. Ce ciel qui s'étalait avec tous ses astres dans l'étang endormi entre ses rives sombres abaissait aussi en nous son ineffable pureté. Les verbes défaillaient à vouloir nommer son infini et nos pensées, à sonder son gouffre.

« C'est beau ! » murmura-t-elle.

Pourquoi y a-t-il de ces mots qui, dans leur intime frisson, disent tant de choses et qui, dans nos âmes, ont de si lointaines résonnances ?

« Oui c'est beau, » répondis-je lentement.

Je vis en ma compagne un émoi heureux dont la lueur emplissait ses yeux.

« Où sont demeurés nos amis, demanda-t-elle ?

— Je les aperçois là-bas, mais ils ne s'occupent guère de nous, faisons de même. »

Le banc de marbre était dans l'ombre des feuillages. En allant vers lui, il me semblait, tant la solitude était belle et inspirait de hautaines pensées, que j'étais un roi qui marchait dans son domaine et mon âme retentissait d'un vaste chant triomphal.

Nous étendîmes des manteaux sur le marbre et nous nous assîmes. Mme Van Rede s'accoudait sur une des chimères qui

Hosted by Google

était aux extrémités du banc et son profil se dessinait sur le ciel; je la regardai longuement avec le dessein que mon souvenir gardât toujours d'elle cette image.

Et la nuit devint plus obscure. Maurel et moi allumâmes des cigarettes. Les jeunes femmes en demandèrent aussi. Elles les tenaient gauchement, riaient et regardaient la fumée qu'elles soufflaient de leurs lèvres. Jane et Albert restaient silencieux; parfois, d'un mot, naissait un court colloque vite interrompu. La brise faisait se lamenter les feuillages puis s'apaisait. Au ras du ciel obscur, flottait une lumière vaporeuse et douce. La venue d'un passant parfois créait un émoi et Mme Van Rede se cachait un peu derrière mon épaule.

« J'ai écrit un conte, dis-je, où j'ai tenté de dépeindre ce décor sans y réussir à mon gré.

— Je le lirai, demanda-t-elle tout contre moi, je veux le lire.

— Oui, répondis-je, demain. »

Et les étoiles voyageaient dans le grand ciel, le croissant s'amincissait en s'élevant, et nous eussions voulu retenir la course inlassable du temps, rendre immortels ces instants où nous accomplissions un songe.

Lointaine, une cloche sonna et j'entendis Mme Van Rede qui, à voix basse, comptait les onze branles.

Puis elle attendit encore longuement.

« Il est tard, dit-elle enfin en se levant !

— Tard ! mais non, s'écria Jane, il n'est pas dix heures.

— Oh si ! dit en souriant Mme Van Rede. Venons. »

Et nous reprîmes le même chemin. Maintenant la forêt était ténébreuse et nous marchions sous une voûte opaque, à peine le chemin sableux s'apercevait sous nos pas.

Et, de nouveau, je sentais ce prestige redoutable qui tantôt m'avait troublé, et, comme les enfants qui chantent dans la nuit pour dissiper leur effroi, je cherchais vainement à dire des phrases indifférentes.

« Y voyez-vous ?

Hosted by Google

— Oui, répondis-je, là sont les bords; nous sommes au milieu du sentier.

— Je marche comme une aveugle et il me semble parfois qu je descends.

— Quelle erreur! »

Et j'ajoutai alors comme une chose devant laquelle je tremblais :

« Voulez-vous prendre mon bras »

Elle le prit sans répondre et lentement nous marchâmes. Parfois une éclaircie des branches montrait le ciel. Au même endroit, le grillon chanta dans les feuilles, c'était une voix frémissante dans les ténèbres et qui nous saluait comme les hôtes aimés de la forêt.

Des candélabres répandaient leur lumière parmi les feuillages; la vieille maison blanche et la porte de la barrière apparaissaient; nous étions au seuil de la ville, descendus de notre songe au milieu des hommes ennemis et de leurs contraintes.

« A demain comme il est entendu, » dit Jane.

Elles partirent se retournant souvent pour envoyer de la main des saluts.

Le lendemain Maurel était chez moi, très matinal. Il apportait deux flacons de vin qu'il tenait gauchement sous ses bras. J'empaquetai des gâteaux. A la dérobée, je glissai dans ma poche le manuscrit de mon conte.

« Il est temps, partons. »

Il y a de la joie dans les matins de dimanche. Le soleil a une lumière d'allégresse. D'occultes chansons célèbrent la gloire dominicale et, pour nous surtout, ce dimanche s'augurait une fête rare et inattendue. A l'entrée du bois, nous vîmes Mme Van Rede et Jane, la première en robe blanche, l'autre en son même costume de voyage. Il était entendu que nous nous rencontrerions au pied des dunes à la mer, de sorte que nous passâmes à côté de nos amies en paraissant ne pas les voir sinon qu'un secret sourire, un sourire qui était une lueur furtive entre

Hosted by Google

les paupières, nous salua auquel à peine, mais de toute âme, nous répondîmes. Dans un tel secret gît le ravissement de l'amour; car l'amour est un trésor fait de pierreries merveilleuses, il doit demeurer caché comme ces richesses des cathédrales dont les ciboires, les joyaux, les châsses où dorment les reliques ne se montrent jamais au yeux profanes. L'amour est pareillement un trésor, mais lui surnaturel; sa magnificence dépasse la splendeur des astres et si le regard d'autrui le découvre, son éclat se flétrit et s'efface. De là naissait en nous une jouissance subtile et raffinée de passer auprès de Mme Van Rede et de Jane comme auprès d'inconnues quand, en vérité, un pacte nous unissait et que nos âmes à tous étaient éprises des mêmes joies et des mêmes chimères.

Elles montèrent dans un tram ; nous, dans un omnibus qui prenait un chemin différent.

Arrivées bien avant nous, elles nous attendaient loin sur la plage et nous marchâmes vers elles.

« Bonjour, bonjour depuis hier, dit Jane, ce que j'étais inquiète !

— Ah ! ajouta Mme Van Rede en plaisantant, elle s'est levée dix fois si pas vingt pour regarder, cette nuit, le ciel.

— Mais oui, je redoutais que le temps ne changeât. »

Nous étions vraiment redevenus des enfants. Un baptême miraculeux nous en avait rendu les âmes et notre rire sonnait vernal et clair comme la chanson des vagues qui se brisaient en écume à nos pieds.

« Le premier au sommet de cette dune ! » cria Jane.

Et de courir dans le sable fin et mouvant.

« Je suis déjà lasse, me dit Mme Van Rede en me tendant la crosse de son ombrelle, tirez-moi. »

Je l'aidai à gravir la pente, m'aidant de tous les creux où se pouvaient poser mes pieds et des touffes de prêles que je saisissais.

Jane et Albert, en nous raillant dans leur triomphe, agitaient leur mouchoir. Moi, que m'importait ! Je trouvais exquis que la jeune femme, lassée, s'appuyât sur mon épaule et nous

Hosted by Google

allions très lentement, le long de la crête des dunes par d'étroits sentiers et sa robe se froissait aux herbes sèches, aux buissons et aux chardons.

« De ces chardons, nous ferons tantôt un bouquet, dit-elle.

— Nous chercherons aussi des petites roses, pâles et sans parfum, des roses des dunes, mais elles sont rares. »

D'un côté, il y avait la mer avec sa plage déserte, d'un bleu effacé, du bleu des violettes dans la neige, et jusqu'aux lointains c'était le même frissonnement d'argent. A droite les dunes ondulaient, couvertes d'une herbe sombre comme un pelage ras, décor sauvage, et, dans l'éloignement, derrière un rideau de forêt, s'élevaient dans les brumes les clochers de la ville.

Mais, arrivés sur la dune qui nous paraissait la plus élevée, Mme Van Rede dit :

« La dune prochaine est plus haute encore et, d'elle, nous aurons une vue d'une plus vaste envergure. »

Et nous marchâmes. A un moment, les piquants des chardons arrêtèrent la robe de ma compagne et, agenouillé, je dus détacher du volant les épines qui s'y étaient embarassées. Elle me regardait en souriant. Moi à genoux, ce sourire, cela n'était rien et pourtant c'est était exquis.

« Mais là-bas, dit Jane, cette dune est plus belle encore.

— Non, dis-je, demeurons ici C'est une chimère décevante qui nous fait croire que la dune la plus belle est toujours la plus prochaine et n'est jamais celle où nous sommes. Voyez quelle scène radieuse ! Au loin surtout la vieille église de Katwijk qui semble, au bord de la mer, un mirage enchanté. »

Nous nous assîmes sur le sable. Le soleil, qui était déjà haut, brûlait. Mme Van Rede ouvrit son ombrelle. J'admirais ses mains. Un mince bracelet d'argent cerclait son poignet.

« Je ne puis enlever ce bracelet, dit-elle. J'étais enfant lorsque je le mis et je ne l'ai jamais ôté. Maintenant... »

Elle essayait de faire glisser l'anneau d'argent et ne pouvait.

J'avais un désir insensé de prendre ses mains et de les garder ainsi doucement entre les miennes, car elles étaient suprême-

Hosted by Google

ment belles, longues et sans bagues ; leur chair avait la délicatesse d'un pétale de rose blanche; elles semblaient, par la grâce qui était en elles, faites pour tenir des sceptres et des fleurs.

« Je vais vous dire la bonne aventure.

— Ah ! vraiment, vous savez le faire, tenez.

— Non, la gauche.

— Laissez-moi que je voie; les lignes ne sont rien par elles-mêmes; leurs conjonctures sont tout.

— Je suis impatiente...

— Attendez; je dois longuement méditer, voici : votre pensée est romanesque ; vous vous éprenez aisément des héros de roman ; votre nature pleine de noblesse et de sincérité vous porte à défendre ceux que vous aimez et vous épousez leur cause comme si elle était la vôtre...

— Vous lisez cela dans ma main ?

— ... et bien d'autres choses encore. Votre goût est délicat et se complaît en toute chose où se révèle la beauté. Vous tenez à discuter, à échanger des idées, à approfondir les sentiments. Dans vos tendresses, vous êtes ardente et généreuse et vous vous laissez malgré vous conduire par vos penchants.

— Et puis ?

— N'est-ce pas beaucoup déjà ? »

Elle faillit un instant être crédule.

« Quelle folie. Mais Jane ! Où sont-ils ? »

Nous, nous sourîmes.

Je fis, de mes mains, des creux dans le sable chaud, et ce fut bon de nous asseoir là paresseusement en laissant voguer notre pensée comme une barque à la dérive des eaux et des flots. Nous eûmes des moments de jouissance délicate à considérer le spectacle de la mer. Comme deux cygnes enlacés, nos âmes fraternellement erraient parmi le paysage et même, par une sorte de sorcellerie, se mêlaient à lui ; nous devenions un peu la vague qui se roule en bouillons d'écume sur le sable d'or, le vent qui parcourt inlassablement les espaces, le rayon qui effleure les

Hosted by Google

eaux et nous nous enivrions de tout l'azur et de toute la lumière.

« Voyez-vous ce voilier là-bas ? Est-il dans le ciel, est-il sur la mer, est-ce une image irréelle et fabuleuse ?

— Oui, je le vois. Le ciel est légèrement nuageux. Le soleil fait sur les flots des taches changeantes d'or et d'émeraude.

— Là-bas l'église de Katwijk semble une flamme d'argent ; la voici éteinte !

— C'est beau !

— Oui c'est beau ! »

Puis ce furent longuement des pensées silencieuses et ravies.

Jane et Albert nous apparurent sur la plage ; ils venaient hors d'haleine. Arrivée près de nous, Jane dit :

« Nous avons couru à travers les dunes ; elles sont vastes, à perte de vue. Nous nous sommes perdus dans les vallons et les trous. Alors nous avons marché du côté de la mer et enfin nous revoilà auprès de vous.

Jane embrassa Mme Van Rede, puis, gravement, elle dit :

« J'ai faim. »

On déballa les paquets, d'un journal on fit une nappe. Nous avions des gâteaux, des fruits et du vin ; mais, les bouteilles débouchées, l'on vit, consterné, qu'il manquait des verres.

Le repas improvisé fut joyeux, appétissant aussi avec l'assaisonnement qu'y mettait la brise âpre de la mer.

Les restes furent jetés dans un ravin loin de nous. L'on s'étendit pour un somme dans le sable. Le soleil ardait magnifiquement et les rayons sur les vagues éclatantes tombaient et rebondissaient comme des javelots sur un bouclier d'argent. L'air vibrait. L'heure était d'une majesté radieuse et tranquille.

L'ombrelle de Mme Van Rede rapprochait nos fronts dans son orbe d'ombre. « Bonsoir », dis-je très bas. Elle me sourit et ferma doucement les yeux, et je restai, sans qu'elle s'en doutât, à la regarder. Elle avait un sommeil d'enfant et une sérénité heureuse, un apaisement planait comme une lumière surnatu-

Hosted by Google

relle sur sa beauté. Ses lèvres étaient un peu entr'ouvertes et la brise se jouait dans les frisons de sa chevelure.

Lorsque je craignais qu'elle ne s'éveillât, je faisais aussitôt semblant de dormir.

Le soleil ardait ma chair et quand, faible, passait un souffle, sa fraîcheur était une volupté. Les effluves de feu qui me baignaient haussaient ma pensée jusqu'à une sorte de sentiment qui était également de la torpeur et de l'extase.

A Mme Van Rede, pendant un court réveil, je dis :

« Mon âme nage, ravie, dans les flots d'or flambant qu'est le ciel au-dessus de mon front. »

Puis nous restâmes encore, moi rêveusement la contemplant endormie.

A la longue, elle dit :

« Asseyons-nous dans l'ombre.

— Quoi ! dis-je en voyant sur ses lèvres un pli douloureux...

— Le soleil m'a fait mal.

— Que ne le disiez-vous plus tôt ?

— Vous aimiez tant de vous sentir dans sa chaleur. »

Qu'elle eût charitablement souffert de crainte de contrarier ma joie, m'émut si fort que je sentis dans mon être entier un élan à m'agenouiller humblement devant elle.

(*La fin au prochain numéro.*) LÉON PASCHAL.

Hosted by Google

LA GUERRE ANGLO-BOER ET LA BELGIQUE

La république du Transvaal consulta, il y a dix-huit ans, des stratégistes de l'armée belge sur les moyens de défense sur lesquels elle pourrait compter dans l'éventualité d'une guerre avec l'Angleterre. Un des officiers supérieurs à qui l'on s'était adressé envoya à Pretoria un avis dont l'extrait suivant mérite d'être cité, au moment où les Boers accomplissent des actes d'héroïsme qui excitent l'admiration de tous :

« Prolonger la lutte, disait-il, traîner la guerre, voilà tout ce que peut le faible contre le fort. C'est le temps gagné pour l'arrivée des secours des puissances étrangères sur lesquelles le faible croit pouvoir compter ; pour assurer, en tout cas, leur intervention si la cause du faible est, en même temps, celle de la justice.

« N'oubliez pas que la fortification de vos champs de bataille et leur occupation doit être une judicieuse application des éternels principes de l'art de la guerre. Ces principes sont immuables.

« Seuls les moyens d'action ont changé et changeront encore.

« Vous aurez à appliquer ces principes sur une échelle proportionnée aux puissantes armes de notre époque, aux grandes inventions de notre temps.

« Etudiez avec attention les événements de la guerre franco-allemande de 1870-71, vous y trouverez les secrets des victoires allemandes. Celles-ci ne sont pas tant dues à la supériorité numérique des armées germaniques. Elles résultent surtout de la grande pensée qui animait ces dernières... Du

Hosted by Google

haut en bas de l'échelle hiérarchique, vous y trouverez une seule et unique volonté...

« Que tous les habitants de votre pays sachent s'inspirer de cette unique idée : nous voulons rester indépendants et libres ! Qu'ils se préparent à faire éventuellement le sacrifice de leurs personnes et de leurs biens ; qu'ils n'oublient pas que, quoi qu'il arrive, ils devront se montrer généreux envers tous et surtout à l'égard de leurs adversaires ; qu'ils sachent comprendre que leur cause sera celle du droit et de la justice et que dans la guerre que vous prévoyez, votre petite nation aura à soutenir la grande cause de l'humanité, et je ne crains pas de vous affirmer que vous serez invincibles... et que la nation boer deviendra, si elle le veut, le centre des États unis de l'Afrique du Sud. »

C'est sans doute l'étude approfondie des événements militaires de la guerre franco-allemande qui a guidé les Boers dans leur tactique. Au surplus si l'on examine attentivement les événements qui se déroulent depuis plusieurs mois, tant en Angleterre que dans l'Afrique du Sud, on est frappé de voir l'analogie de la situation dans laquelle se trouve la Grande-Bretagne avec celle de la France en 1870.

Au moment de la déclaration de guerre à la Prusse il y eut à Paris et dans la France entière un enthousiasme délirant. Des cortèges parcouraient les rues en criant : « A Berlin ! à Berlin ! » Il semblait que l'on n'eût, pour parvenir à la capitale allemande, qu'à effectuer une promenade militaire.

Malgré leur flegme habituel, les Anglais s'abandonnèrent à une jactance non moins inconsidérée. Dans les salles de théâtre et les lieux publics l'on n'entendait plus retentir que des airs patriotiques et les cris : « A Pretoria ! » Un général anglais n'inscrivit-il pas sur ses bagages à la suite de son nom : « Pretoria, *viâ* Cape Town ! »

Lorsque les Français furent aux prises avec les Allemands l'on put constater qu'ils avaient poussé l'imprévoyance jusqu'à ne point se munir de cartes de leur propre pays. De même les troupes anglaises en Natalie, c'est-à-dire sur territoire

Hosted by Google

britannique, ne possèdent pas la carte topographique des régions accidentées où les opérations militaires se déroulent.

Ainsi donc, le grand enseignement issu de la lutte de 1870 avait été lettre morte pour l'Angleterre. Les Anglais n'ont pas tenu compte de plusieurs facteurs importants qui devaient leur faire apprécier qu'ils allaient avoir affaire à des adversaires rédoutables. Les Boers n'ont jamais oublié le drame de Slachters-Nek qui date cependant des premières années de ce siècle. Ce fait est prouvé par le récit d'un Anglais lui-même. Dans un livre réimprimé à Londres récemment, ont paru cinq conférences faites devant la Société littéraire de Pietermaritzbourg, par feu M. Henry Cloete, qui a rempli au Natal les fonctions de haut commissaire et occupé au Cap des fonctions importantes. L'auteur décrit ainsi l'abominable exécution de cinq Boers qui avaient fui la domination anglaise et qui furent rejoints en route par les soldats anglais. Ces cinq Boers, ayant été condamnés à mort, furent conduits à Slachters-Nek sous le commandement du colonel anglais Cuyler, qui présida à l'exécution : « Les funèbres préparatifs, dit-il, furent faits en présence d'un grand concours d'amis et de parents de ceux qui allaient subir la peine de mort. Ils étaient accourus de tous les points de la frontière pour adresser un dernier adieu à ceux dont les existences allaient être sacrifiées, bien qu'ils eussent nourri un secret espoir de voir épargner leurs vies. Mais ces espérances furent douloureusement déçues quand ils virent l'échafaud dressé pour les cinq coupables. Ceux-ci pleins de résignation et de fermeté et assistés d'un digne ministre, le Rev. M. Herbold, montèrent sur l'échelle fatale d'où à un signal donné ils furent lancés dans l'éternité.

Mais même alors ils furent condamnés à ne pas voir la fin de leurs misères. L'échafaud avait été construit trop hâtivement et était trop peu solide pour résister au poids et aux efforts de l'agonie des cinq hommes vigoureux qu'on venait de précipiter dans le vide. Tout l'agencement céda et les infortunés, se remettant lentement de l'état d'asphyxie dans dans lequel ils avaient été plongés partiellement se traînèrent

Hosted by Google

vers l'officier qui avait le pénible devoir de faire exécuter la sentence, en implorant à haute voix leur grâce. Cet appel fut appuyé par leurs amis qui se trouvaient au dehors du cercle et qui, voyant dans cette circonstance la volonté de la Providence, ne purent être retenus qu'à grand peine de se frayer un passage à travers le cordon de troupes.

Mais rien n'y fit, car les condamnés furent ressaisis et les préparatifs furent refaits à la hâte, de manière que le jour ne s'écoula pas sans que la sentence ne fût exécutée. Malgré les protestations indignées de l'assistance, les cinq infortunés furent obligés d'escalader l'échelle, un à un, et les derniers rayons du soleil couchant vinrent mourir tristement sur les cinq victimes expirantes qui se balancèrent dans l'air jusqu'à ce que tout souffle de vie fût éteint en eux.

Les cordes furent alors coupées et les corps furent enfouis sous l'échafaud par les mains de l'exécuteur, au milieu des pleurs et des sanglots de leurs amis auxquels on refusa même l'autorisation d'emporter les cadavres.

Ce terrible épisode, qui rappelle les plus sombres drames du moyen âge, vit toujours dans la mémoire des Boers. Aussi n'est-il pas étonnant qu'aujourd'hui encore on les entende s'écrier : « Nous n'oublierons jamais Slachters-Nek! »

Lorsque l'âme humaine est ulcérée par de tels souvenirs, elle transforme l'homme, au jour du combat, en impitoyable justicier dont elle double les forces.

Lorsqu'on se trouve dans l'éventualité d'affronter de pareils adversaires, il est impardonnable de s'aventurer à la légère et de traiter une expédition d'une telle nature de simple promenade militaire, comme les Anglais l'ont fait. Nouvelle faute.

Les Anglais ignoraient-ils les difficultés qu'ils allaient rencontrer par le fait seul de la topographie du pays? Non, l'hécatombe d'Amajuba qui s'était produite alors que les Boers n'étaient pas armés comme ils le sont aujourd'hui, devait constituer pour eux une leçon de choses.

Un passage, que M. Jules Leclercq consacre dans son livre: *A travers l'Afrique australe*, au mont Amajuba donne une exacte idée des énormes difficultés dont les Anglais devaient tenir compte.

Hosted by Google

Le mont Amajuba nous est représenté par lui comme dominant de 600 mètres la passe de Langs-Nek et de 300 mètres le mont Prospect d'où les Anglais partirent pendant la nuit.

Mr Jules Leclercq fit l'ascension du mont du côté du Transvaal. « La montagne présente de ce côté, décrit-il, une suite de terrasses et pour s'élever de l'une à l'autre, il faut gravir des pentes très rapides, herbeuses, glissantes et couvertes de broussailles. Arrivés à la première terrasse, nous confions nos montures à la garde d'un Cafre et nous poursuivons à pied la pénible ascension que les Boers purent faire à cheval jusqu'à la seconde et même jusqu'à la troisième terrasse. Il nous a fallu une heure entière pour atteindre le sommet de la montagne qui présente l'aspect d'un plateau légèrement concave dont la plus grande longueur est d'environ 350 mètres. Après avoir traversé toute la largeur du plateau, nous dominons le côté opposé de la montagne celui qui fait face au Natal et par où montèrent les Anglais après la longue marche qu'ils avaient fournie depuis leur camp du mont Prospect. Si l'on a peine à comprendre comment les Boers purent gravir la montagne à cheval en plein jour, on se demande avec stupéfaction comment les Anglais, chargés comme ils l'étaient, purent escalader à pied pendant la nuit ces rochers à pic. On s'explique, ajoute l'auteur, à la vue des lieux, que du haut du mont Amajuba les Anglais ne pouvaient distinguer l'emplacement du camp ennemi. Par contre, dès que le jour parut, les Boers aperçurent les habits rouges qui se mouvaient au sommet de la montagne et, supposant à tort que les Anglais avaient de l'artillerie, ils se hâtèrent de mettre leurs chariots hors de la portée du feu et les dirigèrent vers leur camp. Ce n'est que lorsqu'ils virent que les Anglais restaient inactifs qu'ils se décidèrent à envoyer des éclaireurs sur la montagne afin de s'assurer de l'état des choses. Les éclaireurs furent bientôt suivis par une nombreuse troupe d'assaillants que les Anglais n'étaient nullement préparés à recevoir.

« Ce fut une des plus complètes déroutes que l'histoire militaire ait jamais enregistrée. Le malheureux général Colley tomba

Hosted by Google

l'un des premiers sous le tir infaillible des Boers et ce fut alors un sauf qui peut : les soldats se mirent à dégringoler en désordre sur les flancs à pic qu'ils avaient pu escalader en bon ordre se culbutant les uns les autres, se brisant bras et jambes dans la précipitation de la fuite, et les Boers, qui rampaient sur le revers oriental, tiraient sur les fugitifs qu'ils prenaient en flanc. Sur 400 hommes ils leur tuèrent un général, six officiers et quatre-vingt-dix soldats ; presque tous les survivants furent blessés et faits prisonniers ; du côté des Boers les pertes se réduisirent à un seul mort et cinq blessés ; aussi leur général, le brave général Joubert, ne put-il s'empêcher d'attribuer son succès à la Providence : « Les troupes, écrivait-il dans son rapport, ont été héroïques, mais c'est Dieu qui nous a donné la victoire. » Les Anglais, pour se laver de cet échec humiliant, prétendent que le général Colley devait avoir perdu la tête et que ses soldats avaient abandonné toute confiance en leur chef qui, peu de jours avant, avait éprouvé deux autres défaites sanglantes à Langs-Nek et à Ingogo-River. »

Les Anglais connaissaient donc les difficultés de ces montagnes, véritables citadelles naturelles, ils ont fait l'expérience de la précision du tir des Boers ; de tout cela ils ne tiennent pas compte, c'est ainsi qu'on les a même vus au cours de la guerre actuelle compromettre leur artillerie au point de la mener à portée de fusil des Boers.

Quant aux Boers, ils n'ont point manqué de constater lors de cet engagement tout le parti qu'ils pourraient tirer de l'artillerie si l'on devait subir plus tard de nouvelles épreuves et ils prouvent qu'ils ont mis l'expérience à profit.

Le gouvernement anglais ignorait-il les armements des Boers? Non, de même que la France, en 1870, avait été prévenue de l'importance de l'armement formidable de l'Allemagne, de même l'Angleterre connaissait le danger qui la menaçait. Le *Manchester Guardian* élucide ce point. Sir A. Milner, haut commissaire d'Angleterre, représentant direct au Cap de la reine et de M. Chamberlain, avait fait mander en juin dernier le général Butler pour l'inviter à renforcer immédiatement les garnisons anglaises sur la frontière du Transvaal.

Hosted by Google

Le général William Butler refusa de prendre la responsabilité de cette grave mesure exigeant un ordre par écrit.

« Du reste, en cas de guerre, le simple renforcement des petites garnisons anglaises de la frontière serait ridicule, » ajoutait le général. Si la guerre éclate il faudra en retirer promptement les garnisons ou se résigner à les voir envelopper dans les cercles des Boers, lesquels franchiront les frontières du Natal et du Bechuanaland.

Malgré le scepticisme de Sir Milner, le général Butler déclarait qu'une guerre contre les Boers serait extrêmement grave. « Il faudrait, dès le début, faire venir d'Angleterre de 40,000 à 50,000 hommes, si nous n'avons affaire qu'au Transvaal. Or, il est certain que nous aurons affaire à l'État d'Orange qui se joindra aux Boers. »

Sur quoi sir Milner irrité s'écria : « On voit quelles sympathies vous avez pour les Hollandais ! »

Le général Butler donna immédiatement sa démission et envoya au War Office la relation de cette conversation.

Mais, est-ce le général William Butler seul qui a averti le gouvernement anglais du danger qu'il allait courir en s'attaquant aux Boers? Non. Avant de devenir ministre des colonies, M. Chamberlain avait, au sujet de l'Afrique australe, des idées absolument opposées à celles qu'il a adoptées depuis qu'il est arrivé au pouvoir. Il y a un peu plus de trois ans que, parlant à la Chambre des communes, il tenait le langage suivant :

« Une guerre dans le sud africain serait une des guerres les plus sérieuses qu'il soit possible de s'imaginer. Ce serait une guerre longue, une guerre terrible et une guerre coûteuse.

« Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, je crois que les générations à venir en perdraient difficilement la mémoire. Faire la guerre au président Kruger pour lui imposer des réformes dans l'administration des affaires intérieures de son État, État où des ministres dignes de ce nom ont répudié tout droit d'intervention, constituerait une action immorale. »

Et c'est le même M. Chamberlain qui a déchaîné la guerre, qui. dès à présent, *quelle que puisse en être l'issue*, coûtera à

Hosted by Google

l'Angleterre ce prestige auquel elle attachait tant de prix.

Et voyez à quel point l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement ! Les ministres au Parlement anglais prétendaient qu'ils n'avaient pu un instant prévoir, faute de renseignements secrets, l'importance des efforts qu'il faudrait déployer pour avoir raison des Boers, et il est établi, comme on l'a vu plus haut, que le gouvernement était prévenu. Or, en 1870, en France, dès les premiers revers, l'on cria aussi à la surprise ; on n'avait pas été avisé des éventualités redoutables auxquelles on serait exposé. En France aussi le gouvernement ne pouvait invoquer cette excuse.

Tous les rapports de l'attaché militaire français baron Stoffel lui avaient ouvert les yeux. Dans son rapport du 12 août 1869 il disait : « Qu'on veuille bien considérer que la nation prussienne est pleine de fierté, de vigueur, qu'elle a au plus haut point le sentiment de sa propre valeur, qu'historiquement elle considère la France comme son ennemie séculaire. »

Les qualités que l'attaché militaire français reconnaît à la Prusse, l'Angleterre savait qu'elles existaient chez les Boers, et elle ne pouvait pas ignorer non plus que ceux-ci considéraient les Anglais comme leurs plus mortels ennemis.

De même que le Transvaal ne voulait pas la guerre, de même, en 1870, la Prusse n'avait pas d'intentions agressives.

« J'ai déjà dit, continue l'auteur du rapport auquel nous venons de faire allusion, que la Prusse n'a nullement l'intention d'attaquer la France et qu'elle fera au contraire, pour éviter la guerre, tout ce qui est compatible avec son honneur. Je n'ignore pas combien cette opinion diffère de celle que font prévaloir en France des personnes d'un jugement peu sûr, qui ne connaissent nullement la Prusse, qui substituent leurs passions ou leurs désirs propres à ceux de tout un peuple ou qui se forment une conviction d'après les plus futiles récits. Si ces personnes prenaient la peine de visiter la Prusse et d'y étudier les choses sans passion ni parti pris, elles changeraient sûrement d'avis. Que n'a-t-on pas dit et que ne dira-t-on pas encore de l'ambition de la Prusse, de son arrogance, de ses préparatifs militaires

Hosted by Google

formidables? Elle est ambitieuse, en effet ; l'arrogance ne lui manque pas et ses préparatifs militaires sont formidables. Mais pourquoi en conclure, sans preuve aucune, que ces préparatifs ont un caractère agressif? C'est le cas encore une fois de déplorer cette ignorance détestable où croupit l'immense majorité du public français. »

De leur côté, les hommes qui avaient intérêt à provoquer la guerre anglo-boer ont insinué que le Transvaal avait l'ambition de s'emparer de toute l'Afrique du Sud alors que la république sud-africaine ne demandait qu'une chose, c'est qu'on ne s'occupât point de ses affaires. Chacun sait que le président Kruger invoqua toujours l'arbitrage et qu'il alla jusqu'aux dernières limites des concessions compatibles avec l'honneur de son pays.

Ce point d'histoire a été parfaitement élucidé à la Chambre des communes par M. Robert Reid, qui a établi que c'était le gouvernement qui avait déchaîné la guerre.

« La cause réelle de la guerre, disait-il, est un malentendu entre deux nations, fomenté par la méchanceté et la sottise de quelques individus qui se sont appuyés sur la violence et le mensonge pour faire croire que la Transvaal visait à la suprématie en Afrique, ce qui est simplement ridicule, car les livres bleus fourmillent d'ardentes demandes d'arbitrage de la part du Transvaal.

C'est une folie de dire que les Boers voulaient chasser les Anglais du sud de l'Afrique, fable destinée à excuser la politique fatale que le gouvernement anglais a suivie pendant quatre ou cinq ans et qui a alarmé les Boers fanatiques de leur indépendance. Il y avait si peu de conspiration dans l'élément *afrikaander* avant la guerre, que les Hollandais du Cap ont donné, en 1895 et en diverses occasions, des preuves marquées de leur fidélité à la Grande-Bretagne.

Les griefs des Uitlanders ont été grossièrement exagérés. Le Parlement anglais, s'il avait été réuni, n'aurait pas approuvé cette guerre. Quelle idée peut-on se faire de la sagesse d'hommes d'État qui, pendant qu'ils poursuivent les négociations, accumulent les troupes dans le sud de l'Afrique? Sans

Hosted by Google

cette accumulation des troupes, il n'y aurait pas eu de guerre. « Nous ne viendrons à bout du Transvaal qu'en exterminant la moitié de la population mâle et moyennant des pertes terribles pour nous-mêmes. »

Si l'on a constaté plus haut que la Prusse n'avait pas d'intentions agressives en 1870, s'ensuit-il qu'elle ne devait pas prendre ses précautions? De même, si le Transvaal n'avait point de visées ambitieuses n'avait-il pas mission de prendre toutes ses précautions contre le conflit qu'il pressentait ?

Ici encore, l'analogie entre les événements qui ont précédé la guerre franco-allemande et ceux qui se sont passés au Transvaal avant la lutte actuelle sont caractéristiques.

« S'il est vrai, écrivait-on à l'empereur Napoléon, que la Prusse ne nourrit aucune arrière-pensée d'agression, comme cette nation est sérieuse et vigilante, elle veille soigneusement à ne pas se laisser surprendre le jour ou un conflit se produirait, tout comme elle est résolue à accepter la lutte avec tous les moyens dont elle dispose. De là ce redoublement d'activité militaire dans toute la Prusse. »

Depuis le traité d'Amajuba, le Transvaal prenait ses précautions, comme c'était son droit et son devoir. Il se fournissait d'artillerie, s'exerçait à la manœuvre des batteries et surtout s'adonnait à l'exercice de ce fusil Mauser, en qui le soldat boer a une confiance absolue.

Eh! bien, c'est aussi cette foi dans son arme qui a si utilement servi le soldat prussien lors de la guerre contre l'Autriche en 1866. L'on avait tout fait depuis quinze ans, en Prusse, pour convaincre le soldat qu'il possédait un fusil sans pareil — c'était le fusil à aiguille — et on a confirmé chez lui cette conviction par les soins les plus minutieux apportés dans l'instruction du tir où chaque fantassin consommait annuellement plus de cent cartouches à balles. Grâce à ces efforts, on a réussi à donner aux soldats une confiance absolue dans leur arme. Ils y ont puisé une fermeté et un sang-froid qui leur a donné la persuasion qu'ils étaient inabordables, armés comme ils l'étaient, d'un fusil qui, après un premier coup tiré, permettait, par un chargement rapide, d'en tirer un second, au besoin, puis un troisième.

Hosted by Google

Le fusil Mauser à répétition a donné le même sang-froid, la même confiance aux Boers. Ils savent attendre l'ennemi dans le calme le plus parfait, dissimulés par les accidents de terrain des *kopjes* et, au moment où leurs adversaires sont à portée, ils les accueillent par un feu incessant, au point que, dans un des combats, l'on eût cru, raconte un assistant, se trouver devant un mur de flammes.

Vous avez pu lire plus haut que le général Butler avait déclaré à sir A. Milner, qu'en cas de guerre il faudrait retirer promptement les garnisons des frontières du Natal ou se résigner à les voir envelopper par les cercles boers. Les prévisions se sont réalisées de point en point.

Il en a été de même en 1870 : l'attaché militaire français écrivait à l'empereur, que l'organisation militaire prussienne permettait de concentrer sur les frontières françaises, en vingt ou vingt-cinq jours, plusieurs armées de 100,000 hommes chacune.

Ces prévisions étaient si exactes, que vingt jours environ après le 15 juillet 1870 se livraient le combat de Wissembourg et les batailles de Forbach et de Wörth.

L'Angleterre paie donc aujourd'hui la faute énorme qu'elle a commise en ne tenant aucun compte des leçons de l'histoire. Comme nous le disions tantôt, quelle que soit l'issue de la guerre anglo-boer, il est un fait indéniable, c'est que le prestige de l'Angleterre, ce prestige qui constituait sa force, est absolument compromis. Il l'est à ce point, que les Russes ne cachent même plus leurs velléités d'entamer l'accomplissement du vaste plan tracé dans le testament de Pierre le Grand. Ce testament enjoignait aux Russes « d'approcher le plus possible de Constantinople et des Indes ». Celui qui y règnera, disait l'empereur moscovite, sera le vrai souverain du monde. En conséquence il fallait susciter des guerres continuelles, tantôt à la Turquie, tantôt à la Perse; établir des chantiers sur la mer Noire, s'emparer peu à peu de cette mer ainsi que de la Baltique : double condition indispensable à la réussite du projet; hâter la décadence de la Perse; pénétrer jusqu'au golfe Persique; rétablir, si c'est possible, l'ancien commerce avec le

Hosted by Google

Levant et avancer jusqu'aux Indes qui sont l'entrepôt du monde.

Or, à l'influence anglaise, ne vient-on pas de voir se substituer l'influence russe? Les troupes du czar ne s'acheminent-elles pas graduellement vers les frontières de l'Afghanistan? N'a-t-on pas constaté une sourde effervescence naissante aux Indes, ainsi qu'en Égypte? L'Angleterre n'abandonne-t-elle pas son droit de contrôle sur le canal interocéanique projeté du Nicaragua? Ne voit-on pas l'Allemagne et la France se préparer à créer des armements maritimes formidables?

L'Angleterre se trouve donc avoir perdu cette sorte d'influence fascinatrice qu'elle exerçait dans le monde et à la veille de devoir reconstituer son armée, tâche bien laborieuse et qui ne s'accomplira pas sans qu'elle ait à surmonter de sérieuses difficultés. Ces diverses considérations doivent inspirer aux Belges des réflexions salutaires et viriles.

En 1870, le premier ministre de la Grande-Bretagne parvint à intimider les puissances européennes en faisant à notre endroit la célèbre déclaration que je rapportais dans un travail publié par cette revue en 1892 (1) et qu'il importe de rappeler.

« La Belgique, disait-il, avec ses cinq millions d'âmes, avec son passé glorieux, possède un sentiment national aussi profond que celui qui fait battre le cœur des plus fières et des plus puissantes nations. Pour la conduite de ses affaires intérieures, au sein des révolutions et de toutes les crises de notre temps, elle a donné à l'Europe l'exemple d'un gouvernement sage et solide, fondé sur le plus large développement des libertés populaires. Le spectacle d'un tel pays n'oblige-t-il pas tout homme à dire que son absorption serait un crime et qu'une pareille catastrophe serait la mort du droit public dans le monde civilisé et la perpétration du forfait le plus sanglant qui ait caractérisé les époques les plus sombres des annales de l'humanité? »

Ce langage si noble produisit l'effet voulu à cause du prestige dont jouissait alors l'Angleterre. Des paroles analogues

(1) *La Belgique pendant la guerre franco-allemande.*

Hosted by Google

n'auraient plus, aujourd'hui, le même retentissement. Il est donc plus que temps de compter surtout sur nous-mêmes. Dans la très remarquable préface que le général Brialmont a écrite pour les *Réflexions* d'Émile Banning, l'éminent général rappelle que la presse anglaise elle-même, en 1882, attirait notre attention sur la nécessité où nous nous trouvions de prendre les mesures que notre situation militaire comportait. « Des organes importants de cette presse, dit l'auteur, soutenaient en effet que l'Angleterre, dont l'armée est restée stationnaire, tandis que celles des autres États se sont formidablement accrues depuis 1870, ne pourra plus désormais prendre part à une guerre continentale et que la Belgique devra, par conséquent, organiser sa défense propre, de manière à n'avoir pas besoin de l'appui des troupes anglaises (1). Cet avertissement de la nation qui a le plus d'intérêt à ce que notre neutralité soit respectée et l'opinion accréditée en France que les Allemands, s'ils prenaient l'offensive contre elle feraient passer par la Belgique l'aile droite de leur armée, décidèrent le gouvernement à construire sur la Meuse deux têtes de pont : l'une à Liége, l'autre à Namur ». On s'est borné là. Quant à la transformation de l'armée, elle est restée lettre morte, parce que les chefs du parti clérical s'obstinent à faire état de l'égide de la Grande-Bretagne, qui devait nous mettre à l'abri des conséquences d'un conflit éclatant sur nos frontières.

Aujourd'hui que ce fameux prestige, auquel l'Angleterre devait sa réputation redoutable, s'est effrondré, l'heure est venue de pousser en Belgique un cri d'alarme :

Caveant consules!

ALBERT DU BOIS.

(1) Ce fait est prouvé à l'évidence par les derniers événements. L'Angleterre a dû mettre en ligne une énorme quantité de troupes pour parvenir à triompher du général Cronje et de 3000 Boers.

Hosted by Google

LES PREMIERS COLONS DE NEW-YORK

ET LA FONDATION DE NEW-ROCHELLE

Un spectacle grandiose s'offre à la vue du voyageur étonné, lorsque le grand transatlantique entre enfin majestueusement dans la baie de New-York, après avoir quitté la haute mer, l'immense océan, aux flots d'un bleu si dur.

A droite, au loin, de gigantesques constructions de vingt et de vingt-cinq étages — témoignages réels de l'énergie et de l'activité humaines — dominent orgueilleusement la grande métropole du Nouveau Monde, tandis que, à gauche, surgit du milieu des flots, la noble et imposante déesse, la *Liberté éclairant le monde*.

Cette impression de grandeur, nous l'avons ressentie, à trois reprises distinctes, en 1889, en 1893 et en 1898, mais toujours, avec une intensité plus grande.

Maintes fois, nous nous sommes demandé, comme maints voyageurs ont dû le faire, quelle avait été l'origine, quels avaient été les fondateurs de cette ville, qui compte aujourd'hui une population de 3,500,000 habitants. Mais plus soucieux d'apaiser notre curiosité que bien d'autres, nous sommes allés aux sources d'information et nous communiquons ici le résumé de nos recherches sur ce passionnant sujet.

En l'an 1609, la Compagnie hollandaise des Indes orientales engagea les services de Henry Hudson, à l'effet de chercher, par l'Amérique du Nord, une route vers la Chine. Monté sur

Hosted by Google

un petit yacht de 80 tonnes à peine, appelé *De Halve Maen*, accompagné d'un équipage de dix-huit hommes, le hardi marin anglais quitta le Zuiderzee, le 4 avril de la même année. Ayant failli dans sa tâche, il jeta l'ancre, le 3 septembre suivant, dans la belle baie, qui s'appelle actuellement la baie de New-York et découvrit ce fleuve majestueux auquel on donna plus tard son nom. Il remonta le *Hudson River* jusqu'à l'emplacement actuel d'Albany.

Deux Hollandais, Adriaen Blok et Godiyn, découvrirent ensuite plusieurs côtes et explorèrent l'île de Manhattan, ainsi appelée par les Indiens, et sur laquelle se trouve bâtie la ville actuelle de New-York.

En 1610, quelques négociants hollandais envoyèrent un vaisseau en Amérique, dans le but de pratiquer, avec les Indiens, le trafic de fourrures. L'entreprise ayant été couronnée de succès, *De Fortuyn* et *De Tiger*, commandés respectivement par Hendrick Christiaensen et Adriaen Blok, firent voile, en 1618, vers la rivière Mauritius, premier nom donné au fleuve Hudson. Trois autres navires, sous le commandement des capitaines De Witt, Volckertsen et Wey, ne tardèrent pas à les suivre.

Telle fut l'origine de cet important commerce de fourrures, destiné à devenir une source de si grande richesse pour les Pays-Bas.

Un service régulier de bateaux ayant été établi, l'île de Manhattan devint un entrepôt général. Le capitaine Hendrick Christiaensen devint le premier agent, y établi à demeure fixe, pour l'achat de fourrures; il construisit une redoute contenant quatre maisonnettes, à l'endroit où se trouve de nos jours le n° 39 de Broadway.

Telle fut la modeste origine de Nieuw-Amsterdam, actuellement cette ville immense, si intéressante, qui s'appelle New-York.

En 1614, on y construisit le premier bateau, un yacht de 16 tonnes, le *Restless* (le Sans-Repos), nom prophétique pour cette fourmilière humaine, où le repos est inconnu et où, pour le mouvement de certaines rues, le service des tramways

Hosted by Google

et du chemin de fer élevé, l'ouverture et la fermeture des crèmeries et restaurants, on ne voit aucune différence entre le jour et la nuit.

En vue d'encourager l'émigration, les États généraux accordèrent à ces hardis navigateurs, pour une période de quatre années, le privilège exclusif du commerce à l'île de Manhattan, sous peine pour les contrevenants, de confiscation des navires et d'une amende de 50,000 ducats hollandais. Une carte fut dressée de cette nouvelle région, bornée au nord par le Canada, au nord-est par la Nouvelle-Angleterre, au sud par la Virginie, et à laquelle on donna le nom de *Nieuw-Nederlandt*, les Nouveaux-Pays-Bas. Un historien hollandais, contemporain de l'époque, a publié un livre curieux sur le sujet qui nous occupe : *De Nieuwe en Onbekende Wereld of Beschrijving van America en 't Zuidland, vervattende d'Oorsprong der Americaenen en Zuidlanders, gedenkwaerdige togten derwaerds Gelegenheid der vaste kusten, Eilanden, Steden, etc...*, door ARNOLDUS MONTANUS, 't Amsterdam, by Jacob Meurs, 1671.

On y voit que la partie septentrionale de l'État actuel de New-York, au sud du fleuve Saint-Laurent, avait reçu le nom de Nouvelle-Belgique, *Nieuw-Belgie*, avec Quebecq pour capitale, qu'il ne faut pas confondre avec la ville du Canada actuel, cette dernière étant située à plus de 150 lieues au nord-est.

A la page 123 du beau volume, si intéressant de Montanus, se trouve une carte de l'Amérique septentrionale, intitulée *Novi Belgii quod Novi Yorck vocatur, Novæ Gz Angliæ et partis Virginiæ accuratissima et novissima delineatio.*

Le Canada y est appelé Nouvelle-France, *Nova Francia.*

Déjà s'était formée en Hollande la puissante Compagnie hollandaise des Indes occidentales, destinée tout à la fois à sauvegarder ces nouvelles possessions et à exploiter les ressources qu'elles présenteraient. En 1621, les États généraux lui accordèrent, par charte, pour une période de vingt-quatre ans, le privilège exclusif du commerce des côtes de l'Amérique, ainsi que le gouvernement exclusif de cette région. En cas de guerre, la Compagnie était tenue de repousser, seule,

Hosted by Google

les agressions; elle ne pouvait compter sur la mère patrie que comme alliée. Les habitants de la future colonie étaient assimilés aux Hollandais, au regard de leurs *status* civil et politique.

En 1623, trente familles hollandaises avaient pris possession de l'île de Manhattan et de nombreux Wallons s'étaient établis, en face, dans Long-Island; parmi ceux-ci se trouvait une famille liégeoise, à laquelle le sol et le climat de l'Amérique du Nord semblent avoir été singulièrement propices. Un journal manuscrit de l'époque (1) nous apprend qu'en 1679 vivait encore, âgée de 100 ans, la femme de ce colon liégeois, mère, aïeule et bisaïeule, à la tête de trois générations, ensemble soixante-dix descendants. On la trouve, vers la fin septembre, assise au coin du feu, fumant la pipe, parlant le wallon et offrant aux nouveaux arrivés, conduits par leur ami Gerrit, un Hollandais, leur compagnon de bateau, du lait, des fruits, des pommes, surtout de belles pêches et du tabac (2).

Vers la même époque, dix-huit familles, remontant l'Hudson, s'étaient établies dans le voisinage actuel d'Albany. Ce fut le premier essai de colonisation.

En 1625, quarante-cinq nouveaux colons viennent augmenter la population de Nieuw-Nederlandt et Peter Minuit est nommé *Direktor general* de la Compagnie; pour 60 florins des Pays-Bas, il achète des Indiens toute l'île de Manhattan.

En 1628, des colons, établis sur le Delaware, rentrent en

(1) M. Henry C. Murphy, lors d'un voyage en Hollande, il y a une trentaine d'années, y trouva un journal manuscrit, de grande valeur, dont il fit don à la *Long Island Historical Society*, et en fit en outre imprimer, en 1867, quelques exemplaires. C'est le récit de voyage de deux frères labadistes, envoyés en Amérique par leur congrégation, afin de choisir un emplacement pour y fonde un établissement religieux. Ce manuscrit est extrêmement curieux, car il nous donne une idée de la vie des premiers colons.

(2) W. L. STONE, *History of the City of New York*, p. 95. Gerrit, ancien colon, avait mené ses compagnons de voyage chez ses nombreux amis et partout on leur avait offert des pêches. Si nos deux frères labadistes ont mangé tous les fruits qui leur ont été offert, ils ont certes dû être indisposés. C'est peut-être le motif pour lequel ils relatent dans leur manuscrit qu'ils se sont reposés le lendemain, et qu'ils ont trouvé si confortable le *Kermis Bed* dans lequel on les avait couchés.

Hosted by Google

ville, à la suite d'une guerre avec les Indiens et la population s'y élève à 270 habitants (1).

En 1631, Nieuw-Amsterdam devint la métropole et on y construisit cette même année le plus grand vaisseau marchand du monde, pour l'époque: ce fut un yacht de 800 tonnes, le *Nieuw-Nederlandt* (2). Les relations avec les colonies de la Nouvelle-Angleterre devenaient fréquentes et, en 1643, un traité d'extradition fut conclu en vue de livrer les criminels.

Enfin, en mai 1647, arriva un nouveau directeur général; il était destiné à jouer un rôle considérable dans l'histoire de la colonie : c'est Pieter Stuyvesant, à la jambe de bois (3). Ancien gouverneur de l'île de Curaçao, il avait perdu une jambe dans un combat avec les Portugais, à Saint-Martin.

A peine débarqué, le nouveau directeur général procéda à à l'organisation de la colonie. S'inspirant des traditions hollandaises, il divisa les habitants de Nieuw-Amsterdam en deux classes : les *groote burgers*, les grands bourgeois, et les *kleine burgers*, petits bourgeois, selon la profession qu'ils exerçaient, le rang social auquel ils appartenaient ou la redevance payée à l'État. Ainsi, les bourgeois riches et influents, tels que magistrats, avocats, échevins, ministres du culte, appartenaient à la première classe, celle appelée à cette époque, en France, les hauts bourgeois; y appartenaient également tous ceux qui consentaient à verser à la caisse communale une taxe de 50 florins.

Les « grands bourgeois » étaient seuls éligibles aux fonctions publiques et, en cas de condamnation pour crime, échappaient à la peine de la confiscation et à l'infamie.

Les « petits bourgeois » se composaient de toutes les personnes nées dans les limites du territoire de la cité ou y ayant

(1) *History of the School of the Collegiate reformed Dutch Church in the City of New York from* 1633 *to* 1883, p. 10.

(2) A comparer avec les progrès accomplis de nos jours; le dernier steamer, lancé au mois de septembre dernier, durant notre séjour aux États-Unis, l'*Oceanic*, de la « White Star Line », jauge plus de 22,000 tonnes et contient sept étages.

(3) On peut voir à New-York, à la Société historique, « New York Historical Society », un beau portrait de ce vaillant marin.

Hosted by Google

résidé un an et six semaines, de tous ceux qui avaient épousé la fille d'un bourgeois, de tous les salariés de la Compagnie hollandaise des Indes occidentales et, enfin, de tous ceux qui y possédaient un magasin ou une boutique ou qui y exerçaient le commerce d'une façon permanente. Tous étrangers, de résidence temporaire, pouvaient acquérir la qualité de petits bourgeois, moyennant une taxe de 25 florins.

Les juges réguliers étaient les échevins. Le corps échevinal était désigné sous une dénomination collective : les gens de loi, *De Wethouders;* il était présidé par Pieter Stuyvesant.

Il y avait en outre un écoutête, *De Schout*, dont les devoirs consistaient à faire observer les règlements et les lois, à poursuivre les contrevenants, à convoquer les juges en audience, à tenir la main à l'administration régulière de la justice et à l'exécution des jugements, enfin, à remplir auprès des juges les fonctions essentielles de semonceur, *Maenheer*.

La semonce ou conjure, *manisse, maninghe*, était le réquisitoire adressé aux juges, sans lequel aucun citoyen ne pouvait les saisir de son différend ni provoquer une sentence efficace.

La paix et la prospérité régnaient dans la nouvelle colonie. La population de Nieuw-Nederlandt s'élevait à environ 10,000 habitants et celle de Nieuw-Amsterdam à 1,600 habitants (1). Mais Stuyvesant, vieux loup de mer, homme prévoyant, n'était pas sans avoir quelque inquiétude.

De fâcheux précédents avaient mis en éveil ses justes soupçons. Les Anglais n'étaient pas restés inactifs; ils avaient également exploré les côtes et déjà fait valoir des droits sur le Nieuw-Nederlandt. Un bâtiment hollandais, *De Eendracht*, avait dû se réfugier, par suite de gros temps, à Plymouth. Comme il avait un chargement de cinq mille peaux de castor, il fut retenu par les autorités anglaises, sous prétexte de s'être immixé illégalement avec un monopole anglais, *of having illegally interfered with English monopolies*. Il y eut un échange

(1) TH. ROOSEVELT, *New York*, p. 36; JOHN FISKE, *The Dutch and Quaker Colonies in America*, t. Ier, p. 231, 274. (Boston and New-York, 1899.)

Hosted by Google

de correspondance diplomatique. Les Hollandais invoquèrent, à l'appui du droit à la possession de Nieuw-Nederlandt :

1° La découverte par eux en 1609;

2° La prise de possession effective en 1610;

3° La concession d'une charte à une compagnie hollandaise en 1614;

4° L'occupation d'un fort jusqu'en 1621, époque de la fondation de la Compagnie hollandaise des Indes occidentales;

5° L'acquisition de nombreuses terres des Indiens, moyennant équitable indemnité.

Les Anglais répondirent :

1° Par la découverte antérieure, en 1497, sous la conduite de Cabot et la patente de Jacques Ier à la *Plymouth Company* ;

2° Les Indiens, tribu nomade, n'étaient des propriétaires de bonne foi et, conséquemment, n'avaient pas le droit de disposer des terres concédées; pareil titre était entaché de nullité (1).

Mais des troubles politiques venaient d'éclater en Angleterre, laquelle se trouvait à la veille d'une guerre civile. Les autorités de Plymouth reçurent donc l'ordre de relâcher l'*Eendracht*. Les Anglais se contentèrent d'une présemption de droit, se réservant d'accomplir leurs desseins à une époque plus propice.

Stuyvesant n'avait que quelques vieux canons; en cas d'attaque, il ne pouvait opposer aucune résistance sérieuse. Il demanda en vain des munitions, des armes et des renforts à ses imprudents compatriotes.

L'Angleterre s'était enfin ressaisie. Douze années de réformes, de violences, de coups d'État avaient passé comme un mauvais rêve, comme une tempête, dont un jour tranquille avait suffi pour effacer la trace (2).

Charles II et ses ministres n'ignoraient pas que la colonie hollandaise était sans défense sérieuse; ils résolurent de s'en

(1) W. L. STONE, *History of the City of New York*, p. 23.

(2) Pour l'explication de ce phénomène social, voir E. STOCQUART, « Le droit d'aînesse en Angleterre », *Rev. du droit public et de la science économique en France et à l'étranger*, 1896, p. 457.

Hosted by Google

emparer par surprise, à l'improviste. Des préparatifs furent faits en secret et toutes les précautions prises pour tromper une puissance amie (1).

Au mois de septembre 1664, quatre frégates anglaises, emportant plusieurs centaines de soldats, firent leur apparition subite dans la baie. Le commandant en chef, Richard Nicolls, un homme énergique et décidé, disposait de forces supérieures; il avait, du reste, été rejoint par des *New Englanders*. Il envoya à Stuyvesant le message suivant : « J'arrive avec mes « navires et mes soldats, je vais arborer le drapeau blanc au « fort et, cela fait, nous aurons un entretien et nous discu- « terons ».

Lorsqu'il eut débarqué ses hommes et pris possession du fort, Nicolls, jetant le masque, exigea la reddition immédiate de la ville et l'abandon de l'administration de toute la province. Stuyvesant prit la résolution de lutter et de combattre, mais sa voix indignée resta sans écho et la ville fut livrée aux Anglais sans qu'un seul coup de fusil fût tiré.

On apprit ensuite que cette expédition avait été méditée de longue date et, enfin, organisée avec le concours des autorités publiques et des gouvernants, notamment du duc d'York, plus tard Jacques II. La ville ainsi conquise fut appelée, d'après lui, New-York.

Aux termes de la capitulation, la liberté politique et religieuse fut garantie aux colons hollandais et, à ce point de vue, ils gagnèrent, paraît-il, au changement de régime.

En outre, la loi hollandaise sur la succession légitime, qui consacrait le partage égal des biens délaissés par le défunt, fut maintenue.

Afin de ne pas jeter le désordre dans la colonie par un brusque changement d'administration, le duc maintint en vigueur, pendant un an, l'ancienne organisation hollandaise et ne la remplaça qu'après cette période par un *mayor*, des *aldermen* et un *sheriff*. Un code de lois fut promulgué, connu sous le nom de *The Duke's Laws*, basé sur les principes alors en vigueur du droit coutumier anglais, de la vieille *Common Law*.

(1) TH. ROOSEVELT, *New York*, p. 36.

Hosted by Google

Plus libéral que Stuyvesant, Nicolls réussit, par son tact, son aménité et sa courtoisie, à mettre fin à un regrettable conflit. Par suite de l'occupation anglaise, l'Église anglicane avait pris la place de l'Église réformée hollandaise et avait, en même temps, pris possession des bâtiments du culte. Il concilia tous les intérêts, en autorisant les Hollandais à y célébrer leur service durant la matinée et, les Anglais, pendant l'après-dîner.

Mais le titre de gloire de ce soldat, révélant un esprit vraiment libéral, est l'institution du jury pour juger les délits et les crimes (1).

Déjà en 1664, dans cette petite colonie, à peine en voie de formation, on attache un tel prix à la vie et à la liberté humaines que nul ne peut être convaincu d'un crime, sans le consentement de vingt-quatre de ses égaux, c'est-à-dire douze membres parmi les vingt-trois jurés du grand jury et la totalité du jury de jugement. Une dure expérience avait en outre enseigné à ces hardis colons que l'administration de la justice criminelle, dévolue au peuple, est la base de toute liberté.

N'est-ce pas un fait remarquable de constater que, deux siècles auparavant, à la même époque où naissait en Europe l'homme qui devait, préparant l'anarchie politique par l'anarchie religieuse, introduire le germe de mort dans la vieille société royale et pontificale d'Europe, un autre homme découvre une nouvelle terre, futur asile de la civilisation fugitive? Christophe Colomb trouve un monde, au moment où Luther allait en détruire un autre.

L'ancienne *Common Law* du royaume d'Angleterre devint ainsi le droit commun de la colonie de New-York. Nicolls fit plus : partisan du *Free Trade*, il établit le libre-échange entre l'Angleterre et les colonies anglaises, progrès considérable pour l'époque.

(1) Le mot jury fut emprunté, croit-on, des Assisses féodales que les croisés avaient établies à Jérusalem. Dans l'une de ces assises, les douze magistrats permanents, établis sous la présidence d'un vicomte, pour juger les différends des Européens, portaient le nom de jurés.

Hosted by Google

Parmi les premiers émigrants, se trouvait un jeune Anglais de distinction, Thomas Pell, un cadet des *Lords of Pelham*, dans le Herefordshire. Vers 1654, il avait acquis des Indiens les nombreuses terres, situées au nord-est de Nieuw-Amsterdam, et, suivant les traditions et usages anglais, il avait donné à son vaste domaine le nom du manoir paternel, *Manor of Pelham*.

Le mot *Pelham* est composé de deux mots saxons *Pel* (éloigné) et HAM, en allemand HEIM (demeure). Originairement, ce dernier mot signifiait refuge, abri; plus tard, sa signification s'est étendue, devenant définitivement et se prononçant HOME. C'est l'une des terminaisons les plus usitées des noms propres en Angleterre, tels, *Denham*, la maison dans la vallée, *Higham*, la maison sur la montagne.

> In FOORD, in HAM, in LEN, and TUN,
> The most of English surnames run (1).

Les titres de propriété de Thomas Pell furent confirmés par Richard Nicolls, gouverneur de la province, le 6 octobre 1666; son domaine se composait de toutes les terres, situées à l'est des *Westchester Bounds*.

Le 31 juillet 1667, la paix fut signée à Breda entre l'Angleterre, d'une part, les Pays-Bas, la France et le Danemark, de l'autre. L'article 3 admet le *statu quo*, tel qu'il existait au 10/20 mai 1667, chaque partie conservant ce qu'elle avait pris à l'autre pendant la guerre. C'est ainsi que les Anglais conservèrent Nieuw-Nederlandt en Amérique et, les Hollandais, Surinam aux Indes Orientales. Le même jour fut signé un traité de commerce entre les deux pays.

Le gouverneur Nicolls, fatigué, rentra en Europe et le plus grand éloge qu'on puisse faire de son administration, c'est qu'il retourna appauvri en Angleterre. Il eut pour successeur Francis Lovelace, un galant homme, qui établit, vers 1671, le premier champ de courses à Long-Island, aux environs de

(1) Pour de plus amples détails, voir *A Restitution of decayed intelligence in antiquities concerning the most noble and renowned English nation*, by the study and travel of R. W. (Richard Verstegen) London, printed by T. Newcomb for Joshua Kirton at the King's Arms in St. Paul's Church Yard, 1655.

Hosted by Google

New-York. A la satisfaction générale, il fit disparaître la distinction entre grands et petits bourgeois.

En 1669, Thomas Pell était venu à mourir; il avait légué le manoir de Pelham à son neveu John Pell, mais ce legs ne fut confirmé que le 29 octobre 1687 par le gouverneur de l'époque, Thomas Dongan. Nous allons rapidement passer en revue les événements importants qui s'étaient passés en Europe et en Amérique.

Louis XIV, désirant se venger des Hollandais qui avaient arrêtés, par la triple alliance, le cours de ses victoires et de ses conquêtes, réussit à dissoudre cette ligue et à mettre l'Angleterre et la Suède dans ses intérêts. Colbert de Croissy, envoyé en Angleterre, réussit à corrompre lord Arlington, le comte de Buckingham et, en général, tout le ministère de Charles II, connu sous le nom de *Cabale* (1).

Le 1er juin 1670, un traité secret fut conclu à Douvres et, le 10 décembre suivant, une alliance publique signée à Londres, confirmée le 12 février 1672, par un second traité, dans lequel on ne parla pas des engagements qui devaient rester secrets.

Louis XIV prenait l'engagement formel de payer tous les ans, à Charles II, trois millions pour le mettre en état de subvenir aux frais de la guerre. Ce qui séduisit surtout le roi d'Angleterre dans cette alliance, ce fut l'espoir d'arriver ainsi à l'anéantissement complet de la république des Pays-Bas.

C'est dans ces circonstances que deux vieux loups de mer, le célèbre amiral Evertsen et l'amiral Binckes, résolurent de venger la perfidie de Richard Nicolls. Ils firent voile vers l'Amérique du Nord et, en juillet 1673, ils entrèrent triomphants dans la belle baie de New-York. Ils n'arborèrent aucun drapeau blanc, mais firent parler leurs canons. New-York fut reconquise, débaptisée et appelée Nieuw-Oranje; les *Duke's Law* abolies firent de nouveau place aux lois et coutumes hollandaises.

Mais, le 19 février 1674, intervint, à Westminster, entre l'An-

(1) D'après les lettres initiales des noms des lords Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley et Lauderdale.

Hosted by Google

gleterre et les États généraux, un traité de paix qui confirma toutes les conditions de la paix de Breda. Ainsi furent anéantis les efforts des valeureux marins hollandais.

La ville, si loyalement reconquise, au grand jour, à armes ouvertes, devait définitivement s'appeler New-York et devenir plus tard l'un des grands centres du commerce du globe.

Nous constatons ici un fait inouï : toute une colonie, prise par la fourberie d'un colonel anglais, en pleine paix, puis reconquise loyalement, à armes ouvertes, en pleine guerre, par les Hollandais, reste néanmoins définitivement une possession anglaise, grâce à l'habileté de la diplomatie.

En 1685, le duc d'York monta sur le trône d'Angleterre et d'Écosse, sous le nom de Jacques II. Les institutions libérales n'étaient guère en faveur chez ce souverain ; elles ne pouvaient prospérer dans ses possessions. Il n'y eut plus de représentation législative ; les lois n'émanèrent plus que du gouverneur général et du conseil ; les impôts furent levés par simples ordonnances.

Une insurrection contre les pouvoirs établis éclata en 1688, mais elle fut rapidement étouffée, grâce à l'énergie des troupes anglaises, secondées par le concours sympathique d'une partie notable de la population (1). Ce ne devait être toutefois que partie remise ; au siècle suivant, on allait assister à l'effondrement complet de la puissance britannique dans les colonies de l'Amérique du Nord, comme nous assisterons peut-être un jour à son effondrement dans les colonies de l'Afrique australe.

Le gouverneur obtint en 1691 l'élection d'une assemblée docile qui se signale par un excès d'effacement envers le pouvoir Elle vota un système d'impôts, qui embrassait plusieurs années successives, et remettait au bon plaisir de ce haut fonctionnaire l'emploi des deniers publics. Puis elle s'empressa de révoquer les lois existantes, les *Duke's Laws*. Il fut pourvu à une réorganisation du système judiciaire. On créa une cour suprême, composée de cinq juges délibérant collectivement et constituant ensuite individuellement des cours de circuit.

Désormais, la législation hollandaise se trouvait supplantée

(1). A. CARLIER, *La république américaine des États-Unis*, t. Ier, p. 284.

Hosted by Google

par la *Common Law*, telle qu'elle était appliquée en Angleterre.

Le 20 septembre 1689, nous trouvons John Pell, seigneur du manoir de Pelham, et sa femme Rachelle, céder à un riche marchand de New-York, Jacob Leisler « *all that tract of land* « *lying and being with the Manor of Pelham, containing* 6,000 « *acres of land* », en réalité cette partie de terrains qui constitue actuellement la ville de New-Rochelle. Il y ajoute la cession gratuite de 100 acres pour l'érection d'une église protestante française.

La vente se fait *for and in consideration of* 1,675 *pounds* 25 *sh.* Se conformant en cela aux habitudes de sa race, le colon anglais entend se souvenir des usages féodaux de la mère patrie. Aussi voyons-nous le vendeur imposer à son vassal, à titre d'hommage et de services, la livraison d'un veau gras, le 24 juin de chaque année, et ce, à perpétuité.

L'acquéreur, Jacques Leisler, d'origine allemande, était l'un des grands commerçants de l'époque. Doyen de l'Église réformée hollandaise, capitaine d'une des six compagnies de milice, dont Bayard était le colonel, il a joué un rôle considérable dans la colonie de New-York. Sa fin fut malheureusement tragique (1).

Nous arrivons ainsi à la fondation de New-Rochelle, cette idéale partie du *Sound*, où abordèrent, en 1686, les émigrés français, chassés par la révocation de l'Édit de Nantes. Nous l'avons visitée et parcourue, cette coquette et pittoresque petite ville, située aux portes de New-York. Il serait difficile de vous décrire son charme et la douce impression qu'elle laisse, c'est l'agréable saveur d'un bon fruit. Véritable oasis, au milieu de cette vie agitée et enfiévrée des Américains, New-Rochelle nous apparut, entourée d'une auréole de grandeur, dans sa modeste simplicité.

Par suite de la révocation de l'Édit de Nantes, environ 50,000 familles de Huguenots, chassées de la France, allèrent

(1). Pour de plus amples détails sur Jacob Leisler, ainsi que sur sa fin tragique, voir le beau livre de M. John Fiske, *The Dutch and Quaker Colonies in America*, t. II, p. 183-208, p. 361-369.

Hosted by Google

se réfugier en Angleterre. Mais les plus entreprenants et les plus énergigues de ces exilés ne tardèrent pas à s'embarquer pour le nouveau monde.

Les premiers émigrés abordèrent à cette partie de la côte qu'ils appelèrent Bonnefoy's Point, actuellement Davenport's Neck. Leur nombre est indéterminé.

Leisler, un fervent réformé, n'avait acquis les 6,000 acres de terrain que pour venir au secours de ses coreligionnaires persécutés. Les documents de l'époque nous le renseignent, cédant aux émigrants huguenots une partie des terres acquises l'année précédente, au prix coûtant, soit 4 schellings l'acre. Il leur cède en outre, à titre gratuit, 100 acres, à l'effet d'y ériger une église.

Les registres de la ville renseignent, parmi les premiers habitants, durant les années 1695 à 1710, les noms suivants : Allaire, Angevin, Badeau, Bonrepos, Bongrand, Bonnefoy, Beignor, Besly, Bolts, Bonnett, Barnard, Bouteiller, Clapp, Clark, Cothonneau, Caillard, Coutant, Das, Deveau, Flandreau, Fourrestier, Ganyard, Guion, Girand, Gougeon, Guerin, Jouneau, Lambert, Le Roux, Lespinard, Le Villain, Landrin, Lavingé, Le Count, Machet, Mastier, Mercier, Nandin, Neufuille, Palcot, Pemeau, Pinckney, Rayneau, Scurman ou Schureman, Sycard, Thevoulde, Thaunet, Thauver, Velleau.

Les premiers ministres du culte et *rectors* de l'église furent : 20 septembre 1689, rév. David De Bonrepos, D. D.; 20 juin 1695, rév. Daniel Bondet, A. M.; 20 juillet 1724, rév. Pierre Stouppe, A. M.; 20 août 1761, rév. Michel Houdin, A. M.; 20 octobre 1790, rév. Theodosus Bartow; 12 mai 1819, rév. Ravaud Krearny; 23 janvier 1821, rév. Lewis P. Bayard; 21 mai 1827, rév. Laudson Carter; 13 mai 1839, rév. Thomas Winthrop, Coit.

Le registre des baptêmes date de 1724 et commence par l'acte de naissance de Pierre Wallis, ainsi conçu :

« Ce dimanche, 14 mars 1724, a été baptisé, sortie du service du matin, Peter, fils de Thomas Wallis et Madelaine sa femme. Peter a été présenté au saint baptême par Denys

Hosted by Google

Woertman et Elizabeth sa femme, parrain et marraine; ledit Peter est né le 6 dudit mois.

THOMAS WALLIS,	PETER STOUPPE,
DENIS WOERTMAN,	ISAAC QUANTEIN, ancien,
	ISAAC GUION, ancien.

(Elizabeth Woertman a signé d'une croix.)

X

Les principaux donateurs de l'église sont :

La reine Anne, John Pell, Jacob Leisler, le colonel Benjamin Fletcher, colonel Robert Hunter, Elias Neau, rév. Daniel Bondet, Louis Bongrand, Aman Guion, Jacques de Bletz et Louis Pintard.

En 1710, la population s'élève à 263 habitants, y compris 57 esclaves, soit :

67 du sexe masculin, 139 du sexe féminin;

23 esclaves du sexe masculin et 34 du sexe féminin.

En 1712, il y a 301 habitants et, durant deux siècles, la ville reste stationnaire. En 1840, on y trouve 1,816 habitants et, en 1850, 2,458; enfin, en 1898, environ 14,000.

Tels sont les principaux événements qui ont contribué à la fondation de New-York et de la petite ville de New-Rochelle.

And thou, Rochelle, mine own Rochelle,
Proud City of the waters.

ÉMILE STOCQUART.

Hosted by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

La huitième exposition du Cercle *Pour l'Art*. — A la Maison d'Art : M. J.-A. Heymans. — Au Cercle Artistique: M. Victor Gilsoul.

Des éloges sans restriction ont accueilli la huitième de *Pour l'Art*. La plupart des exposants sont en progrès : le plus jeune d'entre eux, M. Firmin Baes, sort de la période des débuts, et affirme sa personnalité. C'est un excellent tableau que les *Tireurs à l'arc* : dessin précis, couleur éclatante et juste. Il y a du mouvement, de la variété et une vivante observation dans l'attitude de ces paysans se livrant, en bras de chemise, à leur divertissement favori. Le soleil d'une après-midi d'été, qui fait flamboyer les verdures du jardin et les tuiles du village, pénètre par un intervalle de la cloison dans le « berceau » de bois, et anime par des jeux de lumière frisante rendus avec une parfaite entente de clair-obscur, la scène rustique. Sans doute, M. Baes s'attache encore de trop près aux pas de M. Léon Frédéric. C'est ce qui est sensible surtout dans ses dessins, le *Semeur* et la *Fileuse*. Mais déjà il mêle aux qualités qu'il tient de son maître une distinction et une souplesse qui n'ont rien d'emprunté. Une recherche personnelle apparaît dans le dessin des *Sœurs* (les mains caressant le clavier sont charmantes) est mieux encore dans le portrait peint de M^me^ V. R. : la mise en page est à la fois classique et caractéristique, la coloration est franche, originale, et même n'est pas exempte de cette étrangeté que Baudelaire déclarait le condiment obligé de toute œuvre d'art ; mérite rare chez nos portraitistes, M. Baes n'a pas dédaigné de donner au visage plus d'importance qu'à l'ajustement : il est, ce visage, modelé en pleine clarté, sans une

Hosted by Google

ombre opaque, de même que la main étoilée d'une turquoise; sans parler du sentiment et du style, il y a là une preuve de science qui permet d'attendre beaucoup de M. Firmin Baes. Le portrait de Mme V. R. est incontestablement le plus intéressant du salonnet. Nous ne voyons à lui comparer, dans une manière d'ailleurs absolument différente, que l'esquisse faite par M. René Janssens d'après son père : vrai morceau d'artiste, enlevé de verve. Vieilles gens, vieux livres, vieilles demeures, vieux jardins M. Janssens a une prédilection pour tout ce que la lente caresse du temps rend plus vénérable et plus grave : il affectionne les escaliers en colimaçon, que les générations ont usés sous leurs pas; il se plaît à éployer les bras décharnés d'une vigne centenaire le long des façades d'une cour intérieure, et sans personnages, par la probité du dessin et l'intimité de la couleur, il fait penser aux existences ignorées dont un vague souvenir traîne aux murs des vieux logis. A cette poésie de la vie domestique, M. Verhaeren, un peintre des vieilles choses aussi, préfère la splendeur des tapis d'Orient, des chasubles et des oriflammes. M. Verhaeren, dont la *Sacristie* et l'*Ecce Homo* chatoient comme feraient des monceaux de pierreries dans l'ombre, n'a pas son pareil pour donner aux objets matériels l'éclat et presque la vie des êtres animés. M. Alexandre Hannotiau s'essaie à la même virtuosité dans l'*Ara*, amusantet clair fouillis de bibelots multicolores, tout en restant fidèle à ses scènes brugeoises. Le *Soir du Vendredi saint* marque une louable recherche de style; pourtant ce genre de composition exige plus de fermeté dans le dessin des figures; leur importance est trop souvent, chez M. Hannotiau, subordonnée à celle des architectures.

Ce désaccord n'existe pas chez M. Amédée Lynen. Avec des moyens très simples, le trait de crayon ou de la couleur restant apparent sous un coloriage léger, ce charmant « illustrateur » produit autant d'effet que bien des peintres avec les empâtements : le vent souffle dans ses marines, et les chalands, dont un gars robuste, vigoureusement découpé sur le ciel, tient la barre, s'engagent avec un mouvement superbe *Dans la passe*. Entre-temps, M. Lynen revient à ses sujets fami-

Hosted by Google

liers; il les traite avec une verve toujours renouvelée, ainsi qu'on en peut juger par la *Cuisine* et le petit chemin de *Flandre*.

Chaque année retrouve, à *Pour l'Art*, M. Omer Coppens en bonne place, avec une abondante production. La sincérité s'en affirme de plus en plus. Son *Porche de l'église de Nieuport* est un excellent tableau, juste d'atmosphère et de ton. Il y a plus d'originalité dans les *Intérieurs*, dont le bric-à-brac minutieux est détaillé avec esprit et saveur; les murs penchent parfois d'une manière inquiétante, et les escaliers de guingois, où l'on aurait peine à garder l'équilibre, font ressembler plus que de raison ces maisonnettes de pêcheurs flamands à des cabines de bateau, mais ces erreurs de dessin sont l'exception; M. Coppens a su les éviter, par exemple, dans le tableautin exquis intitulé *Volets clos :* la pénombre verte et délicieuse de cette chambrette où l'on entendait voler une mouche, la sérénité brûlante de la campagne que l'on devine derrière les contrevents fermés filtrant les rayons du soleil, tout dit : « Dors en paix ! » à l'enfant que berce une vieille paysanne, elle-même à demi assoupie.

M. Prosper Colmant ignore ces finesses, jusque dans la composition qu'il intitule *Ironie* ; il force les effets, gonfle les muscles, pléthorise ses paysages comme ses carnations, et donne aux *Compagnes de Vénus* des chairs de brasseurs flamands. Le meilleur morceau de son envoi est le *Passant*, un portrait. Bien massif aussi, M. Fichefet, dont on peut cependant citer avec éloge l'effigie de *Miss U. P.*

M. Émile Fabry continue à peindre des compositions où la nature entre pour peu de chose, mais qui, exécutées en tapisserie ornementale, feraient un certain effet décoratif.

Les paysagistes sont légion. M. Eugène Laermans a un *Soleil d'octobre* d'un rare éclat de coloration. M. Ottevaere, avant de demander au paysage des impressions plus littéraires que picturales, aurait avantage à étudier la nature sans esprit préconçu, comme il l'a fait dans la *Côte*. DeM. Adolphe Hamesse une grande page, *Après la Pluie*, la meilleure, peut-être, qu'on ait vue de lui. Le même effet a été

Hosted by Google

traité par M. François Dehaspe, dont la manière est dure, métallique, mais qui sait voir et faire grand. Les vues rustiques de M. Hyacinthe Smits dénotent une intéressante recherche de la couleur. M. Henri Duhem a trois toiles, écrites dans le sentiment élégiaque de ce peintre du soir. Mme Lacroix, MM. Vanden Eeckhoudt et Viandier exposent des études sincères, et le début de M. Vierin ne passe pas inaperçu. Enfin, le Congo commence à attirer nos peintres : les vues prises par M. Léon Dardenne, attaché à l'expédition Lemaire, ont plus qu'une valeur documentaire.

Chaque exposition du statuaire Victor Rousseau affirme sa maîtrise avec plus d'autorité. Personne chez nous n'allie à la perfection de la forme pareille pénétration de la pensée. Rien n'est laissé au hasard dans ces œuvres accomplies. Si le *Buste de Mme Henri Baes* dénote une science impeccable du rendu, il vaut plus encore par la douce flamme intérieure, par la tiédeur de grâce et de vie qui s'exhale de la froide matière. Quant aux compositions la *Révolte et la résignation*, *Chantre et penseur*, *Devant les étoiles*, leur plastique raffinée est une caresse pour l'œil, en même temps que par l'intellectualité qui les empreint, elles exaltent l'esprit comme ferait un beau poème. M. Antoine Springael nous ramène à un réalisme infiniment éloigné des spéculations de l'esprit : les proportions que la statuaire réserve d'ordinaire aux grands hommes ou aux dieux ne lui paraissent pas exagérées pour les chemineaux qu'il modèle avec autant de puissance que de vérité. Un rare talent d'exécution est dépensé dans ces robustes ouvrages que l'on juge irréprochables, sans en être touché. D'un bien moindre mérite d'exécution, les plâtres de MM. Boncquet et Braecke retiennent davantage, parce qu'on y devine une préoccupation autre que celle du rendu.

Pour l'Art ne néglige pas les arts appliqués. Mme Isidore Derudder expose des compositions brodées qui ont la grâce, la richesse et l'éclat voulus; M. Philippe Wolfers, des montures de vases exécutées avec un goût somptueux, et des bijoux éblouissants, compliqués et pesants.

***

Hosted by Google

M. A.-J. Heymans renouvelle à la Maison d'Art l'exposition générale qu'il fit, voici quelques années déjà, au Cercle Artistique.

Comme alors, les collections de MM. Léon Lequime et Wouters-Dustin forment le fond de cette remarquable exhibition. Les toiles possédées par ces deux amateurs figureront parmi les meilleurs paysages produits par notre école, qui compte tant de bons paysagistes. M. Heymans n'avait pas besoin de changer de facture, comme il l'a fait depuis quelques années, pour être un peintre de la lumière. Dès ses débuts, il se montra préoccupé d'éclaircir sa palette, d'envelopper de la fraîche et rude caresse de l'atmosphère, de la vibration lumineuse de l'air, les terrains et les arbres qu'il s'entend à établir avec une si savoureuse solidité. Ses endroits de prédilection sont les bruyères de la Campine et les plaines de la Hollande, toutes les contrées où le ciel plus vaste donne son caractère au paysage qu'il baigne dans la clarté.

Là, chaque heure du jour, chaque saison de l'année trouvent en M. Heymans un interprète attentif, amoureux et délicat. C'est la prairie s'éveillant dans la gaze argentée de l'aube, la bruyère fleurie qu'embrase le soleil de midi, la mare reflétant le ciel gris, c'est la rivière et ses vaguettes pailletées, le pâturage gras et splendide sous le bleu immatériel d'octobre, le printemps et ses ciels pommelés, l'été aux blés couleur de soleil, c'est l'hiver et la terre neigeuse d'où s'élèvent les bouleaux, profils blancs sur l'azur éblouissant. Que de toiles, d'une fraîche rusticité, où la couleur, qui a déjà pris l'émail du temps, garde, comme au jour où elles furent peintes en pleine nature, la jeunesse de la lumière matinale et la bonne odeur du grand air! L'atmosphère même de la nuit reste limpide sous le pinceau de M. Heymans. Il en reproduit avec fluidité les enchantements. Ses ciels nocturnes sont radieux, sans qu'il ait besoin d'y faire fulgurer un clair de lune brutal comme un rayon de lumière électrique. La palpitation des étoiles suffit à éclairer ces pages graves et poétiques, où l'on dirait que l'artiste est parvenu à peindre le silence même.

Hosted by Google

Tourmenté du désir du mieux, M. Heymans demande depuis quelques années à des procédés nouveaux une interprétation, qu'il croit plus subtile, du jeu de la lumière et des ombres. Sans tomber dans la puérilité des pointilleurs, il pose les touches par hachures espacées, entre chacune desquelles il « épargne » la toile, afin d'obtenir plus de vibration. Sans compter que le procédé a le défaut de sauter aux yeux, il sacrifie à une qualité la plupart des autres. Même comme vibration lumineuse, les œuvres réussies dans cette dernière manière, telles que la *Ville ardennaise la nuit*, ne paraissent pas supérieures aux ouvrages antérieurs peints par M. Heymans en pleine pâte. Quoi qu'il en soit, il y a, dans ce renouvellement d'un maître arrivé à l'âge où d'autres se répètent, un souci qui mérite le respect. Que M. Heymans se trompe, c'est fort probable. Ce qui du moins est certain, c'est que l'avenir classera la majeure partie de son œuvre parmi les productions qui honorent notre école.

* * *

Une gloire plus brillante encore paraît réservée à M. Victor Gilsoul. Le jeune artiste n'a pas attendu d'être sorti de la période des débuts pour atteindre la maîtrise et marquer au premier rang. Ses tableaux attirent l'admiration de la foule en même temps que les suffrages des connaisseurs. C'est que M. Gilsoul ne se contente pas de valoir par les dons du coloriste, par la fougue et la précision de la brosse, c'est-à-dire par une exécution magnifique : il possède l'art, sans lequel il n'est pas de vrai paysagiste, de saisir la signification poétique du site dans lequel il plante son chevalet, de choisir l'heure, l'éclairage et la mise en page qui en exprimeront le mieux la beauté, et, sans apporter de modification apparente au tableau naturel qu'il a devant les yeux, de le transposer en une œuvre d'art personnelle. De là vient qu'il ne doit pas connaître la crainte, habituelle à tant de paysagistes, de voir ses confrères envahir le coin de pays où il travaille : on peut s'approprier un motif pittoresque qu'il a découvert, on ne lui volera pas le sentiment

Hosted by Google

dont il l'a imprégné en le transfigurant. De là vient aussi que ses toiles sont variées à l'infini : si on les reconnaît de loin, c'est moins encore à la vigueur de la facture qu'à la spontanéité de l'impression. Chacune d'elle est une surprise. Il y en avait vingt-huit au Cercle, représentant la mer et les bois, les parcs, les canaux, les kermesses, les coins de ville et les places de village. Autant de contrastes. Au *Soir de temps gris* enveloppé de paix crépusculaire (c'est le tableau acquis par le musée du Luxembourg) s'opposait le *Gros temps à Nieuport :* la mer et le ciel brouillés, les vagues accourant tumultueusement de l'horizon, se ruant à l'assaut des madriers blancs et noirs de l'estacade. La même tonalité grise, ici sauvage et furieuse, se transpose, sur un panneau voisin, à la douceur de l'idylle pour montrer un petit canal hollandais, à la surface parsemée de nénuphars et filant tout droit, sous une rangée de saules à travers la prairie où ronfle un moulin à vent.

Tordus par l'action des vents du large, les *Arbres de la côte flamande* se silhouettent sur un ciel farouche, dramatisé par la tempête ; entre leurs troncs déjetés, le plat pays étend sa terre sablonneuse, et, tout au fond, ses maisonnettes sabrées d'un coup de lumière froide et sinistre qui annonce l'orage. Tout bouge et vibre dans ce paysage mouvementé, qui conserve néanmoins la grande ligne décorative. Est-ce le même artiste qui a essaimé ces barques de pêche sur le bassin intérieur de Nieuport, assombri dans le calme du soir ? Tandis que la claire *Place de village* épanouit au soleil ses façades blanches, quel fouillis truculent que le *Quai de Nieuport* avec ses barques à voiles brunes, ses toitures rouges et ses maisons séculaires ! Les *Dernières feuilles*, le *Vieux château* disent les éclatantes féeries du soleil couchant, d'autres toiles racontent les enchantements de la nuit. Ajoutez une nature-morte enlevée avec brio, des figures, même des fantaisies : il y a un sentiment charmant dans ce tableautin des *Vêpres* où des femmes en mante noire traversent la place pour s'engager sous le porche de la vieille église. Et la guinguette ! Qu'ils paraissent heureux, les amoureux devisant dans le jardin, tout criblé de taches d'ombre

Hosted by Google

et de lumière, de ce cabaret campagnard où ils achèvent leur repas ! M. Gilsoul, passant par là, sa boîte à couleurs au dos, se sera amusé à les peindre du bout de la brosse, pour se délasser d'une laborieuse séance consacrée à l'une de ces vastes pages qui ont fait événement au Cercle, et qui, à peine exposées, ont été disputées par des collectionneurs avisés.

MAURICE SULZBERGER.

Hosted by Google

CHRONIQUE DES LIVRES

Romans et nouvelles. — HERBRAND-WAUTHY, *Nostalgie* (Édition de l'Art libre, Bruxelles et Verviers). — RENAUD STRIVAY, *Sous le grand ciel* (P. Martino, Seraing). — Comte VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Histoires souveraines* (Edmond Deman, éditeur, Bruxelles, 1899). — J. PSICHARI, *L'Épreuve*, 2e édit. 1899. (Calmann-Levy). — LÉON PASCHAL, *Jeunesse inquiète*, roman (G. Balat, éditeur, Bruxelles, 1900). — EUGÈNE DEMOLDER, *La route d'émeraude*, roman (Société du Mercure de France, Paris, 1900).

M. Herbrand conte en *Nostalgie*, en une forme très soignée, l'histoire d'un jeune paysan que hante le désir de la ville et qui part, comme tant de ses frères, et qui meurt, empoisonné par l'air vicié des fabriques, victime des fauves amours populacières, au moment où la nostalgie du village allait le ramener à la ferme paternelle.

C'est un conte triste et tristement vrai, qui dit, avec émotion souvent, la décomposition lente et fatale de l'âme villageoise par les corrosifs de la grande ville.

L'auteur a du style et il caresse amoureusement sa phrase; encore affiche-t-il, en maint endroit, le naïf orgueil de formes insolites, *désuètes*, dirait-il peut-être, et dont quelques-unes absolument ahurissantes. Quelques exemples: Tandis que l'aïeul poursuivait sont récit *pelucheux*, *velouré*, Pierre sentait sourdre en lui la *microcosme* envie de posséder... l'âme de la cité travailleuse... Les paupières closes par la *pléthorique rayonnée lumineuse* filtrant à travers la vitre... Et lui, le pauvre, entre elles (les deux puissances: le pays, la ville) ballotté, *inconjonctif!*... Etc.

Hosted by Google

Eh! mon Dieu! prenons-garde : nos voisins du sud nous guettent; ils font encore tant de gorges chaudes du *style belge*. Et rappelons-nous toujours, quand nous écrivons, l'immortelle page de La Bruyère — un styliste aussi, celui-là, pourtant — donnant une leçon à Acis, le diseur de charabia... « Vous voulez, Acis, me dire qu'il pleut, qu'il neige... Dites : il pleut, il neige... » Et ne nous imaginons pas que nous sommes des artistes parce que nous ne parlons pas comme tout le monde. Je détache encore cette phrase dont la prétendue ampleur a quelque chose d'artificiel — et d'un peu ridicule :

« Oh! il existe encore de beaux matins à la ville sombre ! Hélas ! ce sont ceux qui précèdent les grandes journées *maudissonnantes ;* ce sont ceux dont les éthers, par la progression lumineuse, s'épouvantent et tremblent, voilant, *à la grandeur lascive du monde*, leur virginité blanche. »

Mais voilà assez de critique et j'aime mieux dire ce qui m'a plu en cette jolie plaquette. Je suis sûr que l'auteur, s'il continue d'écrire, se débarrassera volontiers de ces mots criards qui sont au style ce que la pose est à une belle et naturelle attitude.

Je note, dans le premier chapitre, une vision de la ville fort bien rendue :

« Des fois, en un momentde laisser-aller, il tendait les bras pour saisir la cité, la broyer sur son cœur, la posséder d'un geste. Les nuits tombantes, après avoir en demi-lune, étendu sur le vert des herbages la bouse du bétail, il demeurait pensif, appuyé sur sa pelle, les yeux tournés vers l'Orient crépusculaire où s'érigeait la silhouette hautaine, effilée par l'espace, des cheminées fuligineuses — telle une moisson de grands épis qui seraient noirs. »

Dans le second chapitre, une jolie description et mouvementée et bien observée de la vie qui emplit les rues d'une ville industrielle, de Verviers, si l'on veut, la ville des fabriques, et des filatures.

« .... Tout lui dansait devant les yeux,.. les chariots, lourds

Hosted by Google

de balles pansues, les breaks, bondés de pièces d'étoffe; le va-et-vient continuel des petits tortaillons imberbes, poudrés, gantés, impertinents, portant sous le bras des paquets bleus de laine ; la bousculade des passants affairés ; les hurlements des sirènes ; la marée des fumées montant par dessus les maisons ; l'infinissable cortège des trucheurs à 7 heures...! »

Il y a là comme le pittoresque d'un instantané photographique. Et c'est plein de couleur locale. Peut-être l'auteur abuse-t-il un peu des mots de terroir ? Il faut être né sur les bords de la Vesdre ou de la Meuse pour comprendre des expressions comme : les *marabouts*, la flambée des *tocages*, les *suralles*, les machines *en allage*, les *rattacheurs*, les *noppeuses*, les *crameux*, les *métiers*, etc. C'est pittoresque, sans doute, mais vous savez, ce qui n'est pas clair...

Cependant la nostalgie a bientôt mordu le jeune paysan aux entrailles.

« Parmi le vacarme des machines et des « métiers », il ne connaissait plus le soleil estival, les cieux azurés, les volées de pinsons chamaillant les fauvettes, les spirales de l'épervier au-dessus de la basse-cour.

« A chaque instant, il revoyait les *censes* blanches dormant là-bas derrière les pommiers et les poiriers en fête.

« Il aurait voulu, maintenant que la ville l'écrasait de son poids, revivre au loin sous les yeux paternels, causer les soirs d'hiver auprès de l'âtre ; il souhaitait revoir les pâchis pleins de vaches, les arbres verts, les messes dominicales, avec, à la fin — comme un troisième Évangile —, l'examen des jolies pataudes s'en allant, les yeux bons d'espoirs et de sourires, sous la sonnaille des cloches.

« Souvent, il achetait, chez la verdurière, des pommes pour un sou, puis les mangeait doucement, par morceaux — comme un enfant gourmand —, croyant manger un peu de son pays, pensant qu'elles venaient des grands vergers entourant la maison. »

Et tous les jours, il ravivait sa souffrance à la vue des laitières venues de là-bas et il leur répétait sans cesse, comme une litanie :

Hosted by Google

« Vous irez dire aux vieux que je m'en retournerai aux Pâques prochaines, avec, pour eux, une bourse pleine qui payera la nouvelle vache; un grand panier d'œufs bleus et rouges pour les petits, une robe en cretonne pour notre Thine, et des jouets pour mon filleul, — vous savez, le dernier de l'oncle Jean. Vous leur direz aussi que je les aime tous et que je les embrasse bien fort. »

Mais son rêve ne devait pas s'accomplir. Il fait la connaissance d'une jolie ouvrière à qui il propose de l'épouser au village.

Mais le petit paysan, déraciné de sa terre natale et que la ville a pris pour son malheur, n'a pas de chance : il ne reverra pas la ferme et les grands prés où fleurissent les pommiers qu'il connaît si bien. Son amoureuse le trompe; alors, fou de douleur, il se précipite dans le volant d'une machine où il trouve une mort horrible.

Il y a dans ce petit roman de la vie, des pages charmantes et pleines d'heureuses promesses.

***

M. Renaud Strivay est ce qu'on appelait autrefois un « amant de la nature ». Il aime à promener ses songes « *sous le grand ciel* », et voici, du reste, comment lui-même nous présente les aimables pages qu'il a écrites au retour de ses bonnes flâneries :

« L'auteur de ces humbles pages, que les brises colorent et que les prés parfument, est un amant des sentiers perdus et des ramures sombres, des fleurs sauvages et des eaux roucoulantes. Avec ivresse il s'en va, par les matins ou les vêprées, rythmer ses poèmes au frisselis des feuilles, et les heures qu'il coule alors sous le grand ciel sont véritablement pour lui des heures bleues, car, en leurs doux instants, il oublie les rancœurs de l'existence et se trouve à l'orée du pays de ses rêves... On verra ici, tissées en fils diaprés, la trame de ces heures... Puissent les âmes tristes trouver un peu de réconfort, à la lecture de ce petit livre écrit sans prétention sous la dictée d'un cœur épris d'air pur et de larges espaces !... »

Hosted by Google

Sans doute, en ces aimables proses, l'auteur n'apporte pas un frisson nouveau ; cependant on le lit avec plaisir, parce qu'on devine en lui une âme délicate que les cruautés de la vie n'ont pas encore déveloutée. Il est jeune, avec une courageuse candeur. Et peut-être prend-il le bon parti...? Le temps ne vient que trop vite, hélas ! où il faut bien — et malgré tout — chanter une autre chanson...

***

C'est en reconnaissance des heures passées à écouter, certains soirs, dans le strict foyer familial, le maître écrivain et pour rendre un pieux hommage à cette grande mémoire, que l'éditeur Deman, de Bruxelles, a publié, tout récemment, sous le titre : *Histoires souveraines*, les vingt plus beaux des admirables contes de Villiers de l'Isle-Adam. Ces histoires souveraines — et souverainement belles — et c'est une originalité de l'édition nouvelle — n'ont pas été choisies par l'éditeur lui-même, parmi les chefs-d'œuvre de cet impeccable ouvrier de prose. Le soin de faire cette précieuse sélection a été confié à un groupe d'artistes de lettres, consultés par M. Deman.

Nous retrouvons là, comme il fallait s'y attendre, les pages de drame hautain ou de grandiose ironie qui ont émerveillé notre génération : *Akëdysseril*, la *Céleste aventure*, la *Torture par l'Espérance*, l'*Amour suprême*, l'*Amour sublime*, le *Meilleur amour*, etc.

Et elles nous sont offertes en un livre superbe, d'un format somptueux et qui fait honneur au goût artistique de l'éditeur bruxellois. Imprimé sur papier vergé teinté, il est décoré de soixante en-têtes, lettrines ou culs-de-lampes et d'une couverture ornementée, composés par M. Th. Van Rysselberghe et tirés en deux tons. L'ornementation est une autre originalité de ce bel ouvrage. Le peintre n'a pas encombré le texte de ces illustrations qui, sous prétexte de réaliser la pensée de l'auteur, ne font souvent que la diminuer — quand elles ne la défigurent pas, tout simplement — en la précisant avec une netteté qui interdit le rêve. Ici, le peintre a pieusement

Hosted by Google

respecté le texte, ne se croyant pas le droit de le commenter. Et son décor purement ornemental plaît aux yeux, infiniment, par le charme de ses lignes souples, ondoyantes, fuyantes, toujours capricieuses, qui s'épanouissent en boutons, en fleurs, en têtes d'oiseaux, qui s'allongent gracieusement en cous de cygne, s'éploient en plumes de paon, et tout cela est d'une harmonie exquise qui ne trouble jamais l'impression que laissent ces pages de haute intellectualité.

Il faut féliciter M. Deman de cette conception artistique qui est, sous une autre forme, un nouvel hommage rendu à la mémoire du grand écrivain. Des anthologies du genre des *Histoires souveraines* méritent de figurer, en belle place, dans nos bibliothèques.

*
* *

L'Épreuve, Jean Psichari, 2e édition (Calmann-Levy). — M. Psichari a une plume aristocratique et il conte avec distinction. On suit, avec un intérêt qui grandit à chaque page, le curieux roman de deux jeunes gens, Lucy et Robert, à qui M. Quoban, père de la jeune fille, fait subir une perfide et cruelle épreuve couronnée d'un plein succès : elle brise, à jamais, la destinée de deux êtres qui s'adoraient.

Voici, en quelques mots, l'intrigue de *L'Épreuve*. De faits, il n'y en a guère; roman d'analyse, plutôt, dont toute l'action, ou a peu près, se passe dans le cœur des personnages.

Depuis quelques temps, déjà, Lucy et Robert s'aimaient. Quand M. Quoban l'apprit, il éprouva un violent déplaisir : cela contrariait toutes ses idées. Il croyait, dans son orgueilleuse sagesse, connaître à fond le caractère du jeune homme et il n'admettait pas que cet exalté, dont le geste brusque le choquait, pût devenir un jour le mari de sa fille. Non, cela ne se ferait pas : il ne sortait pas de cette idée. Il imposa aux jeunes gens — qui l'acceptèrent sans trop de chagrin, sûrs qu'ils étaient d'eux-mêmes — l'épreuve d'une courte séparation : quinze jours à passer loin l'un de l'autre. Mais au dernier moment, M. Quoban, diaboliquement, suggéra un petit voyage à Corfou... Là il s'arrange de façon à ce que sa fille ne reçoive aucune lettre de Robert : il voudrait tuer en elle l'amour qu'elle

Hosted by Google

garde, malgré tout, absolu et profond, à son fiancé, et il met en œuvre, pour arriver á son but, toutes les ressources d'un machiavélisme féroce. Tantôt il accusait la légèreté du jeune homme, tantôt insinuait que les artistes sont avant tout soucieux de leur art, et que l'amour, pour eux, n'est qu'une distraction; enfin, il inventait tous les jours une perfidie nouvelle, qui laissait la pauvre enfant, livrée à elle-même, toujours plus lasse, toujours plus triste. Sous prétexte de veiller au bonheur de sa fille, cet homme qui passait dans le monde pour un sage et digne homme, à cause de sa correction et de ses allures solennelles — et prudhomesques —, pousse la canaillerie jusqu'à falsifier, jusqu'à intercepter les lettres de Robert ou de Lucy. De sorte que, de part et d'autre, les jeunes gens pouvaient se croire oubliés. Un jour, le sinistre individu — qui eût fait au moyen âge un excellent tortionnaire — imagine d'écrire à Robert de venir à Corfou, pour son mariage avec Lucy. Et sitôt la lettre partie, il emmène sa fille à Patras, à Athènes, dans les Cyclades... Et pendant ce temps-là, le jeune homme, accouru à Corfou, se morfondait à attendre l'aimée, qui ne revenait pas, partie on ne savait où, sentant la folie battre son cerveau. Et tandis que Lucy toujours protégée par son père, qui se frottait les mains en constatant le succès de sa cure d'éloignement, s'étiolait au souvenir de l'absent, jamais rencontré, la crosse d'un fusil prussien tua net Robert au cimetière de Saint-Privat. Et Lucy se laissa épouser par un anglais correct et honnête homme. M. Quoban mourut, l'âme tranquille, sans remords, s'applaudissant de l'œuvre qu'il avait — avec quelle habileté! — conduite à bonne fin. Mais un jour que la jeune femme rangeait, indifférente et lasse, les papiers de son père, elle éprouva une secousse terrible. Elle venait de découvrir toute une liasse de lettres de Robert, à elle écrites, et qu'elle n'avait pas reçues! Et tout le passé, obscur et énigmatique, se déchira brusquement à ses yeux et elle comprit l'odieux mensonge des tendresses paternelles. Mais le mal était irréparable : la cruauté, froidement calculée, de M. Quoban avait détruit, irrémédiablement, deux destinées...

Une page de ce roman douloureux donnera une idée de la

Hosted by Google

manière, élégante et nuancée, de M. Psichari. L'auteur y analyse les impressions de son innocente et rêveuse héroïne à son arrivée à Corfou :

... « De là-haut, on apercevait la mer lointaine et, au delà, sur l'horizon, la triste Épire. Ils montèrent au soleil couchant, et la mer immobile, sans un pli, étalait aux yeux son éclat vermeil. Lucy se sentit prise d'angoisse à ce spectacle. Il lui semblait qu'elle sombrait, qu'elle s'enfonçait et se perdait dans ces flots muets. Mais pour elle, deux détails dominaient tout le paysage : elle ne voyait, ne cherchait, n'aimait plus que ces deux détails — deux accidents du tableau qui se déroulait devant elle. Sur la rondeur uniforme des collines se dressaient, çà et là, des cyprès jumeaux, si seuls, si lamentables, si tristes, que les larmes lui venaient à les regarder. Et puis, quand ses yeux se reportaient vers la mer, çà et là, dans le creux des vallées, brillait la nappe argentée de l'eau de quelque lac, comme un œil ouvert mélancoliquement vers le ciel. Ces cyprès et ces eaux dormantes lui parlaient d'une détresse infinie dans le bonheur des choses, lui allaient à l'âme, l'énervaient, l'envahissaient de mille inquiétudes et de mille mystères douloureux. O! que c'était navrant à voir, l'image de cette solitude dans le luxe de cette nature. Lucy pleurait intarissablement, Corfou lui apparaissait ainsi qu'une tombe profonde et fleurie de bonheur, et elle s'engloutissait comme dans un néant triste, comme dans une molesse souffrante, comme dans un taciturne renoncement à toutes les choses... »

***

Nous serions heureux, si, en ces courtes pages, nous pouvions faire partager au lecteur toute l'admiration que nous avons ressentie à la lecture de *Jeunesse inquiète*, roman de M. Léon Paschal.

L'auteur y conte l'histoire — où l'on croit par moments entendre comme un accent personnel — d'un jeune homme d'une sensibilité un peu maladive et dont le rêve se heurte aux aspérités de la vie, à chaque expérience qu'il tente. Il fait, en psychologue averti et délicat, le tour de cette âme inquiète et en éclaire les multiples aspects de reflets lumineux et charmants.

Hosted by Google

L'évolution de Maxime Severanz est très curieuse à suivre, d'autant plus qu'en lui s'incarnent les désirs et les vouloirs, les incertitudes et les indécisions d'une grande partie de la jeunesse contemporaine.

C'est ce qui donne au livre de M. Paschal, un écrivain doublé d'un penseur, une rare valeur de document philosophique que sont loin d'avoir les romans destinés uniquement à charmer les heures trop longues des désœuvrés. Pour analyser, comme il le fait, avec tant de rigueur et de probité, et comme par le menu, la vie sentimentale de son personnage, il faut bien, qu'en observateur sagace et pénétrant, il ait étudié les aspirations de la jeune génération actuelle, écouté leurs pensées inquiètes et les battements de leurs cœurs.

N'allez pas croire, cependant, que *Jeunesse inquiète*, pour avoir un goût philosophique, ne soit pas amusant. Peu de livres, chez nous, vous donneront, à le lire, pareille joie d'art, plus durable et plus profonde. Pour notre part, nous en louerons sans réserve et le plan, et la composition, et l'écriture. Et nous en avons goûté, bien volontiers, comme dirait Rabelais, la substantifique moelle.

Résumons, rapidement, les principales étapes, sentimentales ou intellectuelles, par où l'auteur a fait passer le héros du livre.

Enfant, l'école l'ennuie, froisse, comme un vent qui dessèche ferait une frêle plante délicate, sa sensibilité frémissante au moindre contact. Du reste, Maxime Severanz n'a pas connu les joies ni les tendresses réchauffantes du foyer familial : la maison est froide où se déroule son enfance. Les années de pension furent pour lui tristes et grises, années de cendre et de crépuscule où son âme s'était comme absentée de la terre. Cependant, peu à peu, s'ouvrent en lui des sources toujours nouvelles d'attendrissement : il a, tout jeune encore, la pensée de la mort, du néant, il connaît le pouvoir des larmes et de la pitié. C'est l'âge des premières lectures, dont l'influence, sur les destinées, est souvent décisive.

Severanz lit Jean-Jacques, Voltaire, les poètes, exaltant son imagination de rêves éperdus qu'il est sûr de pouvoir réaliser.

Hosted by Google

Son esprit se grise et il conçoit les projets les plus chimériques. Cependant, l'amour va, pour un temps, apaiser ses rêves. Il rencontre une jeune fille dont tout de suite il s'éprend, qu'il ne connaît pas et à laquelle il n'adressera jamais la parole. Ce sera l'heure d'or de sa vie. Et le départ, à jamais, de la jeune femme — une figure un peu vaporeuse, cette Blanche-Marie, aux contours imprécis et douce infiniment — laissera son âme plus inquiète et plus angoissée.

Severanz n'est pas un sensuel, et les folles amours de la vingtième année lui laisseront vite aux lèvres un goût de cendre et d'amertume : sa chair demeurera toujours paresseuse. C'est plutôt un intellectuel qui cherche dans les livres des poètes et des philosophes un refuge contre les embûches et les trahisons de la vie. Et l'art, bientôt, va le conquérir tout entier. Justement, un groupe de jeunes gens l'appellent à eux, et avec eux, épris de beauté et de chefs-d'œuvre, il rêve de doter son pays d'un art nouveau, sincère et vivant, libre de toute entrave et de toute contrainte. Un moment, il s'égare dans les marécages de la politique, mais il se libère au plus vite, quand enfin il a réussi à dégonfler la vanité, à percer à jour l'égoïsme de l'avocat Figuet, lanceur d'un journal radical, pour qui le peuple est tout simplement le marchepied de ses ambitions personnelles, mais qui sombre, grotesquement, dans le mépris de tous. Un type, entre parenthèse, bien campé, bien vivant, ce Figuet, comme aussi, Gossoul, un de ses anciens collaborateurs, le farouche — mais sincère — tribun populaire.

Au milieu de ses travaux, Severanz, cependant, n'a pas trouvé la paix intérieure. Il a par moment des heures de tristesse infinie, jusqu'à lui donner l'appétit de mourir.

C'est à une de ces heures désolées qu'il a comme une vision de Blanche-Marie, son premier et pur amour.

Je ne résiste pas au désir de citer la page entière.

« Un soir des derniers jours de septembre que Severanz faisait comme un pèlerinage le chemin où il avait rencontré Blanche-Marie, un émoi puissant le surmonta. Il descendait une ombre vaporeuse et douce. Les herbes des prés fauchés,

Hosted by Google

les meules de foin et les frondaisons avaient une teinte amortie et chaude, pareille à de la flamme qui serait fanée. Des feuilles jonchaient de leurs larges taches d'or la berge, et au-dessus des eaux, entre les rives désolées, flottaient les senteurs qui traînent dans les sentiers des bois d'automne. Parmi des nuées couleur d'ardoise et des enflammements de pourpre, au ras de la terre, le soleil, derrière les arbres, sombrait. Severanz s'était assis. Le soir était comme une aile douce. Dans le silence immense et pieux, les campagnes se recueillaient. Alors, sous le bleu éteint du crépuscule, les lointains s'effacèrent comme si le ciel les envahissait. Sur les prés, des buées blanches qui s'élevaient des fossés planaient, s'étendaient, figuraient un tapis d'argent pour les pas d'une apparue. Severanz s'abandonnait à une impression de volupté et de langueur. Un souffle.., et des fleurs jaunies, en une chute balancée et lente, tombaient autour de lui et sur l'eau assombrie. Le front appesanti dans ses mains et fermant un peu les yeux sous le poids d'une ardente mélancolie, Severanz crut voir se lever comme d'une tombe Blanche-Marie dont le visage souriait enveloppé d'or avec des clartés d'étoiles dans la chevelure. Pour ses pieds, les champs s'étaient parés de blancheurs. Blanche-Marie parla : des mots voilés vibrèrent dans la brise. L'extase de Séveranz était divine. Soudain, cent cloches d'*Angelus* sonnèrent, dont les volées, dans le silence surnaturel, retentissaient, lointaines et proches. Alors, l'âme surmontée et attendrie, avec un frissonnement d'effroi, Séveranz releva la tête. Les prairies étaient pâles de brume sous le soir qui s'appesantissait et dans les hautes cimes des arbres, le bruissement du vent parut une fuite d'ailes... »

Plus tard, un nouvel amour vient enchanter son existence : il le croit souverain, mais ici encore, une déception l'attend et il est forcé de confesser que cet amour où il haussait son rêve n'est qu'une chimère de néant et de cendre, et il se redit ces paroles de Caldéron : « Le désir est comme la flamme brillante et ce qu'il a touché n'est plus que de la cendre; ne pensons donc qu'à ce qui est éternel. » Il n'a plus de foi qu'en l'Art. Et il rêve comme suprême bonheur, une vie à l'étranger, où il pourrait, maître absolu de son destin, créer à sa guise, et faire

Hosted by Google

vivre, en des drames, des poèmes, des romans, les êtres qui peuplent son imagination. Et un jour, il part pour Paris, entrevoyant devant lui des chemins de triomphes et de trophées.

« Croyant en soi et croyant en ce nouveau siècle sur le point de s'ouvrir comme une carrière de splendeur ouverte à ses pas, Séveranz rêvait avec une candeur qui paraissait ignorer les navrements, les détresses de jadis et les désastres peut-être prochains, et comme dans toutes les grandes vicissitudes de la vie, en lui s'oubliaient les chimères déçues, les abattements anciens, les revers, les adversités, et, au contraire, se montraient, sources fécondes de volonté et de force, flammes qui ranimaient sa pensée et sa chair, vagues encore, mais par là plus radieuses : Les Nouvelles Espérances. »

Le roman s'arrête là : ici se clôt la première étape de la vie de Séveranz. L'auteur nous dira-t-il la suite et si son héros a trouvé à Paris le bonheur souhaité? Mais trouve-t-on le bonheur...

***

La route d'émeraude, de M. E. Demolder, est aussi, mais pour des raisons tout autres, l'œuvre d'un maître-écrivain. Autant *Jeunesse inquiète* s'enveloppe de teintes douces et comme ambrées, avec, par moments, des tonalités grises comme les mélancoliques ciels de Hollande, autant *La route d'émeraude* éclate de couleurs chaudes et grasses, évoquant les chairs rouges et vivantes, qui chantent la vie et ses liesses, des toiles de Rubens ou de Jordaens... C'est un livre de « haulte gresse », mais dont la moralité ne saurait être mise en doute, malgré la crudité de certains tableaux.

L'auteur ressuscite, en ce roman, avec une verve et une richesse d'imagination étonnantes, la vie et les mœurs des artistes hollandais, au siècle de Rembrandt. Les peintres de ce temps-là, à l'exception peut-être du merveilleux poète de la *Ronde de nuit*, étaient de rudes gaillards, quittant volontiers l'atelier pour se saouler aux tavernes ou se vautrer, en de pires endroits, dans les plus lourdes débauches.

Kobus, le fils d'un brave meunier de Vrydam, près Dord-

Hosted by Google

recht, qu'une irrésistible vocation de peindre exile de son hameau, se lie, à Haarlem, dans l'atelier de son maître, à quelques-uns de ces joyeux drilles, qui lui font, peu à peu, connaître tous les bas-fonds de la société. Mais l'amour d'une superbe fille, folle marchande ou donneuse d'amour, selon les caprices de l'heure, lui brûle les moelles et le mène à une prompte déchéance morale. Il est même obligé, à la suite d'un coup de couteau donné, dans une fête, à un vieux paillard qui lui avait volé sa maîtresse, de s'enrôler dans une bande de routiers, anciens soudards wallons, reîtres allemands et vagabonds flamands, dangereux maraudeurs pour qui une vie d'homme est moins que rien. Enfin, habilement amenée par l'auteur, une renaissance se fait en lui, l'Art est son rédempteur, le tire du marécage où il s'enlisait et Kobus rentre à Vrydam, lavé de toutes ses souillures.

La douceur des choses familières, au pays natal, l'enveloppe, et il trouve là, dans le travail et dans le frais amour d'une jeune fille, le bonheur qu'il avait cru, en ses rêves d'adolescent, voir, quand il partit pour Haarlem, au bout de « la route d'émeraude », la route des espoirs humains, toujours verte et jamais abandonnée.

Trois figures de femme dominent les trois parties de ce roman, qui sont comme trois chants d'un poème, marquant trois étapes de la vie de Kobus: Lisbeth, une forte et saine varlette qui déniaise l'adolescent et lui inspire la fougue d'un premier amour, sonnant comme un carillon d'aube ; — Siska, la dissolvante courtisane, fille du diable, aimant à poser chez les peintres, enfant trouvée, après un passage d'aventuriers, au bord de la mer, roulée dans une loque brune ; — enfin, Gésina, pure et fraîche comme une aurore de printemps, dont Kobus, régénéré et devenu célèbre, fait la compagne de sa vie.

Chaque partie, la seconde surtout, foisonne en descriptions étincelantes, chaudement colorées et qui s'enlèvent en pâtes lumineuses. On voudrait les citer toutes. Mais il faut se borner.

Voici une belle page où Rembrandt exprime une de ses théories d'art :

Hosted by Google

« Certes, dit-il à Franz Krul, le peintre des florissantes chairs, qui fait songer à Franz Hals, c'est une joie de faire jaillir des éclats sanguins de sa palette, des éclairs de chair rose. Ton tempérament t'y pousse, au surplus. La nudité, tu la recherches triomphante et plantureuse. Ton idéal, c'est la Vénus ferme, qui naîtrait de l'écume de la mer du Nord et présiderait aux accouplements robustes des marins et pêcheurs. Tu aimes aussi à immortaliser les buveurs en ribote, les banquets chamarrés, les habits de fêtes à écharpes orangées. Mais ne penses-tu pas, Krul, que la chair pauvre récèle aussi une grande beauté? Elle est autre. Je te le jure, lorsqu'une mendiante fiévreuse et tremblante se déshabille dans mon atelier, j'éprouve un émoi artistique aussi grand que si c'était Hélène ou Cléopâtre. Je lis dans le grimoire de ses chairs efflanquées, de son ventre usé, de ses seins vides, de ses jambes maigres, la chronique de sa vie douloureuse, sa résignation aux basses besognes et aux assauts des gueux, ses maternités épuisantes : je vois toute la tristesse humaine, qui est immense, résumée dans cette échine lasse et ces flancs vannés. Je m'applique tendrement, avec toute la compassion qui m'étreint, à interpréter les sombres lassitudes de ces muscles, les traces des vêtements, des fardeaux et des maladies, qui laissent sur le corps des marques d'affliction comme les larmes sur le visage. Je rends le ton pâle et jaune de la peau, avec les rousseurs qui lui plaquent des tons navrés d'automne, avec les plis traçant des courbes molles au ventre. Et n'est-ce pas aussi la vie? N'y a-t-il que joie? A côté d'une pivoine qui s'épanouit, n'y a-t-il pas celle qui se dessèche et qui perd ses pétales? Et la mourante, au milieu de l'agonie ridée de ses couleurs, n'accomplit-elle pas une fonction aussi profonde dans l'harmonie des choses ! »

Une autre page, vraiment poignante, c'est la désolation de Kobus, devant le cadavre de son ami Dirk, le joyeux philosophe de taverne, tué dans une attaque de routiers.

« Dirk ne bouge plus.

« Et Kobus agenouillé se prend à sangloter. La douleur secoue sa poitrine et un immense désespoir l'agrippe, sous le ciel noir.

Hosted by Google

« Car c'est une fraternité de misère et de joie, un passé de folie et d'aventure, qui s'en vont avec les caillots de sang du pauvre hère ! Le dernier compagnon de Kobus disparaît : le peintre se sent tout à coup seul, dans cette nuit d'effroi, tout seul !

« Aussi quel silence poignant, celui de cette bouche de Dirk, de cette bouche crispée et violette, si vaillante aux saouleries, si débordante de belle humeur, jadis ! Le soir l'emplit d'horreur muette.

« Ah ! celui qu'on a jeté au bas de la muraille, barbouillé de meurtre et de combat, celui-là disait les mots qui consolent, remplissait la coupe qu'il faut à la tristesse.

« O le compatissant ! Kobus se rappela les soins donnés, au soir où lui-même avait surpris Siska dans les bras du vieil armateur et la vaillance de Dirk, au festin de Roytema : il le baisa au front, comme un grand frère, qui allait emporter un peu de sa propre existence et de son propre cœur.

« Pauvre Dirk ! Il avait passé sur le monde jovial, moqueur et libre, sans désir de richesse. Honnête, même quand il arrachait une dent saine ou qu'il trichait au jeu, il l'était plus que les marchands qui acquièrent au loin l'ébène et l'ivoire ! Dirk se gaussait des ridicules, et répétait que la vie est un air de flûte qu'il faut jouer le plus gaiement possible : meilleur, le bon larron, que le pain quotidien qu'il eût partagé avec tous les va-nu-pieds des grand'routes, des dunes et des grèves !

« Kobus se rappela tout cela. Des tendresses profondes sourdaient en lui. Pieusement, pour ne plus voir ces regards terrorisés par l'aspect du néant, il baissa les paupières de son compagnon. Et il continua, des larmes plein les yeux, à contempler le camarade ravi par les vents de la destinée et déjà aussi loin que s'il avait été emporté par les étoiles. »

Il va de soi que les descriptions de tavernes abondent, les grasses peintures de beuveries et de mangeries, des kermesses flamandes, des ribotes. Et elles ont de chaudes richesses savoureuses. Très nombreux aussi, et brossés comme des toiles de maîtres hollandais, des coins de terre, des croquis de campagnes, de dunes, de fleuve aux lourds bateaux, des marines, des marchés, des retours de pêcheurs, etc. M. Demolder,

Hosted by Google

pour décrire tout cela, s'est vraiment imprégné de l'âme flamande.

On suivra avec plaisir la lente montée de Kobus, qui s'enfonçait dans la boue, vers les chemins de la régénération. Parmi les voix mystérieuses qui cherchent à le reconquérir à l'art, il en est une, plus particulièrement, qui l'émeut : celle du pays natal.

Le peintre est entré dans une église ; le chant de l'orgue et un pâle rayon de soleil couchant, qui s'est abattu sur une colonne, comme un oiseau fatigué venu du fond de l'horizon, lui montrent, peu à peu, — vague d'abord, spectral, hallucinant, — puis précis, battant les nuées en déroute, vivant, le moulin des Barent.

— Vrydam !

Le peintre murmura le nom de son hameau.

Grave et bon, le moulin surgit ainsi qu'un vieil artisan las, parvenu à la rive du fleuve, et levant les mains au ciel pour être aperçu du passeur.

— Vrydam !

Et voilà la maison entourée du petit jardin mort, avec les espaliers sans feuilles crucifiés aux murs et les volets verts clos au crépuscule !

Oui, c'est un cri de là-bas, qui traverse les grandes fenêtres : un peu de l'âme des tourbières, des ondes tristes, des chaumes, des prés.

— Vrydam !

Mais c'est le cri d'une âme humaine en détresse sous les ailes qui implorent pour elle ! Par les fentes du volet, dans la maison, le père, Balthazar Barent ! Il prépare son repas du soir, tout seul. Les hantises lugubres remplacent les servantes, et projettent leur ombre : tout est noir autour de la chandelle qui brûle et l'homme courbé par la mélancolie coupe d'un geste fatigué sa dernière tranche de pain ! Il est pâle ! Le vent, passant par la chatière, soufflerait sa vie avant d'éteindre la petite flamme jaune, qui tremblotte sur la table. Sa main est incertaine. On dirait qu'il expie un grand crime dans la chambre familiale, où jadis flambaient de grands feux clairs et doux, Kobus ?

Hosted by Google

L'orgue se tut, ses derniers accords moururent dans les échos du temple. »

L'ivresse du retour est peinte avec des mots qui chantent. O le bonheur de Kobus qui vient de dire son amour à la blonde et pure Gésina !

« Tout devenait sourire et fête !

« Ce que Kobus n'osait dire, une fleur l'avait exprimé. L'aveu était fait. Le cœur de l'amoureux triompha dans la nature claire, dans les noces liliales des arbres, dans l'étincellement de l'espace. Son bonheur, une alouette le chantait, les cygnes le portaient entre leurs ailes, les feuilles se le confiaient dans leur frisselis. Une autre vie entra en lui, pure, séraphique, rayonnante comme l'ardent éclat d'un tourbillon d'anges. Prodige ! De simples paroles, prononcées par une fillette à la voix timide enlevaient Kobus, le subtilisaient, l'enthousiasmaient. Jamais la lumière de sa terre natale ne lui avait paru plus onctueuse, plus idéale, plus palpitante de ces grands frissons qui forment la respiration des nues. Jamais il n'avait senti les frondaisons aussi débordantes de sève, les oiseaux aussi musiciens, l'éther aussi grouillant de murmures. Jamais son pays ne s'était levé en un pareil chant vers le ciel! »

M. Demolder est un romancier qui sait peindre; comme un de ses personnages, Franz Krul, il émerveille par la franchise de l'exécution, la verve prime-sautière et les savoureux accords des couleurs. La féerie des nuances, dont se teignent les choses, l'amuse et *La route d'émeraude* a le charme pittoresque et la beauté d'une reconstitution chaude de vie et de santé, — et, au surplus, d'une exactitude rigoureuse. M. Demolder est un de nos meilleurs historiens de mœurs.

Mais, est-il besoin de le dire? son dernier roman n'est pas écrit

. . . . . *pour les petites filles*
Dont on coupe le pain en tartines...

J. V.

Hosted by Google

CHRONIQUE SOCIALE

La survivance des industries à domicile en Belgique. — Les systèmes de doctrines à propos de deux ouvrages américains. — Questions agraires. — M. d'Avenel et Sganarelle.

A tout seigneur, tout honneur!

C'est de notre pays que nous vient, cette fois, un travail de réelle importance, tant au point de vue scientifique que sous le rapport de l'étude économique de l'industrie belge. L'Office du travail, non content de rechercher par la voie statistique du grand recensement de 1896, des données précises sur les conditions de la production nationale, a entrepris une série d'enquêtes monographiques sur *Les industries à domicile* (1).

Plus d'un lecteur sourira et songera : « Quel intérêt peuvent bien présenter des recherches sur ce mode préhistorique de fabrication, alors que le machinisme nous envahit de toute part? A peine, sans doute, découvre-t-on encore çà et là des vestiges de cette phase de l'organisation industrielle, où l'ouvrier travaillait chez lui, à la main, et se rendait périodiquement chez son patron pour lui livrer l'ouvrage terminé. L'Office du travail ne fait-il pas un peu œuvre d'antiquaire?... »

Le volume que nous avons sous les yeux est bien fait pour détromper ceux qui jugeraient ainsi. La seule lecture du programme qui était tracé aux enquêteurs montre qu'il ne s'agit nullement de formes économiques presque disparues, mais qu'au contraire leur vitalité s'affirme par un développement

(1) Ministère de l'industrie et du travail, Office du travail, *Les industries à domicile*, tome I, 1 volume, 362 pages. — A l'Office de Publicité et à la Société belge de librairie. Bruxelles, 1899.

Hosted by Google

bien marqué. D'après ce que l'on nous disait récemment, il y aurait encore dans notre pays de 100,000 à 150,000 ouvriers et ouvrières travaillant « comme au bon vieux temps », au foyer domestique.

Quoi qu'il en soit, le volume I de l'enquête ne porte que sur trois industries : l'*Industrie armurière liégeoise* (par M. Ansiaux, professeur à l'école des sciences sociales de l'université de Bruxelles), l'*Industrie du vêtement pour hommes à Bruxelles* (par M. Tardieu, professeur à l'école militaire), et l'*Industrie coutelière de Gembloux* (par M. Génart, avocat).

De ces trois monographies, il n'est pas douteux que la première, concernant l'armurerie liégeoise, soit la plus intéressante, autant par l'importance de son objet que par la richesse des renseignements et l'évident souci scientifique de l'auteur.

Ces 200 pages, accompagnées de cartes et illustrées de photogravures — innovation des plus heureuses dans une publication officielle — nous font véritablement pénétrer dans l'intimité de cette organisation, qui remonte au XVI^e^ ou au XVII^e^ siècle. Depuis cette époque déjà lointaine, la ville de Liége, comme on le lit déjà dans les *Délices du Païs de Liége* (1738), a fourni des armes à feu à toute l'Europe, et, depuis cette époque aussi, la fabrication s'effectue en majeure partie chez l'ouvrier à domicile ; la plupart des industriels n'ont chez eux que des visiteurs ayant pour tâche d'examiner les armes à chaque phase de la fabrication, et des « repasseurs » qui réparent ou achèvent, au besoin, les détails. Les vrais « armuriers » sont disséminés dans les villages des environs de Liége, chacun d'eux ayant sa spécialité propre, celui-ci faisant des platines, celui-là garnissant ou reforant les canons, tel autre ajustant les bascules aux canons, ou limant les deux chiens. L'arme, fusil ou revolver, passe ainsi par une multitude de mains différentes avant d'être envoyée au banc d'épreuves et livrée au client.

N'est-il pas surprenant, comme le dit M. Ansiaux, « qu'en dépit des prodigieuses inventions qui ont révolutionné de nos jours la plupart des industries, la production des armes, dans le pays de Liége, soit restée principalement manuelle? C'est

Hosted by Google

une anomalie d'autant plus intéressante à considérer que la machine n'est pas tout à fait inconnue dans l'armurerie et qu'elle y a fait des progrès marqués depuis une trentaine d'années ; à Liége même, il existe un important établissement travaillant pour l'exportation, pourvu d'un outillage mécanique complet et où s'accomplissent, avec une technique toute moderne, la plupart des opérations qui constituaient l'apanage immémorial du travailleur en chambre. Mais cette firme ne peut subsister qu'en se consacrant exclusivement au marché américain. C'est qu'il y a un motif spécial à l'armurerie qui s'oppose à la concentration complète de la production chez le fabricant d'armes et, en même temps, ne permet point que cette production devienne entièrement et même principalement mécanique. Ce motif — les industriels intéressés l'indiquent unanimement, ou peu s'en faut — réside dans l'extrême variété des modèles qui s'exécutent à Liége. La fabrication mécanique, c'est une vérité élémentaire, ne s'applique avec avantage qu'aux articles présentant de l'uniformité. Pour qu'il y ait économie à se servir de machines, il faut que ces machines puissent être utilisées suffisamment longtemps pour être amorties et pour que leur usage procure un minimum de bénéfice. Or, tel ne serait pas le cas de la fabrication mécanique des armes, et spécialement des armes de chasse, puisque chaque article est, en quelque sorte, « individualisé » au gré des désirs du client. Le fusil se modifie à l'infini, suivant les exigences de celui qui l'achète ; dès lors, la machine est impuissante à concourir à sa confection ».

Voilà qui montre combien il est nécessaire d'observer avec soin les faits et d'analyser les phénomènes sociaux avant de généraliser et de formuler les théories absolues. Le travail à la main et à domicile barrant le chemin au travail à la machine et en fabrique : quelle conséquence imprévue de cette règle économique si souvent méconnue et que l'auteur de la troisième monographie, M. Génart, énonce si bien en ces termes : « L'acheteur fait la loi ; le commerçant doit suivre ses désirs, les deviner et aller au-devant. »

Hosted by Google

Précisément, l'étude de M. Génart, qui, pour être moins étendue, n'en révèle pas moins des qualités aussi sérieuses que celle de M. Ansiaux, forme avec elle, par sa conclusion, une antithèse absolue. Ici, c'est le machinisme qui triomphe et qui fait que « toute l'évolution de la coutellerie à Gembloux, depuis déjà bien des années, n'est qu'un dépérissement progressif, une longue agonie ». Au fond, la raison n'est pas autre que celle fournie par M. Ansiaux : les produits de la coutellerie s'accommodent, eux, très bien de la fabrication mécanique, qui assure « un rendement beaucoup plus rapide, plus considérable, plus régulier, et, en fin de compte, des prix si avantageux que l'acheteur n'hésite pas à leur accorder la préférence ». Il n'y a donc rien à faire pour sauver l'ancienne forme domestique de l'industrie; quant à l'industrie elle-même, elle n'a d'autre avenir que l'évolution mécanique; aussi « les patrons qui veulent rester industriels et ne pas se résigner à être les agents commerciaux de l'étranger, n'hésitent-ils pas à reconnaître la nécessité de recourir aux machines ».

Les recherches sur l'*industrie du vêtement pour hommes* dans l'agglomération bruxelloise ne prêtaient pas à des considérations de ce genre : le rôle de la main reste trop prédominant dans la confection des jaquettes et des pantalons pour que s'y pose la question du machinisme. C'est pour cela, sans doute, que M. Tardieu a donné à sa monographie l'allure légère et « bon enfant » qui fait aisément passer le lecteur du grave au doux et du plaisant au sévère : quelque chose comme Töppfer chargé d'une investigation sociale... De là vient que, des trois auteurs, c'est M. Tardieu qui sera le plus lu et le mieux goûté par ce que l'on appelle le grand public : sans doute, il connaît la formule de M. Génart, « l'acheteur fait la loi », et il vise avant tout à lui plaire.

Sans prétentions scientifiques, cette étude renferme une foule de traits bien observés; tel, l'ouvrier victime du *sweating system* qui « vit d'un métier qu'il ignore, ce qui serait très difficile à nos bourgeois » ; tel, cet éloge de la machine à coudre qui « fait valoir les capacités, tandis que la machine indus-

Hosted by Google

trielle remplace d'ordinaire l'ouvrier habile par un manœuvre ignorant »; tel, encore ce portrait du grand tailleur ne disposant pas d'un capital suffisant, embarrassé par l'habitude du grand monde de ne payer ses notes qu'à très longue échéance et se trouvant réduit « à tirer des traites sur ceux qui ne lui doivent rien, de crainte, en tirant sur ceux qui lui doivent, de perdre une clientèle précieuse ».

Enfin, ce passage, pris parmi beaucoup d'autres, n'est-il pas suggestif? « M. Frère-Orban était partisan de la liberté des professions; c'est une idée qui n'a pas prévalu et nombre de professions bourgeoises sont dominées par la crainte du diplôme. Pourquoi ce qui n'est pas absurde pour les bourgeois, le serait-il pour les ouvriers? L'État tutélaire m'oblige à confier à des avocats le soin de mes procès; pourquoi ne s'intéresserait-il pas à mes habits aussi bien qu'à mon argent ou à mes terres? C'est tout à fait la même chose. Le monde bourgeois ne vit pas sous le régime de la liberté et il ne s'en plaint pas; le monde ouvrier jouit de la liberté et il s'en plaint... Il y a donc dans les professions bourgeoises des conventions acceptées qui limitent la liberté sociale; des conventions analogues sont-elles acceptables et désirables dans les métiers ouvriers? Telles sont les réflexions que m'a inspirées la question du recrutement des ouvriers tailleurs. »

***

Le hasard des coïncidences a fait qu'au moment où paraissait une traduction française du traité bien connu de M. Patten, de Philadelphie, sur *Les fondements économiques de la protection* (1), un ouvrage nouveau du savant professeur paraissait en librairie : *The Development of English Thought* (2) (Le développement de la pensée anglaise).

En relisant le premier comme en lisant le second, nous n'avons pu nous défendre de cette impression que, décidément, M. Patten est entièrement dominé par son besoin de fabriquer

(1) 1 vol., 215 p. Chez Giard et Brière, Paris, 1899. 2 fr. 50 c.
(2) 1 vol., 415 p. Chez Macmillan, New-York, 1899.

Hosted by Google

des systèmes. Pourquoi, en effet, vouloir formuler en doctrine ce qui devrait être seulement des règles d'opportunisme économique? N'est-elle pas de M. Patten lui-même, cette déclaration que nous trouvons dans son chapitre III :

« Nous n'en sommes plus à rechercher les principes d'une économie universelle qui puisse convenir à tous les régimes industriels, mais seulement à définir ceux qui conviennent à une nation déterminée, parvenue à telle étape particulière de son développement. A chaque modification dans les conditions économiques de cette nation, nous pressentons que de nouveaux phénomènes vont surgir et modifier son économie. De ce qu'une politique a été avantageuse pour une nation à une époque déterminée de son histoire, nous ne concluons plus qu'il est amplement démontré par là-même qu'elle sera bonne pour toutes les autres nations ou pour toutes les autres époques. Pour nous, les causes de la prospérité nationale doivent être étudiées en tenant compte de la situation particulière de chaque société, et les problèmes spéciaux que soulève l'économie d'un peuple impliquent l'étude des conditions d'existence qui lui sont propres. »

Évidemment : mais M. Patten n'est guère fidèle à ce programme. Au fond, il a cherché à justifier scientifiquement le protectionnisme américain : pas n'était besoin, pour cela, de diviser le monde en deux espèces de pays : les pays « statiques » et les pays « dynamiques », auxquels appartiennent naturellement les États-Unis. Cette distinction, qui n'est qu'une obsédante réminiscence d'Adam Smith, de Ricardo, de Cairnes et d'autres encore, est purement formelle; aucun criterium ne peut en être fourni. N'eût-il pas mieux valu faire valoir les raisons qui militent, aux yeux des Américains, en faveur de leur régime douanier?

Que ces raisons, au surplus, soient toutes également fondées, cela reste fort douteux : tout bien pesé, les Américains sont protectionnistes, parce qu'ils ont, suivant l'expression de M. le professeur Cauwès, de Paris, « le désir de conserver en propre les avantages d'une supériorité naturelle, d'une capacité expansive plus grande dans l'ordre économique ». Mais il

Hosted by Google

ne nous paraît pas le moins du monde fondé qu' « une nation ne peut adopter une politique de libre-échange sans que le taux des salaires y soit déterminé par le moins productif des pays avec lesquels elle entre en contact ». C'est faire bon marché de toutes les causes sociales qui influent sur les salaires et dont nous avons déjà ici même fréquemment dégagé les effets.

Il est vrai que, pour M. Patten, si les salaires sont plus élevés aux États-Unis qu'en Angleterre, c'est tout simplement parce que « les mines, les terres, les machines y sont plus productives ». *Tot capita, tot sensus.* Un collègue américain de M. Patten, M. Gould, de l'université de Chicago, a écrit de son côté : « Nous ne saurions attribuer le principal mérite de la supériorité des salaires en Amérique ni aux industriels, ni aux tarifs protecteurs, ni à aucune autre cause qu'à l'*ouvrier lui-même*, qui ne veut pas travailler pour un moindre salaire que celui qui lui permettra de conserver son rang social. » Nous mettrons peut-être l'un et l'autre d'accord en disant que le motif de M. Patten est une condition *nécessaire*, et celui de M. Gould une condition *déterminante*.

Quant au récent ouvrage dont nous parlions plus haut, il est bien, comme le disait l'historien Ashley dans *The Economic Journal*, « une étrange production ». Partant de cette idée fort juste, à notre sens, que les catégories sociales obtenues par la considération des caractères matériels ne répondent à aucune réalité, et qu'il faut « stratifier les couches d'après leurs caractères psychiques », il aboutit à des classifications à coup sûr originales, mais quelque peu artificielles. De même, il établit que, sous l'influence de l'adaptation au milieu environnant, l'histoire de la pensée passe par quatre phases successives : économique, esthétique, morale et religieuse, et il prétend expliquer le développement social par une rencontre entre des idées « sensorielles » et des idées « motrices », se traduisant finalement par une lutte entre le caractère national,

(1) *La propriété paysanne.* 1 vol., 253 p. — Larose, Paris (6 francs).

(2) *The third factor in production.* 1 vol., 272 p. — Iwan Sonnenschein, Londres.

Hosted by Google

produit du passé, et les exigences d'un milieu nouveau... Peut-être bien M. Patten, qui doit savoir ce qu'il a voulu dire, a-t-il raison, mais nous hésitons à penser qu'il se fera de nombreux disciples.

Son chapitre sur *The Economists* doit être lu — notamment le passage où il démontre que Darwin était un économiste —, mais non par des débutants, qui ne sauraient faire le départ entre les paradoxes et les vérités.

***

Les fidèles des problèmes agraires trouveront dans un livre français et dans un livre anglais des aperçus intéressants sur la propriété paysanne (1) et sur la nationalisation du sol (2).

M. Souchon, dont nous avons analysé naguère les *Théories économiques dans la Grèce antique*, n'a assurément pas renouvelé le problème de la petite propriété foncière ; mais il a l'incontestable mérite d'avoir rappelé un certain nombre de choses utiles à connaître au moment où, de divers côtés, se préparent des efforts législatifs en vue de garantir la petite propriété. Touchant cette question même, l'auteur ne paraît pas avoir d'opinion décisive : « On ne saurait, dit-il, répondre d'une façon absolue ; » mais il n'est certainement pas hostile aux mesures législatives de constitution et de conservation.

C'est M. Wallace lui-même, le président de la *Land Nationalization Society* d'Angleterre, qui présente au public le livre de M. Ogilvy, et il expose, dans sa préface, comment, selon lui, l'expérience de ce grand propriétaire foncier de Tasmanie confirme les critiques des théoriciens contre la propriété privée du sol. L'espace nous manque cette fois pour aborder l'examen du problème ; qu'il nous suffise de signaler les chapitres où l'auteur montre que la petite exploitation est supérieure à la grande comme rendement économique.

***

M. le vicomte G. d'Avenel continue imperturbablement (2),

(1) *Paysans et ouvriers depuis sept cents ans.* 1 vol., 391 p. — Colin, Paris (4 francs).

(2) *The third factor in production.* 1 vol., 272 p. — Iwan Sonnenschein, Londres.

Hosted by Google

en dépit des critiques des maîtres de l'histoire sur l'insuffisance de ses méthodes, à apporter des « contributions » à l'étude des salaires et des prix. Tant de sang-froid commande l'admiration... Sans considération de la diversité des situations économiques, juridiques et politiques, sans souci des formes techniques de la production, M. d'Avenel jongle avec les taux des salaires des journaliers, des paysans, des ouvriers à travers les âges; pour lui, il n'y a, dans les siècles passés, qu'une seule cause de hausse ou de baisse des salaires, c'est la fameuse « loi de l'offre et de la demande ». Cette formule merveilleuse et élastique suffit à tout expliquer. N'est-ce pas par une formule semblable que Sganarelle expliquait à Géronte le mutisme de sa fille?

SPECTATOR.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

Il y a deux mois que nous stagnons — parlementairement — dans la médiocrité. Si j'excepte le débat sur le renouvellement du privilège accordé à la Banque Nationale, il ne s'est rien dit, ni fait dans nos assemblées qui supporte l'examen. On a beaucoup interpellé, quelque peu pugilé, *verba et faustum,* et puis c'est tout.

Pourtant, il faut s'occuper de nos Chambres, ne fût-ce que pour rédiger le certificat de sortie des premiers serviteurs du pays. Mais est-ce de sortie ou de rentrée qu'il faut dire? Car, lorsqu'on nous promet que la R. P. nous frayera de nouvelles avenues, je crains qu'on ne s'illusionne fort sur les nouveautés qu'elle apportera, la grande préoccupation des hommes politiques étant d'assurer, soit par la porte sénatoriale, soit par le sentier épineux d'un autre arrondissement, qui n'a pas encore été pourvu jusqu'ici des représentants de leur opinion, la rentrée des députés de cette opinion qui sont sûrs de n'être point réélus dans l'arrondissement voisin.

Et il se fait, de la sorte, les plus joyeux marchandages. La grande affaire, c'est de barrer la voie aux nouveaux venus, aux trouble-fête, à tous ces pelés, ces galeux, qui avaient rêvé de franche lippée. Pauvres gens, qui avaient oublié qu'il restait 152 places, comme devant, pour 152 appétits, d'ailleurs légitimes! On l'a bien vu à Bruxelles, où les ouvriers, les *vrais*, s'il en est de vrais et de faux, comme on l'affirme dans les Maisons du Peuple, ont vu passer devant eux un député de Soignies et deux de Charleroi, proclamés candidats nationaux sur la liste socialiste de la capitale. De même, dans le Luxembourg, où M. Magnette était tout désigné pour Arlon, il a fallu en démordre, car il paraît que le Parlement ne pouvait se constituer sans le concours d'illustrations régionales, ayant des titres de clocher plus retentissants que les siens; à Ostende, une de ces illustrations menace de tout compromettre, alors qu'il y a M. Buyl, dont la ténacité et l'abnégation sont au-dessus de tous les éloges. De même, à

Hosted by Google

Tournai-Ath, c'est M. Heupgen qui s'en va, sans qu'un comité électoral se soit avisé d'avancer un siège à ce jeune *leader*, qui, à cheval sur deux circonscriptions, n'est agréé dans aucune; de même, à Bruxelles, si j'en crois les on-dit, on va prier poliment le père de la R. P. et son historien, M. Goblet d'Alviella, d'accepter un fauteuil sénatorial, alors que l'éloquence, l'érudition et l'expérience politique de ce véritable homme d'État le désignaient également pour la Chambre des députés, où l'on risque d'envoyer des représentants de la capitale trop jeunes ou trop vieux, surtout de trop vieux, car M. Hymans est, quoique bien jeune, de ceux qui s'imposent, de ceux qui enrichiront ce sang appauvri, tandis que des vieilles barbes il faut redouter les retours offensifs d'une éloquence creusé et d'une politique négative, de la politique libérale de 1878-1884 surtout, et de ses représentants attitrés.

A Gand, il semble que l'on se mette plus aisément d'accord, de même qu'à Verviers, où M. Mullendorf est grand favori, qu'à Huy-Waremme, où la justice immanente sauvera M. Mouton, comme M. Lorand nous sera conservé à Virton. Dans tous ces arrondissements et dans ceux du Hainaut il y aura peu de surprises, point d'hommes nouveaux, les chevronnés des vieilles politiques reprenant simplement dans le cadre la place qu'ils occupaient jadis.

Et ce sera peut-être la première déception de la R. P. Ceux qui en prônèrent les bienfaits crurent — moi point, d'ailleurs, quoique je fusse et reste son fidèle partisan — qu'elle allait renouveler notre monde politique. Comme le personnel sortant était d'une honnête médiocrité, on se promit merveilles sur la composition de celui qui le remplacerait.

Or, comme je l'écrivais tantôt, il n'y aura guère de réélus que les anciens députés, et parmi ceux qui resteront sur le carreau, je prévois déjà des pertes très regrettables, comme MM. Heupgen et Magnette, et, parmi les nouveaux venus, je constate aussi d'étranges lacunes, puisque, à Bruxelles, il n'est question ni de M. Féron, ni de M. Vanderkindere, ni de M. Goblet d'Alviella, ni de bien d'autres notabilités d'excellent aloi.

Un autre inconvénient, déjà très sensible, de la R. P., telle qu'on va en subir l'application, c'est, pour les Flandres, Anvers, le Limbourg et peut-être un ou deux arrondissements du Hainaut et du Brabant, le danger que courent, soit les libéraux, soit les socialistes de n'être pas représentés équitablement. Des coalitions vont devenir nécessaires comme par le passé, et plus malaisées, plus humiliantes surtout que par le passé. Car s'il était logique, lors du dépôt du projet Van-

Hosted by Google

denpeereboom, que toutes les parties de l'opposition fissent masse et fissent balle contre la majorité sortante, cette attitude de concentration, condamnée à Bruxelles, à Liége et à Gand, ne se soutient guère, à la même heure, à Louvain, à Malines ou à Alost. Disons plus, ce ne serait même plus le cas de répéter : vérité en deçà, erreur au delà, le Mont-Saint-Jean ou la colline de Koekelberg n'ayant ni les dimensions rassurantes, ni le pouvoir isolant des Pyrénées.

Aussi, se plaint-on déjà des entraves que le maintien des arrondissements à deux, trois ou quatre sièges va créer à l'expression sincère de la pensée politique de tous. L'expédient des coalitions locales est un expédient misérable, rien de plus.

Et à Liége, que va-t-il donc se passer ?

Je n'ai jamais été si heureux qu'aujourd'hui d'être libre de tout lien politique, de n'avoir prêté aucun serment à aucune coterie, pour vous parler sans réticence de ce qui s'élabore là-bas.

A Liége, il y a trois mandats, que ni catholiques ni socialistes ne *devraient* confisquer. Je dis : ne *devraient*, mais rien n'est moins sûr pourtant; car, si les progressistes marchent seuls, comme ils en ont grande envie, ils n'atteindront probablement pas le *quorum* naturel, et cela nous vaudra un Schinler ou un Wettinck de plus à la Chambre. S'ils s'allient aux libéraux modérés, ils sont sûrs et de leur siège et de l'homme de leur choix. Oui da, mais quel serait cet homme? Serait-ce M. Fléchet, ou M. Jeanne, ou M. Journez? Ce devrait être M. Magnette, qui a, seul de son groupe, respecté la parole donnée et accordé sa voix au régime électoral nouveau. Et si, au lieu d'être une poignée d'impulsifs, les progressistes liégeois avaient une orientation quelconque, ils auraient depuis longtemps désavoué les députés félons, qui trahirent leur serment politique en reniant la R. P. et ils n'auraient gardé leur confiance qu'au seul M. Magnette. De celui-ci, je n'aime certes pas tous les actes ni toutes les paroles; il y a, dans son cas, bien des vacillations et des erreurs, mais un « beau geste » reste à son acquit, et c'est, par ce temps de grande misère politique, un noble atout pour une réélection d'emblée.

Du côté des libéraux modérés, rien n'est encore fait (1), quoique le nom de M. Neujean ait été prononcé, comme il fallait s'y attendre, et que ce nom soit sûr de sortir le premier de l'urne. Comme M. Lippens à Gand ou M. Delvaux à Anvers, M. Neujean s'indiquait; il sera, au nouveau Parlement, un utile chaînon, de bon métal, reliant le passé à l'avenir, le

(1) En corrigeant mes épreuves, j'apprends que sur la liste libérale la 3e place sera réservée au P. O. L. Comme il n'y aura que deux élus, c'est, en vérité, berner celui-ci, qui paraît se laisser faire. Ah! le bon billet...

Hosted by Google

régime du cens à celui du S. U. Mais à côté de lui, qui donc s'impose ? Évidemment personne, et voilà le *hic* douloureux. Quand personne n'a des titres éminents, chacun croit en avoir; chacun peut même le croire impunément, chacun a sa coterie et sa claque plus ou moins nourrie.

On se plaint aussi, mais à demi-voix et sans que la presse, trop enrégimentée, ou trop prudente, ou trop sceptique qu'elle est, daigne encore faire chorus, des privilèges exorbitants concédés par la loi aux associations politiques (1).

Je suis enchanté d'entendre ces plaintes qui iront *crescendo*, jusqu'à ce qu'elles éclatent un beau jour, avec un bruit roulant de tonnerre et étouffent toutes les voix adverses au Parlement. Ce jour-là, ce n'en sera pas fait des factions, des clubs, des coteries, ces sortes de maux étant éternels, mais, du moins, on restituera à l'opinion publique ses vrais organes, son indépendance et son libre jeu. Provisoirement cette opinion est, sous la protection de la loi, grotesquement enfermée dans de petits conciliabules, où deux ou trois volontés, très intéressées d'ordinaire, règlent toutes choses, et d'où les mots d'ordre partent comme des détonations pour se propager à l'infini. Je crois bien que c'est Tocqueville, qui, jugeant un de ces comités directoriaux, celui qui siégeait en 1848, et qui était chargé, s'il vous plaît, d'élaborer la Constitution, disait qu'en vérité il n'avait pu s'y faire entendre, car il y avait là un bavard et un malin, le bavard parlant sans déraper et le malin faisant admettre à l'aveuglette tout ce qu'il voulait à la fin d'une séance où personne autre n'avait pu placer un seul mot. Et voilà comment, aux élections prochaines, *notre* fille sera muette...

M. WILMOTTE.

(1) Cette innovation plaisante a de non moins plaisants contre-coups. C'est ainsi que je connais une grande ville de province, dont le Cercle radical fait une vive réclame, dans son journal, afin de corser un peu son effectif amaigri; l'argument qu'il invoque est précisément le monopole attribué aux associations et non les bons principes qu'il représente, d'ailleurs, si peu et si mal; c'est de la franchise, cela. Pour une fois, je suis d'accord avec M. Léon Defuisseaux, qui, en termes singulièrement énergiques, a refusé les cent parrains qui lui offraient la charité d'une candidature à Mons.

Hosted by Google

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

SOUS LE RÉGIME MAJORITAIRE (1)

La première application du suffrage généralisé.

C'est le 24 octobre 1894 que le suffrage universel fonctionna pour la première fois en Belgique. Le corps électoral était, du coup, plus que décuplé. En y comprenant les votes pluraux, le nombre des suffrages exprimés dépassa un million huit cent mille.

Le premier tour de scrutin n'assura la majorité parlementaire à aucun des partis en présence. Bien que les catholiques eussent une forte avance, si le second tour s'était partout prononcé contre leurs candidats par suite d'une coalition entre les oppositions, ils se seraient trouvés en minorité à la Chambre. Mais, presque dans toutes les circonscriptions où le ballottage se fit entre socialistes et catholiques, ce furent ceux-ci qui l'emportèrent, grâce aux voix libérales, et là où il se fit entre libéraux et catholiques, ceux-ci passèrent, grâce aux voix socialistes. Il n'y eut que l'arrondissement de Thuin où l'appoint des voix socialistes assura l'élection des libéraux au second tour. Le parti catholique emporta ainsi 104 sièges sur 152. Proportionnellement au chiffre de ses suffrages dans l'ensemble des circonscriptions, il n'aurait dû en

(1) Voir la *Revue de Belgique* des 15 février et 15 mars 1900.

Hosted by Google

obtenir que 80. Les socialistes, de leur côté, eussent dû être 23; ils furent 28.

C'est, comme on le voit, le parti libéral qui fit les frais de cette véritable révolution électorale. Sa défaite était fatale (1); mais elle fut singulièrement aggravée par le régime majoritaire. Se recrutant surtout dans la classe moyenne, parmi la bourgeoisie des villes et au sein des professions libérales, il devait tomber en minorité, dans les campagnes, vis-à-vis des populations enrégimentées sous le drapeau catholique, et, dans les districts industriels, vis-à-vis des masses ouvrières déjà gagnées au socialisme ou du moins séduites par la dénomination de Parti ouvrier, que les adeptes du collectivisme avaient eu l'habileté d'assumer. De tous les partis politiques, le libéralisme était celui qui avait le plus d'intérêt à l'introduction de la représentation proportionnelle, et pourtant c'était celui où cette réforme rencontrait alors le plus d'hostilité, du moins dans la fraction modérée du parti. Il n'obtint cette fois que 20 sièges au lieu de 49 que lui aurait laissés le système proportionnaliste. Tous ses chefs restèrent sur le carreau, tant progressistes que modérés, et, des 17 membres qui avaient voté en section contre le

(1) Dès le 15 août 1887 j'écrivais dans la *Revue de Belgique :*

« Avec le suffrage universel, nos agglomérations industrielles enverraient des « députés socialistes et nos arrondissements campagnards une formidable majorité « cléricale. *Quant au parti libéral, c'est tout au plus s'il pourrait se maintenir « dans deux ou trois districts ruraux du pays wallon*, où la population lui est « profondément acquise. Le libéralisme, quoi qu'on en dise, n'est, dans le pays, « qu'une minorité intelligente. Lui demander de concourir à l'établissement du « suffrage universel, *sans lui offrir des garanties par la représentation des mino- « rités*, c'est tout simplement l'inviter au suicide, sous prétexte de lui infuser « une vie nouvelle. » (*De la convocation d'un Congrès libéral et de la réorganisation du parti.*)

M. Bara tenait un langage analogue, en 1894, quelques mois avant l'élection de la Constituante. « Le suffrage étendu nous a donné une Chambre ultra-cléricale et dans un certain sens démocratique — disait-il à ses électeurs de Tournai. — *Les libéraux seront décimés.* Le pays wallon, seul, en élira quelques-uns. Quant aux radicaux, je crois qu'ils se ménagent de cruelles désillusions. Dans les centres industriels, ils se verront disputer les sièges par les socialistes, qui l'emporteront sur eux. » — Seulement M. Bara n'indiquait pas le remède à côté du mal.

Hosted by Google

projet Beernaert, pas un seul ne trouva grâce devant le régime majoritaire. Les députations dont ils avaient voulu sauvegarder l'unité, restèrent homogènes; mais ce fut au profit de leurs adversaires.

Au Sénat, le parti libéral sortit de l'élection un peu moins maltraité. A la suite des ballottages, la haute assemblée renferma 52 catholiques et 20 libéraux. Les libéraux sortants s'étaient maintenus à Liége, à Waremme, à Philippeville, à Nivelles, à Charleroi, à Thuin, à Mons, à Soignies, bien que ces circonscriptions eussent envoyé à la Chambre des députés cléricaux ou socialistes. Mais le parti libéral fut de nouveau frustré de sa part dans l'élection des 26 sénateurs provinciaux.

Au cours de la discussion qui avait eu lieu au Sénat, pendant la Constituante, concernant l'introduction de sénateurs provinciaux, un sénateur bruxellois avait eu la velléité de proposer que l'élection de ces nouveaux membres se fît d'après un système de représentation proportionnelle; il croyait savoir que cet amendement avait quelques chances d'être accepté par la majorité. Ses amis de la gauche modérée l'en empêchèrent, alléguant qu'une pareille proposition serait regardée par l'opinion libérale comme un acte de trahison. Le libéralisme, en effet, était alors le maître incontesté dans trois conseils provinciaux, qui devaient élire ensemble dix sénateurs, et il se flattait de conquérir peut-être la majorité dans le Luxembourg, ainsi que dans la province de Namur. Qu'advint-il de ces calculs?

La première application du suffrage universel majoritaire aux élections provinciales mit les libéraux en minorité dans les neuf provinces. Aussi ne réussirent-ils à faire nommer que deux sénateurs provinciaux, MM. Bara et Paternoster — dans le Hainaut — et encore ne fut-ce qu'en échange du concours prêté à l'élection de deux sénateurs socialistes, MM. Edmond Picard et Des Essarts. Dans la province de Liége, où le parti libéral avait été battu par une coalition radico-socialiste, les

Hosted by Google

sièges échurent à MM. Janson, Charles et Gilon. — Or, si l'élection s'était faite partout avec application de la représentation proportionnelle, les libéraux eussent élu 7 ou 8 sénateurs, sans rien devoir à personne.

Le parti catholique fut un moment comme grisé par un résultat qui dépassait ses espérances. Mais il ne pouvait oublier le sentiment d'angoisse que lui avait apporté l'élection législative, entre le premier et le second tour de scrutin. Ses proportionnalistes ne manquaient pas, d'ailleurs, de lui rappeler en toute occasion que sa majorité était à la fois démesurée et instable; qu'elle était due aux suffrages d'adversaires politiques et qu'il suffirait d'une coalition déplaçant quelques milliers de voix dans certains arrondissements pour renverser le plateau de la balance. D'autre part, si la R. P. devait leur enlever un certain nombre de sièges dans le pays flamand, elle leur permettrait de se maintenir dans les grands arrondissements, en dépit de toutes les coalitions, et elle leur ferait prendre pied dans ces régions industrielles que même le parti libéral ne pouvait plus disputer à la prépondérance du socialisme.

Le régime majoritaire dans les élections communales.

Il y avait encore une autre catégorie d'élections où la généralisation du droit de vote rendait non moins indispensable l'application de la représentation proportionnelle. C'étaient les élections communales où, grâce à l'unité de collège, tous les sièges revenaient généralement au même parti. « Dans nos Flandres, disait M. Lammens au Sénat, la plupart des conseils communaux sont homogènes et catholiques. Eh bien, j'appelle sans hésiter la réforme qui donnera une voix à l'opposition dans ces conseils, ce qui aura pour résultat de rendre la majorité plus vigilante, plus prudente, plus économe. »

D'autres membres de la droite, rompus à la pratique des affaires administratives, MM. de Malander, Surmont

Hosted by Google

de Volsberghe, H. Limpens, ne tenaient pas un autre langage. « On objecte — écrivait M. Limpens, en 1893 — que la représentation proportionnelle serait la guerre dans les moindres conseils communaux, aujourd'hui si paisibles. Cette considération est, certes, de la plus haute importance. Mais la crainte qu'on exprime est, je pense, purement gratuite. Cette guerre impitoyable, cette lutte à mort entre les minorités et les majorités, qui sont la conséquence de notre régime actuel, n'auraient plus de raison d'être, puisqu'il n'y aurait plus moyen de se défaire d'une minorité ou d'écraser entièrement une majorité. L'inéluctable nécessité de vivre en commun imposerait le calme et ramènerait à la raison. En veut-on la preuve? Dans une commune importante de l'arrondissement de Termonde, les deux partis, en dépit de notre législation exclusive, ont, de guerre lasse, une représentation proportionnelle parmi leurs édiles. Depuis lors, la commune est pacifiée. — Dans une ville de la Flandre orientale, jadis fort troublée, l'administration est bien facilitée et l'opposition calmée, depuis que celle-ci est représentée au conseil (1). »

On sait ce que devient, dans les communes, petites ou grandes, une administration de parti, qui exerce le pouvoir sans contrôle. Quand l'élection est une bataille, sans autre alternative que l'écrasement d'un des partis en présence, il est assez naturel que les vaincus soient mis hors la loi, et que les triomphateurs s'appliquent largement le principe : *Aux vainqueurs les dépouilles!* L'intérêt administratif est naturellement sacrifié à l'intérêt politique, et les membres du conseil qui auraient quelque velléité de dénoncer les abus, sont vite forcés de se taire au nom de la discipline du parti. Ainsi la désorganisation des services communaux marche de pair avec le gaspillage des finances et avec la mise en coupe réglée des contri-

(1) H. LIMPENS. *La représentation vraie ou réelle.* (Extrait du *Magasin littéraire.*) Gand, broch., 1893, p. 5-6.

Hosted by Google

buables. — Combien ces inconvénients n'allaient-ils pas se développer, maintenant que l'introduction du suffrage universel avait mis le pouvoir communal à la merci des foules, en présence d'un parti nouveau et ardent qui prêchait partout la guerre des classes?

Du reste, ce n'était pas seulement à droite qu'on réclamait l'application de la R. P. aux élections communales. A Bruxelles même, dès le 9 mai 1893, le conseil communal, sur la proposition de M. Th. Heyvaert, ancien gouverneur de la Flandre orientale, avait formulé, par 15 voix contre 2, le vœu « que la législature adopte le principe de la représentation proportionnelle pour les élections communales [1] ». Cet exemple avait été suivi dans plusieurs communes de l'agglomération, dans certains chefs-lieux des provinces flamandes et dans mainte localité du pays wallon.

Première introduction partielle de la R. P.

Le cabinet, malgré ses sympathies proportionnalistes, n'osa pas aller jusqu'à la proposition de supprimer le régime majoritaire, même dans l'élection des conseils communaux. Mais il voulut du moins amener les Chambres à faire une expérience partielle de la représentation proportionnelle, en même temps qu'à supprimer, dans les élections communales, l'abus le plus flagrant du système encore en vigueur : les ballottages. Il déposa donc, le 5 juillet 1895, un projet de loi stipulant que, dans tous les cas où les candidats ne réuniraient pas la majorité absolue, les mandats de conseillers communaux seraient distribués proportionnellement entre les listes concurrentes. Cette distribution se ferait suivant les règles du système D'Hondt. Toutefois, pour être admise à la répartition, toute liste devait atteindre le tiers des voix, s'il y avait moins de quatre membres à élire; le quart, si le nombre

[1] *Bulletin communal*. Année 1893, t. Ier, p. 299-303.

Hosted by Google

des sièges était de 4 à 6; le cinquième, s'il était de 7 à 12; le sixième, s'il dépassait 12 (1).

Ramenée dans ces limites, la représentation proportionnelle fut dénoncée par la presse libérale comme un coup de parti, et, de fait, son fonctionnement allait être restreint aux grands centres, là où le pouvoir communal était aux mains des libéraux, alors qu'elle devait rester sans application dans la grande masse des petites communes rurales, où domine l'élément catholique. Cependant, tel était l'avantage d'habituer les populations à la pratique de la R. P. que, dans la discussion du projet à la Chambre, une partie de la gauche libérale se déclara, par l'organe de M. Lorand, disposée à émettre un vote favorable (2).

Les antiproportionnalistes de droite se retrouvèrent à leur banc, en vue de combattre avec énergie ce qu'ils regardaient, avec raison, comme un coin introduit dans le régime majoritaire pour ouvrir la voie à une application plus générale de la R. P. Ils furent secondés, dans leur opposition, par les socialistes, qui, les uns, réclamaient l'application immédiate de la R. P. intégrale, les autres protestaient, dès lors, contre toute introduction de cette réforme avant l'abolition du vote plural. Ici se place une comédie parlementaire qui ne manque pas de saveur.

Un des antiproportionnalistes les plus acharnés de la droite, M. Helleputte, avait déclaré que, puisqu'on voulait tenter une épreuve, il fallait la faire complète, en appliquant la représentation proportionnelle à l'ensemble de l'élection, dans toutes les communes de plus de 20,000 habitants qui seraient désireuses de se prêter à l'expérience (3); il ajoutait que, dans sa pensée, ce serait bien vite la condamnation du système. Mais, quand il s'aperçut

(1) *Documents parlementaires*, Chambre 1894-1895, p. 307.

(2) *Annales parlementaires*, Chambre 1894-1895, séances du 24 au 28 août.

(3) Une disposition analogue existe, en Suisse, depuis 1888, dans le canton de Fribourg et, depuis 1892, dans le canton de Neuchâtel; les communes y ont la faculté de décider s'il y a lieu d'appliquer la représentation proportionnelle à leurs élections.

Hosted by Google

que les proportionnalistes de la Chambre étaient prêts à accepter son défi, il retira sa proposition. L'amendement fut alors repris par M. Théodor et n'échoua qu'à deux voix près, par 66 non contre 64 oui. M. Helleputte figurait parmi les opposants ! Le projet du gouvernement fut voté dans la séance du 28 août, par 68 voix contre 55 non et 1 abstention. Ce furent 9 voix de gauche qui, en se déplaçant, assurèrent le triomphe du gouvernement (1).

La journée du 27 octobre 1895 marqua la première application de la R. P. dans une grande partie de la Belgique. La promulgation de la nouvelle loi avait suffi, dans la plupart des localités importantes, pour mettre fin aux coalitions entre les oppositions ; chaque parti s'était affirmé avec son programme et ses candidats ; chacun avait obtenu un nombre de sièges proportionnel à sa force réelle, sauf là où, par l'introduction abusive du *quorum,* les sièges qui devaient revenir à certains groupes avaient été dévolus à leurs adversaires. Ce fut surtout le parti radical qui fut victime de cette disposition ; cependant, il faut lui rendre cette justice qu'il ne chercha pas à en rendre responsable le principe de la R. P. Quant au fonctionnement du système en lui-même, il s'opéra avec une rapidité et une régularité qui surprirent également électeurs et scrutateurs. La revue *La représentation proportionnelle* était autorisée à dire, dans sa dernière livraison de 1895 : « Qu'on ne nous parle plus jamais de l'inapplicabilité de notre système. La critique en a été victorieusement réfutée par les faits, on n'oserait plus la reproduire sérieusement aujourd'hui (2). »

Ainsi tombait une des objections les plus répandues contre la représentation proportionnelle et, en particulier, contre le système du commun diviseur. Le public se trouvait du coup familiarisé avec l'idée de la réforme et avec son application.

(1) Ces neuf députés étaient : MM. Lorand, Hambursin, Magnette, Henricot, Jourez, Boucher, Mineur, Ronvaux et Cambier.

(2) Revue *La représentation proportionnelle,* 1895, p. 133.

Hosted by Google

Quant aux résultats de cette élection, en ce qui concerne la composition des administrations communales, on peut dire qu'ils ont réalisé les espérances des proportionnalistes. Sans doute, l'opposition s'est introduite parfois avec une certaine violence dans des conseils jusque-là homogènes, mais les intérêts des contribuables n'ont fait que gagner à un contrôle. Sans doute encore, dans beaucoup de communes où il y avait plus de deux partis en présence, aucun n'a obtenu la majorité absolue et, par suite, le collège des bourgmestre et échevins a dû être, ou bien recruté parmi différents groupes, ou bien choisi dans une minorité, mais nous ne voyons pas qu'aucun de ces deux expédients ait amené, en général, les complications prédites par les adversaires de la R. P. A Bruxelles et à Gand, les anciennes administrations sont restées jusqu'ici au pouvoir, sans majorité proprement dite dans le conseil, mais avec l'appui alternatif et parfois simultané des autres partis (1).

Les élections législatives de 1896.

Les élections législatives de 1896 virent se produire le même phénomène que celles de 1894; seulement si, cette fois encore, les catholiques en profitèrent, ce fut aux dépens des socialistes et non plus des libéraux. Ceux-ci, écartés au premier tour, votèrent en majorité, au ballottage, pour les candidats cléricaux ou indépendants, dont ils assurèrent ainsi le succès.

Les catholiques obtinrent 72 sièges au lieu de 48 qui leur revenaient, les libéraux 4 au lieu de 13, les socialistes 1 au lieu de 10. Rien qu'à Bruxelles, où 89,900 suf-

(1) Le chef d'une de ces administrations, M. Braun, bourgmestre de Gand, disait, le 9 mai 1899, à l'Association libérale de cette ville : « Depuis bientôt quatre ans que la représentation proportionnelle est appliquée au conseil communal de Gand, tout le monde a pu apprécier les heureux effets de la réforme, tout le monde reconnaît que, loin de péricliter, la prospérité matérielle de la ville s'est accrue et que l'apaisement des esprits a produit des résultats aussi inattendus qu'inespérés. » (*Flandre libérale* du 10 mai.)

Hosted by Google

frages clérico-indépendants emportaient les 18 sièges, 40,000 libéraux et 73,000 radico-socialistes n'avaient aucune part de représentation. A Anvers, c'étaient 42,000 suffrages libéraux; à Namur, 30,000 suffrages catholiques qui n'obtenaient pas un mandat. Dans l'ensemble du pays, la majorité des suffrages catholiques avait notablement baissé; à la Chambre, la droite s'était renforcée de 6 membres! De pareils résultats ne pouvaient manquer de frapper les esprits les moins prévenus. Comme *L'Étoile belge* l'écrivait le lendemain, « le véritable vaincu de la journée, c'est le régime majoritaire ».

Les élus de l'arrondissement de Bruxelles ne s'étaient pas fait illusion sur le caractère précaire de leur victoire. Aussi, dès le soir du ballottage, avaient-ils promis de poursuivre énergiquement leur campagne en faveur d'une réforme électorale qui assurerait des mandats à tous les partis. La petite minorité de libéraux et progressistes qui siégeait encore à la Chambre crut le moment opportun de faire une nouvelle tentative en faveur de la représentation proportionnelle.

Proposition Heuse-Lorand.

Le 19 novembre 1896, MM. Heuse, Hambursin, Gillard, Lorand et Magnette présentèrent une proposition de loi appliquant la représentation proportionnelle aux élections législatives et provinciales, ainsi qu'à l'élection des sénateurs provinciaux. Cette proposition ne faisait que reproduire les dispositions essentielles des projets précédents et notamment du projet Feron.

En ce qui concerne le groupement des circonscriptions, elle se bornait également à reprendre le tableau du projet élaboré par l'Association réformiste : « Nous reconnaissons volontiers, disait l'exposé des motifs, que ce tableau n'est pas parfait. Il peut être amendé. Tel qu'il est, il permettrait pourtant l'application sincère et loyale de la représentation proportionnelle, et cela suffit. »

Hosted by Google

La proposition, développée par M. Heuse, dans la séance du 24 novembre, fut prise en considération et renvoyée aux sections. Celles-ci, toutefois, ne furent jamais appelées à en délibérer.

Ralentissement de la propagande proportionnaliste.

L'année 1897 marque un ralentissement de la propagande proportionnaliste en Belgique. L'Association réformiste avait fait, coup sur coup, des pertes irréparables. La mort lui avait enlevé, en 1890, Eudore Pirmez; en 1891, Eugène Anspach; en 1892, Émile de Laveleye; en 1894, Jules de Smedt; en 1896, Émile Delecourt. M. Nyssens était devenu ministre du travail dans le cabinet, dont la présidence avait passé de M. Jules de Burlet à M. Vandenpeereboom, et M. Beernaert s'était laissé remiser à la présidence de la Chambre. Le *Bulletin* de l'Association, après avoir régulièrement paru tous les mois, pendant treize années, ne compta plus, en 1895, que quatre livraisons; trois en 1896, deux en 1897. L'année suivante, il subit une interruption complète.

Le comité résolut alors de convoquer une assemblée générale. Cette réunion eut lieu le 17 mars 1898, sous la présidence de M. Beernaert; c'est à peine si une poignée d'adhérents répondirent à l'appel. La presse hostile fit bruyamment ressortir cette apathie. On discutait, en ce moment, à la Chambre, le renouvellement de la loi sur les élections provinciales. Dans la séance du 4 avril, M. Théodor, protestant une fois de plus contre le maintien du régime majoritaire, avait rappelé que l'Association réformiste, dans sa récente séance, avait renouvelé son adhésion au système D'Hondt. M. Woeste ne manqua pas de faire observer que les membres de cette réunion étaient *rari nantes in gurgite vasto*, et il ajouta avec un sourire ironique dans la direction de M. Beernaert, « bien qu'on eût battu le rappel ».

Hosted by Google

A défaut de M. Beernaert, d'autres proportionnalistes relevèrent le gant. Le 4 avril, eut lieu à la *Nouvelle Cour de Bruxelles,* sur la convocation de MM. Théodor, de Jaer, Lorand, Daens, Vandervelde et de quelques libéraux modérés, un meeting public, en vue d'examiner l'opportunité d'introduire la R. P. dans notre législation électorale. Le succès de cette réunion dépassa toute attente. Cinq à six cents citoyens, appartenant à toutes les opinions et à toutes les classes de la société, après avoir acclamé les discours en faveur de la réforme, adoptèrent à l'unanimité un ordre du jour ainsi formulé :

« Considérant que la représentation proportionnelle est « une mesure juste et urgente qui doit être appliquée aux « élections de tous les degrés, l'assemblée déclare qu'il y « a lieu de l'introduire dans la loi électorale provinciale, « actuellement soumise aux Chambres, et de l'appliquer, « dans le plus bref délai possible, aux élections législa- « tives ;

« Signale, en outre, aux électeurs appelés à renouveler « prochainement la représentation nationale, la nécessité « de s'assurer à cet égard de l'opinion des candidats et de « créer un courant d'opinion publique qui impose cette « réforme à tous les partis. »

Cette manifestation eut un grand retentissement, surtout en ce qu'elle attestait que des hommes politiques appartenant à tous les partis étaient décidés à marcher résolument ensemble pour la conquête de la R. P. Les organisateurs se réunirent, quelques jours après, dans un local de la Chambre. Ils se trouvèrent d'accord pour décider que le moment était venu d'entamer, dans tout le pays, une vigoureuse propagande par les meetings et la presse. Toutefois, ils reconnurent également qu'il était difficile de rien tenter avant les élections de juin 1898, attendu que les partis avaient déjà pris position et que d'autres questions se posaient au premier plan de la campagne électorale. Un des assistants fut chargé de s'entendre, dans l'intervalle, avec le comité de l'Associa-

Hosted by Google

tion réformiste, pour entrer en campagne, de commun accord, dès la rentrée des Chambres.

Les élections générales et provinciales de 1898.

Les élections de 1898 démontrèrent plus que jamais les vices du système majoritaire. Cette fois encore, le parti catholique perdait des voix dans le corps électoral et en gagnait à la Chambre. De même qu'aux élections précédentes, c'était le parti libéral qui sortait le plus maltraité de la campagne électorale. Dans le Hainaut, il avait réuni 109,273 suffrages; les catholiques, 124,499, et les socialistes, 222,822. Sous un régime de représentation proportionnelle, les libéraux auraient obtenu 6 sièges, les cléricaux 7, les socialistes 13. Or, les socialistes en obtinrent 20, les catholiques 4 et les libéraux... 2. En revanche, aux élections sénatoriales, le parti libéral recevait bien au delà de son dû. Dans le Hainaut et la province de Liége, alors qu'il avait obtenu seulement 3 sièges sur 45 à la Chambre, il emportait, au Sénat, tous les sièges, sauf 3.

Une des grandes objections auxquelles s'étaient heurtées, au sein de la Constituante, toutes les tentatives pour introduire dans le recrutement du Sénat, soit la représentation proportionnelle, soit la représentation des intérêts, soit même l'élection à deux degrés, c'était la crainte de donner aux deux Chambres une base électorale différente. Or, voici que Liége, Charleroi, Mons, Thuin et Soignies élisaient, sous le régime majoritaire, des socialistes à la Chambre et des libéraux conservateurs au Sénat. Ath envoyait deux libéraux à la Chambre et un catholique au Sénat. Tournai et Waremme possédaient désormais des députations catholiques à la Chambre et libérales au Sénat. Un des rares arrondissements wallons qui échappaient à ce chassé-croisé, c'était Verviers. Les deux députations y étaient cléricales, mais pourquoi? Parce que, lors du premier scrutin, les socialistes avaient joué aux

Hosted by Google

libéraux le tour de voter pour les candidats sénatoriaux du parti catholique, et que, lors du second, les libéraux avaient rendu la pareille au Parti ouvrier socialiste en votant pour les candidats cléricaux à la Chambre.

C'est surtout l'institution du ballottage qui sortait condamnée de cette élection. Partout où les trois partis s'étaient trouvés en présence, c'est plus que jamais à une minorité que le second tour avait livré toutes les députations. Ainsi, à Soignies, les socialistes n'avaient réuni que 21,806 suffrages contre 31,475 voix libérales et catholiques. Cependant, ils emportaient les trois sièges. Il en était de même à Thuin, où les voix socialistes ne s'élevaient qu'à 17,689, contre 29,669 suffrages libéraux et catholiques. Il en était encore ainsi à Liége, où c'était une minorité de socialistes et de radicaux coalisés qui emportait tous les sièges ; — à Tournai, où une minorité cléricale en faisait autant ; — à Ath, où c'était la minorité libérale. Et c'est à la collection de toutes ces minorités qu'on demandait de fournir la représentation exacte de la volonté nationale !

L'absurdité était si flagrante que, le lendemain de l'élection, un adversaire de la R. P. aussi opiniâtre que *La Chronique* laissait échapper le cri suivant : « On ne peut rêver chose plus absurde que les ballottages tels qu'on les entend chez nous. Nous le demandons à tous les gens sensés : Est-ce logique ? C'est la minorité qui prime... Que devient la moralité d'une élection où des partis, pour triompher, sont obligés de réclamer l'appui d'électeurs qui, hier, étaient leurs adversaires ? Un tel appui ne s'obtient jamais sans conditions, et ces conditions sont, ou bien des promesses qu'on ne tiendra pas, ou une abdication de principes. Une immoralité dans les deux cas. » — *La Chronique,* il est vrai, proposait de substituer à ce rouage détraqué le système français, qui remplace le ballottage par une nouvelle élection. Mais on peut se demander si le remède n'eût pas été pire que le mal. Les partis, en effet, se seraient présentés au second tour dans

Hosted by Google

les mêmes conditions qu'au premier. Ou bien ils auraient persisté dans leur isolement, et la députation serait échue, plus sûrement encore, à une simple minorité; ou bien ils se seraient mis d'accord pour constituer une majorité de coalition, et on retombait dans les immoralités si judicieusement dénoncées par *La Chronique*.

Les élections provinciales, qui suivirent de quelques jours les élections législatives, offrirent le même désarroi. Presque partout, il y eut des ballottages qui donnèrent lieu aux coalitions les plus singulières et les plus contradictoires. A Gand, dans le premier canton, les catholiques firent passer les libéraux contre les radico-socialistes; dans le deuxième canton, les socialistes firent passer les libéraux contre les catholiques; dans le troisième, les libéraux firent passer les catholiques contre les socialistes, alors que, dans d'autres parties du pays, les libéraux votaient pour des socialistes contre les catholiques, et qu'on vit même des catholiques faire passer des socialistes contre des libéraux (1).

Un des résultats les plus significatifs, qui aurait dû suffire pour entraîner la condamnation sans appel d'un pareil régime électoral, fut celui des six cantons qui participèrent à l'élection dans l'agglomération bruxelloise. Dans les cinq cantons où les trois partis se trouvèrent en présence, les libéraux réunirent 38,450 voix, contre 29,400 aux catholiques et 21,500 aux socialistes. Or, au ballottage, la minorité libérale, grâce à l'appui, tantôt des socialistes, tantôt des catholiques, évincés par le premier tour, emporta 34 sièges; les deux autres partis, qui ensemble formaient la majorité, n'en obtinrent *aucun!* A Saint-Gilles, le seul canton où les catholiques n'avaient pas présenté de liste, ils votèrent pour les libéraux qui l'emportèrent au premier tour; dans tout le Brabant, le parti socialiste n'obtint que 5 sièges sur 91 !

(1) Voir « Les ballottages et la morale des dernières élections » dans la *Revue de Belgique* du 15 juin 1898.

Hosted by Google

Fondation de la ligue pour la R. P.

Le moment était on ne peut plus favorable à la reprise d'une agitation sérieuse en faveur de la R. P. Le comité de l'Association réformiste accepta le plan suivant, dont les bases avaient été suggérées à l'un de ses membres par la récente constitution de l'*Alliance* libérale :

1° Formation d'un conseil général, dans lequel entreraient, avec les éléments les plus actifs de l'Association, tous les membres des deux Chambres acquis à la réforme, sans distinction de parti ;

2° Création de sous-comités *mixtes* dans les principaux centres du pays ;

3° Ouverture immédiate d'une enquête pour dresser la liste des journaux et des associations dont le concours était acquis à la réforme ;

4° Organisation d'une propagande énergique par voie de circulaires et de meetings ;

5° Élaboration d'un nouveau projet de loi qui serait déposé à la Chambre, dès le début de la session, sous la signature de proportionnalistes appartenant aux divers groupes parlementaires.

Le comité central devait être réorganisé et renforcé d'éléments nouveaux ; l'Association elle-même prendrait comme sous-titre la dénomination de *Ligue nationale pour la R. P.*

Une réunion des adhérents, tenue au commencement de décembre, ratifia ces résolutions. Le comité se compléta par l'entrée de MM. de Lalieux, représentant catholique de Nivelles ; Limpens, sénateur catholique de Termonde ; Bertrand, représentant socialiste de Soignies, et Carl Vander Straeten-Ponthoz, président des *Indépendants* de Bruxelles. Le conseil général fut composé de 109 membres, dont 24 sénateurs (11 de droite et 13 de gauche) et 45 représentants (25 catholiques, 9 libéraux, 11 socialistes). Il se réunit sous la présidence de M. Beernaert, le 22 décembre, et adopta un manifeste qui,

Hosted by Google

après avoir fait le procès, une fois de plus, au régime majoritaire, s'exprimait de la sorte :

Les abus et les périls de notre organisation électorale sont devenus si évidents que personne ne conteste plus la nécessité d'y trouver un remède.

Mais il se fait en ce moment des efforts pour le chercher dans d'autres combinaisons que la R. P.

On propose le découpage de quelques arrondissements, expédient qui ne résoudrait rien et qui, devant être considéré par beaucoup comme un coup de parti, surexciterait gravement l'opinion.

D'autres, se plaçant à l'antipode de nos idées, voudraient aller jusqu'à introduire en Belgique le scrutin uninominal, en consacrant ainsi le droit exclusif des majorités à être représentées. Ce régime, qui multiplierait les occasions de ballottages et assurerait partout le triomphe des influences locales, au grand dommage du Parlement, entraînerait des remaniements de circonscriptions bien autrement considérables que ceux qui résulteraient de l'application même intégrale de la R. P.

Le manifeste rappelait ensuite les heureux résultats de l'expérience tentée dans les élections communales et terminait en ces termes :

C'est mû par ces considérations que le comité de l'Association réformiste a décidé de faire appel au bon sens, à la clairvoyance et à l'équité du peuple belge, pour qu'il nous soutienne dans notre campagne en faveur de l'introduction de la R. P. dans les élections aux assemblées délibérantes de tous les degrés, et tout d'abord dans les élections législatives.

Nous nous adressons surtout aux journaux et aux associations électorales, dont un grand nombre ont déjà apporté leur concours à cette propagande. Il y a là une question d'intérêt national qui, dans notre pensée, se place en dehors des intérêts de parti et justifie la collaboration sincère de tous ceux qui veulent assurer, suivant la devise de l'Association réformiste, le pouvoir à la majorité réelle du pays, le contrôle aux minorités, une représentation aussi exacte que possible de tous les groupes importants du corps électoral.

Cette transformation d'une société d'études en société d'action ne plut pas à tous les membres de l'Association réformiste. Quelques-uns des plus anciens et des plus dévoués formulèrent la crainte que l'Association n'y compromît son unité et qu'elle n'y laissât son prestige. Mais l'heure était venue pour les partisans de la R. P. de concentrer leurs efforts sur le terrain de la politique courante et même, éventuellement, de porter le débat devant le corps électoral. Il était avantageux, à tous égards, que ce mouvement ne se produisît point en dehors

Hosted by Google

de l'Association qui fournissait, depuis tant d'années, les cadres de l'armée proportionnaliste. L'événement a, du reste, justifié ceux qui ont pris l'initiative de cette évolution.

La publication de la liste des membres qui formaient le conseil général, produisit une certaine sensation, tant par les noms qui y figuraient que par le chiffre élevé du contingent recruté dans les deux Chambres. Les partisans du scrutin uninominal songèrent un instant à se grouper de leur côté; ils durent y renoncer pour ne pas faire ressortir leur infériorité numérique. Il devenait manifeste que la R. P. avait, sinon la majorité, du moins une forte avance sur les autres systèmes représentés dans le Parlement.

L'organisation de la Ligue pour la R. P. eut encore deux résultats indirects qu'on peut mentionner en passant. C'était la première fois que des membres influents de la droite consentaient à se rencontrer avec des socialistes, pour coopérer volontairement à une propagande politique d'intérêt général; ce devait même être là, de la part de M. Woeste, un grief de plus contre M. Beernaert. D'autre part, celui-ci bénéficia de cette situation en ce que les proportionnalistes de l'extrême gauche interrompirent momentanément l'opposition toute personnelle qu'ils n'avaient cessé de lui faire depuis son élévation à la présidence de la Chambre, en remplacement de M. de Lantsheere. Les lignes des partis avaient même, en ce moment, une tendance à se confondre, comme s'ils allaient se parquer en partisans et adversaires de la R. P.

Cependant, les sous-comités mixtes, sur lesquels on comptait beaucoup pour organiser la propagande dans le pays, ne purent être formés qu'à Bruxelles, à Gand et à Liége; encore, dans cette dernière ville, l'organisation ne fonctionna-t-elle que sur le papier. Au sein des petites localités, les luttes politiques dégénèrent si aisément en questions personnelles qu'on ne peut guère espérer réunir dans une action commune des hommes appartenant à des

Hosted by Google

partis différents. Presque partout, il fut répondu au comité central de l'Association qu'il valait mieux laisser aux proportionnalistes des divers partis la faculté d'agir isolément, en se servant des organismes politiques existants. A Anvers, d'autre part, où la représentation proportionnelle ne comptait guère d'adhérents parmi les conservateurs et moins encore dans le parti du Meeting, les libéraux, les socialistes et les démocrates chrétiens préférèrent conclure un *cartel* sur la double base de la représentation proportionnelle et du suffrage universel. Ce fut l'origine de la *Ligue pour le S. U. et la R. P.* qui poursuivit une action parallèle à celle de la *Ligue nationale pour la R. P.*, sans cependant qu'il y eût antinomie entre les deux propagandes. A cette époque, du reste, tous les membres des deux gauches qui avaient adhéré à la représentation proportionnelle, admettaient que cette réforme fût réalisée indépendamment de la suppression du vote plural et sans consultation nouvelle des électeurs. M. Vandervelde prit une part active aux délibérations du conseil général de la *Ligue pour la R. P.* et M. Bertrand accepta de figurer dans la commission chargée par le comité central de préparer le projet de loi qui devait être déposé à la Chambre. Les autres membres de cette commission furent MM. Carton de Wiart, Théodor, Loslever, Lorand et H. Dumont.

Le projet qu'elle formula ne s'écartait guère des dispositions proposées en 1896 par M. Heuse; sauf que, sur la demande expresse des socialistes, on supprimait la liberté du panachage et on laissait aux parrains le droit de déterminer l'ordre des candidats. Les circonscriptions étaient laissées telles qu'elles figuraient dans la proposition Heuse.

Ce projet reçut l'assentiment du conseil général; mais alors surgit la question de savoir dans quelles conditions il devrait être présenté à la Chambre. Devait-il être contresigné par des membres appartenant à tous les partis ou seulement par des membres de la droite? La majorité

Hosted by Google

du conseil se prononça, dans un intérêt de tactique, pour la seconde alternative; seulement, il fut convenu que, le jour de la présentation, MM. Hambursin, Lorand et Magnette demanderaient le renvoi à la même section centrale du projet qu'ils avaient déposé avec M. Heuse en 1896.

L'alliance « avec le diable ».

Le ministère continuait à ne pas bouger. Cependant l'exaspération contre un régime électoral que personne n'osait plus défendre, prenait de telles proportions que même les plus modérés commençaient à envisager, comme une nécessité suprême, une entente entre tous les partis d'opposition, pour renverser le gouvernement ou du moins pour obtenir une législation plus équitable. Le 8 décembre 1898, dans la séance annuelle de la *Ligue libérale,* où se concentraient les éléments modérés du libéralisme bruxellois, l'idée de cette coalition avait été accueillie avec une faveur marquée, et M. L. Vanderkindere n'avait pas hésité à déclarer que dans ce but il était prêt à s'allier avec n'importe qui, « fût-ce avec le diable ». Le mot fit sensation; il révélait un état d'âme qui n'était pas exclusivement l'apanage des libéraux bruxellois, mais qui trouvait encore plus d'écho dans les provinces.

GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

BRÈVE RENCONTRE[1]

Sur l'autre versant éventé par la brise, une fraîcheur ombreuse et douce régnait. Accoté dans un creux de sable, nous restâmes à regarder la plage où des gens passaient; des ânes montés par des enfants galopaient; mais nous eussions voulu ne plus voir ces intrus qui nous troublaient et nous ravissaient cette royauté que nous croyions, dans une illusion orgueilleuse, avoir sur ces splendides solitudes.

« Vous avez oublié votre promesse, dit-elle.

— Moi! Laquelle?

— Oui, de me lire ce conte.

— Je l'ai sur moi. Vous y tenez donc?

— On prétend que la femme est curieuse.

— Voici, dis-je en m'accoudant près d'elle, et j'avais l'air de lui faire une confidence plutôt qu'une lecture :

L'ACCOMPLISSEMENT.

C'est le titre. Le récit a pour épigraphe ces mots : *Vivre pour survivre*. Maintenant je commence. »

Parfois je m'interrompais, levant les yeux sur elle, et je voyais sur son visage, selon les instants, une âme que les rêves troublent, transportent et font s'attendrir.

Je montrais un grand poète, Fagener, mourant dans la détresse

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 février et du 15 mars 1900.

Hosted by Google

et laissant après lui une œuvre radieuse et méconnue. Dans ses poèmes, il avait élevé jusqu'à une sérénité étoilée l'âme entière et ses sentiments et il y errait une vierge belle à éblouir, ayant la hautaine pureté des neiges qui, sur les montagnes, au-dessus des nuées, plongent parmi les aurores et les astres. En ces temps-là, vivait une fille d'empereur appelée Thèsa. Ses seize ans étaient une aube où elle s'émerveillait. Elle aimait, dans son château, un banc de marbre solitaire et ombragé et, là assise, lasse un peu de la chevauchée vaine de ses songes, elle regardait s'étendre les pelouses et les étangs où dormaient les cygnes. Son âme ressentait le chagrin d'une absence et ses yeux exprimaient une attente douloureuse d'être sans cesse déçue. Par hasard, un soir que le ciel se drapait de pourpres barbares et tristes, Thèsa trouva l'œuvre délaissée du poète et, à la lire, elle fut surprise des délices dont tressaillait son rêve. Il y avait des poèmes qui l'emportaient dans un essor démesuré, d'autres la surmontaient par une majesté souveraine ou une impérieuse douceur et il en était où son âme, comme en des miroirs, se voyait dévêtue. Elle reconnut, telle une sœur d'abord, la vierge qui errait dans ces poèmes et dont la pensée, à l'égal de la sienne, avait la hautaine pureté des neiges qui, sur les montagnes, au-dessus des nuées, plongent parmi les aurores et les astres ; puis, sous l'effet d'un enchantement grandissant, elle se sentit s'incarner dans cette vierge fabuleuse. Alors toutes les chimères altières conçues par Fagener se réalisèrent en cette princesse qui portait à son front les diadèmes de la grâce et de la royauté. Ce fut non pas la gloire avilie et puérile des foules répétant un nom, mais celle ayant, dans le secret d'un cœur, l'éclat d'un sacre et la ferveur d'une tendresse. Sans doute la gloire est-elle une destinée qui ne s'accomplit que dans la mort et Thèsa, dans son orgueil d'impératrice, était la floraison triomphante d'un destin de poète envers qui la vie avait été marâtre.

. . . . . .

. . . . . .

Hosted by Google

« Ah! dit Mme Van Rede en sortant d'un songe ardent, quelle devait être la souffrance de ce poète durant son agonie! Que ne put-il prévoir cette gloire et cette tendresse trop tardive. »

Ces paroles me surprirent; mais je reconnus que, pour Mme Van Rede, les fables n'étaient pas des mensonges ni des thèmes sur quoi broder des phrases éclatantes, mais des événements dont elle partageait toutes les vicissitudes.

« Il y a deux points dans la prose que je viens de vous lire : d'abord que le poète ne réalise sa destinée qu'après la tombe. Pour lui, mourir c'est rompre ses entraves charnelles et vivre dans le domaine merveilleux de ses espérances : sort auquel le poète doit offrir toutes les joies passagères de la terre, car quelle volupté dépasse celle de se dire : « Un dieu renaîtra de ma cendre. » Mais un point important forme l'autre face de ma pensée: la gloire et l'amour sont jumelles, et c'est dans l'amour que la gloire trouve sa forme la plus splendide. Thèsa est l'emblème de la seule et pure gloire. Car la femme, pour qui la chérit, devient le monde et l'univers. Dans ses yeux, s'unissent toutes les clartés et toutes les étoiles, dans ses sourires ressurgissent les magies des printemps et les douceurs des aubes. Son corps est la merveille où s'assemblent toutes les merveilles. Sa caresse a le vertige des abîmes éternels. Son amour est le plus radieux des triomphes. Nul applaudissement n'a les ivresses du sien. Qu'elle vous ait choisi, inspire plus d'orgueil que la plus belle des victoires. La gloire est tout entière dans un de ses baisers. Et voilà la seule gloire, celle qui, dans le secret d'un cœur, a l'éclat d'un sacre et la ferveur d'une tendresse.

— Oui, oui, dit-elle, combien je vous comprends? »

La chaleur qui anima mes paroles et mes pensées m'étonna. J'avais cru discuter vaguement; en vérité, tout mon être s'élançait vers Mme Van Rede, à elle je m'adressais derrière le voile transparent des mots.

J'ignore si elle en eut le pressentiment. Je souhaitais le savoir et j'aurais voulu suivre au fond de son âme mes pensées.

Hosted by Google

Elle me dit :

« O laissez-moi rêver, toutes ces choses m'ont si intimement remuée et ravie ! »

Et le silence ensuite fut presque une extase.

Jane et Albert apparurent de nouveau. Ils s'étaient aventurés jusqu'à Scheveningue. Jane était émerveillée.

« Il y a une foule, une multitude tout endimanchée assise sur la plage ou courant et criant. Des chaloupes de plaisance partent en mer. Nous avons été le long des baraques manger des fruits et boire des orgeats. Voici, pour vous, des raisins et des gâteaux. »

Puis Jane et Albert s'enfuirent.

L'heure était d'une magie délicate, le soleil s'abaissait, épandant sur toutes choses une splendeur plus chaude. Le ciel faisait à la mer un immense anneau d'or.

Mais des intrus survinrent, une famille de paysans en noir, balourds et hideux. Les femmes se troussèrent pour s'asseoir. Les hommes fumaient des cigares puants. Ils étaient derrière nous et, sans les voir, pourtant nous sentions leur présence rompre tous les charmes du décor. Mais un des paysans me demanda :

« Monsieur, dites-moi l'heure ? »

Je tirai ma montre. Il était près de cinq heures. Furtivement, avec une lueur maligne dans le regard, M^me^ Van Rede mit le doigt sur le chiffre six.

Je répondis :

« Il est six heures. »

Des cris étonnés. Les femmes se levèrent en secouant leurs jupes. « Six heures, disaient-elles ! » Ils devaient rejoindre quelque train de banlieue. Hâtivement ils partirent, et nous eûmes un triomphe : à nouveau l'immensité sans présence qui la profanât était à nous.

Un jour venait de passer. La fuite incessante des instants qui tous emportaient une joie nous pénétrait d'une tristesse légère et douce. J'avais pris la belle main de M^me^ Van Rede et, sans

Hosted by Google

prononcer un mot, l'un près de l'autre, dans un songe, nous revivions par la pensée ce jour à son déclin déjà.

« Il est tard, dit-elle avec angoisse. Mais ne regardez pas ; je veux ignorer le temps. » Puis elle ajouta : « Quand on est heureux il faudrait ne plus rien connaître. »

Il semblait que nous voulions éperdûment jouir des délais qui nous restaient encore, épuiser tout leur enchantement.

« Ma servante attend avec son dîner ; comme elle a la coutume de sortir les dimanches soir, elle sera fort impatiente. Que ne puis-je tout oublier, la vie et les heures !

— Cueillons notre bouquet. »

Étant descendus à travers les buissons d'épine, nous trouvâmes des chardons gris. Avec mon couteau, je les coupai, ôtant les piquants les plus bas pour que Mme Van Rede pût les tenir. Mais combien, au lieu de cette plante douloureuse qui paraît l'emblème d'un immortel tourment, j'aurais désiré tout un jardin de fleurs à foison ; j'eusse refait alors la gerbe de flouve, de liserons, de fougères, de roses de Bengale, de pavots et de jasmins que Félix Vandenesse arrangea pour Henriette de Mortsauf. Dans un creux, parmi de hautes prêles, comme peureuses de la lumière, frémissantes et exilées, étaient de petites roses.

« Des roses, des roses, criai-je, voici des roses ! »

La première s'effeuilla sous mes doigts ; des autres, épanouies ou en bouton, je fis un petit bouquet et je le mis à la ceinture de Mme Van Rede dont les boucles d'argent étaient deux lettres indiennes formant un talisman.

Jane et Albert étaient assis sur le revers de la dune. Nous allâmes à eux.

« Venez-vous, nous rentrons ?

— Il est six heures, ajoutai-je.

— Mon Dieu, déjà si tard, dit Mme Van Rede. »

Avec une lenteur qui s'attardait, nous descendîmes les sentiers des dunes. Nous nous séparâmes jusqu'au soir et, tandis que nous demeurions en arrière, Mme Van Rede et Jane se hâtèrent et s'effacèrent parmi la foule fériée et commune qui,

Hosted by Google

assise dans le sable, se réjouissait bruyamment, s'y étalant à robes troussées, jonchant de papiers gras le sable d'or où s'étaient tordues les vagues aux belles croupes. Un instant, à la balustrade de la digue, Mme Van Rede et Jane s'arrêtèrent et regardèrent vers nous en faisant un dernier adieu.

Nous avisâmes, devant le Kursaal, sur la terrasse d'un restaurant allemand, une petite table à la nappe humide, aux épaisses assiettes, à la moutarde croûteuse. Un garçon accourant, cérémonieux et vil :

« Sie wünschen ein Dîner ?

— Quel potage préfères-tu ? dis-je à Maurel.

— Podage Chulienne, pouillon, perles du Chapon... Et que poivent ces mossiés : munich ou bock? »

Un demi-heure après, nous étions étendus sur l'estran, les mains sous la tête, de blonds cigares très doux aux lèvres. Une torpeur songeuse et berçante endormait nos pensées. La plage était abandonnée. Les yeux au ciel, nous nous charmions à l'agonie des lumières dans l'azur obscur du crépuscule. Parfois nous disions aussi des paroles à la louange de celle que nous aimions. Des flocons de nuées s'ourlaient de rose sur un fond d'un gris bleuâtre. Plus bas un nuage figurait un large lac d'or aux flots apaisés qui, peu à peu, s'éteignirent et ces eaux illusoires et éclatantes devinrent des scories et de la cendre. Et les flocons roses se violacèrent, furent d'une teinte de chair meurtrie; et le soir grandissant voila tout sous son crêpe.

A huit heures, nous attendions à l'endroit où la digue s'interrompt et se perd dans les dunes. Nos amies vinrent. C'était le dernier soir et il y avait en nous cette sorte de contrainte qui naît d'une tristesse qui cherche à s'oublier. Comme elles étaient lasses d'avoir marché vite, nous nous assîmes.

Sur la mer, du vert glauque des anciens vitraux que frangeait l'écume blanche, voguait une barque et nous voyions s'y allumer les fanaux en même temps qu'au ciel démesuré, les étoiles.

Il faisait gris et le monde qui errait encore sur la plage se

Hosted by Google

retira, se promena sur la digue vis-à-vis du Kursaal où une fanfare jouait.

« Vous souvenez-vous : avant-hier je vous voyais à cette heure pour la première fois... »

Phrases et pensées qui ne s'achevaient pareilles aux choses indécises du crépuscule.

« Maurel part, ajoutai-je, et nous ne nous rencontrerons plus... »

Mais Mme Van Rede en mettant un doigt sur ses lèvres souriantes m'ordonna le silence.

Il y avait sur la plage où nous étions maintenant descendus des guérites d'osier ; nous en louâmes. La nuit était tombée. Les lumières de la digue et du Kursaal, en se confondant avec les ombres, formaient une sorte de lueur rousse qui flottait semblable presque à de la fumée. Les vagues confusément reflétaient ces clartés et parfois un long éclair verdâtre étincelait dans leur écume, pour aussitôt s'éteindre. Au ciel, où avaient fui les nuées, palpitaient immensément les astres.

Nos chaises étaient côte à côte et j'avais pris entre les miennes les mains de mon amie ; elles étaient si douces, si frêles : il y avait en elles quelque chose de vivant comme dans un regard ou dans un sourire ; des mains ayant, dans leurs caresses, l'effleurement d'une aile. Je lui eusse avoué cela, mais je ne pouvais ; d'autres émois encore, émanant des étoiles et de la mer infinie qui était devant nous comme le seuil d'un monde surnaturel, me maîtrisaient et fermaient mes lèvres. Nous nous étions tout dit déjà, pourquoi parler encore ; les paroles sont imparfaites et précaires ; il aurait fallu des harpes et des chants pour exprimer nos ineffables frissons. Les heures fuyaient toujours, les astres voyageaient dans le ciel. Oh ! pouvoir les arrêter, faire que l'heure fût en suspens pour donner à notre rêve passager la splendeur d'une éternelle volupté. Et toujours s'entendait la mer grondante où serpentaient des lueurs. Un bouquetier passa portant un panier de roses. Qu'errait-il ainsi sur la plage entièrement déserte ? Il nous offrit ses fleurs, j'en pris un

Hosted by Google

bouquet que je mis sur les genoux de Mme Van Rede, c'étaient des roses rouges et des roses blanches aux senteurs de langueur et d'ivresse. Elle les respira longuement comme si elle mettait son âme dans ces roses, puis elle me les tendit et je me figurai que ces corolles me passaient un baiser. Mon front s'inclina un peu contre l'épaule de Mme Van Rede, mes mains toujours pressaient doucement les siennes ; et nous restâmes ainsi, tandis que les roses nous environnaient de leur prestige embaumé.

Les lumières du Kursaal s'éteignirent ; des ténèbres régnèrent qui, au lointain, faisaient ressortir davantage sur la mer les éclairs de phosphore.

Nous nous levâmes. Notre rêve avait été si profond, avait exalté en nous de tels ravissements, qu'il semblait maintenant que notre âme en était endolorie. Jane et Albert aussi se levèrent. Avant de partir nous avançâmes jusqu'à l'extrémité d'une jetée. La mer était pleine de voix et de lueurs confuses. Les vagues déferlaient et leur écume était comme un ruissellement d'émeraudes. Les flots se brisaient devant nous parmi des blocs de pierre et les remous faisaient songer à des sirènes au corps de feu qui eussent joué, faisant surgir des eaux leurs chevelures d'or et leur belle gorge écailleuse où luisaient des pierreries. Quelle solitude infinie ! La rumeur incessante des flots, qui avait retenti dans les plus lointains passés et continuerait de retentir dans les siècles futurs, nous dominait de ses présages funestes. La pensée de la tombe et de l'éternité nous accablait, mais sans nous abattre, car la jeune femme et moi nous sentions nos mains unies, le parfum des roses embaumait nos lèvres, et nous savions tous deux, en cet instant, que l'amour suffisait à résister aux plus redoutables puissances et qu'à lui seul il triomphait des ténèbres, de la solitude et de la mort.

Devant le Kursaal nous prîmes le tram, mais séparément, par prudence, afin de nous retrouver au Witte Brug. Alors nous suivîmes à pas très lents les allées du bois qui nous paraissaient presque familières. Le grillon, déjà entendu la veille, nous

Hosted by Google

salua de ses strettes aigues. Quand apparurent les lumières de la ville, une angoisse nous domina. Nous nous étions repus de chimères, mais maintenant, inévitable, l'instant dernier était venu et la douleur était d'autant plus profonde qu'elle survenait soudaine. Je me souvenais de ces heures si comblées de délices et de confidences; et lentement le désir d'un baiser monta à nos lèvres, un baiser lourd de tristesse. Nos bouches se cherchèrent et ce fut un embrassement ivre et désolé.

« Non, non, dis-je, nous nous aimons; cette amitié était un mensonge. »

Elle pleurait et ses larmes mêlaient leur amertume à notre baiser.

« Nous nous sommes trompés comme des enfants! »

Mme Van Rede se rejeta en arrière comme si les délices de ce baiser devenaient douloureuses. Les roses à son corsage s'étaient effeuillées toutes.

« Prenons garde, fit-elle d'une voix tremblante, Jane et Albert sont derrière nous. Que diraient-ils de moi? »

Elle eut le temps de se remettre. A la sortie de la forêt, je lui pressai longuement la main et, presque bas, je dis :

« Ici finit un rêve.

— Non, non, répondit-elle, pas adieu. »

Quand je fus seul avec Maurel, qui repartait le lendemain, quand je foulai de nouveau le pavé de la ville, je crus me réveiller d'un sommeil enchanté.

Le lendemain, je reçus une lettre :

« Je voudrais vous écrire mais, comme par cette nuit divine,
« où ma pensée était pleine de chants et d'extases, mais où ma
« bouche restait interdite, je ne puis. Ici s'arrête et se brise
« notre rêve.

« Adieu mais sans oubli.

« HENRIETTE. »

Et j'écrivis alors ces pages pour qu'il restât une trace de ces heures qui ne sont plus.

LÉON PASCHAL.

Hosted by Google

GOTTFRIED KELLER [1]

La littérature allemande, dans la seconde moitié du XIXe siècle, a produit une abondante floraison de nouvelles et de romans. Toutes les tendances de l'esprit allemand s'y sont manifestées : épopée bourgeoise de Freitag, récits archéologiques et historiques de Ebers et de Hamerling, romans révolutionnaires de Spielhagen, jusqu'aux œuvres récentes de Sudermann, que je ne sais trop comment définir.

Même variété dans la nouvelle : il y a d'abord le groupe nombreux des conteurs provinciaux qui font revivre les traditions locales, les coutumes de leur petite patrie, aujourd'hui englobée dans la grande patrie allemande : Auerbach avec ses idylles de la forêt Noire, Hauff et les légendes de la Souabe, Fritz Reuter, qui, pour plus de vérité, emploie même le dialecte du Mecklembourg. Gottfried Keller nous a conté des histoires suisses; Rosegger et Anzengruber peignent, l'un les montagnards du Tyrol, l'autre les paysans bavarois; C.-F. Meyer écrit des nouvelles historiques d'une forme achevée, et, plus cosmopolite qu'eux tous, Paul Heyse nous transporte volontiers en Italie et dans les cercles de la société élégante de tous les pays.

C'est d'un de ces conteurs, et non le moindre que je voudrais vous entretenir.

Gottfried Keller est un humoriste et un réaliste. Réaliste, il

(1) Conférence faite le 1er mars 1900 au Cercle polyglotte de Bruxelles.

Hosted by Google

l'a été à une époque où, dit G. Brandès, si un écrivain allemand avait à décrire une vulgaire lampe à pétrole, elle se transformait, sous sa plume, en une lampe grecque du style le plus pur. Keller peint la lampe telle qu'elle est.

C'est, sans doute, une des raisons pour lesquelles, admiré dès ses débuts par un petit groupe de connaisseurs, il n'a conquis que depuis une vingtaine d'années le grand public allemand.

Il y en a d'autres : Keller n'appartient à aucune école ; il a écrit peu et à de longs intervalles, sans aucun souci de l'actualité ; enfin, il est Suisse, par conséquent en dehors du grand courant de la littérature allemande, un peu comme nos écrivains belges à l'égard de la littérature française.

Et si, très célèbre aujourd'hui en Allemagne, il est presque ignoré du public français, c'est qu'il a été peu et faiblement traduit.

On sait, par les articles des revues, que c'est un nouvelliste de talent. Quelques-uns, sans doute, ont lu cette dramatique idylle qui s'appelle : *Roméo et Juliette au village* (l'éditeur Guillaume vient heureusement de la populariser en l'insérant dans la collection du Chardon bleu). C'est cette nouvelle qui a fondé la réputation de Keller, et c'est encore aujourd'hui la plus populaire de ses œuvres.

Mais les lettrés connaissent aussi son grand roman autobiographique : *Henry le Vert*, que l'on a pu, sans trop de désavantage, comparer au *Wilhelm Meister* de Gœthe. Ses « petites nouvelles suisses », qui sont des merveilles de réalisme et de bonne humeur. Ils savent que son œuvre compte encore des récits historiques d'un grand intérêt. Bref, Keller est un conteur original et varié, un penseur ingénieux, un écrivain plein de saveur.

Je voudrais essayer d'esquisser cette originale figure de G. Keller, parcourir à grands pas son œuvre, donner, si je le puis, le désir de la connaître mieux.

Keller se plaignait de n'être pour le public que l'auteur de *Roméo et Juliette au village*, un peu comme Bernardin de Saint-Pierre est l'auteur de *Paul et Virginie*, comme Prévost,

Hosted by Google

qui a tant écrit, n'est plus pour nous que l'auteur de *Manon Lescaut.*

Quel que soit le mérite de ses autres récits, cette nouvelle passe avec raison pour son chef-d'œuvre, parce qu'elle est simple, parce qu'elle est humaine et dramatique; parce que, comme toutes les grandes œuvres poétiques, elle peut émouvoir à la fois les lettrés et les âmes naïves et sans culture.

Nous l'aborderons donc la première, nous réservant d'examiner ensuite l'auteur et ses autres ouvrages.

Roméo et Juliette au village est, comme le titre l'indique, une transposition pastorale du drame de Shakespeare : c'est l'histoire de deux amants séparés par une haine de famille.

Le poète nous transporte en pleine nature et nous fait assister aux jeux de Roméo et Juliette enfants.

Le récit s'ouvre par un large tableau champêtre qui fait songer, par son ampleur et sa sérénité, au début de la *Mare au Diable.*

« Au bord de la jolie rivière qui coule à une demi-lieue de Seldwyla, s'étend un grand pli de terrain qui se perd dans la plaine fertile. A ses pieds est un village où s'élève mainte ferme prospère, et sur la colline en pente douce s'étendaient jadis trois beaux champs, déroulés comme de larges rubans.

» Par une tiède matinée de septembre, deux paysans labouraient les champs de côté; celui du milieu semblait inculte depuis longtemps ; il était couvert de pierres et d'herbes parasites; un monde d'insectes y bourdonnait.

« Les paysans qui conduisaient leur charrue, étaient des hommes d'environ 40 ans, grands, osseux et dont l'aspect marquait l'aisance. Ils portaient des culottes courtes en fort coutil, dont les plis raides semblaient taillés dans la pierre. Si quelque obstacle les obligeait d'appuyer davantage sur la charrue, les grosses manches de leur chemise tremblaient de la secousse; mais leurs figures, frais rasées, demeuraient calmes et attentives. Par instant, ils détournaient la tête lorsqu'un bruit lointain venait interrompre le silence.

» Lentement, non sans quelque élégance naturelle, ils avan-

Hosted by Google

çaient, ne disant mot, sauf pour donner un ordre aux valets qui conduisaient les vigoureux attelages.

. . . . . .

« Ils labouraient donc en paix, et c'était plaisir de les contempler dans ce paysage doré de septembre, se croisant sur la hauteur, puis s'éloignant silencieusement et disparaissant derrière la colline pour reparaître un peu plus tard. »

Tandis que les deux hommes labourent, le soleil monte dans le ciel, et les enfants des deux paysans, un petit garçon, Sali, et une toute petite fille, Vreneli, ont gravi la colline pour apporter aux travailleurs le repas du matin. Abandonnant la charrue dans le sillon commencé, ils viennent, en bons voisins, se saluer et prendre en commun leur repas.

Ils causent du champ mitoyen où s'entassent les pierres. N'est-ce pas pitié de laisser en friche une si bonne terre? Le violoneux du village ne peut prouver son droit de propriété sur ce champ et la commune le fera mettre en vente quelque jour.

Les paysans retournent à leur labour et les enfants vont jouer dans le champ inculte, envahi par les chardons et les arbustes sauvages, qui est pour eux une forêt vierge merveilleuse. La petite, avec des feuilles découpées, des fleurs et des baies d'automne, compose à sa poupée des toilettes fantaisistes, jusqu'à ce que Roméo, fatigué de les admirer, arrache le jouet à Juliette et le lance en l'air, très haut.

« La fillette courut en poussant des cris ; le garçon retrouva le premier la poupée et la rejeta de nouveau en l'air. Vainement la petite essayait de la ressaisir. Cette taquinerie dura quelque temps, jusqu'à ce que la poupée reçut au genou de son unique jambe une blessure qui répandit un peu de son. Le petit taquin, dès qu'il eut remarqué le dommage, s'assit par terre et se mit, plein d'ardeur, à agrandir le trou avec ses ongles; enfin, quand la jambe pendit flasque, telle qu'une gousse vide, il jeta le pauvre jouet et prit un air détaché. La petite se précipita en pleurant sur la poupée et la cacha dans son tablier. Puis, elle se mit à la considérer tristement et se

Hosted by Google

reprit à sangloter. Tant de larmes touchèrent enfin le coupable : il regarda sa compagne d'un air piteux et repentant; celle-ci s'en aperçut; elle cessa de pleurer et frappa l'autre à coups redoublés avec la poupée; il fit semblant d'avoir mal et cria : « Aïe! » avec tant de naturel, qu'elle en fut apaisée. Alors elle se joignit à lui pour finir l'œuvre de destruction...

« Il ne restait de la poupée que la tête; les enfants la détachèrent soigneusement du cadavre déchiqueté et virent avec étonnement qu'elle était creuse...

« Le petit garçon attrapa soudain une grosse mouche bleue, et, tandis qu'elle bourdonnait dans le creux de ses mains, il dit à la petite d'approcher la tête; il y introduisit la mouche et tous deux bouchèrent l'orifice avec des brins d'herbe.

« Ils l'approchèrent de leur oreille, écoutèrent et ensuite la posèrent gravement sur une pierre, en sorte que, par son bourdonnement, elle ressemblait à une tête prophétique. Les petits, enlacés, écoutaient dans un profond silence ses oracles et ses fables. Mais tout prophète inspire l'effroi et l'ingratitude. Le peu de vie enclose dans cette figure informe excita l'instinctive cruauté des enfants et ils résolurent d'enterrer la tête. Ils creusèrent donc un trou et l'y déposèrent, sans demander l'avis de la mouche captive, puis élevèrent sur cette tombe, avec de petites pierres, un monument important. Alors ils éprouvèrent un certain effroi d'avoir enterré quelque chose ayant vie et figure, et s'écartèrent de cet endroit sinistre.

« La fillette, se sentant lasse, choisit une herbe épaisse, s'y coucha sur le dos et commença à chanter, sur un air monotone, quelques paroles, toujours les mêmes. Le petit garçon s'accroupit nonchalamment à côté d'elle, et comme un rayon de soleil frappait la bouche de la chanteuse, faisant reluire les petites dents blanches parmi les lèvres rouges, il lui prit la tête, examina curieusement cette bouche et ce qu'elle contenait, et lui dit :

« Devine combien de dents il y a là? »

« La petite parut réfléchir profondément, appuya son petit doigt sur chaque dent, eut l'air de tout compter avec le plus grand soin et s'écria au hasard : « Cent! »

Hosted by Google

« — Non, reprit le petit garçon, trente-deux. Attends que « je les compte. » Et n'en trouvant pas trente-deux, il recommençait toujours et recommençait encore. La petite, qui se tenait bien tranquille, le laissait faire, mais voyant que son ami n'en finissait pas, elle se leva et dit : « A mon tour! que « je compte les tiennes. » Elle entoura la tête de Sali de son petit bras et lui ouvrit la bouche; puis elle compta : « Une, « deux, huit, dix, trois, deux, une, » car la jolie enfant ne savait pas compter.

« Lui la reprenait, lui disait comment elle devait s'y prendre, et ce jeu leur semblait le plus amusant de tous. Enfin, fatigués de rire et de compter, tous deux s'endorment au clair soleil de midi. »

Et les pères, que font-ils? Le soc a tracé son dernier sillon; la terre brune exhale sa fraîche odeur. Le valet de charrue s'arrête.

« Pourquoi t'arrêtes-tu? dit Manz. Retourne encore une fois.

« — Mais nous avons fini, dit le valet.

« — Fais ce que je te dis, et tais-toi, reprit le maître. »

Ils retournèrent la charrue et enlevèrent un large sillon au champ abandonné. Manz ne s'amusa pas à épierrer le sillon conquis : le plus fort était fait, et c'était assez pour cette fois. Il remonta doucement la colline, et, arrivé tout au haut, il croisa Marti, qui descendait la pente, enlevant de son côté, au champ inculte, un sillon parallèle. L'un et l'autre, fort attentifs aux actes du voisin, semblaient ne rien voir. Silencieux, ils descendirent lentement, chacun de son côté, et disparurent derrière la colline.

Ce tableau champêtre, ces gracieuses scènes enfantines servent de prologue au drame.

L'un des paysans, Manz, le père du garçon, achète le champ abandonné, et aussitôt songe à revendiquer sur l'autre, Marti, les sillons que, chaque année, sans faire semblant de rien, celui-ci a prélevés sur le champ mitoyen. De là, querelle, procès, haine tenace, haine de paysan ruminée nuit et jour et pendant des années. Dans cette âpre lutte pour la terre, ils

Hosted by Google

épuisent leurs forces, leurs ressources : ils se ruinent l'un et l'autre. Marti reste seul avec sa fille dans sa ferme délabrée, Manz ouvre à la ville un misérable cabaret.

Un jour d'orage, les deux hommes se rencontrent sur le pont de la rivière et se jettent l'un sur l'autre, comme deux boucs furieux. Leurs enfants les séparent à grand'peine, et c'est au milieu de cette scène tragique que Sali retrouve sa petite amie d'enfance, dans toute la fraîcheur de ses dix-huit ans.

Ils se revoient furtivement; ils goûtent une heure de tendresse mélancolique dans le champ fatal retombé en friche. Comme ils se séparent, Marti paraît, injurie sa fille, la frappe. Sali ramasse une pierre et la lance...; le vieillard tombe à la renverse, sans connaissance.

« C'est toi qui l'as frappé, » dit Vreneli épouvantée. Cependant, Marti respire encore.

« Cours au village, va chercher du secours. Hâte-toi, mais ne reviens pas avec les autres. Ne dis pas comment c'est arrivé : je me tairai; on ne saura rien par moi. » Puis levant sur Sali atterré son visage baigné de larmes : « C'est fini, fini pour toujours. Nous ne devons plus, nous ne pouvons plus nous revoir. »

Marti ne meurt pas, mais sa raison est irrémédiablement perdue. Bientôt il tombe à la charge de la commune, et c'est une triste journée pour la jeune fille que celle où elle conduit son père à l'hospice qui l'abritera désormais. Les créanciers font vendre la ferme et le dernier lopin de terre; il ne lui reste qu'à aller à la ville gagner son pain au service d'autrui.

La famille de Manz, de son côté, est tombée au dernier degré de la misère et de l'abjection.

Les jeunes gens savent qu'ils ne doivent plus songer à s'appartenir un jour. Un trait que Keller a tenu à marquer chez ces humbles amoureux de campagne, c'est un souci passionné de réhabilitation et d'honneur. Trait bien juste : ce ne sont pas des révoltés qui ne suivent de loi que celle de leur passion; ce sont des âmes simples qui ont l'idéal moral de leur milieu et ne conçoivent le bonheur que légitime.

Hosted by Google

« La conviction qu'il ne pourrait être heureux qu'en un mariage affranchi de toute honte et de toute arrière-pensée, était aussi vivace chez Sali que chez Vreneli; et, chez ces deux êtres abandonnés, ce sentiment était comme la dernière flamme de l'honneur qui jadis avait lui joyeusement dans leurs maisons, mais que leurs pères, trop sûrs d'eux-mêmes, avaient à jamais éteinte par une première faute, en apparence inoffensive. »

Une fatalité première : la haine de leurs pères, plus tard la faute involontaire mais inoubliable de Sali; leur misère, la déchéance profonde de Manz, tout les sépare.

Mais avant de se quitter pour toujours, ils se donneront la joie d'un dernier jour de fête. Vêtus des plus beaux de leurs pauvres habits, ils se rendent ensemble, comme deux vrais fiancés, au village voisin. Et Vreneli est charmante dans sa simple robe de toile bleue, portant au corsage, sur un fichu bien blanc, un joli bouquet de roses et d'asters.

« Ils se trouvèrent bientôt en pleine campagne et marchèrent silencieux, l'un à côté de l'autre, à travers les champs et les plaines. C'était une belle matinée de dimanche en septembre, pas un nuage n'était visible au ciel; une légère gaze vaporeuse épandue sur les montagnes et les forêts rendait la contrée plus mystérieuse et plus solennelle, et de tous côtés sonnaient des cloches d'église : ici, le tintement harmonieux et profond d'un bourg riche; là, les deux clochettes bavardes d'un pauvre petit village. Les deux amoureux oublièrent ce qui devait se passer à la fin du jour, ils s'abandonnaient à une joie sans paroles, respiraient sous leurs habits de fête, libres de se promener tout le long du dimanche, comme deux amoureux qui s'appartiennent légitimement; tout bruit qui retentissait dans le silence dominical ou tout cri éloigné trouvait dans leur âme un tremblant écho. »

Ils entrent dans une amicale auberge de village où ils peuvent, au moins pour une heure, rêver qu'ils sont chez eux. Puis ils se rendent à la kermesse, où tout les enchante, où les images emblématiques, les naïves devises, leur semblent comprendre et traduire l'amour qui grandit dans leur cœur. Par

Hosted by Google

moments, la vision de l'incertain avenir passe comme un nuage sur leur joie :

« Nous ne pouvons vivre ensemble, et cependant je ne puis te quitter, dit en pleurant Vreneli. »

Joies enfantines de l'amour heureux, émotion religieuse, trouble, inquiétude de l'avenir, il semble que l'auteur ait voulu leur faire parcourir en un jour toutes les étapes de la passion, toutes les émotions successives des longues fiançailles.

Quand la nuit vient, ils échouent dans une auberge isolée, au milieu d'un bal de pauvres gens.

Le violoneux fatidique, qui apparaît aux tournants de l'histoire comme l'image du droit lésé et de l'inévitable destin, raclant avec frénésie, fait danser des bohémiens, des cheminеaux, des vagabonds. Sali et Vreneli dansent pour s'étourdir, avec la folie du désespoir. Et quand la foule, lassée, sort, se forme en cortège et s'ébranle, ils suivent la bande folle à travers la nuit.

« Le bohémien marchait en tête et jouait de son violon tout en descendant la montagne, et les autres venaient derrière, riant, chantant et sautant. Le nocturne cortège traversa ainsi les champs silencieux et aussi le village natal de Sali et de Vreneli, dont les habitants dormaient depuis longtemps. Tandis qu'ils allaient par les rues tranquilles et passaient devant les maisons de leurs pères, une allégresse douloureuse et farouche s'empara d'eux; et ils dansaient à l'envi avec leurs compagnons, derrière le ménétrier, s'embrassaient et riaient et pleuraient. Ils montèrent ainsi, tout en dansant, le long de la colline où étaient les trois champs — et ce fut un vrai sabbat sur la hauteur silencieuse. »

Suivront-ils le violoneux qui les convie à une existence de libre amour ? Le sentiment de l'honneur les retient. Revenus à eux-mêmes et restés seuls sur la colline tandis que le cortège décroît dans la nuit, les malheureux enfants, dans le sentiment profond de leur abandon, se jettent dans les bras l'un de

Hosted by Google

l'autre; puis ils échangent solennellement leurs pauvres anneaux.

Enivrés l'un de l'autre et désespérés, incapables de résister plus longtemps à leur passion, ne se sentant plus le courage d'affronter séparément la vie, tous deux songent à mourir ensemble. Leur instinct les pousse vers la rivière. Ils trouvent au bord une barque haut chargée de foin, ils y montent, ils la détachent. La barque nuptiale, un instant balancée, dérive au fil de l'eau.

« La rivière traversait tantôt de hautes forêts ténébreuses qui la couvraient de leur ombre, tantôt un pays découvert où apparaissaient des villages silencieux ou des chaumières isolées. Ici, immobile et élargie, elle ressemblait à un lac tranquille où la barque bougeait à peine; plus loin, elle se resserrait entre des rochers et fuyait rapidement le long des rives endormies; et, quand se leva l'aube, une ville avec ses clochers sembla surgir à l'horizon sur la ligne grise des eaux. La lune à son coucher, d'un rouge d'or, jetait sur l'eau une traînée de lumière, dans laquelle voguait lentement le bateau; comme il approchait de la ville, deux pâles figures enlacées, glissèrent silencieusement, du haut de la masse obscure, dans les flots glacés. »

Telle est la trame de cette simple et touchante histoire qui compte parmi les chefs-d'œuvre de ces nouvelles villageoises, de ces *Dorfgeschichten* si nombreuses et si goûtées en Allemagne — parmi les chefs-d'œuvre aussi de la pastorale de tous les temps. Il y a là une action forte et rapide, un mélange ingénu de réalisme et de poésie, voire de romantisme, et une étude minutieuse de la vie rurale.

Les paysans de Keller ne sont pas idéalisés comme ceux de G. Sand ni poussés au noir comme ceux de Maupassant, mais rudes, âpres au gain, ils ont pourtant leur grain de poésie inconsciente :

« Les campagnards ont, aussi bien que les citadins, leurs forêts de plaisance et leurs promenades favorites, à cette différence près qu'elles ne demandent pas d'entretien et sont

Hosted by Google

encore plus belles. Ils ne se promènent pas seulement le dimanche parmi leurs champs en fleur ou mûrissants, mais ils font de longs détours à travers bois et le long des collines, s'asseyent tantôt sur un coteau d'où la vue s'étend au loin, tantôt à la lisière d'un bois, chantant leurs chansons et se laissant pénétrer par le charme de la solitude. Et comme, apparemment, ils ne font cela ni par nécessité, ni par pénitence, il faut bien admettre qu'ils ont le sentiment de la nature.

« Jeunes garçons, ou vieilles mères repassant par les sentiers de leur jeunesse, ne manquent jamais d'y cueillir une branche verte. Et même les gros fermiers, traversant le pays pour aller à leurs affaires, s'ils passent par un bois couperont une branche flexible, la dépouilleront de toutes ses feuilles, sauf une touffe verte au bout. Ils portent cette baguette comme un sceptre et, entrant dans une maison, la déposent précieusement dans un coin. Ils n'oublient jamais, même après les plus graves affaires, de la reprendre et de la rapporter chez eux. Alors seulement ils permettront au plus petit garçon, le préféré, de la déchiqueter à son plaisir. »

Les détails ont une vérité et un charme rares; il faudrait tout citer; ou plutôt il faut lire et relire cet admirable poème de l'amour naïf et malheureux.

Roméo et Juliette fait partie d'un recueil de nouvelles qui s'intitule : *Les gens de Seldwyla*. Comme une aventure tragique éclate de temps en temps au milieu du terre à terre de la vie quotidienne, ainsi cette poétique histoire d'amour tranche sur les récits humoristiques qui l'accompagnent.

Seldwyla, nous dit l'auteur, est située quelque part, en Suisse. C'est la « petite ville » — cette petite ville que La Bruyère nous décrivait déjà « comme peinte sur le penchant de la colline », charmante à voir, mais déchirée à l'intérieur par les plus mesquines querelles.

De même, Seldwyla chauffe au soleil ses vieux remparts, ses tours, ses vignes dont les Seldwylois boivent le vin à grand verre. Abritée par la montagne et la forêt, qu'elle nous apparaît paisible et poétique! Mais elle est peuplée de Philis-

Hosted by Google

tins bons vivants » pour qui la *Gemüthlichkeit* est une spécialité, et les dettes, un système d'économie politique ». Avec cela curieux, bavards, inquisiteurs assidus des actes du voisin, médisants, querelleurs. La politique envenime encore leurs haines, car ils sont « gens de parti passionnés », grands reviseurs de constitutions et élaborateurs d'amendements.

Bref, il ne leur conviendrait pas mal, ce dicton flamand qui doit caractériser les habitants d'une de nos bonnes petites villes du Limbourg : *lui, lekker, kaal en hoovaardig.* Il y a beaucoup de Seldwyla de par le monde.

Du chœur des gens de Seldwyla se détachent quelques figures plus originales, dont Keller nous raconte les aventures, ou plutôt les mésaventures, souvent grotesques. Il y a là un comique local et populaire, d'une saveur pour nous trop forte, une bouffonnerie appuyée, bien différente de l'esprit français. Mais du moins l'humour de Keller est sans aigreur ; il y a, au fond de sa bonhomie narquoise, une vraie cordialité. Il n'est impitoyable que pour les gens « qui n'ont pas d'âme », comme il dit, pour les natures sèches et vaines, incapables d'un mouvement spontané ou généreux, pour ces prétendus « Justes » qui ne font jamais le moindre tort, mais aussi ne font jamais le moindre plaisir à personne.

Les autres pourront faire des sottises, se couvrir de ridicule, se sentir très malheureux (et Keller nous raconte ironiquement leurs mortifiantes expériences), pour peu qu'ils aient de cœur ou de bon sens, la vie se chargera de guérir leurs folies et de transformer les extravagants en gens raisonnables et en citoyens utiles. Chacune de ces nouvelles cache une leçon de sagesse, d'adaptation à la vie réelle, une cure du romantisme et de la prétendue originalité.

Richard Wagner, qui a répandu tant d'humour et de gaieté populaire dans les *Maître Chanteurs*, goûtait beaucoup ces nouvelles de Keller, et tout particulièrement *Les ouvriers peigniers*, *histoire de trois justes*, mais elle est d'un comique si rude et si spécial, elle a un tel parfum de terroir, qu'une traduction, à plus forte raison une analyse, n'en saurait donner une idée exacte.

Hosted by Google

Je signalerai seulement, pour sa valeur psychologique, la nouvelle sérieuse intitulée : *Mme Amrain et son fils cadet.*

Mme Amrain, qui n'est pas de Seldwyla, a pour mari un Seldwylois renforcé, qui, après avoir vécu quelque temps de l'exploitation d'une carrière, s'en est allé courir le monde. Restée seule, sa femme mène à bien les affaires et l'éducation de ses trois fils. Le plus jeune ressemble trop à son père pour ne lui pas donner d'inquiétudes. Rien que par la droiture et le bon sens de son caractère, elle agit autant sur cette jeune âme que d'autres par un système prémédité d'éducation. Sans prêcher ni moraliser, elle le prépare à la vie, elle en fait un homme. On a pu dire justement que ces 150 pages valaient des volumes entiers de pédagogie dogmatique. « Mme Amrain est une haute et forte figure, aux qualités presque viriles, une de ces femmes pour qui les anciens Germains, en cas de meurtre ou d'injure, stipulaient un double *wehrgeld*. »

Une autre nouvelle : *Les lettres d'amour mal employées*, raille la préciosité littéraire et le réalisme niais.

Parmi les beaux esprits, journalistes, conférenciers, qui ont fondé à Seldwyla un club littéraire, il y a un naturaliste consciencieux, observateur minutieux de la nature insignifiante. Dans la campagne, il va, comme un peintre, à la chasse au motif. Mais il ne peut passer à côté d'une ornière sans noter aussitôt sur son carnet :

« Motif pour une nouvelle villageoise : Sillon creusé par une roue de charrette, à moitié rempli d'eau, où nagent des petites bêtes aquatiques. Chemin creux, terre humide d'un brun sombre. Une eau rougeâtre, ferrugineuse, remplit aussi les empreintes des pas. Grande pierre dans le chemin, récemment écornée comme par des roues de charrette. »

Plus loin, il rencontra une pauvre paysanne, l'arrêta, lui donna quelque menue monnaie, et la pria de rester quelques instants tranquille. — L'examinant des pieds à la tête, il écrivit : « Apparence rude, pieds nus, poussière des routes jusqu'au-dessus des chevilles, jupon à raies bleues, corsage noir, reste d'un costume national, tête enveloppée dans un foulard

Hosted by Google

rouge à carreaux blancs. » Mais soudain la fille se mit à fuir à toutes jambes, comme si elle avait le diable sur les talons. Viggi la suivit curieusement du regard, et se hâta d'écrire : « Délicieux, figure démoniaque, nature élémentaire ! » Quand elle eut couru assez loin, la fille s'arrêta et regarda derrière elle ; voyant qu'il continuait à écrire, elle lui tourna le dos, et se frappa plusieurs fois les hanches avec le plat de la main, puis disparut dans la forêt. »

N'est-il pas piquant de voir railler en 1855, par un écrivain suisse, la recherche puérile du document, le remplissage assidu des carnets de notes, procédés ou travers qui nous frappent chez les derniers représentants de l'école naturaliste?

Ce littérateur renforcé a une jeune et jolie femme, simple et bonne ménagère qui file au rouet tout le jour, et qu'il voudrait élever au rang de Muse.

Afin de l'initier aux beaux sentiments, il s'avise de faire un voyage et d'échanger avec elle une correspondance sentimentale qu'il se promet bien d'utiliser quelque jour. La jeune femme, fort embarrassée d'écrire en haut style, a recours au maître d'école, un jeune et timide amoureux qui s'enflamme à sa propre rhétorique. Le mari, de retour, ayant découvert la fraude, met sa femme à la porte, demande le divorce, l'obtient, et tandis que la charmante Gritli épouse le brave maître d'école, notre écrivain, pour ses péchés littéraires, lie sa vie à celle d'un bas-bleu famélique qui est seule à le comprendre.

Nous pourrions détacher d'une nouvelle déjà citée : *Les trois justes fabricants de peignes,* un pendant à cette caricature de l'homme de lettres : c'est le portrait de Züs Bünzlin, type devenu célèbre en Suisse, du bas-bleu de bas étage : M^lle^ Züs Bünzlin, repasseuse de son état, lauréate de concours scolaires, dévote et pédante, éblouit par son éloquence, édifie par sa sagesse l'humble monde d'artisans qui l'entourent. — Elle se répand en discours sonores et vides, bourrés de vagues idées générales et écrit aussi de petits traités idéalistes, dont les titres sont caractéristiques : *Sur l'utilité d'un lit de malade; Sur la mort; Sur l'effet salutaire du renoncement; Sur la grandeur du monde visible et le mystère du monde invisible; Sur la vie de campagne*

Hosted by Google

et ses joies; Sur la nature; Sur les rêves; Sur l'amour; Quelques mots sur l'œuvre de rédemption du Christ; Trois points de justice envers soi-même; Pensées sur l'Immortalité.

Je voudrais vous donner quelque idée de l'humour de Keller et je m'aperçois que c'est extrêmement malaisé. Pour goûter pleinement un type comme Züs Bünzlin, par exemple, il faut être d'un pays où l'instruction répandue, le piétisme, la manie prédicante, en font un produit naturel quoique exceptionnel. Rien de plus relatif que le comique et surtout ce comique mêlé de fantaisie qu'on appelle humour; rien qui se transporte moins aisément d'une langue dans une autre. Cela n'a de saveur que dans l'original, comme les mets nationaux qu'il faut goûter sur place.

On a souvent comparé Keller à Töpffer, son compatriote de la Suisse française, peintre de petites gens et humoriste comme lui. Dans l'ensemble, Töpffer est un caricaturiste bourgeois; Keller, plus peuple, est aussi plus poète.

Tous deux, bien différents d'un Flaubert, par exemple, qui ne cache pas son mépris pour ses fantoches Bouvard et Pécuchet, qui les tient au bout de ses pincettes et regarde de loin, avec dégoût, leurs efforts et leurs contorsions, tous deux ont le don de sympathie, une bienveillance communicative pour leurs grotesques, qui sont des hommes, après tout; tous deux s'intéressent au détail des humbles vies.

En cela, et par le mérite du style, leur art a la plus grande analogie avec celui des petits maîtres flamands et hollandais.

Une vieille femme qui épluche des légumes, de lourds buveurs attablés devant leur chopine de grès, il n'y a rien là qui séduise un esprit romanesque, et le sujet est sans poésie, peut-être, mais non l'exécution; voyez les fines nuances : les bleus doux, les gris tendres, les bruns chauds et bien fondus d'un Teniers. Quelle poésie dans la couleur, quelle lumière riante, quel charme d'intimité et de vérité dans ces petits chefs-d'œuvre!

Il y a quelque chose de cet éclat et de cette finesse de tons dans Keller. Si trivial que soit le sujet, les saillies d'humour, les traits de mœurs bien observés, de fines nuances de senti-

Hosted by Google

ment, la description précise et forte des choses matérielles, donnent à la trame du récit la vie et la couleur. La nature, sommairement décrite, est partout présente; elle enveloppe l'action, elle l'encadre. L'air des champs baigne ces récits et répand sur tous son charme et sa fraîcheur.

A. DE ROTHMALER.

(*A suivre.*)

Hosted by Google

CHANSONS A LA BELLE ÉTOILE

I

C'est par ci qu'il m'a dit d'aller.....

Par ci, c'est le chemin profond entre deux haies. Et sur les haies il a neigé des aubépines. Il sent si bon et on n'y voit pas clair, ainsi, par ci, lorsqu'il tombe du soir! Il sent si bon dans le chemin; il sent si bon aussi sur sa bouche chaude quand il boit mes baisers.

C'est par ci qu'il m'a dit d'aller.....

Par ci, c'est le chemin où, quand tombe le soir, on n'y voit point très clair. Hé, Jean-Gaspard, mon amoureux, bien qu'il fera très noir, vous trouverez ma main, ma taille..... Vous trouverez bien tout, sans rien demander, sans rien dire. La lune sera bien honteuse et les étoiles cligneront de tous leurs petits yeux.

C'est par ci qu'il m'a dit d'aller.....

Par ci, c'est le chemin où le ciel seul pourrait nous voir. Et les étoiles n'iront pas crier que Jean-Gaspard embrassait Sauvageonne. Par ci, l'on ne voit rien, l'on n'entend rien. « Cri! cri! » grillon, tu peux chanter; « cri! cri! » pour toi nous ne nous gênons guère..... Encore personne, pourtant c'est bien par ci.

C'est par ci qu'il m'a dit d'aller.....

Ah! Jean-Gaspard, si l'on savait! Mais, vois-tu bien,

Hosted by Google

m'amour, les papas, les mamans, les vieilles gens ça ne se souvient plus qu'ils ont été galants, qu'ils sont venus par ci dans le chemin, le soir, à deux aussi, l'un après l'autre..... Jean-Gaspard, on n'en saura rien!

C'est par ci qu'il m'a dit d'aller.....

Tout aussitôt après qu'*Angelus* a sonné, tu viens les autres jours. Mon Jean-Gaspard, pourquoi n'es-tu pas encore ci? — Mais je l'entends, c'est lui. « Cri! cri! » grillon, chante plus fort : on nous entendra moins. Hé, vous, là-bas, la lune, tirez un pan de vos nuages : cachez-vous bien!

C'est par ci qu'il m'a dit d'aller.....

« Cri! cri! » grillon, appelle donc mon Jean-Gaspard. Comme il est lent; n'a-t-il plus, aujourd'hui, fringale de ma bouche? Hé, mais, son pas est lourd et le voilà, si petit, si petit..... Mais ce n'est pas mon gas? Sainte Vierge, qui c'est qui vient par ci au lieu de Jean-Gaspard?

C'est par ci qu'il m'a dit d'aller.....

Sainte Vierge, pourvu qu'il tarde encore!..... Vous, la mère Lustucru? Que venez faire par ci? — Moi, voyez-vous, je rentre à la maison, ou plutôt non, je sors. Je vais là-bas, je viens, je vas, vous comprenez, c'est tard; il fait si bon, si noir, si doux, enfin, je vais, je vas, je viens par ci.....

C'est par ci qu'il m'a dit d'aller.....

II

Aie bien peur de tous les garçons, la jolie fille!

Ah! tu t'en viens par ci? Oui-da; mais c'est bien noir pour les jeunesses. Oui-da! On s'en va seule, on revient deux. M'entends-tu bien, la Sauvageonne? — (Tais-toi dans ton eau, la grenouille!)

Oui-da, les vieilles gens savent très long.....

Aie bien peur de tous les garçons, la jolie fille!

Hosted by Google

Tu t'en viens seule par ci? Oui-da; mais c'est pas sûr, le soir, si loin. Oui-da! Le loup, les voleurs, les sorciers. M'entends-tu bien, la Sauvageonne? — (Tais-toi dans ton trou, le hibou!)

Oui-da, c'est qu'il vaut mieux rentrer à deux.

Aie bien peur de tous les garçons, la jolie fille!

Va pas plus long par ci. Oui-da; retourne à la maison bien vite. Oui-da! Ou bien faudra m'attendre un peu. M'entends-tu bien, la Sauvageonne? — (Tais-toi dans ta niche, le chien!)

Oui-da, vaudra mieux venir avec moi.

Aie bien peur de tous les garçons, la jolie fille!

Mais moi je rentre par le bois. Oui-da; je vais très loin, longtemps, la nuit..... Oui-da! Me suivrais-tu par où je vais? M'entends-tu bien, la Sauvageonne? — (Tais-toi sur le pavé, la roue!)

Oui da, sans m'arrêter jusqu'au matin.

Aie bien peur de tous les garçons, la jolie fille!

Pas vrai, qu'il fait trop noir? Oui-da; tu t'en retournes à ta maison. Oui-da! Tout droit par là, sans hésiter. M'entends-tu bien, la Sauvageonne? — (Tais-toi dans le clocher, la cloche!)

Oui-da, et cours bien fort pour aller vite!

Aie bien peur de tous les garçons, la jolie fille!

Adieu, ma fille, je pars. Oui-da; c'est moi qui vais par ci, plus toi. Oui-da! Pour les vieilles, n'y a plus d'danger. M'entends-tu bien, la Sauvageone? — (Tais-toi dans les sapins, le vent!)

Oui-da, c'est ça, te voilà déjà loin!

Aie bien peur de tous les garçons, la jolie fille!

III

Hi! hi! Chantez, criez, pleurez, hurlez, riez la grenouille et le hibou, le chien, la roue et la cloche et le vent.....

La Sauvageonne était par ci et Jean-Gaspard la trouvera plus. Moi, v'là des ans et v'là des ans je suis venue aussi par ci.

Hosted by Google

Par-ci, le soir, quand il y sentait bon et qu'il y faisait noir... Mais j'étais pas encore la mère Lustucru.

Hi! hi! La Sauvageonne qui s'est enfuie : aie bien peur des garçons, ma fille!

C'est bon d'empêcher les galants quand on peut plus aimer..... Hi! hi! Arrive un peu, toi, Jean-Gaspard.

Hi! hi! Chantez, criez, pleurez, hurlez, riez la grenouille et le hibou, le chien, la roue et la cloche et le vent...

La Sauvageonne est loin. Hi! hi! Rions, nous autres!

IV

Hé! là, la Sauvageonne, est-on venue par ci?

L'*Angelus* a sonné, ton Jean-Gaspard arrive. Et c'est qu'il fait tout noir : comme on va bien s'aimer! Landerira, j'ai faim de toi. Et puis, me semble qu'il sent si bon!

Hé! là, la Sauvageonne, est-on venue par ci?

C'est la première fois qu'on se verra nous deux, ainsi, le soir, tout seuls. N'est-ce pas toi qui sens si bon? Landerira, j'ai soif de toi. Tu m'as dit : *oui*, si gentiment!

Hé! là, la Sauvageonne, est-on venue par ci?

Moi, depuis le village, j'ai tant couru, couru en faisant le grand tour. C'est loin déjà, vois-tu. Landerira, j'ai chaud de toi. Mais pour toi j'irais bien plus loin.

Hé! là, la Sauvageonne, est-on venue par ci?

Faut pourtant m'arrêter. Pas au delà du petit bois, que je t'ai dit. Fait moins chaud soir que jour. Landerira, j'ai soif de toi. Allons, viens vite, il se fait tard...

Hé! là, la Sauvageonne, est-on venue par ci?

Mais morbleu, qui vient là? C'est pas mon amoureuse. Ça va sourd, ça va lent. Landerira j'ai peur de toi. Faut pas qu'on m'gêne : Jean-Gaspard sait cogner!

Hé! là, la Sauvageonne, est-on venue par ci?

Hosted by Google

V

« Nenni donc, Jean-Gaspard, vous sauvez pas. Pourquoi courir si vite? Faut m'écouter un peu, j'suis la mère Lustucru. On dit que j'suis méchante; mais c'est pas vrai : j'aime les jeunesses, j'aime les jeunes gas!

— Moi j'dis pas ça, mère Lustucru. Mais je suis bien pressé. Excuse, car on m'attend.

— Ça ne vient pas si près, faites point injure : minute en plus, minute en moins... Si vous vous en allez, j'croirai que j'vous fais peur. On dit que j'suis si laide; ça n'empêche pas : j'aime les jeunesses, j'aime les jeunes gas!

— Moi j'dis pas ça, mère Lustucru. Mais je suis en retard. Excuse, car on m'attend.

— Qui donc qui vous attend, heureux galant? Ah! c'est beau les belles filles! J'ai eu mon temps, pardi : j'ai eu des amoureux. On dit que j'suis trop vieille. Ben, c'est pour ça : j'aime les jeunesses, j'aime les jeunes gas!

— Moi j'dis pas ça, mère Lustucru. Mais ma mie est si belle! Excuse, car on m'attend.

— Et qui c'est donc ta mie que tu vas voir? tu ne veux pas le dire? Ah! c'est que des belles filles, y en a pas tant qu'ça. On dit que j'suis envieuse : j'te prouve que non : j'aime les jeunesses, j'aime les jeunes gas!

— Moi j'dis pas ça, mère Lustucru. Cherchez, c'est la plus belle! Mais excuse, on m'attend.

— Ils ont tous la plus belle, les amoureux... Ainsi, j'viens d'en voir dix. Y avait Anne et Jules, Pierre, Luce, Paul, Lise, Jean, Jeanne. On dit que j'les épie. Et pourquoi ça : j'aime les jeunesses, j'aime les jeunes gas!

— Moi j'dis pas ça, mère Lustucru. J'viens ni pour Anne, ni Lise... Excuse, car on m'attend.

— Et pour qui donc qu'tu viens, fieu Jean-Gaspard? Bien peu étaient seulettes. C'est pas pour la Rosine ni pour la Sauvageonne. On dit qu'j'ai mauvaise langue? Mais j'veux rien voir : j'aime les jeunesses, j'aime les jeunes gas!

Hosted by Google

— Moi j'dis pas ça, mère Lustucru. C'pendant, la Sauvageonne?... Mais excuse, on m'attend.

— La Sauvageonne? Ah! mais, c'est p't-être ben la plus belle. Et c'qu'elle riait, mâtine! Tu sais, mais n'en dis rien, c'était avec François. On dit que j'suis sorcière. Faut pas croire ça : j'aime les jeunesses, j'aime les jeunes gas!

— Moi j'dis pas ça, mère Lustucru. T'es une bonne vieille. Mais je m'en sauve. Avec François, mais c'est une gueuse! Ah! je m'en sauve, merci la mère. Morbleu, elle peut m'attendre!...

VI

Hi! Hi! Chantez, criez, pleurez, hurlez, riez la grenouille et le hibou, le chien, la roue et la cloche et le vent...

La Sauvageonne venait par-ci et Jean-Gaspard itou. Moi, v'là des ans et v'là des ans, je suis venue aussi par-ci. Par-ci, le soir, quand il y sentait bon et qu'il y faisait noir... Mais j'étais pas encore la mère Lustucru!

Hi! hi! La Sauvageonne qui s'est enfuie. Aie bien peur des garçons, ma fille!

C'est bon d'empêcher les galants quand on peut plus aimer... Hi! hi! V'là Jean-Gaspard furieux.

Hi! hi! Chantez, criez, pleurez, hurlez, riez la grenouille et le hibou, le chien, la roue et la cloche et le vent...

La Sauvageonne et Jean-Gaspard qui s'aimeront plus. Hi! hi! Rions, nous autres!...

PAUL ANDRÉ.

Hosted by Google

L'ÉVOLUTION DE LA MUSIQUE

EN ANGLETERRE (1)

Pendant que je cherchais des renseignements nouveaux sur l'évolution de la musique en Angleterre, le directeur de la *Revue de Belgique* me signala un passage (2) latin, datant du XII^e^ siècle, où j'eus le plaisir de trouver un renseignement de haute importance. On peut le traduire ainsi : « En musique ils ne font pas de cantilènes (chants) uniformes comme ailleurs, mais multiples et selon beaucoup de modes et avec beaucoup de mélodies, si bien que dans la foule des couvents, de même qu'en cette nation, c'est la coutume qu'autant il y a de têtes, autant vous entendiez de chants et de variations vocales, concordant en définitive en une consonance, grâce à la douceur flatteuse du B *mollis,* et en une mélodie organique. Dans les parties septentrionales de la Grande-Bretagne également, au delà de l'Humbrie, par exemple, aux confins du peuple d'York qui est de race angle, on emploie en chantant une harmonie symphonique (en grec συν, *avec*, et φὼνη, *son*) semblable; cependant on n'y use, en modulant, que de deux différences de tons et de

(1) Voir la livraison de janvier 1900.

(2) « In musica modulamine non uniformiter, ut alibi, sed multipliciter multisque modis et modulenis cantilenas emittunt, adeo ut in turba conventium, sicut huic genti mos est, quod videas capita, tot audeas carmina discriminaque vocum varia, in unam denique sub *B* mollis dulcedine blanda consonantiam et organicam convenientia melodiam. In borealibus quoque majoris Britaniæ partibus, trans Humbriam scilicet, Eboraci finibus Anglorum populi, qui partes illas inhabitant, simili canendo symphonica utuntur harmonia, binis tamen solummodo sonorum differentiis et vocum modulando varietatibus, una inferius submurmurante, altera vero superne demulcente pariter et delectante. » (GERALD DE BARRI, *Descriptio Cambriæ*, t. I, cap. 13.)

Hosted by Google

variétés de voix, une qui murmure en bas, tandis que l'autre a la douceur en partage : c'est la partie supérieure. »

Nous nous trouvons ici en présence de faits extrêmement intéressants. Le pays connu des anciens peuples sous le nom de « Cambria » est le pays de Galles (en anglais *Wales*). Nous possédons des renseignements concernant ses *Eisteddfod*, qui, en gallois, voulait dire « séance d'hommes savants ». Ces festivals remontent à une époque très lointaine; mention est faite au VII^e^ siècle d'un *Eisteddfod* présidé par le roi Cadwaladr. C'étaient des assemblées tenues tous les trois ans par les bardes gallois pour régler la poésie et la musique, pour conférer des grades et pour élire un président (1).

« Au delà de l'Humbrie » veut certainement dire le pays au nord du fleuve Humber. Ce pays est devenu le comté d'York. *Eboracca* est le nom latin de la ville d'York. Il est intéressant de constater que Gérald de Barri, écrivant au XII^e^ siècle, admire les chœurs du Yorkshire, et qu'aujourd'hui, à la fin du XIX^e^, les chœurs du même peuple sont encore les meilleurs de l'Angleterre. Disons plus : non seulement en Angleterre, mais dans le monde entier, on ne trouvera de chœurs supérieurs à ceux du Yorkshire sous aucun rapport. Il suffit de mettre en parallèle le chant choral du *Leeds musical festival* avec d'autres festivals pareils donnés ailleurs pour admettre le fait. A quoi tient que ce comté ait conservé sa supériorité? A la pérennité de la race? A des causes atmosphériques? Je l'ignore; d'ailleurs la question nous entraînerait trop loin; qu'on me permette d'affirmer simplement la chose.

Sur le terme « B *mollis* » je ne suis malheureusement pas à même de donner des renseignements très précis. Les nombreux ouvrages que j'ai consultés à ce sujet ne fournissent aucune donnée. Toutefois m'est-il permis de supposer que l'auteur visait les tonalités adoucies, ce qui se rapporte à nos tonalités mineures.

En somme, ce passage, que ne signale aucun musicologue, est le seul de l'espèce pour le XII^e^ siècle.

(1) GROVE, *Dictionary*, t. I^er^, p. 484.

Hosted by Google

Nous avons cité un fait concernant le XI^e^ siècle, au temps d'Alfred le Grand; nous ne savons plus rien ensuite de la musique en Angleterre pendant près de quatre cents ans. Et voilà qui nous conduit à la première moitié du XIII^e^ siècle.

C'est vers l'an 1226 qu'a été écrite une œuvre musicale dont nous possédons encore le manuscrit; il est connu des musicologues sous le titre de *Rota de Reading*, du nom d'une ville située près d'Oxford. C'est le manuscrit le plus ancien d'une musique polyphonique. On a discuté la vérité de cette affirmation et on a réclamé le privilège de l'ancienneté pour un manuscrit découvert il y a quelques années et connu sous le titre : « Manuscrit de Montpellier ». Je crois qu'il y a erreur.

Cette *rota* consiste en une composition à six voix, dont quatre chantent un canon à quatre parties dans le dessus et les deux autres voix exécutent un *autre* canon intitulé *Pes* (en d'autres termes *basso ostinato*) comme fond. C'est le premier exemple d'un *basso ostinato* que nous possédions. Selon divers documents, l'ingénieux auteur était un moine de Reading, John Fornsete. Henderson [1] est d'avis que John Fornsete n'a fait que *copier* cette *rota* en 1228, mais il ne nous donne pas, malheureusement, la raison de cette assertion. L'honneur de la découverte de ce manuscrit en 1776 revient à sir John Hawkins. Cette *rota* est intitulée : *Sumer is icumen in.*

Nous voyons donc, de façon certaine, que l'ancienne école anglaise a été fondée un siècle et demi avant l'école de Guilleaume Dufay (1400-1474).

Voici ce que Grove écrit à ce sujet [2] :

« *Sumer is icumen in* (paroles latines, *perspice* Χ̄picola = Christicola). Une *rota* ou ronde, de grande antiquité. Le manuscrit original est conservé dans le volume 978 de la collection harléienne du *British Museum.*

« Ritson, dont l'autorité est réelle, croyait que le document datait au moins du milieu du XIII^e^ siècle. Feu sir Frederick Madden était d'avis que la partie du « manuscrit » contenant la *rota* avait été écrite vers l'an 1240; il a laissé quelques notes

(1) *How Music developed*, p. 28.
(2) GROVE, *Dictionary*, t. III, p. 268.

Hosted by Google

concernant ce point sur la garde du volume. Ambros, dans le tome II de son *Histoire de la musique*, publié en 1862, rapporte le manuscrit au milieu du XV^e^ siècle, époque de la deuxième école flamande. Entre-temps, Coussemaker, guidé par de nouvelles lumières sur le sujet et utilisant d'autres sources, concluait qu'il ne pouvait avoir été écrit plus tard qu'en l'an 1226, et que la *rota* avait été composée par un moine de Reading, quelque temps avant cette date. Il défendit cette opinion si vigoureusement qu'Ambros, le plus prudent des critiques, l'accepta en son troisième volume, publié en 1868... Dans l'original, les clefs, notes et texte anglais sont écrits en noir, ainsi que les indications d'exécution commençant par les mots : « *Hanc rotam* », etc. Les six lignes de la portée, la croix placée pour indiquer l'entrée de la deuxième voix, le texte latin, le deuxième S... initial, le mot *Pes* et les indications commençant par : « *Hoc repetit* » et « *Hoc dicit* » sont en rouge. Le premier S initial, ainsi que le troisième, sont en bleu. Bon nombre d'années se sont écoulées depuis que notre attention fut attirée sur ce manuscrit ; nous l'avons soumis, depuis lors, à plusieurs examens minutieux...

« Outre cette *rota* et quelques spécimens de plain-chant, le volume contient trois motets... »

Il est évident qu'une composition telle que cette *rota* doit être l'ultime fruit d'une école très importante. Pareille œuvre ne pouvait éclore d'un cerveau non préparé. Aussi le fait que cette *rota* se trouvait dans un monastère — et cela à l'époque où les monastères étaient les centres scientifiques et artistiques — nous permet de conclure avec assurance qu'il y avait une école anglaise de musique à Reading au XIII^e^ siècle. L'auteur devait avoir des disciples, et il est encore plus naturel de supposer que pareil musicien était le disciple d'un maître distingué.

Adam de la Hale (ou Halle) est né vers 1240, Jean de Muris et Simon Tunsted vers 1300. Il est donc impossible de supposer que la *rota* soit le produit de cette école. Nous

(1) *L'art harmonique aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, pp. 144, 150.

Hosted by Google

n'avons, non plus, aucune indication d'une école polyphonique sur le continent à cette époque, c'est-à-dire au commencement du XIII[e] siècle. La conclusion est claire. Il devait indubitablement y avoir une école de composition musicale en Angleterre environ un siècle et demi avant l'admission de l'un des Dufay à la chapelle pontificale.

Les fouilles soigneuses, pratiquées depuis quelques années dans les diverses bibliothèques de l'Europe, n'ont mis au jour aucune autre production de même origine; il est à supposer que les archives ont péri.

Nous devons sauter jusqu'au commencement du XV[e] siècle pour trouver un nouveau nom à mettre en relief. C'est celui de John of Dunstable (ville du comté de Bedford).

John of Dunstable, qui mourut en 1453, dit Barrett, est réputé comme un contrepointiste accompli, si, toutefois, il ne fut pas l'inventeur même de l'art du *punctum contra punctum* (1).

Cette dernière assertion, reprise de (2) Sebald Heyden (en son ouvrage sur l'art du chant), est un peu hasardée, et considérant l'histoire générale de la musique ancienne, je me range plutôt à l'avis de Grove, qui n'admet pas que le contrepoint soit l'invention d'un homme quelconque, mais qui y voit plutôt le développement par degrés de la *diaphonie*, du *discant* et de l'*organum*.

L'appréciation suivante sur John of Dunstable est très précieuse, venant d'un des grands musicologues du siècle (3) : « Le point tournant de l'histoire de l'art qui, par sa crudité, ses tâtonnements impuissants, trahit son état d'enfance, vers la sûreté des intentions et de l'exécution où se marque sa jeunesse saine et féconde, se place aux environs de la fin du XIV[e] siècle. L'état de transition est apparent au plus haut degré dans les œuvres du compositeur anglais Dunstable; l'amorphisme déconcertant des premières étapes de l'art apparaît dans quelques-unes de ses œuvres; en d'autres, il montre une connaissance passable du dessin et des effets;

(1) BARRETT, *English Church Composers*.
(2) *De Arte canendi*, 1540.
(3) PARRY, *Art in Music*.

Hosted by Google

le mouvement des parties vocales est parfaitement intelligible et aboutit à une qualité de sonorité vraiment attrayante, non pas seulement en quelques endroits fortuits, mais en des passages suffisamment longs pour être l'effet d'un travail artistique. »

Dunstable resta, comme beaucoup d'autres maîtres anciens, longtemps ignoré, même des historiens. Nous ne savons presque rien sur sa vie privée, nous ignorons aussi la date de sa naissance; il rendit le dernier soupir en 1453 et fut enterré dans l'église Saint-Étienne, Walbrook, à Londres. Heureusement nous connaissons mieux le savant, car le musicien chez lui fut doublé d'un mathématicien et d'un astrologue, non pas mathématicien et astrologue d'occasion, mais homme de réel savoir; il nous a d'ailleurs laissé des traités sérieux en témoignage.

Coussemaker cite le passage suivant de Tinctoris (1) :

« D'où il arriva que, à ce moment, la puissance de notre musique s'accrut si merveilleusement qu'elle sembla devenir un art nouveau dont, pour ainsi dire, la source, l'origine doit être placée chez les Anglais, où Dunstaple tenait la tête, et en Gaule, Dufay et Binchois furent ses contemporains; immédiatement vinrent après eux Okeghem, Busnois, Regis et Caron, nos modernes, les meilleurs que j'aie trouvés dans la composition. Les Anglais peuvent maintenant leur être comparés, quoiqu'on dise couramment qu'ils font du tapage, tandis que les Français chantent. Car ceux-là trouvent chaque jour des chants à nouveau, et ceux-ci (ce qui est l'indice d'un très pauvre génie) se servent toujours d'une seule et même composition (2). »

(1) Quo fit ut hac tempestate, facultas nostræ musices tam mirabile susceperit incrementum quod ars nova esse videatur, cujus, ut ita dicam, novæ artis fons et origo, apud Anglicos quorum caput Dunstaple exstitit, fuisse perhibetur, et huic contemporanei fuerunt in Gallia Dufay et Binchois quibus immediate successerunt moderni Okeghem, Busnois, Regis et Caron, omnium quos audiverim in compositione præstantissimi. Hæc eis Anglici nunc (licet vulgariter jubilare, Gallici vero cantare dicuntur) veniunt conferendi. Illi et enim in dies novos cantus novissime inveniunt, ac isti (quod miserrimi signum est ingenii) unâ semper et eâdem compositione utuntur. (*Scriptores*, t. IV, p 154.)

(2) Ambros a démontré que ce passage a été peu à peu dénaturé par des écrivains postérieurs, à commencer par Sebald Heyden.

Hosted by Google

Depuis quelques années, une lumière importante a été jetée sur la situation de Dunstable par rapport aux musiciens des Pays-Bas, Dufay et Binchois, et cela par la découverte que Guillaume Dufay mourut en 1474 (1) ; et qu'il a existé deux Dufay. Binchois mourut en 1460. En somme, quoique les trois musiciens fussent contemporains, Tinctoris avait sans doute raison en classant le compositeur anglais comme chef d'une école qui précéda celle des Néerlandais et des Bourguignons.

Pendant des années, on avait cru ne posséder que deux fragments de ses œuvres, l'un mentionné par Gafarius, l'autre par Morley. Mais Baïni a découvert une série de ses *Chansons laïques* dans la bibliothèque du Vatican. Outre cela, dans un *Codex* de grande valeur du « Liceo filarmonico » de Bologne, on a trouvé quatre de ses compositions religieuses, avec une quantité d'œuvres d'autres compositeurs contemporains, connus seulement par cette collection précieuse.

Il serait peu intéressant, pour la généralité des lecteurs, de lire une énumération des œuvres de Dunstable et des fragments de ses œuvres trouvés un peu partout ; aussi je m'en abstiendrai.

Je suis disposé à admettre que Thomas de Walsyngham, prieur de Saint-Albans, était contemporain de John of Dunstable. De Walsyngham nous connaissons un *Traité de musique* dans lequel il combat le nouveau caractère, appelé « crotchet » (en français noire), qui ne servirait à rien si les musiciens voulaient bien se rappeler qu'au delà du « minim » (blanche) il ne peut y avoir de notes de moindre valeur. En bonne logique, ce brave homme avait raison ; le « minim » — une simple abréviation de *minimum* — devait forcément être la note la plus courte.

Sur la troisième période, on a moins de détails encore que sur la première école anglaise; nous n'avons plus ici le *Reading Manuscript*, rien! Le seul point à noter, c'est le fait que ses chefs, John Hamboys, Thomas Saintwix, docteurs en

(1) VANDER STRAETEN, *Les musiciens néerlandais en Italie;* 1882.

Hosted by Google

musique, et Henry Habington, bachelier en musique, vivant tous sous le règne d'Édouard IV (1461-1483), furent les premiers musiciens qui reçurent des distinctions académiques.

Le chef de la quatrième école fut le Dr Robert Fayrfax, né dans la seconde moitié du XVe siècle. Il passa ses examens de docteur en musique à Cambridge en 1504 et à Oxford en 1511. Quelques-unes de ses messes se trouvent dans la bibliothèque d'Oxford, et une collection de ses chants laïques à 2, 3 et 4 voix est comprise dans le *Fayrfax Manuscript* du *British Museum*. Ce même manuscrit contient également des compositions analogues de contemporains, sir John Phelyppes, Gilbert Banester, Rowland Davy, William of Newark et d'autres. Selon diverses autorités, le style de ces compositions est essentiellement flamand, quoique manquant de l'habileté d'Okeghem et de l'expression à laquelle atteignirent ses disciples.

Quoique Fayrfax et Phelyppes nous aient laissé peu de productions musicales qui vaillent la peine d'être exécutées, ils tiennent une place sérieuse dans l'histoire de l'évolution de la musique en Angleterre. Il est parfaitement possible qu'un homme occupe un rang honorable et même élevé dans l'histoire d'un art ou d'une science, sans s'être fait remarquer par son originalité; car tout aussi important que la productivité est l'enseignement. Pour me faire mieux entendre, je prendrai un exemple contemporain : celui de Hans von Bülow. En dépit de quelques compositions estimables dues à ce maître, je ne crois pas que sa réputation de compositeur soit destinée à passer à travers les âges; par contre, ceux qui connaissent ses admirables éditions de Bach, de D. Scarlatti, de Hændel et surtout de Beethoven, seront d'accord avec moi pour dire qu'aussi longtemps qu'on étudiera *sérieusement* les œuvres de ces maîtres, on recourra à ses précieuses indications; l'interprète, le penseur ont conquis une place énorme dans le Panthéon musical.

Le cas est le même pour Robert Fayrfax et sir John Phelyppes. Nous avons bien des compositions de ces deux

Hosted by Google

maîtres, mais ce n'est pas comme compositeurs qu'ils prennent rang dans l'histoire de la musique anglaise. Leurs œuvres sont éclipsées par celles de leurs successeurs, Tallis, Byrd, Gibbons et autres ; mais ils ont préparé l'ère glorieuse que la musique allait traverser sous le règne des Tudor, et ce n'est pas un mince mérite. A partir de ce moment, cet art marche vigoureusement, et même les plus terribles secousses politiques ne parviennent pas à l'entraver.

La cinquième période peut dater son début du commencement du XVI^e^ siècle pour aller jusqu'à l'époque qui précède la maturité de Tallys et de Byrd.

Parmi les fervents disciples de la Muse, nous trouvons alors un personnage royal. Non seulement comme musicien *royal*, mais comme vrai musicien, bien doué et diligent, le roi Henri VIII d'Angleterre (1509-1547) fait, dans l'histoire de l'art, une figure bien différente de celle que les annales politiques lui attribuent.

« Henry VIII étudiait passionnément la musique, nous dit Grove, à cette période de sa vie où il se croyait destiné à occuper le saint siège de Canterbury, et il ne négligea jamais, depuis lors, de la pratiquer. Sans doute, cette initiation précoce aux mystères de l'art poussa-t-elle plus tard le monarque impérieux à accorder une somme plus qu'ordinaire d'encouragement à ceux qui le pratiquaient ; et nous devons probablement beaucoup à cette circonstance fortuite, en ce qui regarde la propagation générale du goût pour la bonne musique ; ce goût, dont Morley parle en un langage bizarre, prit si solidement racine dans le cœur du peuple qu'on considéra comme une honte de ne pas savoir tenir sa partie dans un madrigal ; il faut y rapporter l'émancipation définitive de notre école, qui, s'arrachant au travail purement mécanique, conquit la liberté que, seule, l'inspiration vraie est capable de donner. Les compositeurs qui prirent surtout une part remarquable à ce travail de rénovation se nommaient John Thorne, John Redford (organiste de l'ancienne église Saint-Paul), George Etheridge, Robert Johnson, John Taverner, Robert Parsons, John Marbeck (organiste de la chapelle Saint-George, à Windsor),

Hosted by Google

Richard Edwards et John Shepherde, tous hommes distingués et enthousiastes de leur art. »

Il est bon de se rappeler quels étaient, sur le continent, les contemporains de cette école anglaise. A Venise, florissait le Flamand Willaert (env. 1480-1562); en Flandre, Arcadelt (env. 1495-env. 1575) et Waelrent (env. 1518-1595), et, à Rome, Constantio Festa (env. 1490-1545). Si l'on compare les œuvres, on constate que les maîtres anglais dépensèrent une somme de talent qui ne le cédait en rien à celui de leurs rivaux.

Un grand nombre de compositions de John Marbeck et autres de cette époque se trouvent en diverses bibliothèques publiques de l'Angleterre; beaucoup sont déjà publiées; il est donc facile de les étudier; c'est ce que je voudrais faire plus en détail, si le souci des proportions ne me retenait (1).

Peter Phillipps composa, vers la fin du XVI^e^ siècle, la plus ancienne fugue *régulière* que nous connaissions. Quelques-uns de ses écrits sont conservés dans le livre pour clavecin rectangulaire de la reine Élisabeth d'Angleterre.

Richard Edwards fut un homme de talents variés et de dispositions géniales. Né en 1523, il fit ses études aux collèges « Corpus Christi » et « Christ Church » à Oxford. Au *British Museum*, il existe de lui un volume de sonnets, dédié aux dames de la cour des reines Mary et Élisabeth. En 1561, il devint gentilhomme de la *Chapelle royale* et éventuellement maître des enfants de cette chapelle. Il est l'auteur de compositions nombreuses pour l'église et de quantité de madrigaux dont l'un, intitulé : *In going to my naked bed*, est encore populaire. Mais la célébrité dont il jouit pendant sa vie est due surtout à ses autres talents. Il était musicien capable, versificateur élégant, adroit et mime amusant. Son amour pour l'art du comédien l'amena à faire entrer l'étude du drame dans l'éducation des choristes sous ses ordres, et avec la permission de la reine Élisabeth (1558-1603), il en forma une société régulière d'acteurs, à l'instar de celle établie par les enfants de la cathédrale Saint-Paul, célèbre à cette époque-là pour

(1) BARRETT (*Church Composers*) fournit des détails intéressants sur cette époque et je lui emprunte quelques renseignements.

Hosted by Google

leurs représentations théâtrales. Dans le drame de *Hamlet*, Shakespeare fait allusion à ces *little eyases* (1).

***

J'interromprai un moment cette histoire pour donner un court aperçu (trop court à mon gré) sur une forme polyphonique qui, une fois introduite en Angleterre, s'y trouva comme une fleur sur un terrain de choix et fut cultivée avec l'ardeur la plus générale. C'est du madrigal que je veux parler.

Nous voyons, dans le domaine des sports, diverses récréations s'adapter mieux aux goûts d'une population que bien d'autres non moins attrayantes. Une transformation se fait d'ordinaire, les détails se caractérisent ; cela devient national. Un jeu nouveau entre ainsi dans les mœurs, s'y implante profondément et compte rapidement plus d'amateurs en son pays d'adoption qu'en celui où il prit naissance. Telle fut l'aventure du madrigal, que je ne compare point sans dessein à une sorte de sport, car il devint presque un jeu d'agrément, un jeu délicat à vrai dire, mais, à beaucoup d'égards, un jeu de société.

D'où venait-il? D'Italie, où on le cultiva également avec ferveur pendant le XVe siècle. La première mention qu'on en trouve dans la bibliographie remonte à 1588. Nicholas Yonge, riche négociant et amateur éclairé de bonne musique, publia, à cette date, une collection de poèmes musicaux qui obtint un succès immédiat. Il l'avait intitulée : *Musica transalpina*. Cette musique exotique se composait de madrigaux divers. Il est à supposer que Yonge les avait entendu exécuter lors d'un voyage qu'il fit en Italie, à Venise, croit-on, ou que ses correspondants italiens les lui firent parvenir. Il fut frappé de leur beauté et s'en paya de fréquentes exécutions chez lui. En les faisant imprimer, il leur donna un essor inattendu.

Le madrigal devint, sur le coup, populaire et nul n'en dou-

(1) Petits niais. Le mot anglais a le même sens et probablement la même origine que le mot français (*nidacem*, oiseau enlevé du nid, d'où les significations dérivées) d'après les étymologistes.

Hosted by Google

tera, puisque, de 1588 à 1638, il n'en parut pas moins de quatre-vingt-douze collections. Tous les écrivains de l'époque en composèrent et la vogue en dura jusqu'au milieu du XVII[e] siècle. Au temps d'Élisabeth et de Shakespeare, cela faisait fureur, comme le raconte un résident étranger, nommé Galliard. On ne pouvait se targuer d'avoir reçu une éducation libérale si l'on n'était capable de chanter à vue et, lorsque des dames et des gentlemen se réunissaient, c'était la coutume de placer un cahier de madrigaux devant eux et de les prier de chanter chacun leur partie (1).

Nous avons des renseignements suffisants sur le madrigal primitif pour déclarer qu'il fut d'abord polyphonique; plus tard, lorsque aux textes religieux se substituèrent des poésies mondaines, et quand surtout on l'appliqua au sujet inépuisable de l'amour, il se produisit quelques modifications. La partie musicale, de sobre, tranquille, sévère, rigoureuse même, devint plus souple, plus accommodante; à mesure que les compositeurs s'exerçaient en ce genre, ils en voyaient mieux la fécondité extraordinaire; le ton se fit plus léger, moins soutenu, plus gai. La forme s'écarta des exigences premières, les mélodies se mirent de plus en plus d'accord avec le sens des poèmes; le religieux et le profane s'étaient mélangés au début de la transformation, les sujets les plus variés s'y adaptèrent ensuite.

Il faut d'ailleurs avouer que les tout premiers temps du madrigal sont aussi obscurs que l'étymologie du mot. On a beaucoup disserté sur ce point sans aboutir définitivement et, récemment, un écrivain distingué, tranchant *ex cathedrâ*, cherchait la réponse à l'énigme en de fausses routes.

W. S. Rockstro renonce à donner une solution qui s'impose et laisse à ses lecteurs le soin de choisir entre les quatre théories généralement appuyées. On sait que l'une tire le terme de l'italien *madre* et prétend que les premiers madrigaux étaient dédiés à la mère de Jésus; il est certain que beaucoup de madrigaux ont été écrits, au début, en Italie, pour glorifier la Vierge Marie, et nous pouvons rappeler, ce

(1) *English Madrigals in the time of Shakespeare.* (F.A. Cox; London, 1899.)

Hosted by Google

que Rockstro ignorait, qu'un texte du XIV^e^ siècle offre la forme *matrialia* (1), espèce de composition musicale. Le latin *mater*, *matris*, y semble le véritable radical. Une autre théorie tire le mot du grec *mandra* (bercail) et a été suggérée par le caractère fréquemment pastoral des compositions anciennes. Une corruption de l'espagnol *madrugada* (aurore), le nom d'une localité de la Vieille-Castille ont été invoqués d'autre part.

Sur un seul point, toutes les autorités restent d'accord, c'est que la dénomination s'appliqua d'abord à un genre de poème et ensuite à la musique qu'on y adaptait. Cette musique, durant les meilleures périodes de l'art, fut toujours à trois ou plusieurs voix, dans les anciens modes religieux et sans accompagnement instrumental. On ne peut dire cependant qu'un instinct délicat ne perce pas dans certaines nuances et que le contraste entre la musique purement religieuse et celle du madrigal n'ait pas été senti dès les premiers temps par les musiciens.

En Angleterre, le madrigal arrive après une assez longue évolution en Italie, en France et aux Pays-Bas ; mais, une fois introduit, il se modifie promptement, comme en témoigne Morley en 1597 : « Quant à la musique, dit-il, elle se rapproche du motet, celle qui demande le plus d'art (2) et la plus délicieuse pour les hommes qui savent comprendre. Si donc vous voulez composer en ce genre, vous devez être possédé d'une humeur amoureuse (car, en aucune composition, ne serez-vous admirable sans la veine spéciale au sujet), afin que, dans votre musique, vous puissiez varier comme le vent, tantôt folâtrant, tantôt languissant, des fois grave et sérieux, d'autres fois sensible comme une femme. Vous pouvez prolonger des points et les retourner, vous servir de triolets et montrer autant de variété que possible ; plus vous serez varié, plus vous plairez. »

Au XVI^e^ siècle, on observa ces indications à la lettre, de si près même qu'il serait difficile de donner une esquisse plus saillante de la musique polyphonique, revêtue d'un costume

(1) V. SCHELER, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 2^e^ édition, 1899.

(2) *Artificial*, au sens premier du mot français artificiel.

Hosted by Google

laïque, que celle de Thomas Morley, malgré la bizarrerie de quelques expressions.

A défaut de musique, il est peut-être intéressant de citer ici deux madrigaux pour en faire saisir la manière à cette époque; le texte anglais ne peut guère se rendre agréablement en français, mais je l'essaye toutefois :

Avril est sur le visage de ma dame (1),
Et juillet en ses yeux a pris place.
Sa gorge est un fruit de septembre
Mais, dans son cœur, règne un froid décembre.

L'auteur est inconnu, mais Th. Morley en écrivit la musique et la publia en 1594.

Poésie et musique du madrigal suivant sont de Richard Edwards. J'ai cité ce madrigal à un autre endroit, et on pourra juger de la beauté du poème, de l'émotion sincère qui y passe :

En allant vers mon lit nu comme quelqu'un qui voudrait dormir (2)
J'entendis une femme chanter pour son enfant qui venait de longtemps pleurer;
Elle soupirait douloureusement et chantait très doucement pour ameuer le [*baby* au repos;
Celui-ci ne voulait pas cesser, mais criait encore en suçant au sein ;
Elle était fort fatiguée de la veillée et mécontente de son enfant,
Elle le berça et le gronda jusqu'à ce qu'il lui sourît.
Elle dit alors : « J'ai maintenant éprouvé la vérité du proverbe,
Que la rupture entre amis fidèles est le renouvellement de l'amour. »

Orlando Gibbons — dont je parlerai plus longuement tantôt — publia une unique collection de madrigaux intitulée *The Silver Swan* (le cygne d'argent) en 1612. Cette collection

(1) April is in my mistress' face,
And July in her eyes hath place.
Within her bosom is September
But in her heart a cold December.

(2) In going to my naked bed as one that would have slept,
I heard a wife sing to her child, that long before had wept;
She sighèd sore and sang full sweet to bring the babe to rest,
That would not cease but crièd still in sucking at her breast.
She was full weary of her watch, and grievèd with her child,
She rockèd it and rated it, till that on her it smiled.
Then did she say : « Now have I found this proverb true to prove,
The falling out of faithful friends renewing is of love. »

Hosted by Google

contient vingt compositions; on la considère comme étant l'œuvre la plus parfaite, en ce genre, de l'école anglaise.

Mais la collection la plus connue de cette époque est certainement celle éditée par Thomas Morley et publiée par Thomas Este en 1601. Elle a pour titre : *The Triumphs of Orianna* (les triomphes d'Orianna). C'est un recueil de vingt-huit madrigaux. Tous les poèmes chantent les louanges d'Orianna, nom fantaisiste de la reine Élisabeth.

On a cherché beaucoup de raisons pour expliquer cette dépense de talent sur un sujet peu varié ; mais ce n'est pas le lieu de discuter sur ce point. Je n'entendais montrer qu'une chose, c'est le succès général du madrigal en Angleterre, dans le public comme auprès des compositeurs.

SIDNEY VANTYN.

Hosted by Google

L'HISTOIRE D'UN CHEF-D'OEUVRE

Si de nos jours, parmi les sciences médicales, le premier rang appartient à la chirurgie, dont les surprenants progrès contribuent pour une part si large au soulagement de l'humanité souffrante, gardons-nous de croire qu'elle ait été toujours aux honneurs.

Sous le régime des corporations, au déclin du moyen âge, on la voyait confondue avec l'ensemble des professions manuelles. Les chirurgiens d'Amsterdam, en vertu de l'ordonnance du 27 avril 1497, ne faisaient qu'un avec la gilde des barbiers, des faiseurs de poulies et de chaises; il fallut l'ordonnance de 1551 pour les en séparer. Ils n'en étaient pas moins fort jaloux de leurs prérogatives et, en vertu de leurs privilèges, faisaient subir une épreuve spéciale à quiconque prétendait exercer la chirurgie à bord de navires cinglant vers le Groënland ou le détroit de Davis.

A dater de 1550, autorisée par le magistrat, la dissection de cadavres fut ouvertement pratiquée, d'abord dans une des salles du couvent des Ursulines, ensuite dans les combles de l'église Sainte-Catherine. Le premier sujet dont la dépouille servit aux investigations anatomiques fut un voleur redouté, Zuster Luit. Sa peau, soigneusement préparée, se conservait précieusement encore chez les chirurgiens au milieu du XVIII[e] siècle.

Par ordonnance du 13 mars 1555, Philippe II attribua aux chirurgiens, en vue de leurs études, un corps de supplicié par an; le bailli n'était donc plus autorisé à troubler leurs expériences. Pourtant, et malgré l'essor puissant de la science au

Hosted by Google

contact de la Réforme, la dissection des cadavres trouvait, dans les scrupules religieux de nombre d'hommes de mérite, une source de très vigoureuse opposition.

Grotius lui-même invoquait contre elle l'exemple de l'antiquité dont les médecins n'avaient point profané les morts, en vue de leurs études. Mais, enfin, la science eut raison de cette hostilité et, après de successives pérégrinations, les chirurgiens finirent par s'installer à poste fixe dans la porte Saint-Antoine, local actuel du dépôt d'archives.

Reste de l'enceinte élevée sous Maximilien d'Autriche pendant les guerres avec l'évêché d'Utrecht, elle date de 1488, comme l'établit une inscription rappelant que la première pierre fut posée le 20 avril de cette année. Comme les autres portes de la ville, elle servit parfois de prison. Sa physionomie a peu changé, et quiconque visite Amsterdam ne voit pas sans surprise, au sein d'un quartier des plus populeux, se dresser ce donjon aux vénérables tours. Sur les corbeaux se voient deux reliefs, le buste d'un maçon tenant ses outils et un fou de corporation qui depuis quatre siècles tire la langue aux passants. Ce fut là que s'installèrent les chirurgiens.

En 1690 ils eurent, dans la salle supérieure, un amphithéâtre à gradins concentriques, au nombre de huit, entourant une table mobile pour les démonstrations anatomiques. Les places, aux divers rangs, étaient sévèrement déterminées d'après l'âge et la dignité des occupants.

La salle du premier, au-dessus de celle des gardes, servait de lieu de réunion aux syndics. Les trois angles s'appuient aux tourelles extérieures, et le pan coupé, donnant sur le Marché Neuf, est percé de trois larges baies. Les doyens trônaient là, environnés de tout l'attirail macabre de leur profession.

A peine faut-il rappeler les occasions de précieuses peintures que fournit aux artistes du XVII^e^ siècle l'amour de l'art doublé de l'orgueil corporatif des associations.

Grandis par le succès de leurs luttes contre l'Espagne, enrichis par les trésors de l'Inde, il étaient fiers de transmettre à la postérité le souvenir de leur importance, et telle fut

Hosted by Google

l'origine du superbe ensemble de tableaux dits de corporation, qui aujourd'hui ornent nos musées et contribuent si largement à la splendeur de l'école hollandaise.

Non seulement les vaillants guerriers de la milice citoyenne éprouvaient le besoin de se faire peindre dans leurs habits de fête, ou groupés en armes autour de leur bannière, mais les graves syndics, les rigides magistrats, les austères régents des établissements charitables tenaient à perpétuer leur image par le pinceau et les chirurgiens suivirent l'exemple général. Une gratitude impérissable leur est due pour avoir procuré à Rembrandt l'occasion de deux toiles splendides, dont l'une, plus spécialement, fera l'objet de cet article.

De 1603 à 1758, le local des chirurgiens reçut pour ornements dix-sept toiles dues aux pinceaux de Rembrandt, d'Aert Pietersen, de Thomas de Keyser, de Nicolas Elias, d'Adrian de Backer et de divers autres moins fameux. A l'exception d'une toile, toutes font actuellement partie du musée national.

Quiconque a visité la galerie royale de la Haye, connaît le chef-d'œuvre de Rembrandt, la *Leçon d'anatomie* du professeur Claes Pieterszoon Tulp, non moins célèbre comme médecin anatomiste et pharmacien que comme homme politique.

Quatre fois bourgmestre, et comme député aux États, mêlé activement à tous les événements du jour, Claes Pieterszoon Tulp était un esprit tout ensemble éclairé et savant. Ami et protecteur de Rembrandt, il lui fit, en vue de l'offrir à la corporation, la commande du tableau qui le représente, démontrant sur le corps d'un sujet du sexe masculin, vu en raccourci, l'action des muscles fléchisseurs de l'avant-bras gauche. Assis et couvert, il forme le centre d'un groupe dont cinq personnages occupent la droite et deux autres forment l'avant-plan de la gauche, près de la table à dissection.

Ces sept auditeurs, maîtres-jurés de la corporation des chirurgiens d'Amsterdam, se nomment Mathys Kalkoen, Hartman Hartmansz, Jacob de Witt, Frans van Loenen, Jacob Koolvelt, Jacob Blok et Adriaen Slabran.

Hosted by Google

Le tableau est trop connu pour qu'il en faille donner la description. Qu'on me permette toutefois de placer ici une remarque; elle est de mon savant ami le Dr Wertheim-Salomonson, professeur à la faculté de médecine de l'Université d'Amsterdam. Tulp tient dans ses pinces le fléchisseur commun des doigts. La main du cadavre étant représentée en supination extrême, l'épitrochlée doit se présenter à la face interne du bras collé au corps, l'épicondyle à la face externe. Or, la partie du coude montrée par le peintre est l'épicondyle.

Rembrandt commet ainsi l'erreur d'insérer le fléchisseur commun des doigts dans l'épicondyle, alors que l'anatomie nous le montre ayant son insertion dans l'épitrochlée. Pure inadvertance, attendu que le peintre apporte un soin méticuleux à préciser le dessin des tendons fléchisseurs des doigts. L'erreur résulte sans doute de ce que le bras gauche du cadavre, reposant sur la table de dissection, l'artiste eut recours à une pièce préparée. Dans ce cas seulement pouvait se voir le membre de manière que l'épitrochlée surgît concurremment avec une supination de la main, chose impossible d'une extrémité adhérente au tronc.

Nous avons exposé l'origine de la peinture; par quel concours de circonstances, exécutée pour une corporation d'Amsterdam et étroitement liée comme elle l'est à l'histoire de cette ville, se trouve-t-elle faire partie des collections au Musée de la Haye? C'est ce que nous allons faire connaître.

Tout d'abord, force est de le dire, la corporation qui avait la garde du tableau fit preuve d'un médiocre souci de le soustraire aux causes de destruction. Si, à plus d'une reprise, de vrais amis de l'art ne se fussent préoccupés de sa conservation, nous serions sans doute, dès longtemps, privés de ce chef-d'œuvre. Accroché à la paroi sud-est, précisément la plus exposée à l'humidité, il avait non moins à souffrir de celle-ci que de l'excessive chaleur dégagée par un feu de tourbe dont, par surcroît, l'âcre fumée souillait gravement la peinture.

Il fallut, en 1732, procéder à un nettoyage et, par la même occasion, réparer une déchirure existant à l'endroit du manteau de Tulp. Le peintre Quinkhard, lui-même auteur de trois

Hosted by Google

tableaux exécutés pour les chirurgiens, fut, en 1785, chargé d'un nettoyage à fond.

L'œuvre était alors dans un si lamentable état que, d'urgence, on dut la rentoiler. Les propriétaires du merveilleux ensemble n'en devinrent ni plus sages, ni plus circonspects. En 1817, le tableau présentait un aspect déplorable. L'humidité qui, le long du mur, suintait derrière la toile, l'avait à ce point endommagée qu'elle menaçait de tomber en pourriture. Le triste état du tableau n'était que trop en rapport avec la tristesse d'un lieu, témoin fréquent du supplice des condamnés à la peine capitale. En pareille circonstance on enlevait la fenêtre du milieu, et l'échafaud dressé sur la place était alors de plein pied avec le parquet de la salle. La funèbre charrette amenait le supplicié jusqu'au pied de l'escalier qui, par la petite porte de la tourelle, donnait accès à l'étage. La verge de justice était alors arborée, et la triste cérémonie suivait son cours.

Revenons à la peinture. Quelques amis de l'art, et à leur tête Mr Goll van Frankenstein, s'émurent du triste état d'une œuvre de cette importance. Après quantité de démarches, la municipalité finit par consentir à son enlèvement en vue d'une restauration sérieuse, confiée cette fois au peintre J. Hulswit. L'opération, bien menée, coûta 453 florins 13 sous. Un nouveau rentoilage en fut la conséquence.

A cette occasion Mr Goll van Frankenstein adressa à la municipalité une lettre émue, n'épargnant point les détenteurs du trésor, si peu soucieux de leur devoir. En vue de soustraire l'œuvre à une destruction totale, il proposait son acquisition par la commune elle-même, et son placement à l'hôtel de ville, réalisant ainsi un double avantage: la conservation de la peinture et l'alimentation de la caisse des chirurgiens. L'appel resta sans écho.

Le gouvernement, après les années de détresse, finit par témoigner aux choses de l'art une faible part d'intérêt.

Ordre fut donné au commissaire général de l'instruction publique, des sciences et des arts, de procéder à l'examen du tableau et de proposer à l'autorité municipale un emplace-

Hosted by Google

ment qui fût de nature à le garantir contre les détériorations ultérieures et des mesures efficaces pour le mettre à l'abri des convoitises de l'étranger.

Mr Goll van Frankenstein ne s'était point désintéressé de la chose; il émettait l'avis que c'était à l'État, non point à la ville, que devait incomber l'acquisition. La valeur de l'œuvre eut été déterminée par de plus compétents, chose nécessaire à coup sûr, à en juger par cette observation bien conforme aux idées du temps : que nécessairement la toile perdait de sa valeur pour représenter un sujet répulsif. Dix mille florins lui semblaient un prix équitable; le payement se fût réparti sur quatre exercices.

Tant de bonnes volontés échouèrent contre la force d'inertie; il fallut onze années encore pour remettre l'affaire à flot. Non point que, dans l'intervalle, on eût vu grandir l'intérêt de la corporation pour son précieux dépôt. Le 28 avril 1828, elle introduisit une requête auprès du magistrat, à l'effet d'être autorisée à procéder à la vente de la peinture, propriété sans rapport. Le produit serait converti en rentes sur l'État.

Favorablement accueillie, la demande ne pouvait recevoir une suite conforme aux désirs des impétrants qu'aux conditions suivantes : 1° que la vente se ferait par les soins d'experts assermentés; 2° que le tableau ne serait point adjugé au-dessous de leur estimation; 3° que les feuilles locales et étrangères feraient connaître la vente par voie d'annonces, au moins un mois avant la date fixée; 4° qu'enfin, le produit donnerait lieu à l'ouverture d'une inscription au grand-livre de la dette publique. Toutes choses peu conformes à la décision de 1817.

L'avis de la vente, fixée au 4 avril, attira heureusement l'attention de l'administrateur général. Ce haut fonctionnaire s'adressa au gouverneur de la province à l'effet de connaître si aucun texte de loi ne permettait d'interdire la vente. Consultée à son tour, la municipalité renvoya au décret du 26 juillet 1820, autorisant les corporations à aliéner leurs biens improductifs, dans le but d'acquittér leurs dettes. Le ministre des finances prit alors le parti de conseiller au roi de faire personnellement

Hosted by Google

l'acquisition, et un des échevins se rendit à la Haye pour entamer des négociations à cet effet.

Du coup, voilà la corporation brûlant du plus beau feu pour l'œuvre qu'elle avait jusqu'alors dédaignée. Elle fit auprès du magistrat de pressantes instances pour être maintenue dans ses droits et protesta énergiquement contre l'intervention de l'État, qui se mettait en travers de la vente annoncée. Les efforts du magistrat restèrent toutefois sans effet ; un arrêté du 29 juillet 1828 vint définitivement interdire la vente.

Le ministre de l'intérieur, d'une part, les syndics de la corporation, de l'autre, désignèrent des experts et, après de longs débats, le roi décida l'acquisition au prix de 32,000 florins, laissant d'ailleurs l'option à la ville. Le mauvais état des finances communales ne permit point l'opération, et le chef-d'œuvre de Rembrandt, essentiellement lié à l'histoire de la ville d'Amsterdam, devint à dater d'alors une des perles du cabinet royal de la Haye.

Rentoilé en 1860 par Étienne le Roy, il le fut de nouveau dix-sept ans plus tard par les soins de Mr W.-A. Hopman, le restaurateur bien connu.

Un second tableau, peint par Rembrandt pour la corporation, représente la *Leçon d'anatomie du Dr Deyman*. On put en admirer un fragment à l'exposition des œuvres du maître en 1898. Il avait été fortement endommagé par le commencement d'incendie de la porte Saint-Antoine en 1723. Décrit par sir Joshua Reynolds, qui le vit en 1781, il avait été vendu à un marchand anglais, M. Chaplin, au prix de 660 florins. En 1883, sur l'initiative de M. le professeur Chevalier Six, quelques amateurs se cotisèrent pour le racheter au prix de 1 400 florins en vue de l'offrir à l'État. Il appartient depuis à la galerie nationale.

ED. VAN BIEMA.

Amsterdam, mars 1900.

Hosted by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

La septième Exposition de la Libre Esthétique.

Plusieurs œuvres de valeur, dont quelques-unes inédites pour les Bruxellois ou peu connues, assez bien de médiocrités et surtout d'excentricités, forment, comme de coutume, le bilan du salon de la *Libre Esthétique*.

Il faut citer au premier rang l'envoi d'un peintre espagnol, M. Ignacio Zuloaga, véritable révélation pour ceux qui n'ont pas vu l'an dernier le salon de Paris et l'exposition de Gand. Les noms de Velasquez et de Goya sont évoqués par ces pages d'un accent magistral où revivent le caractère et la couleur à la fois sombre, farouche et délicate de la grande époque espagnole. Toute l'Espagne est résumée dans la *Veille de la course de taureaux*, vaste cadre qui montre un picador à cheval et des femmes en mantille, dont l'une caresse un grand lévrier. Ces figures significatives, groupées sans égard aux règles de la composition classique, sont brossées avec une vigueur incomparable : elles remplissent superbement la toile : le peintre a pris ses modèles en pleine vie, et a certes dédaigné de les inviter à rester immobiles pour garder la pose durant son travail, où la fougue s'unit à une étonnante sûreté de main. D'une mise en page tout à fait fantaisiste, et d'une perspective presque laissée au hasard, *Une course dans mon village* a plus de saveur encore que le groupe dont nous venons de parler : ce fouillis de personnages pittoresques, d'une vérité si évidente, si robustement marquée, grouille à souhait; et un peintre de race a maçonné du bout du pinceau ce vieux palais

Hosted by Google

au balcon démantelé où s'accoudent deux dames. Auprès de ces pages qui s'incrustent dans le mémoire, les *Picadors* de M. Delvin, malgré leur habileté de facture, paraissent des vignettes agrandies. Parmi les portraits qu'expose M. Zuloaga, celui de la danseuse *Lolita* est charmant : on sent déjà le frétillement de la *cachucha* ou du *jaleo* dans ce visage fardé qui sourit hardiment sous le peigne à la galerie, dans ce corps qui prend son élan et se ramasse pour bondir, entortillé dans un châle jaune et vert bigarré de fleurs. Rien de plus bizarre que la nain *Don Pedro* : figurez-vous la tête méditative d'un prêtre ou d'un homme d'État plantée, par on ne sait quelle ironie, sur le corps d'un nabot s'avançant dans le grotesque accoutrement d'un croque-mort de village. Quant au *Portrait du maire de Riomoro et de sa femme*, l'originalité en est frappante : quelle expression extraordinaire dans ce couple de braves gens : la femme, sorte de guenon à accroche-cœurs, l'homme, debout dans son manteau de paysan, « drapant sa gueuserie avec son arrogance, » la *monterilla* nouée par un cordon autour des joues où grisonne une barbe de huit jours; et dans ce vieux visage de pauvre diable, deux yeux d'ouistiti que fait pétiller l'orgueil d'être le premier dans sa bourgade. On sait que la commission du Musée royal a refusé cette manière de chef-d'œuvre, destiné par l'État à la galerie de Bruxelles. Les commissions et les jurys n'en font jamais d'autres. Bornons-nous à féliciter le musée de province qui bénéficiera de cette incroyable décision.

Des peintures de M. Zuloaga aux œuvres, les dernières, hélas! de feu Henri Evenepoel, la transition est tout indiquée. Sans compter qu'Evenepoel fait, en s'inspirant de Manet, penser, lui aussi, à la coloration de Velasquez, son meilleur tableau est le portrait d'un peintre espagnol, *M. Francesco Iturino*, dans un costume dont la pittoresque fantaisie décèle l'artiste, car la tête au teint olivâtre, à la barbe farouche, donne plutôt l'idée d'un conspirateur, s'avance dans le plein air d'une place de Montmartre; le personnage, de grandeur nature, est solidement campé, largement et généreusement peint; il n'y a pas jusqu'au fond sur lequel se détache cette robuste figure

Hosted by Google

qui ne soit un régal de couleur : ce bout de paysage urbain si savoureusement traité l'est cependant avec suffisamment de sobriété pour se subordonner à l'importance du portrait qu'il complète à merveille. Peut-être préférons-nous encore la petite effigie de *M. Ch. Milcendeau*, pour son expression plus creusée, et son ragoût de tons, qui est exquis. Les scènes parisiennes, la *Fête des Invalides*, avec son observation caricaturale; le *Dimanche au Bois de Boulogne*, dont les types de soldats, d'amoureux et de petits bourgeois pourraient être signés Raffaelli; le *Café d'Harcourt au Quartier latin*, cohue vacarmante de gigolettes et de bohèmes, brouhaha de voix éraillées et de quolibets avinés, éclat brutal des lumières dans la fumée des pipes, sont d'un artiste pour qui la couleur riche et chantante est le moyen d'expression naturel. Pauvre Evenepoel! Il y a quelques mois, nous disions ici que son exposition au Cercle promettait un vrai peintre de la vie moderne : nous étions loin de nous douter que nous aurions bientôt à donner le dernier salut de la plume à cette existence tranchée dans sa fleur, et qui emporte de si belles espérances.

Entre-temps, M. Henri Huklenbrok, qui exposait alors avec Evenepoel quelques petits panneaux, a fait un progrès marqué. La *Visite automnale* qu'il envoie à la Libre Esthétique frappe d'abord par son incohérence voulue; cette toile, de dimension inusitée, représente une chambre bourgeoisement meublée; au fond, une jeune femme nue, le bas du corps drapé, est assise à côté d'un rideau ramagé; au premier plan, contre une table au pied de laquelle s'éparpillent quelques fruits, une matrone, coiffée d'un bonnet de dentelle et tenant un cabas d'osier, montre au spectateur ahuri son dos que recouvrent, de la nuque au talon, les arabesques d'un châle des Indes. On dirait une gageure; mais il y a là une technique remarquable et surtout une puissance de coloris peu commune, même parmi nos peintres flamands. On peut beaucoup attendre d'un pareil début.

La même prédiction fut faite jadis pour M. James Ensor : cet artiste d'exception semble la démentir de propos délibéré en se jetant à corps perdu dans l'abracadabrance; on a peine

Hosted by Google

à croire que ses trois natures mortes ne soient pas peintes pour une « zwanze-exhibition » ; encore l'une d'elles, le *Coq*, montre-t-elle certains fragments qui sont des bonnes fortunes de couleur, où le poète perce sous le mystificateur.

Pour paraître élaboré avec toute la bonne foi du monde, le logogryphe en camaïeu que M. Jean Toorop intitule les *Ames autour du Sphinx*, n'est guère plus intéressant, ni plus compréhensible ; nous préférons ses pointes-sèches, d'une finesse arachnéenne, et surtout le pastel *Mère et enfants*, où des traits exquis se heurtent à des négligences affectées. C'est aussi un abstracteur de quintessence que M. Jean Delville : sans être parvenu à donner à sa peinture à l'œuf, l'*Amour des âmes*, la signification philosophique qui semble avoir été dans ses intentions, il a du moins empreint d'un certain cachet décoratif cet entrelacement de deux vagues nudités dont les lignes onduleuses et symétriques se « balancent » comme les arabesques d'un immense paraphe oriental.

On se remet de ces fignolages maladifs devant le *Jeune Pommier en fleurs*, de M. Léon Frédéric : il y a une grâce rude et saine dans cette petite paysanne qui, traversant la prairie, se saisit par jeu d'une branche fleurie du pommier sous lequel elle passe, et la secouant sans s'arrêter, fait pleuvoir la neige odorante sur son visage rustique, sa robe rouge et son tablier bleu. La figure est aussi largement peinte que le délicieux coin de paysage qui fuit derrière elle. Personne ne s'entend mieux que M. Frédéric à élever jusqu'au style la plus vulgaire réalité, sans, en apparence, en rien transformer.

Il y a de la santé aussi, et de la joie, dans l'art de M. Émile Claus ; la lumière enveloppe et caresse, comme elle ferait d'un beau fruit, le visage rieur de cette fraîche lessiveuse qui savonne son linge au grand air d'une *Journée de soleil ;* encore un refusé du Musée de Bruxelles, ce morceau lumineux, éclatant, qui obscurcit tout ce qui l'entoure.

Parmi les étrangers, on remarque M. Isaac Israëls : le *Koningsplein à Amsterdam* est un superbe paysage urbain ; des négligences au premier plan le déparent quelque peu, mais il y a une illusionnante vérité dans l'aspect des façades

Hosted by Google

que l'on voit en perspective, à travers une atmosphère grise chargée de pluie. Les dessins de M. Israëls méritent aussi d'être signalés, pour leur vigueur et leur originalité.

Et il faut mettre à part un animalier écossais, M. George Pirie : ses lapins et ses chiens sont peints avec infiniment d'esprit; leurs physionomies de bêtes familières sont pleines de finesse, et les muscles se devinent sous les pelages bigarrés, d'une coloration vraiment distinguée.

Quelques pointillistes persistent. M. Signac, c'est le classicisme du petit point. M. Valtat, c'en est le romantisme; il a compliqué le procédé : ses deux vues qui représentent, affirme le catalogue, le *Jardin du Luxembourg* et le *Boulevard Saint-Michel*, paraissent obtenues en juxtaposant des pains à cacheter bleus sur un fond de toile à voile. Quant M. à Maximilien Luce, il s'applique à reproduire à l'aniline les paysages borains de M. Meunier : on dirait des Constantin Meunier transcrits à l'encre communicative et prêts à passer sous la presse à copier.

M. Robert Picard ne mérite même plus de figurer parmi les excentriques. On est réduit à regretter presque sa fameuse *Mésopotamie imaginaire*. Son lot de portraits évoque, qui l'eût cru, les Ottevaere, les Paelinck, les Van Bree, ces Baour-Lormian de la peinture belge.

En fait de paysages, on revoit ici quelques-unes des belles pages naturistes du maître A.-J. Heymans, qui figurèrent le mois dernier à la Maison d'Art. M. Walter Mac Adan représente avec distinction l'ecole écossaise, dont M. Macaulay Stevenson, un Corot *up to date*, est le chef. Et M. Maurice Pirenne atteste, dans *Maison close*, la finesse d'un tempérament d'élégiaque.

Quelques dessinateurs. M. Charles Milcendeau, dont les débuts furent très remarqués à Paris, expose des paysanneries vendéennes d'un sentiment rustique à la fois pénétrant et délicat; voilà un crayon qui illustrerait à merveille les romans champêtres de George Sand. Le *Pasteur de Sainte-Anne*, de M^lle^ Emma Verwée, est dessiné d'une main légère, avec une justesse un peu hésitante. M. Nieuwskamp a rapporté de par-

Hosted by Google

tout, d'Amsterdam, de Buitenzorg, de Jogjokarta, de Bruges, de Malines, des vues caractéristiques, vigoureusement gravées sur le bois ou mordues sur le cuivre.

La sculpture. Les bustes d'artistes et d'écrivains, par M. Constantin Meunier, sont d'une extrême ressemblance. On aurait voulu voir le sculpteur étudier de plus près ces physionomies dont l'intérêt ne réside pas seulement dans la charpente générale. Il s'est contenté d'en donner, comme s'il s'agissait de ses modèles habituels, une impression d'ensemble, au moyen de larges plans simplifiés : il s'est arrêté où Rodin eût commencé. L'exécution est moins précise encore dans le groupe de femme et d'enfant intitulé *Aux champs,* et l'exactitude des proportions y est délibérément sacrifiée à une certaine noblesse de style trop aisément obtenue. De M. Dubois un haut relief, ressemblant, d'après *Mme Ghysbrecht,* une figurine de *femme couchée* d'une grâce anguleuse, et quelques objets industriels ornés avec goût. M. Georges Morren, peintre et sculpteur, manie l'ébauchoir avec plus de bonheur que le pinceau. Ses *Zélandaises se promenant le dimanche* forment un groupe très bien venu ; son *Baguier*, dont le pois de senteur a inspiré la composition, est un bibelot de la plus élégante originalité. M. Émile Bourdelle, un Français, fixe dans le plâtre de fugitifs airs de tête, d'insaisissables expressions qu'on croirait interdites à la sculpture : son *Aphrodite* a un sourire où la suavité se mêle à l'ironie, et *Vierge d'amour* fait penser à un croquis de Fragonard. Charmantes aussi les terres-cuites polychromées de M. Louis Dejean : un coroplaste de Myrrhina ou de Tanagra n'aurait pas modelé d'une main plus subtile cette *Danseuse,* cette *Femme assise,* cette *Pomone* dont le caprice léger s'avive de la plus spirituelle modernité.

Signalons, pour finir, les bijoux de haut goût de M. Vandevelde, les projets d'affiches de Leo Jo, tous plus heureux que celui qui a servi pour l'affiche de l'Exposition, et, enfin, éparpillée dans les vitrines, une série de potiches et de grès souvent réussis.

MAURICE SULZBERGER.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

Cette fois, comme il arrive toujours à l'approche des élections, les sujets ne manquent point pour cette revue.

Les élections sont pour la politique ce que le printemps est dans la nature, le signal de la vie renaissante, d'une activité fourmillante et fiévreuse. Et la date du 27 mai prochain ne peut laisser indifférents ni les candidats qui espèrent tous être élus, ni leurs parrains qui s'agitent dans ce but, ni leurs adversaires qui fourbissent leurs armes pour les combattre, ni les journaux, qui vivent de cette belle ardeur, ni leurs lecteurs qui, bon gré, mal gré, ingèrent la lourde pâtée des articles de fond, des lettres, des extraits de confrères, des informations de nature électorale.

Je ne sais si vous êtes comme moi ; mais de tout ce fatras se dégage à mon odorat quelque chose qui sent le ranci. Trop de fois déjà j'ai humé les parfums de cette cuisine, trop de fois j'ai parcouru avidement le menu, cherché les plats nouveaux sans les découvrir ; depuis 1894, qui fut une vaste et amère déception, je me tiens sur mes gardes.

En sera-t-il de même cette fois ? Les paris ont commencé et je ne voudrais pas gêner ceux qui se livrent à cette innocente manie; j'ai déjà exprimé, le 15 mars, quelques doutes et quelques réserves ; je ne puis que les accentuer aujourd'hui. De plus en plus l'horizon s'assombrit ; les compétitions naissent ; les différends s'aigrissent. Ce qui me console un peu, c'est que si à Verviers, à Ostende-Furnes, à Hasselt, de regrettables rivalités, outre qu'elles prouvent le peu de valeur de nos organismes politiques, menacent sérieusement l'intérêt libéral, à Bruxelles,

Hosted by Google

à Anvers et dans maints lieux les catholiques ne sont pas en de meilleurs termes les uns avec les autres. Les démocrates-chrétiens de la capitale ont pu donner le baiser Lamourette à M. Woeste; ils savent que leurs soldats vont avoir à opter entre M. Daens et M. Renkin, entre le prêtre en révolte et le laïque en cage, et que beaucoup, d'instinct, iront où on n'entend pas les conduire. A Verviers, M. Bolland, s'il faut en croire les dernières nouvelles, à Anvers, un autre, s'exercent, sans espoir de réussite personnelle, à briser l'essieu de l'équipage catholique; il serait vraiment bien fol à nous de les dissuader.

***

Les difficultés qui renaissent entre libéraux et radicaux sont d'une nature moins agréable pour votre chroniqueur; mais elles n'ont rien qui le surprennent. L'histoire de notre parti n'a jamais été que celle des luttes entre la masse, un peu lente et conservatrice de celui-ci, et des groupes d'avant-garde, sans cesse disloqués et reconstitués à l'aide d'éléments nouveaux. Quand on se souvient que M. Frère-Orban, à Liége, M. Bara, à Tournai, furent considérés tout d'abord comme des novateurs dangereux en raison de leur intransigeance, on doit se rassurer et sourire; après eux, est-ce que ce ne fut pas le tour de vingt autres, de M. X. Neujean, de M. Olin, de M. Van Humbeek, de M. Goblet d'Alviella, successivement descendus du brûlot radical pour prendre rang, et un haut rang, dans l'équipage de notre grand navire?

S'il en a été autrement de MM. Janson, Féron, Hanrez, etc., à Bruxelles, cela tient à plusieurs causes, dont les unes sont trop connues pour qu'il soit permis de jouer à l'historien en les alléguant, et dont les autres sont trop délicates pour que le moment soit venu de les révéler. Mais on peut dire que le groupe de l'Association libérale constitue un phénomène unique chez nous. Les quelques têtes — sont-ce bien des têtes? — radicales de Liége et de Gand ne contredisent point cette manière de voir, car elles ne représentent qu'une quantité minime, quasi-nulle, d'influence et de direction dans la poli-

Hosted by Google

tique; une alliance à tout prix avec les socialistes a donné à ces messieurs un reluisant de personnalité qui a pu tromper quelques myopies; aujourd'hui tout s'éclaircit et demain on ne conservera plus de doute sur l'insignifiance de cet appoint que le radicalisme impénitent constitue dans les deux cités universitaires.

Partout ailleurs les progressistes, sans faire excellent ménage avec les autres libéraux, ont su trouver un *modus vivendi* qui ait pour effet d'empêcher leurs désaccords d'être trop dommageables pour nos intérêts généraux, et je suis persuadé que partout aussi, avant les élections du mois de mai, les dissentiments de programme se tairont devant la raison supérieure, et de véritable salut public, qui exige une étroite et muette union devant l'ennemi. Plût au Ciel qu'on pût en dire autant des dissentiments de personnes; je vois des arrondissements, où comme à Hasselt, ils s'éterniseront avec l'âpreté qui est le trait rageur des vendettas de famille. Et adieu tout espoir de succès, même d'un succès partiel, dans ces arrondissements!

***

J'ai indiqué ailleurs (1) mon sentiment sur le long, vain et ennuyeux débat, auquel a donné lieu le vote *in extremis* des augmentations budgétaires dont vont bénéficier nos curés et vicaires.

Le parti socialiste a vu l'occasion belle pour nous servir quelques déclarations de principe, agrémentées d'une rhétorique abondante et relevées d'un peu d'histoire. Je ne vous donne pas l'histoire, comme l'entendent ces messieurs, pour une discipline scientifique; au père Loriquet, ils ont substitué les dictionnaires et les encyclopédies, et c'est sans doute un progrès. Ce n'est pas eux qui feraient de Bonaparte un général de S. M. Louis XVII en rupture d'obéissance avec son seigneur et roi. Néanmoins, ils ont sur les premiers siècles du christianisme, sur l'Église et l'État au moyen âge, sur les causes de la Révolution et même sur certaines doctrines de celles-ci des

(1) Voyez *Le Messager de Bruxelles*, du 23 mars.

Hosted by Google

vues qui révoltent, avouons-le, les esprits frottés de quelque érudition. La plupart ignorent les admirables travaux de M. Taine, de M. Sorel, les études de MM. Espinas, Lichtenberger et Funck-Brentano, et leur façon, toute romantique, d'apprécier les « grands hommes » de 1789-1800 serait une cause d'éternelle joie, si l'on ne réfléchissait que ceux qui les lisent acceptent, comme marchandise de pur aloi, des opinions et des affirmations qui relèvent de la pure fantaisie.

Il faut confesser, d'ailleurs, que les catholiques qui ont défendu « l'autel » contre les attaques mal combinées de l'extrême-gauche n'étaient guère mieux préparés sur un terrain où l'étude scientifique seule fait loi. Venir nous répéter pour la millième fois que le budget des cultes est une restitution ne soutient pas l'examen; c'est, de plus, fort mal justifier une aggravation dont nos finances n'avaient vraiment pas besoin. Le *Bien public,* dans une sève d'entrefilets, où toute l'hypocrite amertume de la gent cléricale s'est déversée, m'a fait l'honneur d'enregistrer des déclarations qui me coûtent peu et ont l'heur de l'exaspérer; notamment il me reproche d'avoir traité les prêtres de fonctionnaires; il a pour ce terme, appliqué à ses chers pasteurs, un *sic* indigné; mais ne comprend-on donc pas à droite que la seule garantie de stabilité que puisse avoir un membre du clergé, relevant de l'État de par ses occupations séculières, c'est précisément cette qualité, très honorable et très enviée ma foi, de fonctionnaire public? Le jour où il sera entendu unanimement que le clergé ne fait plus partie de l'administration, qu'il vit dans un isolement aussi farouche que glorieux en dehors de cadres et de nos institutions, qu'il est, en quelque sorte, suspendu entre le ciel et la terre, ne sera-t-il pas entendu aussi que son entretien ne concerne que ceux qui ont recours à ses services, et non à la collectivité tout entière?

Ainsi en usent déjà certains États, ainsi en usera le nôtre, le jour où le parti catholique, poussant à l'extrême, et comme à l'absurde, cette politique fatale qui est la sienne aura, par son intransigeance, amené les esprits les plus modérés à l'idée de réaliser la séparation du temporel et du spirituel. Cette sépa-

Hosted by Google

ration est dans le sens de l'avenir démocratique et dans la force même des choses de demain, mais elle ne me paraît pas s'imposer, en ce moment, chez nous ; elle contribuerait à nous désarmer plutôt qu'à nous fortifier devant les ennemis du progrès.

***

Cette question des Églises et de l'État me mène, par une pente insensible, très douce en tout cas, au dernier objet de cette chronique, qui n'est pas le moindre assurément.

J'ai, en février dernier, analysé ici quelques-unes des idées exprimées par M. J.-G. Fréson dans son livre sur le *Progrès moral et social ;* entraîné par une sorte d'auto-suggestion, dont je m'accuse, il m'est arrivé d'attribuer à cet aimable confrère, qui est un collaborateur aussi, des opinions qui n'étaient pas les siennes ; je tiens à m'en expliquer.

J'ai dit que M. Fréson recommandait une « adhésion à la foi » (p. 189); ainsi présentée, son argumentation se trouve faussée et ne porte plus. M. Fréson croit qu'il y a dans le christianisme un certain nombre de vérités, parmi ses adeptes un certain nombre de bonnes volontés, dont on aurait tort de faire fi, et c'est bien différent; au surplus je citerai de lui et le passage qui m'avait induit en une regrettable erreur, et celui qui me paraît rectifier cette erreur de façon claire et satisfaisante :

« Pour avoir reconnu dans de tels enseignements (*ceux de la morale chrétienne*) leur propre pensée, beaucoup de ceux qui avaient combattu, non pas peut-être le catholicisme, mais souvent plutôt ce qu'ils avaient cru le catholicisme, sont portés aujourd'hui à faire retour vers lui. Aussi bien ils se rendent compte qu'on ne gouverne pas les hommes à l'encontre d'une force aussi considérable qu'est encore la religion. Ils estiment qu'il faut, au contraire, unir dans une action commune toutes les bonnes volontés éparses ; que les diviser et les dissocier pour des raisons d'exégèse, alors qu'on tombe d'accord sur des points très importants de doctrine, serait impardonnablement puéril ; qu'enfin, si même le progrès moral et social est au

Hosted by Google

prix d'un sacrifice momentané, non pas de dignité ni d'indépendance, mais seulement de vanité, le refus d'y souscrire équivaudrait à opposer, sur le champ du combat, le caprice de l'individu aux droit de la communauté (1) ! »

Et au sujet de l' « adhésion à la foi », voici comment s'exprime M. Fréson :

« Avoir la foi, dans le sens où nous l'entendons, c'est adhérer à un corps de doctrines, doué d'un caractère d'autorité. Ce caractère d'autorité c'est le plus généralement de la révélation qu'il est issu : les religions enseignent, en effet, que la vérité fut révélée jadis, une fois pour toutes, par le créateur du monde à l'élite des créatures. Certaines associations humaines se regardent comme dépositaires de cette vérité, et, en son nom, réclament la soumission de tous. Elles suppriment tout libre examen, toute discussion, tout doute; car le doute même n'est pas permis par les orthodoxies; le devoir est d'imposer silence aux révoltes de la raison. »

Je suis heureux de pouvoir citer ce passage (extrait de la page 68) et qui complète utilement le premier et en facilite l'exégèse; si je l'avais eu en mémoire, au moment où j'écrivais mon article, j'aurais évité d'employer ces termes *d'adhésion à la foi*, qui faisaient naître une fâcheuse amphibologie.

En tout cas, elle est dissipée, et avec M. Fréson, nous dirons volontiers qu'il est dans la philosophie chrétienne de grandes et belles maximes dont notre positivisme s'accommodera toujours; qu'il est même dans les hauts buts humains que poursuit l'Église certains points essentiels dont nous pouvons tomber d'accord avec son enseignement (solidarité, abnégation, famille, continence, etc.). Cela ne veut pas dire que je contresignerais ce qu'il écrit un peu plus loin (p. 69) : « La philosophie moderne aboutit à la philosophie du Christ, dépouillée des superfétations que les Églises ont cru devoir y introduire ultérieurement. » Mais c'est là affaire entre ma conscience et moi, et n'a plus rien à voir ici.

M. WILMOTTE.

(1) Fragment extrait de la page XIV.

Hosted by Google

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La Hollande *géographique, ethnologique, politique et administrative, religieuse, économique, littéraire, artistique, scientifique, historique, coloniale,* etc., par MM. F. Bernard, C.-H.-B. Boot, Louis Bresson, E. Durand-Gréville, Maurice Enoch, A. Flaeg, John Grand-Carteret, Antonin Lefèvre-Pontalis, Louis Legrand, Gustave Lejeal, lieut.-colon. Le Marchand, Ad. Mellion, Jan Suys, Jan ten Brink, Louis Van Keymeulen, Zaborowski. — 222 gravures et 9 cartes. — Paris, librairie Larousse, 1900.

C'est le troisième volume de ce genre que publie la librairie Larousse. Après la Russie et l'Italie, dont nous avons rendu compte, voici le tour d'une nation voisine, qui nous intéresse particulièrement, puisque sa langue, ses mœurs et son histoire sont en partie les nôtres.

On trouve dans ce volume, d'un format commode et d'un prix très doux, à peu près tous les renseignements qu'on peut désirer, non pour acquérir une connaissance approfondie de la vie chez nos voisins du Nord, mais pour se guider à travers leur passé et leur présent. A peine peut-on regretter certaines lacunes dans l'histoire des premiers siècles de ce pays, notamment dans sa lutte héroïque pour l'indépendance, dont il est à peine question (276-278), et l'absence d'un chapitre consacré à sa langue. M. Paul Frédéricq, de Gand, et M. Verdam ou M. Gallée auraient excellemment rempli cette tâche. De même l'exposé ethnologique aurait pu être confié à un spécialiste mieux informé.

En revanche, les chapitres relatifs aux lettres et aux arts sont très instructifs, et le résumé qu'on y trouve, notamment, de l'histoire de la peinture, fera plaisir à tous ceux qui ont visité les musées de la Haye et d'Amsterdam, et aussi aux fervents du grand art, qui vont périodiquement retremper leur admiration au Louvre, devant les Rembrandt et les Ruysdaël qui y sont conservés. Un chapitre particulièrement utile, et même neuf en un certain sens, est celui qui est consacré aux *Relations intellectuelles* avec la France; l'auteur, M. Bresson, aurait pu, en s'aidant des livres de M. Willems et d'autres biblio-

Hosted by Google

philes, insister davantage sur le rôle qu'ont joué les Elzéviers dans la conservation de notre patrimoine intellectuel. Ce qu'il dit de Jurieu et de la prédication protestante est du plus haut intérêt; mais a-t-il rendu justice suffisante à Bayle ? Celui-ci fut sans doute un « sage », et même un sceptique; mais il eut le mérite suprême d'entrevoir dès la fin du XVII^e^ siècle, la laïcisation de l'enseignement et la possibilité d'un État neutre entre les Églises. De même, il eût valu la peine de retracer l'histoire du cartésianisme en Hollande, comme aussi d'insister sur l'influence que Spinoza exerça sur le XVIII^e^ siècle français, et, en général, sur l'exégèse en matière de foi.

Je signalerai encore l'étude de M. Lefèvre-Pontalis sur *La Hollande avant le* XVIII^e^ *siècle*, particulièrement intéressante pour la période du XVII^e^ siècle et surtout pour le conflit international dans lequel la Hollande fut impliquée sous Louis XIV; un travail sommaire sur *Les colonies*, agréablement illustré, achève de nous initier aux ressources de ce petit pays, qui tient une place si honorable dans l'histoire économique des trois derniers siècles; enfin, après d'amusantes pages de M. J. Grand-Carteret sur *La caricature*, on trouve, en appendice des notices sur les principales villes hollandaises et une abondante bibliographie. W.

*

Émile Faguet. *Politiques et moralistes du XIX^e^ siècle.* 3^e^ série, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1900, un vol. in-12.

Ce volume fait suite à deux autres, qui ont été consacrés aux grands publicistes de la première période du siècle et à ceux de la génération de 1830; il a « donc un caractère complémentaire que l'auteur souligne dans son avant-propos. « Après avoir, nous dit-il, « étudié les penseurs qui avaient vu la révolution » et qui l'avaient détestée ou chérie, il a groupé tous les philosophes politiques qui ont cru à la possibilité d'organiser un « pouvoir spirituel » nouveau, soit que ce pouvoir spirituel ne fût que l'ancien, rafraîchi en quelque sorte et rajeuni.... soit qu'il fût un pouvoir spirituel vraiment nouveau et constituât dans l'esprit des fondateurs, non une renaissance religieuse, mais une création de religion. »

Dans ce troisième volume, M. Faguet « constate la faillite générale des penseurs qui ont figuré dans le second ». On s'attend donc, le second étant la biographie morale, si on peut dire, de Saint-Simon et Fourier, de Lamennais et Ballanche, d'Edgar Quinet, de Victor Cousin et d'Auguste Comte, on s'attend donc à trouver ici une étude du même caractère sur les disciples de ces grands hommes, sur les épigones qui ne surent maintenir leurs conquêtes intactes et que des courants nouveaux emportèrent ou firent rétrograder peu à peu. Et de fait, si on compare les protestants *actifs* de 1870-1900 à l'idéaliste

Hosted by Google

ascendant qu'ils eurent dans Quinet, les socialistes de la Commune et des derniers parlements aux fondateurs du saint-simonisme et du Fouriérisme, les roquets de la démocratie chrétienne actuelle à l'auteur des *Paroles d'un croyant*, enfin M. Laffitte à M Auguste Comte, on est assez disposé, avant tout examen, à contresigner ce verdict défavorable que M. Faguet prononce, en prononçant le mot de faillite.

Mais pas du tout ; ce n'est ni le protestantisme libéral, ni le marxisme révolutionnaire, ni le positivisme pédant et mûr pour la banqueroute qu'on nous expose ici. Au contraire, avec les études que renferme ce volume, nous sommes engagés dans une voie nouvelle, jetés sur une piste inconnue, et c'est à peine si les noms de Renan et de Taine nous rappellent que, dans la suite chronologique, nous avons dû faire un pas nouveau depuis les générations représentées, et comme résumées, dans les biographies des deux premiers volumes.

Car Stendhal, Proudhon, Tocqueville et Sainte-Beuve, sont-ils le moins du monde représentatifs de l'ère nouvelle et dernière ? Evidemment non. Stendhal, fils du XVIIIe siècle et Sainte-Beuve ne sont ni « politiques » ni « moralistes ». Ce sont deux hommes de lettres très considérables, mais dont l'influence ou bien a été nulle, ou bien s'est restreinte à un cercle très étroit de penseurs et d'écrivains, qui, — et c'est vrai surtout pour Stendhal, — n'avaient nullement reçu directement l'héritage doctrinal du maître. Encore aujourd'hui, ne sont *stendhaliens* que quelques esprits très triés et très artistes, sans aucune chance, ni d'ailleurs aucune ambition de répercussion sur le milieu.

Proudhon lui-même fut un isolé, et si son action fut considérable c'est précisément en raison de la puissante individualité qu'il fût, de la marque profonde qu'il imprima à toutes ses idées ; lui non plus n'est de la suite de personne et, n'ayant repris aucun fond, il n'a pu faire faillite. Il est, il reste une des plus hautaines originalités de la pensée religieuse, appliquée, par une sorte de perversion, à des fins purement sociales et terrestres, au lieu d'être monopolisée pour des fins supra-humaines.

Reste Tocqueville, qui est bien le représentant d'un temps et d'une doctrine admirablement définie par M. Faguet. Mais lui non plus n'a rien hérité de 1830 ; il se rattache théoriquement à Montesquieu et à l'Angleterre, pratiquement à un groupe notable de penseurs, dont l'espoir politique fut la réalisation en France d'une démocratie tempérée comme celle qui gouverne aujourd'hui ce pays. Je crois que, malgré plus d'une réserve, M. de Tocqueville s'accommoderait très bien du gouvernement de M. Waldeck-Rousseau, en attendant qu'une évolution plus complète des mœurs et des sentiments le rapprochât davantage de son idéal politique.

Hosted by Google

De tout ce que j'ai dit, il résulte tout au plus que l'avant-propos de M. Faguet calomnie en quelque sorte le contenu de son livre, et c'est souvent ce qui arrive lorsque le prologue, conçu et écrit plus tard, est un épilogue tout adventice, dont on se passerait bien. Le livre lui-même est en tout cas d'un prix inestimable, l'un des plus beaux et l'un des plus profonds qu'on ait écrits sur des sujets, pourtant si courus et si familiers à la critique. Mais, au surplus, il n'est pas nécessaire d'insister, car je compte publier ici une longue étude sur M. Faguet, qui est décidément le premier critique français de ce temps et le seul héritier, non indigne, d'un art tout personnel de juger, que Sainte-Beuve et Taine avaient porté si haut.

M. W.

*

La nation et l'armée, par un Colonel. Un vol. in-18 jésus, Armand Colin et Cie, à Paris. — Ce livre est la réunion des « Lettres libres » qui ont eu un si grand retentissement dans le *Temps*. Au moment où elles étaient publiées par ce journal, on a vainement essayé de percer le secret dont s'entourait l'auteur. Ce qui est certain, c'est que c'est un militaire et un patriote qui, à une observation pénétrante, joint des vues neuves et profondes.

Une grande armée dont le principe est l'esprit d'abnégation et de discipline peut-elle coexister avec une démocratie parlementaire dans laquelle il n'est rien qui puisse échapper à la libre discussion ? Telle est la question redoutable que les circonstances ont récemment posée dans notre pays. Le « Colonel » a essayé de répondre à cette question ; il l'a fait avec une grande liberté de jugement et dans un sens que corroborent de récentes propositions, faites aux Chambres par le gouvernement français : disons seulement que ces mesures tendent à rompre l'espèce de charme, ou de sortilège, qui isole trop l'armée dans l'organisme national.

*

Nous avons encore reçu plusieurs brochures dignes d'intérêt, d'abord de notre collaborateur M. G. Abel et de M. Ch. Christophe, *Controverse transvaalienne* (Gand, Hoste, 1900), où l'on trouve bien documentées les opinions de deux contradicteurs sur la guerre sud-africaine, ses origines et sa « moralité »; de M. Ch. Vercamer, *Les Humanités gréco-latines* (Ypres, Lambin-Mathée); enfin, de Berlin, *Kongresserinnerungen,* par Otto Mühlbrecht, une brochure intéressant le monde des éditeurs.

*

Hommage à Lamartine. — Dans le but de rendre un légitime hommage à Lamartine, la *Revue des Poètes* fait appel à tous les admi-

Hosted by Google

rateurs du grand écrivain, ouvre en son honneur un concours littéraire et prépare un numéro spécial dans lequel seront publiés les manuscrits particulièrement remarqués. — Le programme de ce concours comprend un sonnet ou une pièce de vers à Lamartine; un récit en vers d'un épisode ou d'une anecdote empruntés à la vie de Lamartine; une étude sur l'une de ses premières œuvres poétiques, et enfin une dernière section fort intéressante : montrer comment Lamartine comprenait le rôle du poète et comment il s'est efforcé de le remplir.

Les manuscrits doivent être adressés à M. le Directeur de la *Revue des Poètes*, 13, rue Monsieur, à Paris.

*

Institut international de sociologie.

PRIX TÉNICHEF.

Le prince W. Ténichef vient de fonder un prix de cinq mille francs pour récompenser après concours le ou les meilleurs mémoires sur ce sujet :

Les atteintes à l'ordre social.

Le programme proposé aux concurrents est le suivant :

« Étudier les conflits sous forme violente qui portent atteinte à l'ordre matériel dans les sociétés.

« Rechercher par leur comparaison s'il y a des causes générales et des processus habituels qui permettent de comprendre la naissance et le développement de ces conflits.

« Examiner comment ces conflits se résolvent et s'il se dégage de leur étude comparative des indications générales qui permettent à l'homme d'État de les prévoir, de les circonscrire et de les résoudre pacifiquement.

« Par conflits sociaux violents, on entendra notamment :

« Les désordres ou brigandages collectifs provoqués par la misère ou par le chômage prolongé, les grèves tumultueuses, les souffrances consécutives aux guerres, famines, épidémies, etc...;

« Les guerres civiles, les luttes de races, de religions ou de sectes au sein d'un même État, les révoltes de populations subjuguées;

« Les attentats à la personne des chefs d'État et des hommes politiques, les actes anarchiques en tant que symptômes d'un ordre social troublé;

« Les insurrections, révolutions et coups d'État.

« Les exemples devront être empruntés à l'histoire des quatre derniers siècles et des pays civilisés d'Europe et d'Amérique. »

Hosted by Google

Le jury du concours a été choisi par le fondateur du prix parmi les membres et associés de l'Institut international de sociologie. Il est ainsi composé :

M. Ch. Letourneau, professeur de sociologie à l'école d'anthropologie, président ;

M. G. Tarde, professeur de sociologie à l'École des sciences politiques et au Collège des sciences sociales ;

M. René Worms, agrégé des Facultés de droit, directeur de la *Revue internationale de sociologie*.

M. Ad. Coste, ancien président de la société de statistique de Paris ;

M. H. Monin, docteur ès lettres, professeur d'histoire à l'hôtel de ville de Paris.

Toute personne (à la seule exception des membres du jury) est admise à concourir, sans distinction de nationalité.

Les mémoires destinés au concours doivent être écrits en langue française.

Leurs auteurs ne doivent pas se faire connaître. Les mémoires ne contiendront pas leurs noms. Chaque mémoire portera, sur sa première page, deux devises ; il y sera joint une enveloppe cachetée, portant extérieurement les deux mêmes devises et renfermant intérieurement un billet qui donnera le nom et l'adresse de l'auteur. Seront seules ouvertes par le jury, après le prononcé de son jugement, les enveloppes jointes aux mémoires couronnés.

Les mémoires seront envoyés à l'adresse suivante : « M. le Président du jury du concours Ténichef, chez MM. Giard et Brière, libraires-éditeurs, à Paris, rue Soufflot, 16. »

Ils devront être arrivés à cette adresse, au plus tard, le 31 décembre 1902.

Le jury statuera dans le courant de l'année 1903. Il pourra, suivant la valeur des travaux envoyés, décerner, soit un prix unique, soit plusieurs prix, soit une ou plusieurs récompenses, n'accorder aucun prix ou récompense, remettre la question au concours, etc.

Les concurrents sont invités, dans leur intérêt, à écrire leurs mémoires d'une façon très lisible, et à ne les écrire que sur le recto des pages (non sur le verso) en vue de l'impression ultérieure.

Dans le cas où les auteurs des mémoires couronnés ou récompensés n'auraient pas fait paraître leurs travaux dans le délai d'un an à dater du jugement du concours, l'Institut international de sociologie acquiert gratuitement le droit de les publier dans ses annales. Les manuscrits de ces travaux lui sont remis par le jury après le jugement du concours, les auteurs gardant la faculté d'en faire prendre des copies.

Hosted by Google

*

En marge de quelques pages. — *Impressions de lecture*, par EUGÈNE GILBERT. — In-18, XVI-499 pages. — Paris, Plon, 1900.

Entête trop modeste, étant donnée la quantité de pensées judicieuses que renferment ces études substantielles. L'auteur a voulu bien marquer qu'il entend cette fois envisager, non la production littéraire contemporaine, mais seulement quelques-unes des œuvres parues ces dernières années. Son nouvel ouvrage forme en quelque façon le complément de son *Roman en France pendant le XIX^e siècle,* dont j'ai rendu compte aux lecteurs de la *Revue de Belgique* (livraison du 15 décembre 1895). M. Eugène Gilbert se propose, d'ailleurs, de consacrer bientôt un travail de plus d'étendue aux auteurs dont le nom est absent de ses sommaires. Dans cette première série, nous dit-il lui-même, il a cru faire chose utile en nous présentant en majorité, non les auteurs de grande renommée, étudiés déjà en de multiples ouvrages, mais les nouveaux venus, dont les talents, moins célébrés, sont pourtant dignes de l'être.

En particulier le récent mouvement littéraire belge lui a paru mériter une attention sérieuse et sympathique. Il consacre une bonne partie de son volume à des prosateurs, critiques, historiens, moralistes et conteurs de la Wallonie et des Flandres. Il veut amener le public à prendre conscience de notre important mouvement artistique, à découvrir que nous aussi possédons des écrivains qui valent d'être lus. C'est assurément une belle tâche de vulgarisation qu'il a entreprise, une campagne courageuse en faveur de notre littérature si vivante et, en général, affligée de si malencontreuses appréciations ou de si misérables attaques, à moins qu'étouffée sous la conspiration du silence. Or, il se trouve que M. Gilbert est Français d'origine : ainsi encore se vérifie cette loi bizarre qui veut aux œuvres belges la consécration française avant la reconnaissance et l'adoption dans leur patrie...

A d'autres égards aussi, M. Gilbert apparaît comme un critique d'un genre spécial. Il l'a reconnu lui-même quelque part : en présence d'un livre nouveau, son esprit ne va pas du premier saut à la maligne dissection; le parti pris lui est inconnu et il laisse fuir les meilleures occasions de dénigrer; les tares le frappent moins que les beautés. Tout cela, il faut l'avouer, est peu compatible avec la notion généralement acceptée du bon critique, dénicheur adroit de tarets, termites et autres petites bêtes. « Cette pratique pourtant », déclare-t-il, « satisfaisant à la fois ma conscience littéraire et l'idée que je me fais de l'*honnête homme*, comme dirait La Bruyère, — et de plus m'ayant valu l'estime de quelques braves gens, — souffrez que j'y persiste! »

Hosted by Google

Ses analyses, c'est incontestable, se distinguent par un cachet de bienveillance courtoise. Toutefois, c'est à tort que des critiçules rageurs tenteraient de l'accuser de réaliser de la « critique de complaisance », ou de la « critique agenouillée ». Aussi bien le plus spontané de ses sympathies ne va pas vers les « gâtés du succès », mais, au contraire, vers les « jeunes ». Dans sa sérénité, dans son aménité indulgente, il est préoccupé avant tout d'équité; il a la volonté ferme d'être et de rester *impartial*. C'est que, à l'exemple de notre regretté Francis Nautet, il a compris combien capitale et délicate est la mission du critique, et quelle responsabilité incombe à celui qui doit être, selon Balzac, le « censeur et le magistrat des idées ».

Par ses jugements empreints d'érudition, de goût, de pénétration et d'un bon sens large et solide, M. Gilbert s'est classé en France au rang des critiques littéraires les plus autorisés. Mais la légitime influence dont il jouit, il la doit avant tout à son équité absolue. Dès le début de sa carrière, — le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, l'auteur de travaux très estimés (à l'étranger, naturellement) sur Gautier et sur Balzac, le rappelle dans la *Préface,* — M. Gilbert avait fait sa profession de foi et proclamé son précepte directeur; il a su y rester inébranlablement fidèle; et il a montré qu'il est possible de concilier l'extrême fermeté des convictions avec la parfaite urbanité des jugements. De là cette critique documentée, saine, calme, sensée, impartiale, qui nous réconforte, écœurés que nous sommes par les comptes rendus creux, superficiels, entachés tantôt de rancune, tantôt de camaraderie, de la plupart de nos journaux et périodiques!

Ainsi que le constate l'éminent préfacier du livre qui nous occupe, cet exemple de loyauté dans la critique a été donné depuis longtemps, chez nous, par M. Edmond Picard, qui a très dignement soutenu le principe de l'équité absolue au point de vue littéraire, quelles que fussent les opinions personnelles de l'écrivain en cause et les tendances de l'œuvre. M. Gilbert a fait sienne cette règle de conduite, et c'est ce qui lui a permis de signaler précisément chez M. Picard des beautés de style auxquelles rendent hommage tous les amis de la vérité, lors même qu'ils combattent résolument les doctrines de l'auteur. Savoir rendre justice d'art aux écrivains d'une philosophie opposée à la sienne, savoir garder le souci de la vérité, de l'équité, de la sincérité, même à l'égard de ses adversaires, voilà, certes, un mérite assez rare en notre pays pour qu'on le donne en exemple à chacun. Et voilà aussi de quoi susciter une singulière estime pour un caractère!

Un point encore, et non le moindre. Chrétien, M. Gilbert ne dissimule point ses convictions. Il les revendique, au contraire, haute-

Hosted by Google

ment dans son *Avant-propos*. Lui font-elles, comme on l'a prétendu, apercevoir d'un point de vue restreint tout effort littéraire? Lui font-elles chérir à l'excès l'ordre régulier, les convenances protocolaires? Bien entendu, le cas échéant, il ne se prive pas de formuler certaines réserves, si les idées exprimées vont à l'encontre des siennes. Mais ses opinions morales ou religieuses ne l'arrêtent point au seuil du vaste domaine de l'art. Doué naturellement d'une indépendance qui se développe par l'étude et s'accentue en ses derniers écrits, il subit l'influence de l'évolution du milieu dans lequel il vit. En vérité, sa zone de compréhension est plus large que celle de beaucoup de penseurs qui s'estiment plus libres, mais que trop souvent l'esprit sectaire emprisonne en un champ étroit, en troublant leur vision et en les empêchant de s'élever au-dessus des préoccupations mesquines.

J. F.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 JANVIER

	Pages.
Louis Maigron. Le roman historique	9
Sidney Vantyn. L'évolution de la musique en Angleterre	47
Beck de Druween. Frédérique	59
Aug. Gittée. Chronique néerlandaise	68
Maurice Sulzberger. Chronique artistique	81
M. Wilmotte. Le mois politique	89
Chronique des livres	93

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER

Cte Goblet d'Alviella. Les débuts du mouvement proportionnaliste en Belgique	97
Fernand Blondeaux et **Sidney Vantyn.** Thyl Uylenspiegel	123
Léon Paschal. Brève rencontre	135
Laurent Dechesne. La crise imminente	145
J. Hogge. Le roi Milan de Serbie	154
Chronique des livres	170
M. Wilmotte. Le mois politique	185
Chronique bibliographique	194

Hosted by Google

LIVRAISON DU 15 MARS

Pages.

Cte Goblet d'Alviella. La représentation proportionnelle à la Constituante 201
Léon Paschal. Brève rencontre 224
Albert Du Bois. La guerre anglo-boer et la Belgique. 235
Émile Stocquart. Les premiers colons de New-York et la fontaine de New-Rochelle 248
Maurice Sulzberger. Chronique artistique. 263
Chronique des livres 270
Spectator. Chronique sociale 288
M. Wilmotte. Le mois politique 297

LIVRAISON DU 15 AVRIL

Cte Goblet d'Alviella. Le suffrage universel sous le régime majoritaire. 301
Léon Paschal. Brève rencontre 321
A. de Rothmaler. Gottfried Keller 330
Paul André. Chansons à la belle étoile 346
Sidney Vantyn. L'évolution de la musique en Angleterre 352
Ed. Van Biema. L'histoire d'un chef-d'œuvre. 367
Maurice Sulzberger. Chronique artistique. 374
M. Wilmotte. Le mois politique 380
Chronique bibliographique 386

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google
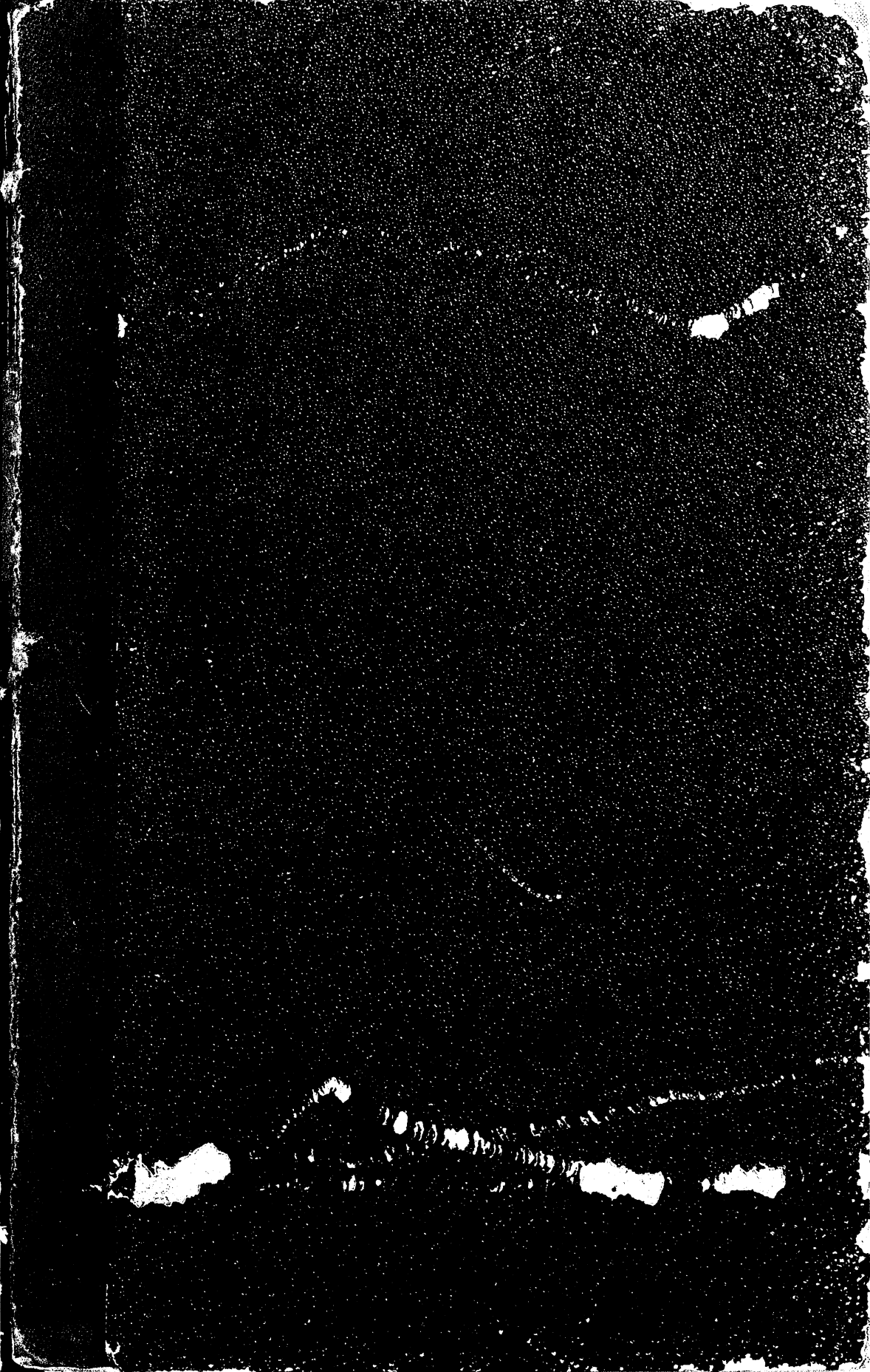
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01346 5102